CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15938 – 7 F
Le Monde
MERCREDI 24 AVRIL 1996
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La gauche italienne se prépare à gouverner

La lire à son plus haut niveau depuis 1994

POUR la première fois de son histoire, la gauche italienne se prépare à gouverner. Après leur victoire aux élections législatives, dimanche 21 avril, les partis de L'Olivier, la coalition de gauche conduite par l'économiste Romano Prodi, ont engagé mardi des négociations afin de concrétiser cette alternance historique en formant un gouvernement. Le cabinet actuel, dirigé par Lamberto Dini, devrait rester en fonction jusqu'à la fin mai au plus tôt.

Selon des sources politiques citées par l'AFP, le principal parti de la coalition, le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste) de Massimo D'Alema, devenu, avec 21,1 % des suffrages, la plus importante formation d'Italie, entendrait obtenir un ou deux portefeuilles de prestige : l'intérieur, la justice ou les affaires étrangères. Cependant, ce dernier ministère serait aussi convoité par l'actuel chef du gouvernement, M. Dini, afin de maintenir l'Italie sur un cap résolument européen.

Si elle est presque majoritaire au Sénat, la coalition de L'Olivier a besoin des communistes (orthodoxes) de Refondation ou des élus du parti fédéraliste Ligue du Nord pour être majoritaire à la Chambre des députés.

Cette éventualité n'a pas troublé les opérateurs financiers, qui, au contraire, font confiance aux vainqueurs des élections et au probable futur président du conseil, le catholique Romano Prodi. Mardi, la lire a atteint son cours le plus élevé depuis la fin de 1994 par rapport au mark.

Lire pages 2 et 3, ainsi que notre éditorial page 14

Trois syndicats de médecins s'opposent à la réforme de la Sécurité sociale

M. Barrot confirme que le déficit sera nettement plus élevé que prévu

AVEC les trois derniers projets d'ordonnance – sur la réforme hospitalière, la médecine de ville et la gestion des caisses de Sécurité sociale –, examinés mercredi 24 avril au conseil des ministres, le gouvernement achève une étape importante de sa réforme de la Sécurité sociale, annoncée par Alain Juppé le 15 novembre 1995.

Le même jour, trois syndicats médicaux, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), le Syndicat des médecins libéraux (SML) et la Fédération des médecins de France (FMF), appellent leurs confrères à faire grève ou à consulter gratuitement. Premier syndicat chez les médecins généralistes, MG-France se démarque de ce mouvement en dénonçant les *« réflexes corporatistes »*.

Mercredi, Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, a admis que le déficit du régime général de la Sécurité sociale dépasserait, en 1996, les 17 milliards de francs initialement prévus, en indiquant qu'il pourrait être supérieur à une trentaine de milliards.

De son côté, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS) confirme des estimations officieuses plus sombres (*Le Monde* du 4 avril) en retenant un déficit de 46 milliards de francs. Dans un entretien au *Monde*, Gilles Johanet, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, estime que *« la voie de l'étatisation »* est inscrite dans les ordonnances.

Lire page 6

Les Français réduisent leur consommation de viande depuis 1990

DEPUIS le début de la crise de la « vache folle », la consommation de bœuf en France a diminué de 28 % en volume.

Les Français ne reportent pas pour autant leurs achats sur d'autres viandes, exception faite du poulet labellisé, ce qui semble témoigner d'une désaffection plus profonde. La consommation globale de viande régresse depuis 1990.

Le gouvernement britannique paraît s'engager dans une épreuve de force avec ses partenaires européens. Selon le *Financial Times*, le gouvernement britannique étudierait la possibilité d'appliquer des représailles commerciales au cas où l'embargo sur la viande de bœuf britannique ne serait pas levé. Une rencontre a eu lieu mardi entre le ministre de l'agriculture et le commissaire européen en charge du dossier.

Lire pages 9 et 28

Le deuil des Libanais

Les Libanais unanimes ont observé une minute de silence, lundi 22 avril, à la mémoire des 159 victimes de l'opération « Raisins de la colère ». p. 4

3TC contre le sida

L'Agence européenne du médicament autorise la commercialisation d'un nouveau médicament contre le sida, le 3TC, mais la preuve de son efficacité *n'est pas faite*. *p. 10*

La progression du franc

La monnaie française s'échangeait à 3,3860 pour 1 mark, mardi matin 23 avril. Cela renforce les espoirs de nouvelles baisses des taux. p. 16

Les défis d'Aerospatiale

L'année 1996 sera charnière pour le groupe aéronautique, explique au *Monde* son PDG Louis Gallois. Il doit redresser ses comptes et participer à la restructuration de l'industrie européenne de défense. p. 15

Le patron est à la CGT et les ouvriers sont des capitalistes

L'HISTOIRE sait être ironique : dans la *plaine des Riaux*, cœur historique du Creusot, là où les Schneider ont écrit une des plus belles pages du capitalisme français, l'entreprise qui fait aujourd'hui figure de « *success story* » présente trois caractéristiques qui auraient fait frémir d'horreur les anciens maîtres de la ville.

Carbex est une toute petite société dont les salariés possèdent l'intégralité du capital et qui, surtout, est dirigée par l'ancien responsable départemental de la CGT, Michel Gane, également adjoint communiste au maire socialiste du Creusot, André Billardon.

Le château de la Verrière, où étaient reçus en grande pompe les chefs d'Etat et de gouvernement mais dont les portes restaient obstinément closes devant les ouvriers, a accueilli, voici quelques jours, les 77 salariés de Carbex et une centaine de clients invités à fêter au champagne l'obtention de la certification qualité Iso 9002, qui distingue les meilleures entreprises. Pourtant, en 1992, personne ne donnait cher de Carbex, dernier fabricant français d'outils coupants et d'accessoires en carbure de tungstène, un matériau indispensable à l'industrie automobile et à la sidérurgie. Reprise sept ans plus tôt par un ancien cadre après un premier dépôt de bilan, l'entreprise était même en liquidation judiciaire. Occupation des locaux pendant plusieurs mois, renvoi du dirigeant : les 63 salariés de Carbex savaient que, dans cette ville où le taux de chômage dépasse 15 %, ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes.

Soutenus par Michel Gane, qui a été leur compagnon d'atelier jusqu'en 1982, ils obtinrent de choisir leur liquidateur. Ce sera le cabinet d'experts-comptables Méric, qui travaille de temps à autre avec la CGT, et plus particulièrement Marc Pasquier, un redresseur d'entreprises surtout préoccupé par la pérennité de l'emploi.

Convaincu de la viabilité de Carbex et déplorant l'absence de repreneur, Marc Pasquier proposa aux salariés de reprendre leur société. Grâce à l'aide publique à la création et à la reprise d'entreprise (43 000 francs par salarié), le capital fut constitué. Carbex ressuscita sous forme de société anonyme, avec comme PDG Marc Pasquier, toujours salarié du cabinet Méric, et comme secrétaire général Michel Gane.

En trois ans, l'entreprise a été complètement réorganisée. *« Nous avons réalisé 15 231 heures de formation »*, se félicitent les dirigeants. Par petits groupes, les salariés actionnaires ont tous appris ce qu'étaient un bilan, un compte d'exploitation et des fonds propres. *« Ça aide l'entreprise mais ça aide aussi les salariés à tenir leur budget familial »*, dit Jean-Luc Legouhy, délégué CGT, dont la liste a obtenu 88 % des voix aux dernières élections de représentants du personnel.

Grâce au développement du réseau commercial, Carbex, qui dépendait de quelques grands donneurs d'ordres, possède aujourd'hui plus de trois cents clients et exporte 30 % de sa production.

Frédéric Lemaître

Madame l'arbitre

NELLY VIENNOT

LE PARIS-SG avait l'occasion de reprendre la tête du championnat de France de première division de football en affrontant Martigues, mardi 23 avril. A cette occasion, une femme devait officier, pour la première fois dans l'histoire du ballon rond national, sur la ligne de touche d'un match de première division.

Nelly Viennot, une Normande âgée de trente-quatre ans, mariée et mère d'une petite fille, est passionnée de football. Après avoir gardé les buts de Condé-sur-Noireau (Calvados), elle a débuté dans l'arbitrage pour rendre service à son club. En treize ans, elle a gravi tous les échelons du « métier ». Après avoir été arbitre de champ en division d'honneur, elle s'est spécialisée à la touche en 1995. A ce poste, elle a assuré des matches de National 1 et de deuxième division en inspirant du respect aux joueurs.

Nelly Viennot fait également partie du clan très fermé des arbitres internationaux. Elles ne sont que trois en France sur six cents « femmes en noir ». Ce rang lui vaut une sélection pour Atlanta, où elle sera la seule représentante du corps arbitral français au tournoi olympique. Reste que la position de « madame l'arbitre » reste exceptionnelle. Elle a dû retailler sa tenue pour l'adapter à sa petite (1,52 m) taille.

Lire page 20

Un ténor à New York

Roberto Alagna, jeune ténor français, triomphe au Metropolitan Opera de New York dans *La Bohème* de Puccini. p. 23

Le sourire des Chinois du Cambodge

Persécutés sous les Khmers rouges, les Chinois du Cambodge ont retrouvé le sourire. Ils dominent à nouveau l'économie du pays. p. 12

Un gros poisson à Honfleur

Notre chroniqueur gastronomique a découvert à Honfleur un nouveau restaurant prometteur, dirigé par un chef poissonnier. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0424 - 7,00 F

1 500 000 spectateurs ont ri et applaudi aux exploits de Beaumarchais

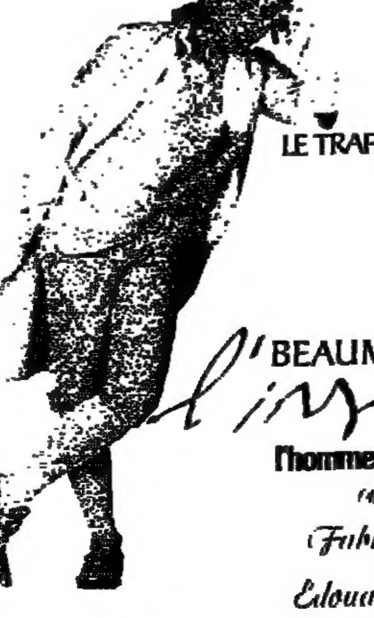

L'AUTEUR
L'ÉDITEUR
L'INVENTEUR
L'ARMATEUR
LE TRAFIQUANT D'ARMES
L'HORLOGER
L'ESPION
LE SÉDUCTEUR

BEAUMARCHAIS l'insolent

l'homme de l'année !?

Charles GASSOT
Fabrice LUCHINI
Edouard MOLINARO
Sacha GUITRY

France Inter

Le piège des aides à l'emploi

EN DÉCLARANT, le 11 avril sur France 2, que beaucoup d'aides à l'emploi sont *« inutiles »*, Jean Gandois n'a surpris que ceux qui voulaient bien l'être. Il y a déjà un moment que le président du CNPF émet des doutes sur l'efficacité de mesures destinées à inciter les chefs d'entreprise à embaucher. Il ne s'est jamais vraiment privé, non plus, de critiquer la multiplication des dispositifs. Si inflexion il y a, elle porte sur les exonérations censées réduire le coût du travail que réclamaient ses prédécesseurs à cor et à cri. L'actuel patron des patrons ne mâche pas ses mots à leur sujet. *« Un certain nombre de réductions de charges globales ne servent à rien »*, juge-t-il, péremptoire.

Pour le président du CNPF, il devenait urgent de prendre publiquement ses distances avec des méthodes qui entretiennent des habitudes perverses chez certains chefs d'entreprise, transformés en chasseurs de primes. Le patronat risquait de se retrouver pris au piège d'une mauvaise querelle, prête à s'envenimer sous l'effet d'une conjoncture sociale délicate.

La première justification avancée par M. Gandois est froidement réaliste : *« Je ne demande même plus actuellement une diminution des charges sociales des entreprises*, dit-il, *car, si on les met sur le budget de l'Etat, elles vont nous retomber sur la tête sous forme d'impôts. »* Mais au-delà de cet argument trivial, et non dénué de fondement, la question principale est bien celle que soulevait Philippe Séguin le 22 mars à Epinal. *« Que se passerait-il*, demandait le président de l'Assemblée nationale, *si, du jour au lendemain, on supprimait toutes les aides à l'embauche ? (...) Est-on sûr que cela changerait quelque chose ? Et l'argent ne serait-il pas mieux utilisé ailleurs ? »*

Philippe Séguin n'est pas le seul à remettre en cause le bien-fondé des avantages accordés aux entreprises au nom de la lutte contre le chômage. Ce n'est pas un hasard si une commission parlementaire, présidée par Michel Péricard (RPR), a été chargée de mesurer l'impact de l'utilisation des fonds publics sur ce qu'il est convenu d'appeler le traitement social. Des experts de plus en plus nombreux s'interrogent dans les mêmes termes. Et si tous les efforts consentis depuis des années se révélaient, pour l'essentiel, inopérants ?

Alain Lebaube

Lire la suite page 14

International	2	Aujourd'hui	19
France	6	Agenda	22
Société	9	Abonnements	22
Carnet	11	Météorologie	22
Horizons	12	Mots croisés	22
Entreprises	15	Culture	23
Finances/marchés	17	Radio-Télévision	26

ÉLECTIONS L'Olivier, la coalition de gauche, formée essentiellement par le Parti démocratique de la gauche, héritier de l'ancien Parti communiste, avec des appuis démocrates-chrétiens et la nouvelle formation de l'actuel président du conseil, Lamberto Dini, a remporté les élections législatives du 21 avril en Italie. ● LES MARCHÉS financiers transalpins ont réagi très favorablement à cette victoire tandis que la lire bénéficiait d'une forte hausse par rapport au deutschemark. ● POUR NORBERTO BOBBIO, une des consciences morales de la péninsule, cette victoire prouve que l'alternance est possible dans un pays gouverné pendant des dizaines d'années par la Démocratie chrétienne. ● LES COMMUNISTES « maximalistes » de Refondation communiste, qui ont obtenu 8,6 % des voix, ont l'intention de faire payer chèrement leur soutien au futur gouvernement de Romano Prodi. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

Pour la première fois, une coalition de gauche s'apprête à gouverner l'Italie

La victoire de L' Olivier, l'alliance menée par le catholique Romano Prodi, aux élections du 21 avril a montré que l'alternance était possible dans la péninsule. Les marchés ont bien réagi à cette « première »

ROME
de notre correspondante

La Bourse et les marchés, qui se sont littéralement envolés, sont venus le confirmer mieux encore que les chiffres : L'Olivier, la coalition de centre gauche menée par le professeur catholique Romano Prodi, a bien gagné sur toute la ligne aux élections législatives du dimanche 21 avril. Et même s'il est également évident que sans ce précieux et encombrant allié qu'est Rifondazione comunista (PRC), la coalition n'a pas la majorité absolue, en tout cas à la Chambre des députés, l'Italie va connaître, pour la première fois depuis longtemps, une véritable « alternance », peut-être un vrai gouvernement. Le système électoral majoritaire aurait-il fonctionné ?

« Nous gouvernerons pendant cinq ans ! », a déjà affirmé, lundi en soirée, Romano Prodi, aussi ému qu'épuisé, entouré de son jeune « vice-président » – PDS – et coéquipier de campagne, Walter Veltroni, et du centriste Lamberto Dini. L'actuel président du Conseil sera récompensé des 4,3 % qu'il a apportés dans la corbeille de mariage de L'Olivier, sans doute par un grand portefeuille, trésor ou affaires étrangères.

Parmi les priorités du futur gouvernement Prodi il y aura le chômage (qui touche en moyenne 12 % de la population), surtout dans le Mezzogiorno, où parfois un jeune sur trois est sans travail ; mais aussi la simplification fiscale et l'éventuel retour de la lire dans le SME.

En attendant, l'heure était à la fête dans le camp des vainqueurs, où le PDS confirme sa place de premier parti avec 21,1 % et où Rifondazione comunista enregistre une belle avancée (2,6 %) par rapport aux élections de 1994. De son côté, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, qui enregistre un record avec 10,1 % des suffrages au plan national, aura quatre-vingt-six élus et savoure une victoire qui l'a surprise elle-même. Et si Umberto Bossi, affecte – un peu trop – la déception, en voyant que le *« Nord reste colonisé par les forces de Rome »*, il sait néanmoins que ses thèses fédéralistes vont avoir plus de succès qu'avant. Les premiers émissaires n'ont pas tardé, venus du PDS, qui dans la soirée évoquaient *« le beau fédéralisme »* que la gauche et la Ligue pourraient construire ensemble.

Pour les vaincus, la défaite est amère. Gianfranco Fini, ces derniers jours, rêvait de dépasser son allié, Forza Italia (FI), or sa formation, Alliance nationale, n'obtient que 15,7 % des suffrages contre 20,6 % à celle de Silvio Berlusconi. Profil bas, il a pris acte de la victoire de l'adversaire : *« Nous ferons, a-t-il promis, une opposition sans extrémisme ni indulgence. »* De son côté, Silvio Berlusconi, enfermé dans sa superbe villa d'Arcore, près de Milan, a gardé un silence embarrassé toute la journée et ne s'est décidé à parler sur une de ses chaînes de télévision que dans la soirée. Visage tiré, pâle et un peu figé, il a d'abord expliqué qu'il ne *« renonçait pas à la politique »*, comme le bruit en avait circulé quelques heures plus tôt, avant de féliciter les vainqueurs. Lui aussi promet une *« opposition sérieuse, vigilante, constructive »*, surtout, ajoute-t-il incorrigible, après une campagne basée à nouveau sur le sentiment anticommuniste : *« Si nous sentons des odeurs de règne et de lois antilibérales. Alors, nous serons présents avec notre armée de députés et de sénateurs. »*

Une majorité de gauche sous conditions

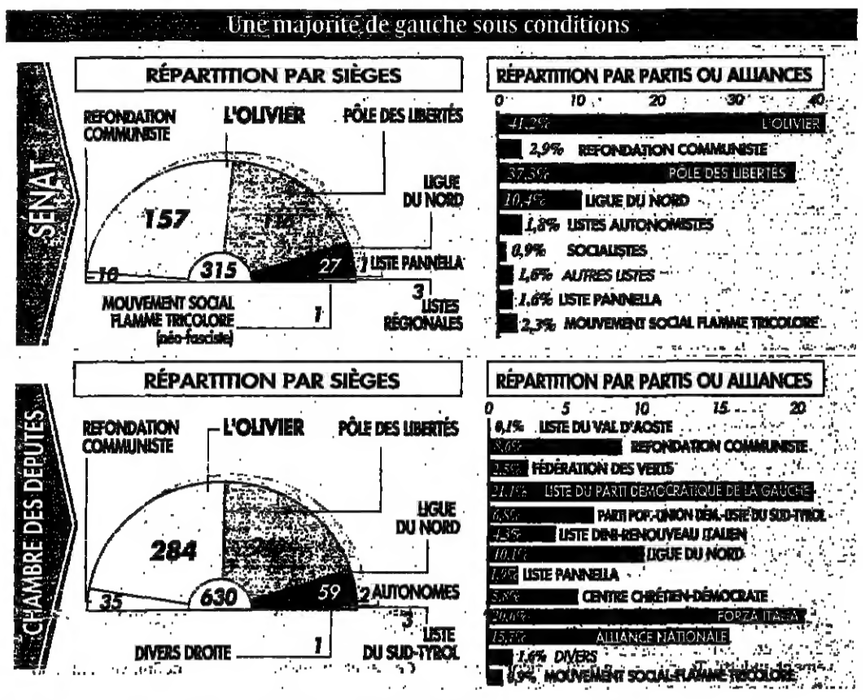

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Pour le reste, même si en apparence tout cela reste très feutré, l'atmosphère semble plutôt aux règlements de comptes au sein du Pôle des libertés. Principal accusé : Gianfranco Fini, qui ces derniers mois avait tout fait pour aller à des élections que Silvio Berlusconi, dans un rôle jusque-là inédit de « médiateur », avait tenté, lui, d'éviter. De plus M. Fini, trompé par des sondages qui le donnaient en progression constante, alors qu'il ne gagne que 3 % par rapport à 1994 – en tenant compte du départ de l'Alliance nationale des irréductibles du MSI – a également tout fait pour tirer l'alliance plus à droite. Au risque d'effrayer certains électeurs. Et nul doute qu'à présent, les forces centristes du Pôle (les centristes chrétiens-démocrates unis de CCD-CDU) vont vouloir se venger d'avoir été un peu marginalisés jusqu'ici. D'autant que déjà, Lamberto Dini, leur a fait des avances pour renforcer un hypothétique « grand centre » qui reste à construire.

Derrière l'euphorie affichée, L'Olivier est également l'objet d'imperceptibles mouvements et tensions qui vont le gêner pour planter définitivement ses racines dans le terreau électoral de la victoire. Fausto Bertinotti, secrétaire de l'indispensable Rifondazione Comunista, a ainsi commencé très fort, en réclamant le *« retour de l'échelle mobile des salaires »*. Ce qui lui a attiré un dédaigneux *« pas question de retourner au Moyen Age »*, de la part de Cesare Romiti, le successeur de Giovanni Agnelli à la tête de la Fiat, dont l'influence n'est plus à démontrer.

Quant au PDS, véritable moteur, on l'a vu, de L'Olivier, il a commencé, lui aussi, par la voix de son secrétaire Massimo D'Alema, à sortir de la réserve tactique dans laquelle il s'était enfermé depuis plusieurs mois. Agissant pour son propre compte, M. D'Alema, qui a annoncé, au passage, la disparition prochaine *« de la faucille et du marteau »* sur les drapeaux de son parti, s'est autorisé à souhaiter que la présidence de l'une des chambres soit confiée à l'opposition. Sans doute pour mieux la désamorcer. En attendant, la multiplication des voix et des visages des vainqueurs brouille un peu l'image sereine voulue par Romano Prodi. Une première clarification interviendra peut-être le 9 mai prochain, jour choisi, en principe, pour la rentrée parlementaire des nouveaux élus.

Marie-Claude Decamps

Norberto Bobbio, philosophe et éditorialiste

« L'événement marque la fin de l'anomalie italienne »

A QUATRE-VINGT-SEPT ANS, Norberto Bobbio joue sans aucune componction le rôle de conscience morale de l'Italie, à travers ses ouvrages de philosophie politique et ses fréquents éditoriaux dans *La Stampa*, écrits d'une plume toujours alerte. Depuis son engagement antifasciste dans les rangs du *partito d'azione*, pendant la guerre, il a toujours lutté dans les rangs de la gauche non communiste.

« Quelle est pour vous la leçon essentielle du scrutin du 21 avril ?

– La véritable nouveauté de ces élections, ce n'est pas qu'elles aient été gagnées par le centre gauche plutôt que par le centre droit. Ce qui se produit pour la première fois dans l'histoire de l'Italie, c'est l'alternance. En 1994, un camp a gagné et, en 1996, le camp opposé. C'est la substance même de la démocratie. Or, l'Italie a longtemps été une démocratie bloquée. Cette expression si souvent utilisée signifie simplement que le pays était toujours gouverné au centre, où jamais rien ne changeait, sauf à l'occasion de petits déplacements entre partis ou entre courants. L'événement de dimanche, c'est le déblocage de notre démocratie, la fin de l'anomalie italienne.

– Comment définiriez-vous cette gauche qui vient de gagner les élections ?

– En réalité, ce n'est pas la gauche qui a gagné, mais le centre gauche. La gauche historique, qui en Italie était formée du Parti communiste et du Parti socialiste, avait déjà obtenu dans le passé des scores supérieurs. Par exemple, en 1976, le cumul des voix de gauche atteignait 44 % au lieu des 30 % environ que représentent aujourd'hui le PDS et Rifondazione comunista. Vous voyez bien que les seules composantes de gauche ne font pas une majorité. C'est la stratégie d'élargissement au centre, avec cette coalition centriste dotée d'un nom propre, L'Olivier, qui a permis la victoire.

– La droite a-t-elle commis des erreurs ?

– La campagne, d'une certaine agressivité, qu'a menée Silvio Berlusconi a fini par se retourner contre lui. Par exemple lorsqu'il a dit qu'en votant à gauche les Italiens prenaient le risque ne plus jamais avoir le droit de voter, c'était trop. Berlusconi est un homme trop sûr de lui.

– Vous attendiez-vous au résultat de ces élections ?

– J'avoue que, cédant à mes tendances catastrophistes, je m'attendais à une victoire de la droite. Par peur d'une désillusion, sans doute, je m'était créé une illusion. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi

La Bourse de Milan et la lire s'envolent

LES MARCHÉS financiers italiens ont réservé un accueil enthousiaste à la victoire de la coalition de centre-gauche, L'Olivier, aux élections législatives organisées dimanche 21 avril. L'indice MIB 30 des valeurs vedettes de la Bourse de Milan a gagné 5,68 %, dans un marché très actif. Les taux d'intérêt à long terme se sont, pour leur part, très nettement détendus. Le rendement de l'obligation à dix ans est repassé sous la barre des 10 %, tandis que l'écart avec l'Allemagne se réduisait, passant de 4 % à 3,6 %. Enfin, la lire italienne s'est envolée face à la monnaie allemande. Alors qu'elle cotait 1 045 lires pour 1 mark vendredi 19 avril dans la soirée, elle est montée jusqu'à 1 021 lires pour 1 mark, son cours le plus élevé depuis la fin de l'année 1994. Mardi matin 23 avril, la devise italienne restait très ferme. Elle s'échangeait à 1 023 lires pour 1 mark lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes.

« L'euphorie des marchés s'explique par leur surprise de voir se dessiner une majorité claire et par le fait qu'ils anticipent une baisse des taux de la Banque d'Italie », explique Mario Noera, chef économiste de la Deutsche Bank à Milan, estimant que le résultat du scrutin *« est l'un des meilleurs possible avec la loi électorale actuelle »*. Les investisseurs comptent sur un assouplissement rapide de la politique monétaire italienne dès que le gouvernement aura été formé. La Banque d'Italie pourrait toutefois attendre que le rythme d'inflation repasse sous la barre des 4 % et que le nouveau pouvoir s'engage, de façon précise sur un programme de réduction des déficits publics pour abaisser sa garde.

Les opérateurs des marchés financiers ont également réagi favorablement aux déclarations du chef de l'alliance de centre-gauche, Romano Prodi, qui a assuré lundi qu'il souhaitait un retour rapide de la lire dans le système monétaire européen (SME). *« Avec un gouvernement stable, la lire reviendra automatiquement dans le SME, dès que possible »*, a-t-il affirmé. Il a estimé qu'il *« n'y a pas de raisons pour que la lire reste en dehors. L'unique raison venait du fait que nous avions des gouvernements de court terme »*.

Le retour de la lire dans le SME pourrait toutefois se heurter à la réticence des autorités monétaires françaises et allemandes. A Paris comme à Francfort, on n'a de cesse de répéter officieusement le danger qu'il y aurait à laisser croire aux investisseurs que l'Italie, qui possède une dette publique record, participera à la dernière phase de l'Union économique et monétaire (UEM) dès le 1er janvier 1999.

Pierre-Antoine Delhommais

Fausto Bertinotti, un communiste heureux face aux communistes honteux

La formation du secrétaire national, Rifondazione, a remporté 8,6 % des suffrages

L'UN DES HOMMES politiques les plus heureux au lendemain des élections du 21 avril en Italie était sans conteste Fausto Bertinotti, le secrétaire national de *Rifondazione comunista* (Refondation communiste). Fort de ses 8,6 % des suffrages, de ses 35 députés et de ses 10 sénateurs qui assurent la majorité *absolue à la gauche*, Fausto Bertinotti, dès lundi, a revendiqué « la reconnaissance de son rôle *déterminant* » dans la naissance d'un gouvernement de centre-gauche, auquel il n'entend pourtant pas participer. Un avertissement à ses anciens « camarades » et leurs alliés centristes.

Ses premières suggestions se situent sur le terrain social. Il souhaite, avant même la réunion du nouveau Parlement, convoquer des *« états généraux des forces progressistes consacrés à la lutte contre le chômage »*. Il a demandé la réintroduction de l'échelle mobile des salaires (qui les aligne sur l'inflation), hypothèse aussitôt rejetée par M. Prodi : *« M. Bertinotti sait parfaitement que l'échelle mobile, en théorie profitable aux travailleurs, nous créerait des problèmes dramatiques et nous priverait de la confiance internationale »*, a dit le leader de l'Olivier. Pour compléter la mire, Fausto Bertinotti a attaqué le président de Fiat, Cesare Romiti, qui a apporté un soutien tacite mais constant au centre-gauche : *« Ce qui est bon pour la Fiat ne l'est pas nécessairement pour Turin et pour l'Italie »*, a averti le leader de Refondation communiste.

C'est que Fausto Bertinotti, Turinois de 55 ans aux intonations piémontaises qui prononce les *« r »* à la française, n'a pas oublié ses origines. Il vient, non pas du vieux Parti communiste, mais de la gauche socialiste et ouvriériste du Turin du début des années 60. A ce titre, Fiat est son antagoniste de trente ans, et non pas l'allié tactique avec lequel les syndicats négocient aujourd'hui à l'amiable – y compris la CGIL dont est issu Bertinotti. Rifondazione a plus que doublé son score de 1994 au Piémont, atteignant 12,7 % dans la circonscription comprenant Turin.

Ce parti qui revendique l'épithète *« communiste »* est plus qu'un simple tronçon de l'ancien parti communiste italien (PCI), bien qu'il soit né, début 1991, au congrès de Rimini. C'est au cours de cet ultime congrès que le PCI avait décidé de prendre un tournant social-démocrate et de se transformer en Parti démocratique de la gauche (PDS). Une minorité de purs et durs avait alors décidé de maintenir en vie l'héritage et refusé de rejoindre le PDS, préférant créer Rifondazione. Ce nouveau parti a une idéologie composite, fait d'un vieux fond maximaliste, d'une fidélité à l'ancien Parti communiste qui représentait pour beaucoup de militants toute leur vie, et de sensibilité gauchiste des années 60 et 70.

Le parti réputé *« orthodoxe »* est en fait ouvert à des gens de provenances politiques très diverses, de l'extrême-gauche à d'anciens socialistes. Le courant conservateur, évoquant le Parti communiste français de l'époque Marchais, est essentiellement milanais, regroupé autour de l'ex-numéro 2 du PCI des années 70 et adversaire constant de Berlinguer, Armando Cossutta. Mais Rifondazione a aussi fait élire le 21 avril à la Chambre un banquier socialiste, Nerio Nesi, ancien président de la Banca nazionale del lavoro, devenu son expert économique, favorable à une relance de la demande « de type keynésien ». Enfin Rifondazione comporte une composante protestataire méridionale représentée par la Napolitaine Ersilia Salvato.

Dès 1994, Rifondazione s'était prononcée pour une alliance de gauche destinée à aller au gouvernement. Fausto Bertinotti peut être satisfait du chemin parcouru.

S. Gh.

Radio Vatican : « Cesser les querelles »

***« Le temps est venu de cesser les querelles pour permettre au nouveau parlement de se consacrer aux réformes institutionnelles afin de bâtir la seconde république avec le consensus le plus large »*, a déclaré, lundi 22 avril, le directeur de Radio Vatican, le jésuite Federico Lombardi.**

Selon Radio Vatican, la consultation électorale s'est avérée *« non inutile »* et ses résultats permettent *« d'envisager des réalités importantes »*. Radio Vatican estime que *« deux nouveautés historiques »* ont marqué les résultats : *« La première victoire d'un centre-gauche avec une contribution importante de la gauche »* et *« l'absence de toute indication de vote de la part des autorités ecclésiastiques »*. – *(AFP)*

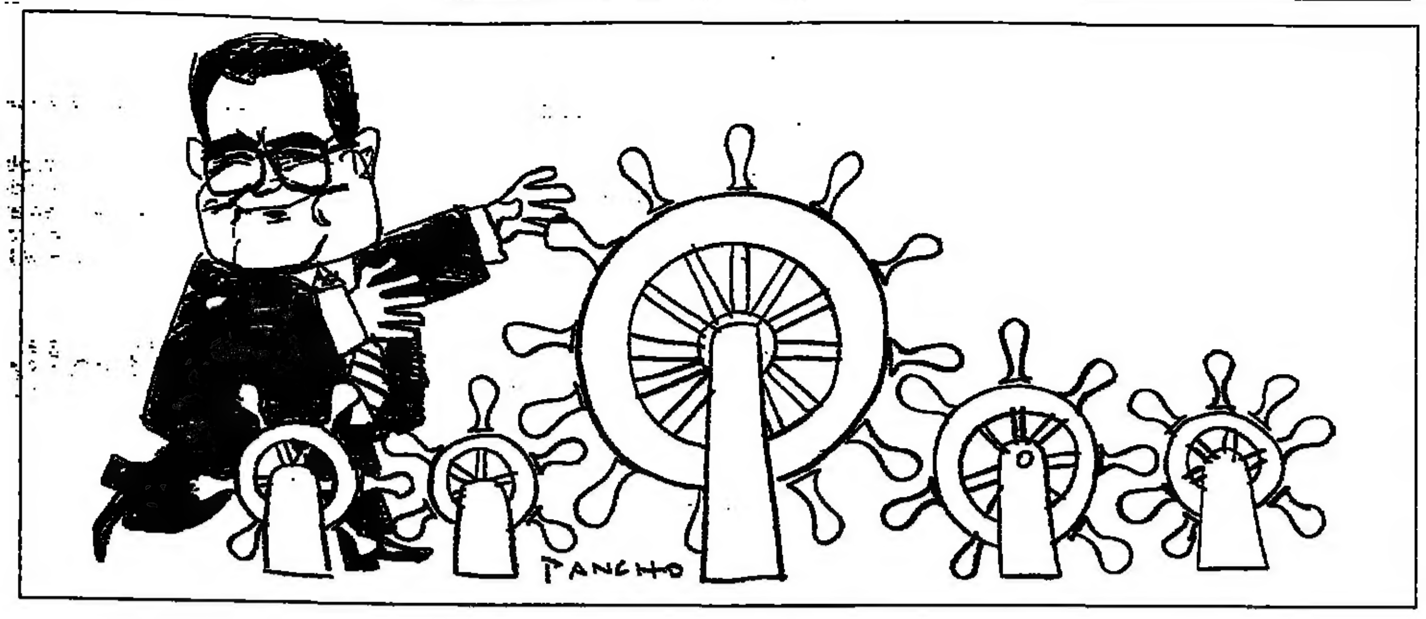

Romano Prodi : le « professore » n'a de débonnaire que le sourire

ROME
de notre correspondante

Debout, dans la grande nuit verte – la couleur de L'Olivier –, il saluait la foule en délire qui, dimanche soir 21 avril, à Rome, sûre déjà de la victoire, avant même les résultats définitifs, agitait ses bannières en acclamant son futur président du conseil. Mais le professeur Romano Prodi, avec ses lunettes épaisses et son grand front têtu, n'arrivait pas à adopter le recul qu'il eût peut-être souhaité. Cravate en déroute et veste ouverte, il se laissait aller à l'émotion : *« C'était un grand rêve, L'Olivier, nous ne pensions pas que, en un an, nous réussirions à le mener jusqu'ici ! Nos adversaires nous disaient : "Le travail, l'école et l'Etat social sont des thèmes du passé", et, au contraire, aujourd'hui, grâce à eux, nous avons un pays uni. Et cela c'est le futur. »*

PORTRAIT

Une course de fond assurément, que l'aventure de L'Olivier et de son chef, ce grand commis de l'Etat, ce « technicien » prêté à la politique, qui ne se lancera vraiment dans l'arène électorale que durant l'hiver 1995. A ce moment-là, Silvio Berlusconi est encore l'homme politique le plus populaire et la moitié des Italiens, interrogés, répondent ne pas connaître cet universitaire de cinquante-six ans qui entend débloquer le jeu politique en mariant la gauche avec les forces centristes modérées et catholiques. Certains raillent ses allures simples, à la limite du négligé, et son élocution embrouillée, qui en font le parfait « anti-Berlusconi ». Face au charisme du *cavaliere*, ce *professore* d'économie, tout lauréat de la London School of Economics et ancien enseignant à Harvard qu'il soit, semble bien insignifiant ; il ne fera pas le poids, pensaient-ils.

C'était mal le connaître. Romano Prodi, le Bolognais, grand amateur de tagliatelles, dévoreur de livres, fou de bicyclette, n'a de débonnaire que le large sourire qui, si souvent, lui a servi de paravent. En réalité c'est un homme très tenace, un vrai coureur de fond justement, qui n'est pas sans évoquer Jacques Delors, léger embonpoint et faconde en plus. Et sa force vitale, mise au service de certaines valeurs chrétiennes, héritées de don Giuseppe Dossetti, le fondateur à la fin des années 40 du courant social de la Démocratie chrétienne, lui confère une puissance de persuasion instinctive, humaine. C'est cette « force tranquille » à l'italienne qui va séduire, après plus d'un an d'instabilité politique et de gouvernements de « techniciens » transitoires. Et Romano Prodi, contrairement à Silvio Berlusconi, qui ne s'exprime qu'à la télévision, fera littéralement du porte à porte, sillonnant l'Italie dans un autocar aménagé, ce qui lui vaudra de nouveaux sarcasmes. Mais aussi de nouveaux électeurs, ceux dont il a écouté les revendications sur le chômage, la couverture sociale, et surtout le besoin de « solidarité ». Un des mots clés de sa campagne.

La bataille ne sera pas facile. Mais Romano Prodi a appris à se battre, d'abord comme ministre de l'industrie du quatrième gouvernement Andreotti, en 1978, où il restera seulement quelques mois, et surtout aux commandes de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), l'énorme conglomérat industriel d'Etat, entre 1982 et 1989. *« Pour gouverner*, dit-il, *il faut avoir eu une expérience à la tête d'une structure complexe. Je pense l'avoir eue à l'IRI pendant huit ans, au cours desquels j'ai dirigé plus d'un demi-million d'employés. »*

> « Pour gouverner, il faut avoir eu une expérience à la tête d'une structure complexe. Je pense l'avoir eue à l'IRI »

Et c'est justement à la fin de 1989 qu'il parviendra à redresser les finances du colosse industriel, gravement endetté. Tour de force qu'il ne pourra rééditer lors de son second passage en 1993-1994. Cette fois, celui qui fut le vrai, pour ne pas dire le seul, pionnier des privatisations devra presque tout liquider pour mieux assainir.

Homme du « passé » ? Sans doute. Aussi se dit-il plus volontiers « chrétien » que proche des ex-démocrate chrétiens, en ces temps où les fidélités à la « première république » ne paient pas. D'autant que, au mois de février, le passé, d'une certaine façon, l'a rattrapé : une enquête judiciaire a été ouverte contre lui. Elle porte sur les modalités de la privatisation d'une des sociétés de l'IRI.

Homme-charnière également. Sa modération politique – il a très tôt compris que *« diaboliser l'adversaire, Silvio Berlusconi, n'est pas une tactique payante »* –, son ouverture sociale, son côté « travailliste » plutôt que « libéral » et ses compétences économiques appréciées à gauche comme au centre lui assureront l'appui de tous, permettant de rééditer, au sein de L'Olivier, un peu de ce *« compromis historique »* dont avaient rêvé Aldo Moro, le démocrate chrétien, et Enrico Berlinguer, le communiste, dans les années 70. Et puis la gauche n'a pas le choix. Si Massimo D'Alema, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS), qui est le vrai moteur de L'Olivier, s'était présenté en personne, le résultat eut été sans doute très différent. Romano Prodi n'est-il pour autant que le « masque » rassurant de la gauche, dans un pays traumatisé par cinquante ans de lutte anticommuniste ? Ce serait excessif. Mais, dans les mois qui viennent, le *professore*, qui va devoir relever le double défi d'asseoir son autorité face au PDS et de résister aux pressions que les alliés de Rifondazione comunista ne manqueront pas d'exercer, va enfin pouvoir montrer qui il est.

Marie-Claude Decamps

Umberto Bossi, l'autre vainqueur des élections

ROME
correspondance

Décidément Umberto Bossi aime surprendre. Dimanche soir, alors que tous les résultats électoraux qui commençaient à affluer indiquaient une incontestable victoire de la Ligue du Nord, lui avait l'air sombre. Ce n'était pas parce qu'il venait de se faire battre dans le collège de Milan-1 par son grand ennemi, Silvio Berlusconi. Mais, selon Umberto Bossi, le Nord s'était fait prendre au piège et avait voté pour les forces politiques romaines. Ce qui n'est vrai qu'en partie, puisque la Ligue obtient un score qui dépasse les prévisions les plus optimistes en envoyant à Rome 59 députés – y compris M. Bossi grâce au repêchage proportionnel – et 27 sénateurs. Beaucoup moins, certes, que les 180 parlementaires obtenus en 1994 grâce à l'accord électoral avec Forza Italia de Silvio Berlusconi. Mais un résultat inimaginable pour un mouvement qui avait décidé de faire cavalier seul, ce qui était apparu comme un « suicide » électoral.

Au contraire, au lendemain des élections, les commentateurs et responsables politiques étaient obligés de constater qu'il y avait deux vainqueurs : la coalition de l'Olivier et la Ligue du Nord. Umberto Bossi, particulièrement élégant dans son complet gris et cravate à pois, pouvait pavoiser dans son splendide isolement, lundi soir, en commentant les résultats depuis Milan, alors que les autres représentants des partis étaient dans les studios de Rome.

Il faut dire que les appels du pied ont déjà commencé. C'est Massimo D'Alema, le secrétaire du PDS, qui s'en est chargé en affirmant que le gouvernement de l'Olivier devrait avoir un rapport positif avec la Ligue. *« Le résultat du vote dans le Nord*, dit-il, *nous donne l'image d'un pays inquiet, avec un besoin de changement réel exprimé souvent d'une façon un peu confuse par la Ligue, mais qui ne doit pas être mis de côté. »* Et de relancer sa proposition d'une session « constituante » qui est aussi l'un des chevaux de bataille d'Umberto Bossi. *« La Ligue a un rôle d'opposition*, répond l'homme du Nord. *Soutenir quiconque serait une légitimation des forces "romano-centralistes" ».*

Umberto Bossi continue sur la lancée de sa campagne électorale : contre Rome, dans sa version de droite (le Pôle des libertés) ou de gauche (l'Olivier). Mais au-delà de ce leitmotiv de la Ligue en faveur du fédéralisme, c'est, souligne l'expert en analyses électorales Renato Mannehimer, son positionnement sur la scène politique qui a surtout attiré l'électeur. La majorité des votants l'aurait choisie encore une fois pour l'image de diversité qu'elle donne, un élément de nouveauté dans le système des partis. Ce qui explique pourquoi, après cette période de soutien « responsable » au gouvernement Dini, la Ligue avait repris sa caractéristique de force anti-partis. Comme si le mouvement d'Umberto Bossi ne pouvait espérer exister que dans sa fonction d'origine, la contestation des partis « romains ».

Salvatore Aloïse

Les principaux points du programme de L'Olivier

● **Fiscalité** : L'Olivier s'est interdit toute promesse en matière de réduction des impôts, thème central de la campagne électorale, préférant insister sur l'assainissement des finances publiques. En revanche, la coalition gagnante entend proposer une rationalisation du système fiscal qui doit *« devenir fédéral et plus efficace »*, une réduction des charges sociales et un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale, absente du programme de la droite.
Sur le plan de l'indispensable rééquilibrage des comptes de l'Etat, endetté à hauteur de 2 millions de milliards de lires (6 500 milliards de francs), la nouvelle équipe a pu vérifier que sa victoire, saluée par les marchés financiers, faisait diminuer les taux d'intérêt, donc le service de la dette.

RÉFORMES INSTITUTIONNELLES :
Le programme de L'Olivier comportait de nombreuses propositions en matière de réforme des institutions.
● **Le choix d'un système électoral** majoritaire uninominal à deux tours. Les bulletins comporteraient le choix local plus celui du candidat national au poste de premier ministre. Il en découlerait un renforcement du rôle de l'exécutif, le premier ministre ayant de nouveaux pouvoirs (choix et révocation des ministres, veto sur les initiatives parlementaires augmentant les dépenses, influence sur l'ordre du jour des Chambres).
● **Le Sénat** – actuellement presque identique à la Chambre, sauf qu'il est élu seulement par les plus de vingt-cinq ans – deviendrait une chambre des régions aux compétences limitées aux lois régionales.
La réforme dans un sens fédéral se traduirait par une augmentation des compétences et de l'autonomie législative et fiscale des régions.
● **En matière législative**, l'usage des décrets-lois serait limité : il était devenu au fil des législatures un véritable détournement des pouvoirs du Parlement. Le gouvernement Dini en avait lui même usé et abusé, prorogeant des décrets-lois en y changeant chaque fois à peine plus qu'une virgule pour ne pas avoir à les faire voter par les Chambres.
L'Olivier prévoyait aussi d'offrir des garanties à l'opposition pour qu'elle puisse exercer ses prérogatives.
● **Les référendums**, cette institution dont on semblait avoir un peu perdu le contrôle ces dernières années, seraient rendus plus difficiles. On ne pourrait plus en proposer simultanément toute une rafale, leur recevabilité serait jugée par la Cour constitutionnelle avant qu'il soit procédé au recueil des signatures populaires, et le nombre nécessaire de signatures pour obtenir l'organisation d'une consultation serait augmenté.

Hutus et Tutsis burundais négocient en Tanzanie

BUJUMBURA. Les deux principaux partis politiques du Burundi ont entamé, lundi 22 avril, des négociations en Tanzanie, pour tenter d'empêcher que leur pays ne sombre dans une guerre civile totale. L'ancien président tanzanien, Julius Nyerere, participe à ces négociations avec des représentants hutus du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu) et des délégués tutsis de l'Unité pour le progrès national (Uprona). Une quarantaine de personnes ont été tuées durant le week-end au Burundi, au cours de diverses attaques et embuscades. – *(AFP.)*

Selon un rapport, une cinquantaine de pays persécutent des magistrats

GENÈVE. Selon le dernier rapport du Centre pour l'indépendance des magistrats, dont le siège est à Genève, tous les juristes qui ont à cœur de rendre la justice de manière impartiale sont persécutés dans pas moins de 51 pays. Au cours de l'année 1995, 337 magistrats ont été victimes de représailles à des titres divers, 23 ont été assassinés, 4 ont « disparu », 36 ont subi la torture, 142 ont été emprisonnés, 58 gravement menacés et 44 autres sanctionnés dans l'exercice de leur profession. La justice d'exception est pratiquée dans divers pays et souvent les avocats sont victimes de vexations absurdes. Ainsi, au Kenya, entre autres, les défenseurs des prisonniers politiques sont soumis à des impôts très élevés et menacés de ne plus pouvoir exercer leur profession. En Algérie, depuis 1993, une dizaine d'avocats ont été tués, dont le dirigeant de la Ligue algérienne des droits de l'homme, Me Youssef Fathallah. Une vive inquiétude règne sur le sort du juge algérien Nour Eddin Besetta, qui a été enlevé le 22 septembre 1994 et dont on est toujours sans nouvelles.
La Colombie détient le triste record des meurtres de juristes. Ce pays, de même que le Pérou, recourt à des juges masqués afin de cacher leur identité. Année après année, la Turquie demeure inscrite au palmarès : en 1995, 74 magistrats ont été détenus, 32 torturés. La Tunisie fait partie des Etats où les avocats, tout comme les autres défenseurs des droits de l'homme, sont harcelés. Le rapport rappelle qu'en Chine tous les magistrats sont tenus d'être membres du Parti communiste. La direction du parti s'arroge le droit de nommer et révoquer sans mobile justiciable. Selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), le comité directeur du Parti peut dicter les décisions des tribunaux. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : la présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**, Leni Fischer, s'est alarmée, lundi 22 avril, des nombreuses exécutions capitales en Russie lors de la première session à laquelle siégeaient des parlementaires russes comme membre à part entière. Lors de son adhésion au Conseil de l'Europe, la Russie s'était engagée à respecter un moratoire sur les exécutions capitales en attendant une abolition de la peine de mort. Or, trente condamnés à mort ont été exécutés durant le mois de mars, s'est indignée Mme Fischer. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le pape doit se rendre les 6 et 7 septembre à Pannonhalma** pour le millénaire de la célèbre abbaye. Ce déplacement avait d'abord été prévu pour juin à l'occasion d'un autre voyage en Allemagne (Berlin, Paderborn). L'abbé de Pannonhalma a invité le patriarche orthodoxe de Moscou pour cet anniversaire, mais la rumeur d'une rencontre avec Jean-Paul II a été démentie par le Vatican.

■ **POLOGNE : le principal investisseur du supermarché** en construction près de l'ancien camp de concentration d'Auschwitz a renoncé définitivement à son projet, qui avait provoqué une vague de protestation dans la communauté juive en Israël, en Pologne et en France. Les travaux d'aménagement de cet espace commercial dans la zone protégée du musée d'Auschwitz étaient déjà suspendus depuis le 2 avril. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : l'armée turque a tué sept rebelles kurdes** du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) lors d'un affrontement dans le sud-est du pays, où les forces de l'ordre ont lancé une offensive la semaine dernière, a annoncé, dimanche 21 avril, un communiqué officiel. Vingt-cinq rebelles et quatre soldats ont été tués dans ce secteur au cours des quatre derniers jours, a précisé Ankara. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : le traité d'amitié roumano-yougoslave a été paraphé**, lundi 22 avril à Bucarest, par les ministres des affaires étrangères, Teodor Melescanu et Milan Milutinovic. Ce document devait être paraphé en avril 1994, mais la Roumanie avait renoncé à ce projet sous la pression internationale, en raison de la guerre. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ZAIRE : le président Mobutu Sese Seko** est *« en visite privée en France »* a indiqué, lundi 22 avril, le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt, en précisant que le chef de l'Etat zaïrois pourrait avoir à cette occasion *« des contacts, notamment pour évoquer les problèmes de la région des Grands Lacs »*. M. Rummelhardt n'a pas précisé avec qui M. Mobutu pourrait avoir des rencontres. On indique toutefois de source bien informée qu'il pourrait être reçu pendant son séjour à l'Elysée.

■ **SIERRA LEONE : la première rencontre entre le nouveau président** sierra-léonais, Ahmed Tajan Kabbah, et le chef de la rébellion, Foday Sanko, a eu lieu, lundi 22 avril, à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, pour tenter de mettre fin à cinq ans de guerre civile. Les délégations des deux parties doivent notamment étudier une prolongation du cessez-le-feu de deux mois, entré en vigueur le 17 mars. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : Riyad a annoncé l'arrestation de quatre** islamistes saoudiens, lundi 22 avril, liés aux moudjahidine afghans, qui ont avoué avoir commis un attentat ayant fait sept morts, dont cinq Américains, le 13 novembre 1995. Dans leur aveux télévisés, les quatre jeunes Saoudiens ont déclaré avoir envisagé d'enlever ou d'assassiner des personnalités saoudiennes, avant de se rabattre sur une cible américaine à Riyad – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : un attentat à l'explosif a légèrement endommagé**, lundi 22 avril, le centre culturel américain de Lahore. La police n'a reçu aucune revendication. En 1989, des activistes du Jamaat-i-Islami, la principale organisation politico-religieuse pakistanaise, s'en étaient pris à ce centre culturel afin de protester contre la publication des *Versets sataniques* de l'écrivain britannique Salman Rushdie. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le dissident Li Hai**, ex-étudiant en philosophie et membre actif du printemps de Pékin de 1989, interpellé en mai 1995, vient d'être *« officiellement »* arrêté et inculpé de diffusion de secrets d'Etat, a annoncé, lundi 22 avril, sa mère. M. Li est l'un des 56 signataires de la Charte en faveur de la démocratie, publiée il y a un an à la veille du sixième anniversaire de la répression de Tiananamen. – *(Reuter.)*

ECONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le ministre de l'économie, Guenter Rexrodt, a annoncé**, lundi 22 avril, qu'il prévoyait une croissance du produit intérieur brut inférieure à 1 % cette année, à l'issue d'une réunion de son parti libéral, le FDP, à Berlin. La prévision gouvernementale de croissance est de 1,5 % en 1996. M. Rexrodt a ajouté que l'activité économique s'accélérerait au second semestre de cette année et que la croissance pourrait atteindre 2,5 % en 1997. – *(AFP.)*

L'OLP est invitée à rayer de sa Charte « l'élimination du sionisme »

Les divergences internes risquent de se creuser

GAZA
de notre envoyé spécial

Entre les bombardements meurtriers au Liban sud et le « bouclage » qui asphyxie les territoires palestiniens occupés et autonomes depuis deux mois, Yasser Arafat ne pouvait sans doute imaginer pire période pour soumettre au Conseil national palestinien (CNP) le projet de modification du texte fondateur de l'OLP, la Charte, adoptée à sa création en 1964, et qui lui fixe comme objectif *« l'élimination du sionisme de Palestine »*.

Réuni lundi 22 avril à Gaza, pour la première fois sur le sol palestinien, depuis trente-deux ans, le CNP n'en a pas moins reçu un ordre de mission clair et net. *« Il faut supprimer les articles en contradiction avec la paix des braves »*, lui a demandé le chef de l'OLP dans son discours d'ouverture. *« Le chemin de la paix nous oblige à être cohérents avec nous-mêmes »*, a assuré M. Arafat, en référence à la Déclaration d'indépendance, adoptée en 1988, qui reconnaissait implicitement l'existence d'Israël, et à la Déclaration de principes du 13 septembre 1993, scellée par la poignée de main avec Itzhak Rabin.

« Alors que les discussions sur le statut final des territoires vont débuter [officiellement le 4 mai], *il faut que notre Conseil renforce ses positions en éliminant tout ce qui pourrait servir de prétexte aux Israéliens et aux forces hostiles à la paix (...). Les bons accords sont basés sur des relations réciproques : il faut donner pour recevoir »*, a ajouté le chef de l'Autorité palestinienne, devant une assemblée plutôt silencieuse, qu'un lapsus de l'orateur, remerciant parmi les alliés arabes et palestiniens, *« le Liban et son président Hafez El Assad »* a déridée un bref instant.

« NOUS SOMMES AVEC VOUS ! »

Seule l'évocation, par le chef de l'OLP, du *« peuple du Liban »* a été à même de susciter dans l'assistance une ovation aussi chaleureuse que spontanée. *« Je dis au peuple du Liban qui a accueilli la révolution, les souffrances et les batailles des Palestiniens : nous sommes avec vous (...) pas seulement avec les mots, mais aussi avec le sang »*, a déclaré M. Arafat sans aller cependant plus avant.

La première séance de cette réunion « historique » du CNP s'est achevée sur ces mots. Les sessions prévues jusqu'à lundi 29 avril, devraient permettre de vérifier la capacité du chef de l'OLP d'obtenir dans un bref délai cette modification. Celle-ci est réclamée avec beaucoup d'insistance par le premier ministre israélien, Shimon Pérès, à un mois d'élections générales indécises dans l'Etat juif. L'évacuation partielle de la ville de Hébron, en Cisjordanie, par l'armée israélienne, initialement prévue en mars, pourrait en être le prix.

ABSENCES

Cette réécriture du texte fondateur de l'OLP a, sans doute, été le principal sujet de la rencontre des deux hommes, au point de passage d'Erez, au nord de Gaza, jeudi 18 avril. M. Arafat s'est vraisemblablement fait fort de parvenir sans encombre à ce résultat, ce qui a incité le gouvernement israélien à donner enfin l'autorisation de rentrer sur le sol palestinien aux membres les plus célèbres du CNP pour leurs faits d'armes passés. Ce feu vert a, d'ailleurs, donné un relief particulier à la séance d'ouverture, à laquelle ont pris part Mohamad Abbas (Aboul Abbas), responsable du détournement du paquebot *Achille-Lauro* en 1985, et Mohamad Odeh (Abou Daoud), coorganisateur de la prise d'otages sanglante de Munich (onze athlètes israéliens tués), alors que l'ancienne pirate de l'air, Leïla Khaled, boudait la réunion.

Il n'a guère manqué, lundi à Gaza, que Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine, et Nayef Hawatmeh, son homologue du Front démocratique de libération de la Palestine, tous les deux hostiles à l'actuel processus de paix, pour que la totalité de la famille politique palestinienne soit réunie : à l'exception notable du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), qui n'est pas membre de l'OLP, MM. Habache et Hawatmeh refusent une modification de la Charte, qu'ils présentent comme une nouvelle concession aux Israéliens.

S'il est encore difficile de savoir si M. Arafat dispose de la majorité des deux tiers nécessaire à l'amendement de la Charte, les réunions de Gaza risquent d'être marquées par la divergence croissante entre les Palestiniens de l'intérieur, engagés, avec M. Arafat, dans un dialogue difficile mais opiniâtre avec les Israéliens, et ceux de l'extérieur, pour qui semble s'éloigner la perspective d'un retour sur la terre des origines.

Gilles Paris

Les Libanais chrétiens et musulmans se réconcilient contre Israël

Journée de deuil national à la mémoire des victimes de l'opération « Raisins de la colère »

Tout le Liban a observé une minute de silence, lundi 22 avril, décrété jour de deuil national, à la mémoire des cent cinquante-neuf victimes de l'opération militaire israélienne « Raisins de la colère ». Le son des cloches des églises s'est mêlé à la « prière de l'absent », récitée du haut des minarets des mosquées. Cette unanimité retrouvée, dans un pays déchiré par quinze années de guerre, est un camouflet politique à Israël.

SAÏDA (Liban sud)
de notre envoyée spéciale

C'est devant la remorque frigorifique qui sert de morgue pour quatre-vingts des quatre-vingt-dix-huit morts du massacre de Cana que Saïda, chef-lieu du sud du Liban, s'est recueillie lundi 22 avril, à la mémoire des cent cinquante-neuf victimes du conflit qui oppose Israël au parti intégriste chiite pro-iranien du Hezbollah.

Députés, évêques, cheikhs, personnalités du monde des affaires, ils étaient tous là dans une unanimité dont les Libanais avaient perdu le souvenir. A midi, tout le Liban s'est figé pendant une minute, pour cette journée de deuil national, et le son des cloches des églises s'est mêlé à la « prière de l'absent », récitée du haut des minarets des mosquées. Télévisions et radios ont diffusé l'hymne national, que l'on n'a jamais autant entendu au Liban, avant de reprendre leur programme de musique classique, entrecoupé de bulletins d'information annonçant les lieux des bombardements israéliens.

A Saïda, la cérémonie s'est déroulée sur fond de canonnade, les deux navires de guerre israéliens croisant au large depuis maintenant cinq jours tirant à intervalles quasi réguliers pour tenter de couper la route côtière Beyrouth-Saïda, puis, plus au sud, celle reliant Saïda à Tyr. Cette route, la seule praticable entre la capitale libanaise et le sud du pays, est essentiellement aujourd'hui celle des secours pour les réfugiés.

En douze jours d'opérations militaires, Israël aura, en tout cas, réussi l'exploit d'unir tous les Libanais et de faire de cette *« guerre oubliée »* du Sud, qui dure depuis plus de vingt ans, une cause réellement nationale. Symbole du retournement de la situation, le *« pays chrétien »* s'est totalement mobilisé pour venir en aide aux réfugiés chiites, une « première » qui émeut ces derniers.

« DROIT À LA RÉSISTANCE »

Dans la grande salle du centre culturel d'Antélias, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, une dizaine de jeunes s'activent pour trier les vêtements apportés par l'entourage, faire des paquets de vivres, plier des couvertures. *« Nous avons voulu faire ce mouvement à partir d'Antélias pour prouver que le conflit n'est pas entre Israël et le Hezbollah, mais entre Israël et le Liban*, affirme Carole Khouzami, trente-trois ans, conseiller juridique. *Nous faisons des collectes et, quand nous avons ouvert ce centre, les gens sont venus spontanément donner. »* Les supermarchés de la région envoient du lait en poudre, du riz, du sucre, et certains restaurants cuisinent pour les réfugiés, installés aussi bien dans les régions chrétiennes que musulmanes.

« Pendant la guerre, explique cette jeune femme, *on vivait dans des ghettos et on ne se connaissait pas, mais depuis trois ans tout a changé. On s'est promenés à travers le pays, on s'est fait des amis dans toutes les régions et on s'est découverts avec les mêmes problèmes. »* Etre solidaire du Hezbollah n'est pas un problème pour Carole et ses amis. *« Pour l'instant le Hezbollah défend un territoire libanais et pas ses idées. Quand il les défendra, on verra et on pourra toujours dialoguer avec lui »*, affirme-t-elle.

« Le fait qu'Israël se soit attaqué à l'infrastructure à peine reconstruite du pays a convaincu tout le monde que son objectif n'était pas le Hezbollah mais la reconstruction du Liban », souligne pour sa part un député chrétien, venu participer à une réunion multiconfessionnelle sur *« l'appui au droit de la résistance du peuple libanais »*. Sur la même tribune, dans une salle de l'hôtel Alexandre, quartier général de l'armée israélienne lors de son invasion du Liban en 1982, un lieu choisi à dessein, le député du Hezbollah, et membre de son Conseil consultatif, cheikh Sayed Brahim Sayed côtoie, entre autres personnalités chrétiennes, le vice-président de la chambre, Elie Ferzli, ainsi que l'ancien premier ministre Sélim Hoss. *« Notre résistance*, dit-il, *représente la résistance de tout le peuple libanais »* et en ce moment, au Liban, cela ne fait pas de doute.

Pour les responsables politiques, ce mouvement de solidarité et d'unité nationale a, certes, un côté ponctuel qui en limite la portée, cette unanimité contre Israël n'ayant pas toujours existé au Liban. Le mouvement est sans doute beaucoup plus significatif parmi les couches populaires, en particulier chez les jeunes, qui, selon l'un d'eux, expriment ainsi *« leur refus de la division et la volonté de reconstruire ensemble un pays pour tous »*. Sentiment nouveau au Liban, dont il est trop tôt pour dire quelle forme il pourrait prendre, mais qui est déjà remarquable.

Prévisible, l'échec militaire des Israéliens face au Hezbollah, qui continue inlassablement à tirer des roquettes Katioucha sur la Galilée, s'accompagne d'un échec politique : l'Etat juif n'a réussi qu'à souder contre lui une population qui voulait croire à la paix revenue et qui sait désormais que celle-ci ne sera réellement instaurée qu'à la fin de l'occupation israélienne dans le sud du Liban.

Françoise Chipaux

La véritable négociation s'engage entre Jérusalem et Damas

S'IL FALLAIT lire entre les lignes de la diplomatie de la navette, conduite, de manière parallèle, par la France et les Etats-Unis, entre la Syrie et Israël, à propos du Liban, la négociation semblait avoir réellement commencé, lundi soir 22 avril, après une phase qui tenait davantage de l'écoute que de véritables pourparlers.

Le président syrien, Hafez El Assad, a reçu successivement le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, et son homologue français, Hervé de Charette, les Etats-Unis et la France ayant soumis aux intéressés des propositions pour un cessez-le-feu durable au Liban. *« Notre but est de garantir un cessez-le-feu. Nous négocions un texte qui sera présenté par les Etats-Unis. M. Christopher a eu des entretiens dans ce but avec le président El Assad, et aura des entretiens dans le même but avec M. Pérès »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns.

Le chef d'Etat syrien, a-t-on appris de bonne source, est favorable à un document écrit qui confirmerait l'*« arrangement »* de juillet 1993, en vertu duquel le Hezbollah et Israël convenaient d'épargner les civils de part et d'autre de la frontière. Ces deux idées étaient communes aux plans français et américain. Le président syrien a aussi réservé un accueil positif à l'idée d'un comité de sécurité, développée dès le départ dans les propositions françaises et à peine esquissée dans le plan américain – du moins, dans la version révélée le 17 avril par la presse israélienne.

Un tel organisme serait, suggère Paris, constitué des pays garants, à savoir les Etats-Unis, la France et éventuellement d'autres pays de l'Union européenne, ainsi que d'Israël et du Liban. Il permettrait surtout d'empêcher qu'une éventuelle violation de l'accord ne dégénère en une reprise générale des hostilités. Les Américains suggéraient un mécanisme international de contrôle et de garantie. Selon une source bien informée, ils ont développé cette idée.

A la différence de l'*« arrangement »* de 1993, obtenu grâce à l'intervention des Etats-Unis – un texte écrit approuvé par la Syrie et le Liban, qu'en langage diplomatique on appelle un *« non-papier »*, parce qu'il ne porte pas de signature –, l'accord projeté cette fois-ci se traduirait, selon le projet français, par un échange de lettres entre la Syrie et le Liban et l'un au moins des pays garants. La porte ayant été laissée ouverte aux suggestions des parties intéressées, celles-ci peuvent demander des modifications. On ignorait encore lundi la teneur des propositions américaines sur ce point précis.

BÉMOL BRITANNIQUE

Israël insistait, lundi, pour obtenir un texte au bas duquel il apposerait sa signature à côté de celles du Liban et de la Syrie ; formule inacceptable pour ces deux pays, dans la mesure où ils ne veulent parapher aucun document avec l'Etat juif aussi longtemps que n'auront pas avancé les négociations de paix qu'ils conduisent avec lui.

Une autre divergence entre les deux parties tient dans le droit de réplique que l'Etat juif tient à s'arroger au Liban, et qui l'autoriserait à riposter à tout tir de roquette dirigé contre son territoire. Ce qui est inacceptable pour Damas comme pour Beyrouth, d'autant que ladite riposte risque de manquer sa cible, les miliciens du Hezbollah et les armes dont ils disposent étant d'une très grande mobilité. Douze jours d'une guerre au cours de laquelle l'artillerie, l'aviation et la marine israéliennes ont cru avoir pilonné toutes les sources de tir ont montré la vanité d'une telle riposte. Les risques de « bavure » sont très grands.

S'il n'existe pas de véritable coordination américano-française pour parvenir à une solution, le secrétaire d'Etat et M. de Charette n'en ont pas moins eu lundi soir, avant le départ du premier pour Tel Aviv, une conversation téléphonique. Paris souhaiterait que soient fusionnées les propositions américaines et françaises, mais les Américains ne sont pas d'accord. Paris ne jette pas pour autant l'éponge, et M. de Charette reste au Proche-Orient. Il n'était pas exclu qu'il se rende, mardi, en Israël.

Réuni au Luxembourg, le conseil des ministres de l'Union européenne a adopté, lundi soir, une résolution réaffirmant *« son soutien à toutes les parties engagées dans les négociations de paix »*. Le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, ne s'est toutefois pas privé de déclarer aux journalistes, avant la réunion, qu'il faut *« laisser faire ceux qui ont les meilleures chances de jouer les médiateurs, c'est-à-dire, à l'heure actuelle, les Etats-Unis »*. A son avis, il n'y a aucun mal à voir un pays contribuer à la réalisation de la paix, *« mais je me demande s'il est vraiment dans l'intérêt de la paix d'avoir autant de ministres à Damas, Beyrouth ou Tel Aviv »*, a-t-il dit. *« Trop de cuisiniers gâchent le brouet »*, a ironisé Gay Mitchell, ministre irlandais des affaires européennes.

Mouna Naïm

Le Venezuela obtient une aide internationale de 3 milliards de dollars

Les crédits sont soumis à l'exécution du plan d'ajustement annoncé par le président Caldera

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Quelques jours après l'annonce par le président vénézuélien Rafael Caldera d'un plan de redressement destiné à faire face à la crise économique que traverse le pays depuis 1993 (*Le Monde* des 22 mars et 17 avril), Caracas a conclu, le 22 avril à Washington, avec les principales institutions financières internationales des accords d'assistance portant, au total, sur plus de 3 milliards de dollars (environ 17 milliards de francs). Cette enveloppe se décompose en un accord de confirmation (stand by) de 1,4 milliard de dollars, sur douze mois, négocié auprès du Fonds monétaire international (FMI), l'octroi ou la reconduction de prêts de la Banque mondiale pour un montant de 900 millions de dollars et d'environ 1 milliard de dollars de la Banque interaméricaine de développement.

L'aide du FMI au gouvernement de Caracas est conditionnée au respect d'objectifs macro-économiques convenus entre les deux parties. Le ministre vénézuélien des finances, Luis Matos Azocar, a aussi indiqué que son gouvernement s'était engagé à réduire le déficit budgétaire, dès cette année, à 1,5 % du produit intérieur brut (PIB), contre 7 % en 1995, et à ramener l'inflation à 2 % en moyenne annuelle d'ici à la fin décembre. Mais il a admis que la croissance économique sera réduite à zéro cette année, voire laissera place à une contraction de 1 % du PIB.

Dans les *Prévisions économiques mondiales* qu'ils viennent de publier, les experts du FMI annonçaient un recul de 0,6 % – seul cas de récession en Amérique latine – après une croissance de 2,2 % en 1995, et une inflation annuelle de 80 % contre 60 % précédemment. Mais leurs calculs avaient été effectués avant que soit connu le détail du plan Caldera. Celui-ci a commencé à être mis en œuvre. Les prix des carburants ont été massivement relevés le 16 avril dernier ; la libération des changes annoncée vient d'être mise en application. Le bolivar flotte depuis lundi 22 avril : il s'est négocié à près de 500 pour un dollar américain contre un cours officiel de 290 auparavant. Cette dépréciation de la monnaie vénézuélienne était prévue par les spécialistes, qui l'espèrent de courte durée. Le président de la banque centrale, Antonio Casas, avait indiqué aussi quelques jours auparavant qu'il s'attendait à une diminution des réserves de change du pays. En revanche, avait-il ajouté, la libération des taux d'intérêt – qui vont monter – devrait permettre de limiter l'évasion de capitaux.

Mais certains points du plan d'ajustement n'ont pas encore été annoncées à Caracas. Il s'agit notamment des modalités de la libération des mouvements des capitaux, de la remise en ordre du système financier, qui va bénéficier de 450 millions de dollars sur les 900 accordés par la Banque mondiale et devrait aboutir à une « reprivatisation » des banques prises en charge par l'Etat. Le relèvement de l'impôt sur les ventes de gros et sur la consommation de luxe doit être approuvé par le Congrès vénézuélien, de même que la modification du budget 1996, rendue nécessaire par la dévaluation du bolivar.

Mais le relèvement initialement prévu des tarifs publics semble avoir été abandonné. Tout autant que les mesures sociales qui accompagnent le « plan d'ajustement », ces incertitudes expliquent la longueur des discussions avec le FMI et le fait que la contribution du Fonds soit inférieure aux espoirs des Vénézuéliens.

Serge Marti

IP
VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

75 Vte au Palais de Justice de PARIS. Jeudi 2 Mai 1996 à 14h30 - En 1 lot
APPARTEMENT à PARIS 17ème - 15, rue Hélène
de 2 Pièces Principales au 4ème étage
Mise à Prix : 210.000 Frs Rens. à la SCP LECAT CORNEVEAU & Ass.,
Avocat à Paris 13e, 56-60, r. de la Glacière - T. : 44.08.47.20 - Au Greffe du TGI de Paris - Minitel 3616 Avocat Ventes

75 Vente au Palais de Justice de PARIS.
Jeudi 2 mai 1996 à 14h30 - 1 lot
APPARTEMENT 3 P. au 6e étg. à PARIS 16é
+ 2 chambres au 7e étg. + CAVE
6, Villa Jocelyn
MISE A PRIX : 1.100.000 Frs
Pour rens. s'adresser à : Me J-L ROINE, Avt., 18, rue de Liège 75009 PARIS
Tél : 40.16.12.10 - Au Greffe du TGI de PARIS
Sur les lieux pour visiter le lundi 29 Avril 1996 de 14h à 15h.

75 Vente sur surenchère du 10ème au Palais de Justice de PARIS
Le Jeudi 2 Mai 1996 à 14h30
APPARTEMENT à PARIS 4ème
33, QUAI d'ANJOU - ILE SAINT-LOUIS
sur trois niveaux comportant grand séjour, 3 chambres
2 salles de bains, 2 cuisines
MISE A PRIX : 3.630.000 Frs
Me E. STENE, Avt à PARIS 8ème, 12, rue Lincoln - Tél : 53.76.30.00
Me Yves TOURAILLE, Avocat à Paris 9eme, 48, rue de Clichy
Tél : 48.74.45.85 - Visite le 26 Avril 1996 de 14h à 15h30.

ens et musulmans
contre Israël

Le chef de l'armée du Paraguay se mutine contre le gouvernement civil

Les Etats-Unis apportent leur soutien au président Wasmosy

Invité à démissionner, le chef de l'armée du Paraguay, le général Lino Oviedo, s'est rebellé, dans la nuit du 22 au 23 avril, et a appelé ses partisans à s'opposer au régime légalement élu du président Juan Carlos Wasmosy. Mardi matin, la situation demeurait confuse dans la capitale Asuncion. Le ministre de la défense, Hugo Estigarribia, assurait que le gouvernement *« contrôlait la situation »*.

LE COMMANDANT de l'armée paraguayenne, le général Lino Oviedo, s'est soulevé contre le gouvernement légal du président Juan Carlos Wasmosy, dans la nuit du 22 au 23 avril. *« Le général Oviedo a décidé de se soulever contre l'autorité des institutions républicaines et démocratiques qui fonctionnent en toute régularité depuis le 15 août 1993 »*, a confirmé, dans la nuit de lundi, au cours d'une conférence de presse, le président Wasmosy, qui a demandé aux *« chefs et officiers de l'armée de réfléchir avec sérénité devant cette délicate situation »*. *« Le gouvernement est décidé a éviter toute effusion de sang entre compatriotes. Mais il s'opposera avec fermeté à toute tentative de déstabilisation de l'ordre »*, a encore ajouté le président élu, en soulignant que ce qui pourrait se passer serait de la *« responsabilité exclusive* [du général Oviedo] *et de celle et de ceux qui l'accompagneront dans cette aventure »*.

Mardi matin, la situation à Asuncion demeurait incertaine. Alors que le président paraguayen, par mesure de précaution, se réfugiait dans la caserne de l'infanterie de marine, le ministre de la défense, Hugo Estigarribia, assurait que le gouvernement *« contrôlait la situation »*. Plusieurs soldats légalistes, armés et en uniforme de combat, avaient pris position devant le palais présidentiel, pour en assurer la protection.

Dans le même temps, de l'autre côté de la ville, les partisans du général Oviedo se réunissaient sur le « Linodrome », vaste aire goudronnée entourée de tribunes, située sur la route de l'aéroport et en principe destinée aux défilés militaires. Moins d'un millier de militaires partisans du général Oviedo s'y étaient retrouvés, particulièrement excités, dans le courant de la nuit, y attendant ouvertement des ordres et prenant à partie les journalistes, leur promettant qu'ils seraient *« les premiers sacrifiés »*.

Cela faisait plusieurs mois que le conflit couvait entre le président Wasmosy et le général Oviedo, l'un des artisans du coup de force qui, en 1989, avait participé à la chute du dictateur militaire Alfredo Stroessner, au pouvoir depuis trente-cinq ans. Réputé pour ne pas mâcher ses mots, le général Oviedo ne cachait pas non plus ses ambitions politiques. On lui prêtait notamment l'intention d'être, en 1998, le candidat à la présidence du Parti colorado, formation politique dont est issu le président lui-même. Déjà en août 1995, menaçant de recourir à un coup d'Etat, l'armée avait réussi à imposer au Parlement une augmentation des soldes et retraites allant de 20 % à 50 %.

Craignant un nouveau coup de force et, selon certaines sources, en divergence sur la désignation des futurs responsables du parti gouvernemental, le président Wasmosy avait décidé, lundi, d'autoriser le général Oviedo *« à faire valoir ses droits à la retraite »*. Une invitation équivalent à une mise à l'écart, que le commandant en chef de l'armée et ses partisans n'ont pas acceptée. Ces derniers ont accusé le président d'avoir décidé de le limoger pour protéger ses intérêts financiers personnels. *« L'insatiable Wasmosy* [une allusion à la richesse du président, qui passe pour milliardaire] *est en colère parce que nous, les partisans du général Oviedo au Parlement, avons bloqué sa retraite de 800 millions de dollars »*, a déclaré aux journalistes le sénateur Julio Elizeche.

La semaine dernière, des parlementaires pro-Oviedo ont bloqué un projet gouvernemental accordant le contrôle de deux ponts à *péage internationaux situés* sur la frontière brésilienne à des entreprises dont le président Wasmosy serait propriétaire.

Washington a immédiatement réagi au coup de force, affirmant que les Etats-Unis, inquiets de *« cette menace contre la démocratie au Paraguay »*, suivaient la situation avec attention et consulteraient rapidement *« ses amis de l'Organisation des Etats américains pour étudier les actions à prendre »*. Le soutien américain, dans un pays où l'influence du grand voisin est primordial, laisse au général mutin *peu de marge de manœuvre*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Une démocratie fragile

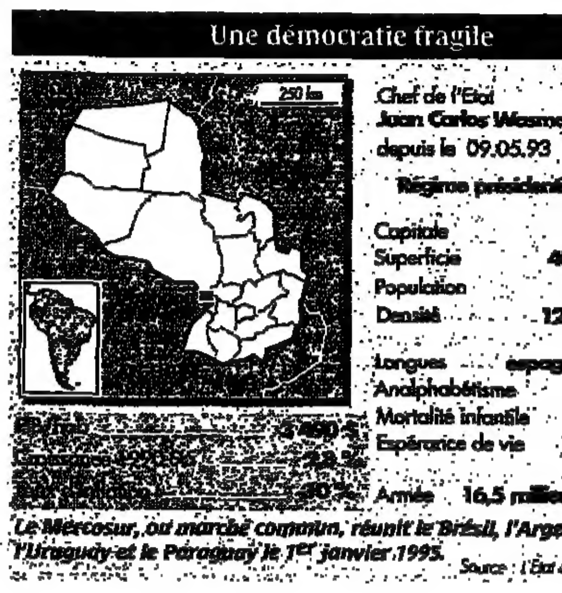

Chef de l'Etat	Juan Carlos Wasmosy depuis le 09.05.93
Régime présidentiel	
Capitale	Asuncion
Superficie	406 752 km²
Population	5,3 millions
Densité	12,2 hab/km²
Langues	espagnol, guarani
Analphabétisme	7,9 %
Mortalité infantile	38‰
Espérance de vie	70 ans
Armée	16,5 milliers d'hommes

Le Mercosur, ou marché commun, réunit le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay le 1er janvier 1995.

Source : l'Etat du Monde 1996

Les réformes du président chilien se heurtent à la résistance du Sénat

Eduardo Frei tente d'en finir avec « le passé »

SANTIAGO DU CHILI
de notre correspondant

« Pas une feuille ne bouge au Chili sans que je le sache », avait coutume d'affirmer le général Pinochet lorsqu'il était encore au pouvoir. La résistance du Sénat à réformer une partie de la Constitution héritée du régime militaire illustre l'actualité de cette petite phrase autant que la difficulté du gouvernement du président Eduardo Frei à modifier le cadre institutionnel légué par la dictature.

Certes, beaucoup de choses ont changé en quelques années, notamment en matière économique, sans que le vieux général Augusto Pinochet, aujourd'hui « seulement » commandant en chef de l'armée de terre, puisse faire autre chose que dire qu'il aurait, lui, agi *« autrement »*. Pourtant, lorsqu'il s'agit des institutions, des droits *de l'homme ou des prérogatives* de l'armée, il en va très différemment, comme le montre l'échec que vient de subir le président Frei.

L'affaire remonte aux remous suscités par la condamnation, en mai 1995, du général Manuel Contreras, chef des services secrets sous le régime militaire. Reconnu coupable d'avoir commandité l'assassinat, à Washington, en 1976, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, le général Contreras, après bien des vicissi*tudes, a finalement accepté* d'aller purger sa peine de sept ans dans la prison, au demeurant fort confortable, construite spécialement pour les militaires en délicatesse avec la justice.

L'épisode n'a guère plu aux militaires, qui, excédés par le *« harcèlement »* dont ils estiment faire l'objet, n'ont pas manqué de le manifester, comme à chaque fois que l'on évoque leurs responsabilités dans les atteintes aux droits de l'homme sous la dictature. Désireux d'en finir avec les *« séquelles*

> Lorsqu'il s'agit des institutions, des droits de l'homme ou des prérogatives de l'armée, le général Pinochet n'hésite pas à manifester sa présence

d'un passé qu'il faut régler une fois pour toutes », le président Frei a alors décidé une réforme constitutionnelle.

Espérant réussir là où son pré*décesseur, le président Patricio* Alwyn, avait déjà échoué, il a proposé de clore définitivement les nombreux dossiers toujours pendants concernant les droits de l'homme, de récupérer à son seul profit le droit – qu'il partage sans plaisir avec le général Pinochet – de nommer les hauts responsables militaires, et de supprimer la possibilité pour le chef de l'Etat de désigner une partie des sénateurs.

Actuellement, dix de ces parlementaires, nommés par le général Pinochet du temps où il était aux affaires, font traditionnellement bloc avec la *droite pour s'opposer*, avec succès, à tout ce qui, selon eux, s'apparente au démantèlement des *« institutions qui ont permis au Chili de vivre en paix »*.

Jeudi 12 avril, les adversaires des réformes ont, une fois de plus, réussi à imposer leurs vues en refusant purement et simplement de délibérer sur le texte gouvernemental concernant les sénateurs *non élus. Cet échec risque de peser* lourd sur le sort des deux autres réformes actuellement examinées par une commission du Sénat. Non seulement les partisans du régime militaire y sont majoritaires, mais, de plus, socialistes et démocrates chrétiens, bien qu'appartenant à la même majorité présidentielle, y divergent sur la façon de régler le délicat dossier des atteintes passées aux droits de l'homme.

Eduardo Olivares

e entre Jérusalem

Le président russe entreprend en Chine un voyage « électoral »

Boris Eltsine veut montrer à ses concitoyens que sa diplomatie n'est pas seulement orientée vers l'Occident

MOSCOU
de notre correspondant

Deux fois reportée en raison des ennuis cardiaques de Boris Eltsine, la visite de trois jours du président russe en Chine, du mercredi 24 au vendredi 26 avril, répond à des objectifs à court et long termes, qui vont de la géopolitique au commerce. Mais à moins de deux mois du premier tour de la présidentielle en Russie, cette visite a d'abord, vue de Moscou, un caractère électoral. Après le sommet du G 7 à Moscou, où les leaders occidentaux ont de facto apporté leur soutien au candidat Eltsine, le déplacement de l'actuel maître du Kremlin dans l'empire du Milieu est destiné à montrer que « le chef » est en bonne santé, puisqu'il peut à nouveau voyager. Et surtout qu'il n'est pas seulement l'ami des Occidentaux.

« Pour ne pas nous laisser accuser d'être seulement orientés vers l'Occident », Boris Eltsine avait annoncé fin décembre, à l'occasion de la mise à l'écart d'Andreï Kozirev, ministre des affaires étrangères considéré comme *« vendu »* à l'Ouest, un *« rééquilibrage »* vers l'Orient.

EN BAISSE DANS LES SONDAGES

Cette nouvelle approche veut flatter la tendance nationaliste, *« slavophile »* et *« asiatique »*, qui s'oppose en Russie (qu'elle soit tsariste, communiste ou eltsinienne) aux *« Occidentalistes »*. Il s'agit, là encore, de couper l'herbe sous le pied du principal adversaire de M. Eltsine, le communiste Guennadi Ziouganov, qui a fait de la Chine, à direction communiste mais où coexiste propriétés d'Etat et privée, son *modèle économique*, sinon politique.

Les rencontres entre dirigeants chinois et russes sont toujours une occasion de renvoyer à leurs affaires les (timides) « donneurs de leçons » occidentaux, qui constatent parfois que les droits de l'homme sont allègrement violés, certes à des degrés divers, dans les deux pays. Lors de sa visite à Moscou, il y a près d'un an, le premier ministre chinois, Li Peng, avait ainsi déclaré que *« la Chine et la Russie sont deux grands pays qui n'autoriseront personne à leur apprendre comment vivre et travailler »*. Son homologue russe, Victor Tchernomyrdine, avait surenchéri : *« Nous déciderons nous-mêmes comment vivre. »* Ce type de déclarations, qui se matérialisent parfois par un vote russe aux Nations unies évitant à la Chine une condamnation, peuvent rapporter des voix nationalistes à un Boris Eltsine toujours à la traîne dans les sondages face au communiste, candidat des *« forces patriotiques »*.

Le nucléaire au centre des discussions

Boris Eltsine a rappelé, lundi 22 avril, qu'il profitera de sa visite à Pékin pour demander à la Chine, *« au nom du G7 »*, de souscrire au traité d'interdiction des essais nucléaires. A l'occasion de ce voyage, la Russie et la Chine signeront, par ailleurs, un accord de coopération nucléaire à des fins pacifiques, a indiqué lundi Victor Mikhaïlov, le ministre russe de l'énergie atomique, à l'agence Interfax. Il a précisé que ce programme de collaboration, dont le coût avoisine 3 milliards de dollars, est prévu pour courir une dizaine d'années. Durant cette période, la Russie prévoit notamment de construire en Chine une centrale nucléaire et une usine d'enrichissement de l'uranium. Elle envisage de fournir du combustible pour l'une des centrales chinoises construites par la France, a ajouté Victor Mikhaïlov. Selon lui, la Russie a déjà exporté pour près de 150 millions de dollars de technologies nucléaires à la Chine. – *(AFP.)*

Sans être encombré des questions morales occidentales, ou embarrassé par celle de Taïwan, le président russe pourra peut-être aussi faire entrevoir, ou miroiter, aux électeurs russes appauvris, des perspectives économiques radieuses, s'agissant notamment de ce qui était le secteur le plus développé de l'économie ex-soviétique, et qui est aujourd'hui le plus sinistré de la « Nouvelle Russie » : le militaro-industriel, qui fait vivre douze millions de personnes et leurs familles, soit un sixième de l'électorat.

La Chine est vite devenue le plus juteux marché d'exportation pour le VPK. Ce complexe militaro-industriel veut vendre à Pékin *ses centrales atomiques* (qui n'intéressent personne d'autre, hormis l'Iran et Cuba). Et il a déjà conclu un contrat pour construire en Chine, sous licence, des avions de combat Sukhoï-27. Le volume du commerce entre les deux Etats, depuis qu'ils ne s'affrontent plus pour le contrôle d'un monde socialiste désintégré, a augmenté de près de 8 % en un an, passant à 5,5 milliards de dollars (27,5 milliards de francs) en 1995. Là encore, le président russe se bat pour récupérer les voix de l'électorat dans l'armée au sein du VPK, deux corps assez séduits par les sirènes communistes.

Tout irait pour le mieux pour Boris Eltsine – si l'on exclut une crise intérieure, notamment à cause de la Tchetchénie – pendant qu'il vaque aux affaires du monde, s'il n'y avait un agaçant contentieux territorial qui a conduit Moscou et Pékin a des affrontements, en 1969, pour le *contrôle de quelques îlots sur* le fleuve-frontière Amour. Malgré la volonté des deux capitales de régler cet épineux problème, les discussions sont, une fois de plus, dans l'impasse.

« Les négociations sur une démarcation concrète [de la frontière russo-chinoise] *sont gelées, et tout sera résolu de façon à ne pas porter tort aux habitants »* russes concernés, a annoncé lundi 22 avril, à la veille du départ de Boris Eltsine, Dmitri Riourkov, le conseiller diplomatique du Kremlin. Au début du mois, le général des garde-frontières, Iouri Rouzov, chef de la délégation russe aux négociations, avait démissionné, ne voulant plus *« tromper les Russes »*. Boris Eltsine avait ordonné qu'on *« accélère le processus »* à cause de sa visite. Avant de faire, discrètement, marche arrière.

Car ces pourparlers ont déclenché une fronde en Extrême-Orient russe, et particulièrement dans la région concernée de Primorye (Vladivostok). Utilisant des milices souvent autoproclamées « cosaques », le gouverneur local, Evgueni Nazdratenko, dirige la guérilla contre Moscou. Car il a réussi a se faire élire en décembre dernier, en agitant le spectre du *« péril jaune »*, et ce malgré la catastrophe économique et la criminalité qui rongent sa région, auxquel les il n'est pas étranger. La situation est embarrassante pour le président russe. Ce gouverneur, qui a instauré une quasi-dictature, est l'un de ses fidèles, probablement chargé de ramasser pour lui des voix dans la région, en juin, grâce à divers moyens.

« SÉCURITÉ COMMUNE »

Cet *imbroglio oriental* a le mérite de poser une question plus large. Ainsi pour Pavel Gratchev, ministre russe de la défense et homme-clef du régime Eltsine, *« la sécurité de la Russie n'est pas et ne sera pas menacée par la Chine, aujourd'hui ou dans le futur proche »*. Ce qui menace la Russie, selon lui, c'est l'extension de l'OTAN à l'Est, bien que cette peur ne fasse pas vraiment recette dans la population russe malgré la propagande.

M. Gratchev s'était donc rendu, sans succès, il y a un an, à Pékin, pour proposer un *« système de sécurité commun »*, une sorte d'alliance militaire destinée, selon la presse russe, *« à contrecarrer l'extension de l'Alliance atlantique à l'Est »*. Ce projet semble s'être transformé en simple « pacte de non-agression » en Asie centrale. Récemment l'ambassadeur russe à Pékin est revenu à la charge : il a jugé *« fantaisistes »* ceux qui agitent la *« menace chinoise »*.

Cependant, les Russes, peut-être plus marqués par l'invasion mongole que par les campagnes napoléonienne ou nazi, et qui sont *aujourd'hui particulièrement* avertis des convulsions qui menacent un régime communiste en fin de régne –, ne l'entendent pas forcément de cette oreille : notamment dans cet Extrême-Orient et cette Sibérie au sol particulièrement riche mais peu peuplés, surtout au regard des masses chinoises. La campagne de « rééquilibrage » que le président russe s'apprête à faire en Chine reste donc un exercice d'équilibriste.

Jean-Baptiste Naudet

nale de 3 milliards

SANTÉ Le conseil des ministres examine, mercredi, trois projets d'ordonnance sur l'hospitalisation, la médecine de ville et la gestion des caisses de Sécurité sociale. Le même jour, l'Assemblée nationale entame la discussion du projet de loi organique sur le financement de la « sécu ». Le Parlement va voter chaque année le plafond des dépenses. ● LE DÉFICIT du régime général, a admis Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, pourrait être d'une trentaine de milliards en 1996. ● ANCIEN DIRECTEUR de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, Gilles Johanet estime, tout en jugeant la réforme indispensable, que *« l'étatisation de la Sécurité sociale est inscrite dans les ordonnances »*. ● TROIS SYNDICATS MÉDICAUX font grève mercredi, tandis que les élus sont eux-mêmes confrontés dans leur circonscription à cette grogne.

« L'étatisation de la Sécurité sociale est inscrite dans les ordonnances »

Gilles Johanet, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, estime que la réforme de la Sécurité sociale était indispensable mais regrette la fin de la gestion paritaire. Le gouvernement examine trois projets d'ordonnance, mercredi, sur fond de grogne des médecins

« Qu'est-ce que les ordonnances sur la Sécurité sociale vont apporter de positif dans le système de santé ?

– Les assurés auront la possibilité de choisir : décider seuls du nombre et de la discipline des médecins qu'ils consultent, et le rythme de ces consultations ; ou choisir une filière de soins, c'est-à-dire un généraliste qui coordonnera les soins et lui prescrira ce qui est médicalement utile. Une telle coordination existe dans tous les pays développés, sauf en France. C'est une révolution.

– Et pour les médecins ?

– La politique de maîtrise des dépenses va devenir pour eux beaucoup plus stricte : les ordonnances prévoient une accréditation des soins hospitaliers, qui conduit logiquement à l'élimination de la non-qualité. Pour les praticiens libéraux, le dépassement du taux d'évolution des dépenses fixé en début d'année entraînera des pénalités financières. Là encore, avec cette mesure discutée depuis 1980, la France rejoint les autres pays développés.

– Quels sont les points faibles de la maîtrise des dépenses ?

GILLES JOHANET

– Ils sont multiples et parfois graves, mais une faiblesse me paraît fondamentale. Le gouvernement veut-il maîtriser les dépenses de santé ou seulement les dépenses d'assurance-maladie, c'est-à-dire les dépenses remboursées ? Maîtriser les dépenses de santé des ménages, c'est se préoccuper simultanément du coût des soins, de leur utilité médicale et de leur qualité. C'est une politique de santé publique qui repose sur une ambition forte. Elle exige de tous les acteurs, patients compris, une discipline. C'est une démarche « qualité-prix » : le remboursement des appareils dentaires doit passer avant les cures thermales.

» Aujourd'hui, il n'y a pas assimilation entre ce que la collectivité prend en charge et ce qui est médicalement utile. Ne maîtriser que les dépenses remboursées, c'est abandonner l'ambition de rendre le système plus performant sur le plan médical. Du coup, il ne reste que l'objectif économique de maîtrise des dépenses, mais il en est lui-même compromis. Pour éliminer les 20 à 25 % de dépenses inutiles constatées par quelque 400 études et contrôles de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés depuis cinq ans – soit plus de 100 milliards de francs –, encore faut-il les connaître ! Reste la dimension sociale : la maîtrise des dépenses remboursées pratiquée depuis 1975 nous a fait reculer au 14e rang des pays développés pour le taux de remboursement.

– L'ordonnance sur la médecine de ville assurera-t-elle une maîtrise efficace des dépenses ?

– Très probablement oui pour ces dépenses remboursées. Le gouvernement a prévu un dispositif terriblement complexe, qui peut être efficace si les décrets d'application sont conformes à l'ordonnance. Je serai moins catégorique en ce qui concerne la consommation de soins, comme l'illustrent les soins dentaires, pour lesquels le gouvernement a décidé de retirer de l'ordonnance tout le dispositif de maîtrise sur ce secteur.

– L'ordonnance sur l'hôpital permettra-t-elle de réduire les inégalités de dépenses entre les régions, tout en améliorant la qualité ?

– On sait, grâce aux travaux de l'assurance-maladie sur la chirurgie ou sur les maternités, et à ceux d'Elias Coca sur l'ensemble des dépenses hospitalières publiques, que les différences sont considérables, qu'il s'agisse des dépenses, des équipements et des emplois. Elles sont, pour l'essentiel, injustifiées médicalement. Les pouvoirs publics n'ont pas tiré les enseignements de ces travaux qui posent le problème de la restructuration d'une offre de soins massivement excédentaire.

– Quels sont les secteurs à traiter en priorité ?

– Il existe deux points noirs. La gamme de médicaments est largement ouverte à des poudres de perlimpinpin pourtant remboursées par la Sécurité sociale. Une enquête internationale, publiée par le très sérieux Lancet en novembre 1993, a démontré que sur les cinquante médicaments les plus vendus, vingt-six en France avaient une efficacité thérapeutique prouvée, contre quarante-six en Grande-Bretagne. Second point noir : l'équipement hospitalier, surdimensionné. Pour le médicament, c'est le grand silence. Pour l'hôpital, la réforme retient un critère de sélection pertinent, car il est légitime aux yeux des patients comme des praticiens : la qualité des soins. En revanche, le gouvernement se refuse à définir un plan de restructuration préalable géré nationalement. Il craint la réaction des élus et de la population devant les fermetures d'hôpitaux, inéluctables et même souhaitables au regard de la qualité.

– Avec la modification du mode de gestion des caisses, y-a-t-il, comme l'affirme FO, « étatisation » de la Sécurité sociale ?

– Ce mode de gestion est bouleversé ! Les pouvoirs restant à l'assurance-maladie sont tous liés à ceux de l'Etat, les syndicats de professionnels de santé ont un champ de négociation fortement réduit. L'Etat va gérer en direct plus de 70 % des dépenses remboursées (hospitalisation et médicament).

– Quelles vont être les conséquences de ce bouleversement ?

– Le gouvernement donne le sentiment de condamner les structures actuelles mais aussi les hommes et femmes qui les servaient. La deuxième conséquence, c'est l'affaiblissement, voire la disparition des corps intermédiaires qui cogéraient l'ancien dispositif avec l'Etat. La réforme était indispensable, mais est-ce l'intérêt de l'Etat de monter en première ligne ? Enfin, la gestion par les partenaires sociaux est enterrée sans bilan ni débat, ce qui est très risqué : si la voie de l'étatisation inscrite dans ces trois ordonnances se révèle incapable de maîtriser les dépenses et de moderniser le système de soins, alors la privatisation apparaîtra comme la solution "naturelle", fatale. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

La majorité ne veut pas de nouveau pouvoir sans réel contenu

L'ASSEMBLÉE NATIONALE examine, mercredi 24 avril et jeudi 25 avril, le projet de loi organique sur le financement de la Sécurité sociale avec une attention extrêmement soutenue. Ce texte précise les conditions d'application de la réforme constitutionnelle du 19 février qui se propose de donner au Parlement un nouveau pouvoir, celui de voter chaque année le plafond de dépenses de la Sécurité sociale. Les élus de la majorité ne veulent pas de nouveau pouvoir sans réel contenu.

Le débat promet d'être serré. Sous la houlette de son rapporteur général, André Fanton, député (RPR) du Calvados, la commission spéciale de l'Assemblée nationale s'est montrée critique sur le texte du gouvernement, qu'elle a examiné mercredi 17 avril. Elle a ainsi amendé le projet de loi, en profondeur, bien déterminée à *« donner toute leur portée aux nouvelles dispositions constitutionnelles »*, c'est-à-dire à s'assurer que *« le vote par le Parlement des lois de financement de la Sécurité sociale ne soit pas un exercice vain mais bien au contraire un temps fort de notre vie publique »*.

VOLET RECETTES ET VOLET DÉPENSES

Lors du débat sur la réforme constitutionnelle, le gouvernement, non sans réticence, avait accepté, sous la pression du président RPR de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, que les lois de financement intègrent le volet recettes à côté des objectifs de dépense. Or le projet de loi organique *« introduit une différence fondamentale entre l'un et l'autre volet »*, constate, agacé, M. Fanton. Selon le texte initial, la loi de financement *« définirait »* les objectifs de dépense alors qu'elle se contenterait de *« tenir compte »* d'un simple état prévisionnel des recettes, en annexe. La commission a adopté un amendement établissant que chaque année la loi de financement de la Sécurité sociale *« prévoit, par catégorie, les recettes de l'ensemble des régimes de base »*. La commission réintroduit ainsi le volet recettes dans le texte de loi lui-même. *« Un vote par catégorie de recettes permettra aux lois de financement d'aborder la question du coût global du système et celle de la part de l'Etat »*, souligne M. Fanton. Parce que *« les lois de financement doivent avant tout permettre une vision pédagogique et synthétique des dépenses de Sécurité sociale »*, la commission a aussi décidé, pour les objectifs de dépense, de faire porter le vote du Parlement sur les branches (maladie, vieillesse, famille et accidents du travail) plutôt que sur les régimes. Le projet de loi propose de soumettre au Parlement la limite maximale des découverts de trésorerie de chaque régime de base. La commission a souhaité étendre ce dispositif aux éventuels emprunts.

Le calendrier parlementaire a, de nouveau, provoqué de larges débats. Lors de l'examen de la révision constitutionnelle, le gouvernement avait maintenu le principe d'une discussion concomitante, à l'automne, des projets de loi de finances et des projets de loi de financement de la Sécurité sociale. La commission spéciale a repoussé la proposition de Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) visant à faire examiner au printemps le projet de financement de la « Sécu », tout en reconnaissant les risques de télescopage évidents à l'automne.

Caroline Monnot

Trois syndicats médicaux se préparent à la grève

De nombreux praticiens envisagent des représailles politiques

LE PLAN JUPPÉ de réforme de la Sécurité sociale, fortement contesté par les syndicats de salariés en novembre et décembre, affronte désormais la colère de certaines catégories de médecins. Alors que doivent être examinées, mercredi 24 avril en conseil des ministres, les trois ordonnances sur l'hôpital, la médecine de ville et la gestion des caisses de Sécurité sociale, trois syndicats médicaux feront grève le même jour, après un ordre donné le 5 avril, tandis que Force ouvrière appelle, de son côté, à un rassemblement à Paris.

Le gouvernement essuie essentiellement la grogne des médecins spécialistes que regroupent la Confédération des syndicats médicaux français, (CSMF), le Syndicat des médecins libéraux (SML) et la Fédération des médecins de France (FMF). Pour ces trois syndicats de médecins libéraux, le texte gouvernemental, dans sa version finale, aboutit à *« rationner les soins »*. Ils dénoncent le passage d'une obligation de moyens à une obligation de résultats. Dans chaque département, ils ont appelé leurs confrères, soit à garder porte close ce jour-là, soit à consulter gratuitement en signe de protestation.

Toutefois, les médecins ne vont pas unis à la bataille contre le plan Juppé. MG-France, premier syndicat chez les médecins généralistes, qui est en accord avec les grandes lignes du plan de sauvetage de la Sécurité sociale, ne s'est pas associé à cette journée d'action. Il n'appelle pas à la grève et dénonce même les *« réflexes corporatistes »* pour un *« combat d'arrière-garde »*. Le mot d'ordre de grève sera suivi tout au plus par 10 % des cabinets médicaux, a-t-il prédit.

« OPÉRATIONS ESCARGOT »

De même, le Centre national des professions de santé (CNPS), qui regroupe vingt-deux syndicats de professionnels de la santé et qui était à l'origine des grandes mobilisations de 1991 contre les projets gouvernementaux de l'époque, ne s'est pas joint au mot d'ordre de grève. Du côté des médecins hospitaliers, seules trois organisations syndicales, qui ne sont pas les plus importantes, appellent à une *« journée d'action »* mercredi.

De fait, aucune manifestation nationale n'est prévue à Paris. Le SML a seulement annoncé des *« opérations escargot »*, tandis que des délégations de médecins doivent se rendre auprès des préfets dans chaque département. Mais plus que la journée d'action du 24 avril, ce sont les suites de cette journée, jusqu'au nouveau passage des ordonnances devant le Parlement, au mois de mai, qui sont attendues par les médecins libéraux. Proches de la majorité actuelle, nombre d'entre eux crient à la *« trahison »* et menacent les députés de la majorité de représailles politiques, lors des élections législatives de 1998. *« On assiste à une alliance entre un gouvernement de droite et un syndicat de gauche »*, s'est même indigné le docteur Dinorino Cabrera, président du SML.

En réaction, le docteur Richard Bouton, de MG-rance, a écrit aux députés pour leur assurer que *« les médecins libéraux sont conscients de la nécessité de la réforme »* engagée par le gouvernement Juppé et dénonce *« le véritable chantage politique »* exercé sur certains parlementaires par les membres de la CSMF, de la FMF et de la SML.

A. B.-M.

M. Barrot admet que le déficit se creuse

Le ministre de affaires sociales, Jacques Barrot, a admis que, malgré le plan de redressement du gouvernement, le déficit de la Sécurité sociale dépasserait les 17 milliards de francs initialement prévus. *« Il y aura bien un déficit 1996 plus important que prévu. On avait prévu un déficit qui pouvait être de l'ordre de 30 milliards, il sera peut-être un peu plus, c'est sûr »*, a-t-il dit, lundi 22 avril, sur RTL.

En évoquant pour la première fois une dérive supérieure à une trentaine de milliards, il a cependant avancé une estimation prudente car depuis plusieurs semaines les experts évoquent des chiffres supérieurs. *Le Monde* indiquait le 4 avril que, selon des estimations officieuses, ce déficit pourrait être compris entre 40 et 50 milliards de francs. A l'époque, Matignon observait que ces informations étaient sans fondement. La tendance semble, cependant, se confirmer. L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) retient, elle aussi, un déficit de 46 milliards de francs.

Un médecin, député de Moselle, confronté à la colère de ses « chers confrères »

METZ
de notre envoyé spécial

« Trahison ! »... Les vagues de protestation sont consignées à la permanence messine du « bon docteur » Jacquat, médecin ORL, député (UDF-PR) de la deuxième circonscription de Moselle et vice-président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. La première en date a été envoyée en de multiples exemplaires le 22 novembre, une semaine après l'intervention d'Alain Juppé à la tribune du Palais-Bourbon : *« Monsieur le député, vous venez de voter en faveur de la maîtrise comptable. [...] Le taux qui a été fixé [...] risque d'entraîner à court terme un rationnement des soins, ce que nous ne saurions admettre. Afin de mieux informer nos patients, nous vous prions de nous donner les raisons pour lesquelles vous avez approuvé cette mesure. »* Le courrier est annoté de la main du député : quelques *« vous »* et beaucoup de *« tu »*, accompagnés de *« cher ami »* ou du prénom de l'expéditeur. Le 23 novembre, un médecin d'Ennery décoche quelques flèches personnalisées : *« J'ai pris bonne note de ton ovation wagnérienne à l'Assemblée nationale. [...] Ma profession – la tienne, d'adoption maintenant – n'est pas responsable de cet état de fait et n'a pas à servir de bouc émissaire. »*

Le 4 décembre, Denis Jacquat répond à ses *« chers confrères »*. Devant un nouvel afflux de courrier, il reprend la plume le 15 décembre, cette fois à destination de tous les médecins de Moselle. Un exercice à deux voix : le « bon docteur » estime *« naturel que les prélèvements supplémentaires* [pesant sur les médecins], *tout autant que le sentiment d'être désignés ainsi comme les boucs émissaires de la dégradation financière de l'assurance-maladie, choquent une partie d'une profession qui, comme les autres, n'a pas fait autre chose que remplir sa mission »* ; mais le député *« ne croit pas »* que le gouvernement pouvait *« faire autrement »*. Le médecin affirme que l'*« on peut regretter l'absence de concertation »* ; l'élu a cependant la conviction que le *« principe »* du plan Juppé est d'*« avoir pour ambition la justice et l'efficacité »*.

Cinq mois d'aller et retour entre la « base » et le cabinet du ministre des affaires sociales n'ont ni modifié l'état d'esprit des médecins mosellois ni amélioré... la situation du député. Samedi 13 avril, dans une salle de la *Domus medica* de Metz – qui abrite à la fois le conseil de l'ordre et les instances locales de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation professionnelle, hostile à la réforme –, M. Jacquat affronte sept médecins, tous responsables syndicaux affiliés à la CSMF.

« MITTERRAND, AU MOINS... »

Au mur : un spécimen de la gent bovine, et quelques mots en guise de légende : *« Juppé veut imposer une médecine à l'anglaise. C'est vache pour les Français. »* Personne n'y prête vraiment attention : les ordonnances ont été rendues publiques, le temps est désormais compté. De l'*« étatisation de la médecine libérale »* au *« rationnement des soins »*, en passant par la *« maîtrise comptable »*, la *« médecine à deux vitesses »*, et les *« sanctions d'exception »*, le tour de table est une rafale. Impassible, M. Jacquat écoute, tente d'esquiver les coups. Le généraliste Jean Lafargue regrette-t-il un *« abandon volontaire de la part de « nos » politiques »* ? Le député évoque la *« peur panique »* survenue devant l'ampleur des déficits, souligne que *« la représentation nationale n'a pas toujours l'importance qu'elle voudrait avoir »*, et conclut – provisoirement – en appelant *« tous les acteurs »* à une *« évaluation »* annuelle de la réforme. Arguments *a minima*, qui ne parviennent guère à convaincre. *Une évaluation ? « On nous a déjà évalués à la baisse, sans aucun bilan préalable »*, réplique Alain Prochasson, médecin généraliste et trésorier de la CSMF. Modifiant l'angle de tir, le député cède la place au « bon docteur » – membre lui aussi de la CSMF : *« A la commission des affaires sociales, il n'y a pas que des gens qui aiment les médecins. En tant que profession médicale, on est montré du doigt. »*

Le rappel des promesses du candidat Chirac réveille l'atmosphère. Même si certains affirment ne pas avoir été *« dupes de* [leur] *incohérence »*, chacun se remémore la *« trahison »*. *« Mitterrand avait au moins essayé d'appliquer ses promesses pendant un an et demi »*, rappelle Alix Fioretta, généraliste. *« Chirac, même pas. Quant à Juppé, il manifestait avec nous contre le plan Evin... »*, poursuit-il, avant de demander insidieusement à M. Jacquat ce qu'il aurait voté s'il avait pu se prononcer sur les ordonnances. Le député murmure un inaudible *« oui »*.

Ce soir-là, M. Jacquat n'est pas vraiment la cible des médecins. L'ennemi est ailleurs, d'autant plus menaçant que ses contours sont incertains. *« Le discrédit frappe l'ensemble de la classe politique »*, souligne le rhumatologue Patrick Lebrun. *« Détruire la petite classe bourgeoise d'une petite ville, c'est détruire la démocratie »*, poursuit le psychiatre Jean-Luc Jurin. Sans prêter davantage attention aux propos du député, qui se dit plutôt favorable à ce que *« les promesses soient tenues »*, en rappelant à mi-voix qu'il avait soutenu Edouard Balladur durant la campagne présidentielle, chacun se renvoie la balle. Jusqu'au but final, marqué par le cardiologue Jean-Louis Neimann : *« On va assister à une droitisation plus dure des médecins. » « Une radicalisation vers l'extrême droite »*, confirme M. Prochasson.

Jean-Baptiste de Montvalon

هكذا من الأصل

Les conseillers généraux non RPR de l'Isère s'opposent à Alain Carignon

Les élus UDF, PS et PC ont refusé de siéger

GRENOBLE
de notre bureau régional

« Alain Carignon applique la loi et nous n'y pouvons rien. Son attitude est légale, mais elle n'est sûrement pas légitime », plaident les douze élus UDF du conseil général de l'Isère. Comme leurs collègues socialistes et communistes, ils ont refusé de siéger, avec trois autres conseillers divers droite, lors de l'assemblée plénière qui s'est tenue lundi 22 avril. Le quorum n'ayant pas été atteint, la séance a été reportée au 26 avril.

Ces élus estiment, en effet, que M. Carignon (RPR) a rompu le pacte passé avec sa majorité, forte jusqu'alors de 39 membres sur 58, en ne respectant pas l'engagement qu'il avait pris de démissionner aussitôt après sa condamnation intervenue le 17 novembre 1995. Le tribunal correctionnel de Lyon avait alors infligé à l'ancien maire de Grenoble une peine de trois ans de prison ferme pour *« corruption passive »* et *« subornation de témoins »*. Il sera jugé en appel à partir du 20 mai. *« Il n'est pas bon qu'un homme politique renonce à la parole qu'il a donnée »*, prévient le sénateur Jean Faure, président du groupe UDF à l'assemblée départementale et l'un des prétendants à sa succession.

« Un cas qui remet en cause davantage les principes humains et civiques que des idéologies », soutient un conseiller général divers droite

Les proches d'Alain Carignon, comme le sénateur Charles Descours (RPR), expliquent que *« l'affaire Emmanuelli a encore compliqué la situation. Il n'y a pas de raisons qu'Alain Carignon démissionne si le président socialiste du conseil général des Landes* (ancien trésorier du PS) *demeure à son poste. L'un a été condamné en appel, l'autre non. Il ne doit pas y avoir d'exception pour l'Isère »*.

Fort du soutien unanime des quinze membres du groupe RPR et de l'appui de cinq cents élus de son département sur huit mille, Alain Carignon, qui s'est retranché dans l'Hôtel du département, campe sur sa position. Il ne renoncera pas à son dernier mandat et aux pouvoirs très importants que cette fonction lui confère. Beaucoup sont même convaincus qu'il conservera son siège jusqu'aux élections cantonales de 1998 en utilisant toutes les voies possibles de recours que lui offre la justice. Tant que celles-ci n'auront pas été épuisées il restera président de l'assemblée iséroise ou confiera l'intérim à l'un de ses amis si les juges de la cour d'appel décidaient, dans leur arrêt, de l'incarcérer à l'audience.

Même affaibli par sa condamnation et par la position prise par les élus UDF et une partie du groupe des conseillers généraux *« non-inscrits »* – ceux qui occupaient des postes de vice-président ont tous remis leur démission de l'exécutif départemental au mois de février –, Alain Carignon demeure le maître du jeu politique dans l'Isère, comme vient de le montrer son refus de se retirer. Les élus de droite qui contestent vigoureusement son attitude ont alors songé à retourner devant leurs électeurs en démissionnant collectivement. Mais leur décision n'entraînerait ni la démission du président ni la remise en cause de ses fonctions, même dans le cas d'un renouvellement quasi total de son assemblée. *« Il n'y a aucune anomalie juridique dans la stratégie qu'il a adoptée. Le législateur n'a pas prévu une telle situation. Dans ces conditions, on peut considérer que nous nous trouvons dans un cas qui remet en cause davantage les principes humains et civiques que des idéologies »*, sou-

L'Association des maires de France s'inquiète des perspectives budgétaires pour 1997

Les élus locaux réclament de nouvelles marges de manœuvre financière

Prenant les devants, Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France (AMF) devait mettre en garde le gouvernement, lors d'une conférence de presse mardi 23 avril, à propos des conséquences des orientations budgétaires de 1997 pour les budgets des communes. Alors que les dotations de l'Etat stagnent, les élus ont du mal à faire face à des charges croissantes.

Les élus locaux ne laissent guère de répit au gouvernement. L'Association des maires de France (AMF), qui, depuis l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, a multiplié, le plus souvent sans succès, les pressions sur le gouvernement, exprime déjà sa grogne à propos du projet de budget pour 1997. Jean-Paul Delevoye, président de l'AMF et sénateur RPR du Pas-de-Calais, devait réunir une conférence de presse, mardi 23 avril, pour dénoncer les sombres perspectives qui s'ouvrent selon lui aux collectivités locales.

Il est vrai que M. Delevoye doit prendre en compte la présence accrue de la gauche dans les instances de l'AMF depuis les élections municipales de 1995. L'AMF doit aussi se faire l'écho de la grogne d'élus qui ne cessent de souligner le déséquilibre entre les moyens dont ils disposent et les charges de plus en plus lourdes qui leur incombent, notamment pour lutter contre la *« fracture sociale »*. Ainsi, lorsque Alain Juppé, le 31 janvier, a lancé un appel à la *« mobilisation »* des maires pour l'emploi, M. Delevoye lui a rétorqué que ces derniers *« ne peuvent s'engager davantage sans une véritable réforme de l'Etat »*.

Les budgets des collectivités locales sont entrés dans un cycle de compression des dépenses, donc des investissements. Leurs finances subissent un effet de *« ciseaux »* : les recettes, qui reflètent la situation économique d'il y a deux ans, diminuent, les charges continuent à augmenter. L'AMF redoute une accentuation de ce phénomène en 1997. Concrètement, l'AMF dresse une liste de sujets de préoccupation, au premier rang desquels figure le *« pacte de stabilité »* que le gouvernement avait imposé aux collectivités locales dans le budget 1996.

Les élus n'ont accepté que contraints et forcés ce *« pacte »* selon lequel les concours de l'Etat aux collectivités n'augmentent pas plus que l'inflation pendant trois ans, soit une hausse prévisionnelle de 1,85 % pour 1997 que l'AMF juge insuffisante. Elle voudrait donc obtenir du gouvernement des *« garanties »* sur l'évolution des concours de l'Etat. Les maires souhaitent aussi un relèvement de la cotisation minimale de taxe professionnelle sur la valeur ajoutée versée par les entreprises, dont le triplement rapporterait, selon l'AMF, 4 milliards de francs. Enfin, les maires réclament l'application rapide de la révision des bases des valeurs locatives (qui servent au calcul des impôts locaux), prévue par la loi Pasqua de 1995 sur l'aménagement du territoire.

Côté dépenses, figure la cotisation, en tant qu'employeurs, des maires à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Cette caisse n'a pas un budget structurellement déficitaire. Mais elle est appelée à participer au financement d'autres régimes spéciaux. Fin 1994, Edouard Balladur avait imposé une augmentation de la cotisation de 3,8 %. L'AMF redoute une nouvelle hausse.

Jean-Louis Andreani

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Résultat d'exploitation : 1,7 milliard de francs, en recul ; hors immobilier et télécommunications : + 9,6 %

Résultat net part du Groupe : - 3,7 milliards de francs

1995 : un exercice conforme aux prévisions

- *Développement international et bonne tenue des métiers de services.*
- *Amélioration de l'organisation et de la cohérence industrielle et financière du Groupe.*
- *Prévisions : résultat 1996 largement positif, avec une forte incidence de l'exceptionnel ; retour à une bonne profitabilité courante en 1997.*

Comptes consolidés

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 18 avril sous la présidence de Monsieur Guy Dejouany pour arrêter les comptes sociaux et consolidés de la Compagnie pour l'exercice 1995.

L'évolution du chiffre d'affaires du Groupe reflète à la fois le dynamisme commercial et technique du Groupe, notamment à l'étranger, et la détérioration de la conjoncture particulièrement sensible dans les secteurs des travaux et de l'immobilier. Il s'est élevé à 163 milliards de francs (+ 4,4 %), avec une croissance d'un peu plus de 10 % dans les services (dont + 62 % à 2,9 milliards pour la SFR) et de 15 % à l'étranger à périmètre et changes constants. L'effectif moyen du Groupe a été de 221.000 personnes. En France, il en comprenait 150.000, en augmentation de 0,7 % à références comparables ; dans ce total, les services employaient 87.000 personnes, 3.500 de plus qu'en 1994, dont la moitié par création nette d'emplois.

Le résultat d'exploitation s'établit en recul sensible à 1,7 milliard. Hors immobilier et télécommunications, il serait de 6,8 milliards, en hausse de 9,6 %. Parmi les évolutions les plus notables figurent la progression de 17 % pour l'eau à l'étranger, la vive croissance de l'énergie due au bond en avant de la production d'électricité aux Etats-Unis, la poursuite à un rythme soutenu de l'amélioration de l'exploitation dans la santé, enfin, comme prévu, l'important déficit de la Cofira dû à son programme d'investissements techniques et commerciaux.

Au total, après un impôt sur les sociétés en notable augmentation à 1,4 milliard, le résultat net part du Groupe de la Compagnie pour 1995 est de - 3.686 millions de francs, un montant assez voisin de ce qui avait été prévu et annoncé. La marge brute d'autofinancement est en retrait à 6,8 milliards. Dans l'eau, l'énergie et la propreté, elle a été de 8,4 milliards, contre 8,2 milliards.

En matière d'investissements, les objectifs de forte réduction fixés au début de l'année ont été respectés. Au total, ils se sont élevés à 18,1 milliards, en diminution de près de 30 % malgré la priorité accordée aux télécommunications qui s'est traduite par 4,1 milliards d'investissements dans ce secteur, contre 2,3 milliards. Dans le domaine de l'eau, ils se sont élevés à 3,2 milliards avec un doublement à l'étranger à 860 millions.

Le montant des cessions d'actifs a été de 5,9 milliards de francs et les augmentations de capital découlant de l'entrée de nouveaux partenaires financiers et industriels de 1,5 milliard, entraînant 2,2 milliards de plus-values et profits de dilution.

Premières estimations pour 1996

Pour 1996, de premières prévisions prudentes indiquent que le chiffre d'affaires du Groupe dans sa configuration actuelle serait de l'ordre de 168 milliards de francs, en hausse de 3,2 % avec, de nouveau, une croissance plus rapide de l'activité à l'étranger qui s'élèverait à plus de 51 milliards (+ 8 %). Le résultat d'exploitation, en très sensible progrès, pourrait revenir à un niveau égal ou supérieur à celui dégagé en 1994 (3,7 milliards). Pour le résultat net, le pronostic est plus difficile car il sera, pour une large part, fonction des plus-values faites dans l'exercice ; sous cette réserve, il pourrait être largement positif, avec une forte incidence de l'exceptionnel. 1997 devrait marquer le retour à de bons niveaux de résultats courants.

Dividende : maintenu à 11,25 F par action avec option de paiement en actions

Prenant en considération ces perspectives et le potentiel de développement du Groupe, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 27 juin de maintenir le dividende à 11,25 F par action (hors avoir fiscal). La distribution globale s'élèverait ainsi à 1.331 millions de francs.

Amélioration de l'organisation et de la cohérence du Groupe

La Compagnie proposera très prochainement aux actionnaires minoritaires de sa filiale CGEA, qu'elle détient à 84 %, une offre publique d'échange simplifiée contre des actions de la Compagnie à émettre. L'objet de cette opération est de s'assurer le plein contrôle des métiers stratégiques de la CGEA que sont, d'une part, la propreté et, de l'autre, le transport. Dans la propreté, il est engagé une réflexion sur l'adaptation des structures afin d'améliorer la cohérence de l'offre du Groupe. Dans le transport, une structure autonome permettra l'essor de cette activité prometteuse qui s'inscrit pleinement parmi les métiers de base du Groupe. La parité de l'offre d'échange proposée tient compte d'une analyse multicritères et sera, sous réserve de l'accord des autorités de marché, de 11 actions Compagnie pour 5 actions CGEA, faisant ressortir une prime de l'ordre de 20 % sur les cours des trois derniers mois. L'opération se traduira par une augmentation de capital de la Compagnie d'au maximum 1,2 % et par une amélioration de son résultat net consolidé par action dès 1996.

En ce qui concerne CBC, les premières orientations et mesures prises conduisent au transfert de la structure immobilière Ufimmo de CBC à la CGIS, à l'étude d'un pôle ingénierie unique dans l'aménagement urbain et au renforcement des contrôles à l'étranger.

Renouvellement et nomination d'administrateurs

Les résolutions présentées à l'Assemblée Générale du 27 juin prochain comprendront notamment, d'une part, le renouvellement des mandats d'administrateurs de MM. Paul-Louis Girardot et René Thomas et, d'autre part, la nomination comme administrateur de M. Bernard Arnault, président de LVMH.

Informations-Actionnaires Numéro Vert 05 05 55 66 ou 3616 CLIFF

BURO RSCG FINANCES

Dernières retouches au portrait d'un président

La publication de deux livres posthumes de François Mitterrand éclaire le long et complexe itinéraire de l'ancien chef de l'Etat et la politique étrangère qu'il a conduite pendant quatorze ans

Dans ses *Mémoires interrompus*, François Mitterrand raconte, au long d'entretiens avec Georges-Marc Benamou, l'itinéraire qui a conduit un jeune provincial prisonnier en Allemagne à devenir, quarante ans plus tard, président de la République après avoir travaillé à Vichy, participé à la Résistance et joué un rôle essentiel sous la IVe République. Ne reniant rien de son passé, il reconnaît toutefois quelques exagérations dans sa critique du général de Gaulle, tout en exprimant une conception de la France bien différente de celle de l'homme du 18 juin. Dans *De l'Allemagne et de la France*, l'ancien chef de l'Etat s'efforce de justifier ses premières réticences devant l'unification allemande, qui lui ont valu tant de critiques des deux côtés du Rhin. Cela le conduit à prendre quelques libertés avec les faits. Ces deux ouvrages sont publiés chez Odile Jacob.

ANALYSE

DÈS LE PREMIER CHAPITRE de ses *Mémoires interrompus*, François Mitterrand confronte sa conception de la nation à celle du général de Gaulle. Celui-ci se réclamait, rappelle-t-il, d'*« une certaine idée de la France »*. Cette expression, écrit François Mitterrand, *« me reste étrangère »*. De la France, précise-t-il, *« je n'ai pas une idée, mais une sensation, celle que donne un être vivant, ses formes, son regard »*. Tout est dit, ou presque, dans ces deux phrases, de ce qui opposa, depuis 1940, les deux personnalités qui ont sans doute marqué le plus durablement la vie du pays dans la deuxième moitié du vingtième siècle, tout est dit aussi du malentendu qui devait affecter les relations de ces deux hommes avec la gauche, une gauche qui lutta contre le général de Gaulle tout en nourrissant pour lui une secrète inclination et qui admira François Mitterrand tout en conservant à son égard une méfiance inavouée.

Car de ces deux conceptions de la France, la première, celle que forma le général de Gaulle, est la plus proche de la sensibilité de la gauche et la seconde, à laquelle s'attacha François Mitterrand, est plus fidèle à la tradition de la droite. *« On aura compris, en lisant ces lignes*, précise ce dernier, *que la géographie pesait aussi lourd dans mon esprit que l'histoire. »* Le contraste est saisissant avec la vision du chef de la France libre, qui se fit à Londres le continuateur de son histoire en oubliant momentanément sa géographie. La patrie charnelle contre la patrie immatérielle, *« la puissance des lieux »*, à la façon de Barrès, contre celle de l'esprit, la France de ses paysages contre celle de ses valeurs. Deux conceptions irréconciliables, même si elles peuvent s'unir, pendant la durée du combat, au service d'une même cause.

On comprend mieux, à lire les ultimes écrits de celui qui fut un adversaire obstiné du général de Gaulle, comment il a pu, pendant quelque temps, se laisser séduire par le pétainisme avant, selon sa propre expression, de virer *« sa cuti »*. Certes, il y insiste, il n'appartenait pas au *« système de Vichy »*, il était contractuel, et non fonctionnaire, et occupait des fonctions trop *« subalternes »* pour peser, si peu que ce fût, sur la politique de Vichy ; sans doute a-t-il commis *« une erreur de jugement »* en acceptant la francisque, mais c'était pour *« agir plus commodément dans la clandestinité »*. Il reconnaît toutefois avoir cru, *« comme presque tout le monde »*, que Pétain pouvait *« protéger la France »*. S'il avait été *« mieux formé idéologiquement »*, il aurait, dit-il, observé *« avec plus de méfiance »* la façon dont *« Philippe Pétain et sa camarilla avaient tiré parti des défaillances de la République »*. Beaucoup croyaient à l'époque que de Gaulle et Pétain servaient l'un et l'autre la France, chacun à sa manière : *« Cette erreur*, note-t-il, *je l'ai partagée. »*

« MEA CULPA » ET REGRETS

A cet inhabituel *mea culpa* sur la période de Vichy s'ajoutent quelques regrets sur sa conduite en d'autres circonstances. Le fameux *« l'Algérie, c'est la France »*, prononcé en 1954 : *« Légalement juste, mais politiquement erroné. »* Son refus de se dissocier de la politique algérienne du gouvernement Mollet, comme l'a fait Pierre Mendès France : *« Politiquement, cela eût été plus avisé. »* Les questions de justice laissées aux militaires en 1956 : *« Une erreur, sûrement. »* La sévérité de son jugement sur de Gaulle, dont il a dit un jour qu'*« il était plus important pour ce qu'il était que pour ce qu'il faisait »* : *« Il contient une part d'injustice. De Gaulle était grand aussi par ses actes. »*

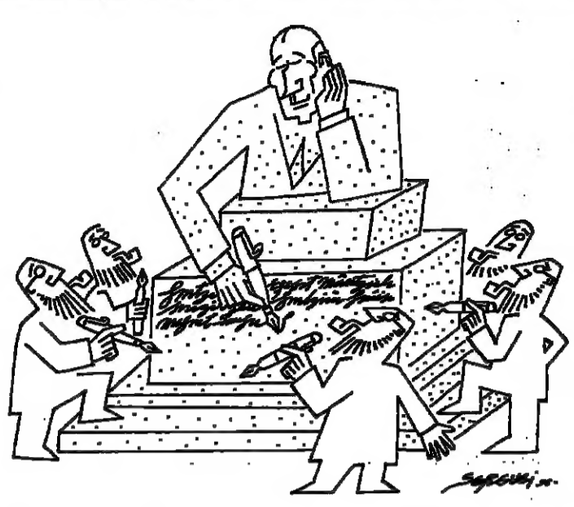

Son opposition à la fameuse « Europe des nations » du général de Gaulle : Il admet *« qu'un certain sectarisme préeuropéen faisait exagérément fi de l'histoire et que la condamnation des nations avait quelque chose d'irréel, de léger, de systématique »*. Du *Coup d'Etat permanent*, ce pamphlet de 1964 contre la dictature gaulliste, il ne retirerait pas une ligne, mais il retient de l'œuvre du général de Gaulle, outre *« sa prescience diplomatique, militaire et nucléaire »*, *« les institutions de la Ve République – qu'on les approuve ou non, – et donc la fondation d'un nouveau régime »*. En revanche, il se refuse à toute autocritique sur deux épisodes controversés de son itinéraire politique : l'affaire de l'Observatoire en 1959, à propos de laquelle il rappelle seulement que de Gaulle *« s'est montré vindicatif »*, et sa candidature prématurée à la présidence de la République en mai 1968, histoire dont tout, selon lui, *« a été raconté à l'envers »*.

De ces corrections et de ces retouches, qui infléchissent l'analyse, nuancent l'image, cisèlent la statue que François Mitterrand n'a cessé de dresser de lui-même tout au long de sa carrière, mais ne modifient pas l'essentiel, les historiens diront si elles permettent de cerner au plus près la complexité d'une vie prise dans les tourmentes du siècle. Indigné par les polémiques dont il a été l'objet, l'auteur en appelle lui-même aux *« vrais historiens »* pour qu'ils établissent la vérité des faits contre les *« prosélytes »* qui font de l'histoire prétexte à procès.

AVEU DU BOUT DES LÈVRES

Mais s'il lui arrive de se montrer véhément à l'égard de ses détracteurs, le ton paraît plus apaisé et l'autoportrait moins compassé, comme si, à l'approche de la mort, l'ancien président avait renoncé à prendre la pose, à se draper, face aux critiques, dans sa dignité outragée, donnant partiellement raison à ceux qui prétendaient explorer ses zones d'ombre. Eclairées, celles-ci le révèlent, dans les deux grandes épreuves de son existence politique – l'Occupation et la guerre d'Algérie – qui l'ont rendu suspect à la gauche, soumis aux mêmes préjugés et aux mêmes aveuglements que beaucoup de ses compatriotes. Il en convient pour la première fois dans ses dernières confidences. L'aveu de ces faiblesses, même consenti du bout des lèvres, le diminue peut-être, lui fait descendre quelques marches de son piédestal, mais le rend plus humain.

Thomas Ferenczi

Reçue à l'Elysée, Mme Notat plaide pour la réduction du temps de travail

REÇUE pendant plus d'une heure, lundi 22 avril, par le président de la République, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, lui a rappelé *« les engagements qu'il avait formulés »* à l'occasion de ses vœux du nouvel an sur la réduction du temps de travail. *« Il est hors de question pour nous*, a-t-elle déclaré à sa sortie de l'Elysée, *que l'année 1996 ne soit pas l'année de la réduction du temps de travail. »* Elle a confirmé que M. Chirac souhaitait que la réforme de l'assurance-maladie aille à son terme *« selon l'échéancier, en particulier sur le financement de l'assurance-maladie qui doit désormais reposer sur tous les revenus à travers une cotisation sociale généralisée qui ne soit pas un impôt »*, car les salariés ont *« une véritable overdose vis-à-vis de tout prélèvement nouveau »*.

Mme Notat a aussi demandé au chef de l'Etat qu'*« aucune des propositions »* du rapport parlementaire Philibert-Sauvaigo souhaitant un durcissement des lois Pasqua sur l'immigration *« ne connaisse de suite d'un point de vue législatif ou réglementaire »*. M. Chirac *« ne s'est bien évidemment pas engagé à la place du gouvernement*, a conclu la secrétaire générale, *mais j'ai perçu beaucoup d'attention dans les demandes que nous lui formulions »*.

DÉPÊCHES

■ **PME : les patrons de petites et moyennes entreprises renouent avec le pessimisme.** Selon trois cents d'entre eux, interrogés pour le baromètre « American Express-Europe 1-*La Tribune* » publié le 22 avril, l'indice de santé de leur entreprise recule de 1 % au mois d'avril. Il s'agit du premier recul de ce baromètre depuis le mois de janvier. Les patrons disent investir moins et réduire leurs embauches en raison de l'affaiblissement de la demande et de la faible efficacité des aides gouvernementales.

■ **ANNIVERSAIRE : Pierre Guidoni, secrétaire national du Parti socialiste** chargé des relations internationales, a commenté, lundi 22 avril, la première année du septennat de Jacques Chirac en affirmant que *« personne n'a oublié le flottement du début, le brusque changement de cap d'octobre et le mouvement* [social] *de décembre »*. Il a annoncé que Daniel Vaillant, numéro deux du PS, présenterait le 6 mai un document sur la politique économique et sociale des deux gouvernements d'Alain Juppé.

■ **PARLEMENT EUROPÉEN : André Fourçans (UDF-Adhérent direct) remplacera Robert Hersant au Parlement européen** après le décès du patron de presse. Agé de cinquante ans, M. Fourçans a déjà siégé au Parlement européen de 1993 à 1994, en remplacement de Philippe Douste-Blazy, entré au gouvernement d'Edouard Balladur, et de 1986 à 1989, en remplacement d'Yves Galland, devenu ministre du gouvernement de Jacques Chirac.

■ **SERVICES PUBLICS : l'Association démocratique des Français à l'étranger (ADFE, gauche)** proteste contre *« l'inquiétante dégradation »* des services publics – consulats, centres culturels et écoles françaises – mis à la disposition des quelque 1,7 million de Français vivant à l'étranger. Dénonçant notamment *« l'hémorragie de personnel compétent dans les consulats »*, Monique Ben Guiga, vice-présidente de l'ADFE et sénateur PS des Français de l'étranger, a annoncé l'organisation, du 22 au 27 avril, de *« journées de défense du service public à l'étranger »*.

■ **CAEN : le conseil municipal de Caen**, présidé par Jean-Marie Girault (UDF-PR), a adopté, lundi 22 avril, à l'unanimité, le principe d'une consultation des habitants, prévue le 16 juin, sur un projet de transport sur voie réservée (TVR) desservant l'agglomération. Cette consultation directe, qui aura la valeur d'un avis, sera menée auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales au 29 février 1996.

Les « barons » du gaullisme restent sourds à la polémique

DANS SES MÉMOIRES POSTHUMES, François Mitterrand met-il en cause ceux qui devinrent des « barons » du gaullisme pour leur attitude sous le régime de Vichy ? Lui-même accusé, il réplique dans ses *Mémoires interrompus*, en renversant la charge de la preuve. *« Pour la petite histoire*, déclare l'ancien chef de l'Etat, *on a tendance à l'oublier, un seul homme dans la haute fonction publique appelé à prêter serment s'y est refusé.* [...] *Chercher les autres parmi les barons de la IVe République, donneurs de leçons, toujours prêts à manger le drapeau jusqu'à la hampe, figés dans un garde-à-vous qui m'a toujours fait rire sachant ce qu'ils étaient. Ah ! les honnêtes gens. Le serment ? Ils signaient des deux mains. Vous vous imaginez ? Les grands juristes de l'époque, les conseillers d'Etat, les conseillers à la Cour de cassation, les sommités de la France officielle, dont certains sont encore vivants... Leur liste vous surprendrait. »*

François Mitterrand utilise le terme « barons », sachant que dans son acception politique, il est réservé aux compagnons du général de Gaulle. Il ne s'agit donc ni de grands juristes ni de hauts magistrats qui vécurent douillettement dans le lit de la révolution nationale, mais de jeunes hommes qui, pour la plupart, rejoignirent de Gaulle à Londres. Ils ont, aujourd'hui, un âge respectable. Ils s'appellent Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas, Roger Frey, Olivier Guichard et les propos de l'ancien président de la République ne semblent pas, pour eux, nécessiter l'ouverture d'une polémique historique.

REMARQUES « DÉPLACÉES »

Compagnon du général et de ces « barons », Maurice Schumann, voix de la France libre en Angleterre, fait la part du feu. *« Pour tout ce que François Mitterrand dit de lui-même*, assure-t-il, *je suis porté à croire que ses Mémoires sont le reflet exact de la vérité. »* Ce sénateur (RPR) du Nord, cependant, ajoute : *« En revanche, j'aurais pu le mettre au défi de donner le nom d'un baron du gaullisme ayant eu des accointances avec Vichy. »* Le nom de Maurice Couve de Murville étant parfois cité comme contre-exemple, plusieurs « compagnons » font remarquer que cet éphémère premier ministre du général n'est pas un « baron » du gaullisme et que, haut fonctionnaire en 1940, s'il a négocié la convention d'armistice, *« il n'a pas été un collaborateur »*.

Pour Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, ancien des renseignements britanniques, l'appréciation de François Mitterrand est *« un peu déplacée »*. *« Ce n'est pas à lui de porter un jugement sur ce qu'il appelait les gaullistes de profession qui étaient surtout des gaullistes de conviction dont beaucoup ont payé chèrement leur engagement. »* Selon M. Baumel, cette assertion mitterrandienne est *« une tragique illustration de la double parole »* de l'ancien chef de l'Etat qui, par ailleurs, souligne-t-il, montre une fascination pour de Gaulle.

Olivier Biffaud

Le PS se veut « fidèle »

**L'idée de François Mitterrand, exprimée dans son livre posthume, *Mémoires interrompus*, selon laquelle *« hors d'un grand rassemblement des forces populaires, il n'y a pas de salut »*, *« reste l'idée profonde de tous les socialistes »*, a commenté, lundi 22 avril, Pierre Guidoni, secrétaire national du PS chargé de l'international, qui réagissait au nom du parti. *« C'est un message auquel nous espérons bien rester fidèles »*, a déclaré M. Guidoni. *« Les initiatives que nous continuons à prendre de dialogue avec toutes les forces de gauche et de progrès dans ce pays vont à l'évidence dans le sens de ce message que nous a laissé François Mitterrand »*, a-t-il ajouté. Sous la responsabilité de Claude Estier, le PS prépare un nouvel hommage à François Mitterrand.

Une malencontreuse réécriture de la réunification allemande

LES FORCES auront manqué à François Mitterrand pour mener à bien l'un des derniers projets qui lui tenaient à cœur : réfuter la critique, qui l'a douloureusement blessé, de s'être trompé devant l'Histoire. C'est un homme affaibli qui, dans les cent cinquante pages qu'il consacre à la réunification allemande, tente de rectifier son image pour la postérité et s'efforce d'abolir le reproche d'avoir *« raté le train »* de l'Histoire.

ANALYSE

Que n'aurait-il pu faire sur le sujet ! On en rêve ; on sent, à relire le discours qu'il prononça le 25 octobre 1989 à la tribune du Parlement européen sur l'ébranlement des régimes communistes, souffler cet *« ouragan qui arrache tout au passage (...) : l'espérance de la liberté »*. Dans les rues de Leipzig et de Berlin-Est, à ce moment-là, on manifeste. Et lui, dans le même mouvement déclamatoire, lance : *« C'est le peuple dont la clameur se fait entendre ; c'est la détermination du peuple qui commande à l'événement qui fait s'écrouler les murs et les frontières. »* A deux semaines de l'effondrement du mur de Berlin, cette envolée prémonitoire suffirait à elle seule pour preuve que François Mitterrand savait ce qui allait advenir en Allemagne. Il le savait ; il en avait l'intelligence. Il ne trouva pas, pendant très longtemps, le courage de l'admettre.

Cinq ans et demi après le passage de ce cap, il aurait pu tout simplement plaider non coupable et vainqueur : assumer ses incertitudes de l'époque, reconnaître que la perspective de l'unification des deux Etats allemands l'avait inquiété, perturbé ; faire valoir qu'il avait néanmoins trouvé la juste réponse à ce bouleversement continental, rappeler l'âpre combat qu'il mena, pendant plusieurs mois, auprès du chancelier pour forcer l'unification de l'Europe en même temps que Helmut Kohl forçait l'unification de l'Allemagne et réussir finalement à lui faire enfourcher le projet de l'Union monétaire européenne.

AUTOJUSTIFICATION

Il aurait pu brillamment démontrer que ses désarrois et ses hésitations, entre l'été 1989 et les élections est-allemandes de mars 1990, n'eurent en définitive pas de conséquences néfastes. Au contraire. Mais au soir de sa vie, ce qui anime l'homme n'est pas le souci de la vérité. Dans la pathétique entreprise qu'est ce petit livre sur l'Allemagne, François Mitterrand s'attache à nier des évidences, renvoie sur d'autres (Margaret Thatcher, Valéry Giscard d'Estaing notamment) les reproches qui lui furent adressés à lui, persiste dans ses erreurs d'appréciation passées, et réécrit l'histoire pour se dédouaner.

Contre ceux qui l'ont accusé d'avoir été hostile à l'unification des deux Etats allemands, il rappelle que dès le 27 juillet 1989, il avait gravé dans le marbre sa doctrine : *« L'aspiration à l'unité me paraît légitime. Mais elle ne peut se réaliser que pacifiquement et démocratiquement. »* Soit ! Mais cette doctrine, c'était celle de la France depuis de Gaulle et des Occidentaux en général depuis des lustres. Ce qu'exigeait l'exercice de responsabilités politiques en cet été 1989, était de reconnaître que les événements d'Allemagne de l'Est investissaient soudain ce cadre de doctrine et commandaient qu'on le précise.

Face à cette question soudainement posée, Kohl et Genscher ont caché pendant des mois derrière un angélisme de façade leurs hésitations sur la stratégie à adopter, hésitations qu'ont partagées, chacun à leur manière, les responsables américains et russes. Mais quand François Mitterrand laisse entendre que sa doctrine à lui était mieux définie et cite parmi les conditions qu'il mettait à la réunification de l'Allemagne *« le maintien de son appartenance à l'Alliance atlantique »* on est proche de la falsification de l'histoire. L'intangibilité de la frontière germano-polonaise, François Mitterrand y a veillé. Mais la réunification dans l'OTAN, il ne l'avait pas même imaginée.

L'ancien président de la République paraît n'avoir eu pour souci que de démontrer son propre discernement. Mais il n'est guère crédible lorsqu'il prétend, contrairement à d'autres, n'avoir pas été pris de cours par l'accélération de ce processus. Le 3 novembre 1989, lors d'une conférence de presse conjointe avec le chancelier Kohl à Bonn, il appelle les Allemands à la patience *(« L'histoire ne se fait pas comme ça. Cela n'ira pas aussi vite que le désirent ceux qui parlent déjà de réunification »)* ; et il prédit des bouleversements *« dans les dix années qui viennent »*. Six jours plus tard le mur de Berlin s'ouvre. Moins d'un an après, la RDA est rattachée à la République fédérale.

Rien dans le texte publié aujourd'hui ne dément non plus qu'il ait eu le dessein, ou en tout cas l'espoir, de freiner la réunification, en allant rendre visite à Mikhaïl Gorbatchev le 6 décembre 1989. L'unique argument qu'il avance contre cette thèse, c'est que l'armée soviétique n'était déjà plus capable de dissuader cette évolution de l'Allemagne. Rien non plus ne convainc dans le récit qu'il fait de son voyage en RDA quelques semaines plus tard, où, explique-t-il, il n'a rencontré personne qui lui eût dit souhaiter la réunification... Trois mois après, les Allemands de l'Est votaient massivement pour le rattachement à l'Ouest.

Ce voyage avait été perçu en République fédérale et dans la presse française comme un encouragement au maintien de l'Etat est-allemand. *« Procès d'intention »*, rétorque Mitterrand, qui à plusieurs reprises s'en prend aux journalistes. Sur l'un des sujets majeurs de ses deux septennats – l'Allemagne – et de la part d'un homme aussi féru d'histoire qui livre ses derniers messages, on attendait mieux que ces tristes règlements de comptes.

Claire Tréan

هكذا في الأصل

CONSOMMATION Un mois après le début de la crise de la « vache folle », l'ensemble des professionnels français de la filière bovine demeurent confrontés à une situation grave. Pour soutenir les cours, la Commission européenne devrait acheter et stocker 40 000 tonnes de viande bovine ● EN UN MOIS, selon la Secodip, la consommation de bœuf a diminué de 28 % en volume dans l'Hexagone. Les Français ne reportent pas pour autant leurs achats sur d'autres viandes, exception faite du poulet labellisé, ce qui semble témoigner d'une désaffection plus profonde et plus ancienne pour la viande que celle qui est actuellement générée par l'affaire de la « vache folle ». ● DEPUIS 1991, la consommation globale de viande régresse. Un ensemble de facteurs économiques et sociologiques pousse les premiers carnivores d'Europe à prendre quelques distances vis-à-vis de la viande.

Les Français mangent de moins en moins de viande

Avant même la crise de la « vache folle », ils avaient commencé à réduire leur consommation, non seulement de bœuf mais aussi de mouton et de veau.La cuisine française n'est plus ce qu'elle était...

PERSONNE ne s'étonnera qu'en un mois, depuis le début de la crise de la « vache folle », la consommation de viande de bœuf ait chuté de 28 % en volume, comme l'attestent les derniers chiffres de la Secodip, qui scrute les achats des ménages. Ce qui semble bien plus curieux, en revanche, c'est que cette méfiance à l'égard du bœuf ne s'accompagne d'aucun mouvement réel de report des achats sur les autres viandes, qui, hormis le poulet labellisé et l'agneau, traditionnellement mis aux menus de la semaine de Pâques, seraient même, elles aussi, légèrement orientées à la baisse. On sait pourtant les Français premiers dévoreurs de viande en Europe et deuxièmes parmi les pays de l'OCDE, juste derrière les Etats-Unis...

Cette baisse brutale de la consommation carnée témoigne en fait, au-delà de la crise conjoncturelle, de l'existence d'un mouvement plus profond de désaffection des Français pour la viande. *« L'affaire de la "vache folle" a mis en lumière et accentué une tendance sous-jacente qui ne demandait qu'à s'affirmer ; dans le cas contraire, étant donné que les risques ne sont objectivement pas énormes, il n'y aurait aucune raison pour que l'on assiste à de tels comportements »*, résume Pierre Combris, qui dirige le laboratoire de recherche sur la consommation de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Le fait est que, depuis 1990, la consommation de viande en France décline, après des siècles de hausse continue, la consommation de viande étant passée de 19 kilogrammes par habitant et par an en 1790 à 40 kg en 1890, puis à 79 kg au début des années 60 pour atteindre aujourd'hui environ 90 kg. *« Liée au niveau de vie, la consommation de viande représente une conquête sociale que résume l'expression populaire "gagner son bifteck" »*, souligne Florence Burgat, docteur en philosophie, qui cite ces chiffres dans son « Que sais-je ? » intitulé *L'Animal dans les pratiques de consommation.*

MANQUE D'IDENTIFICATION

A l'origine de cette soudaine désaffection, spécialistes de la filière viande et sociologues voient une conjonction de facteurs défavorables à la consommation carnée qui se renforcent les uns les autres, mais dont l'impact individuel demeure fort difficile à évaluer. Premier élément d'analyse, selon Pierre Combris, le phénomène de saturation découlant de trente années de forte croissance de la consommation de viande. Puis interviennent des facteurs économiques et commerciaux. Louis Orenga, directeur du Centre d'information des viandes (CIV), estime ainsi que, depuis deux ans, la crise économique a *« fini par peser sur la consommation de viande des ménages à revenus moyens et modestes, qui étaient ceux qui avaient le moins diminué leur consommation »*. *« Sur une longue période, ce sont les produits dont le prix a le plus augmenté qui ont vu leur consommation baisser sensiblement (cas du bœuf et surtout du veau), alors que les autres ont mieux résisté (mouton ou porc) ou ont progressé (volailles) »*, expliquait la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes dans son bulletin *Actualités* de janvier 1995.

A cela s'ajoutent un manque d'innovation dans la présentation du produit et une quasi-absence de publicité et surtout d'identification de la viande. Pierre Combris remarque d'ailleurs que *« la vente de viande de boucherie sous marque est d'apparition récente et ne concerne qu'un très faible pourcentage du marché. L'essentiel demeure une offre de produits frais indifférenciés, tout reposant sur la confiance faite au boucher ou à une enseigne de distribution. Rien ne vient rassurer le consommateur, pour qui c'est un peu la loterie puisqu'il paye parfois assez cher des viandes qui ne sont pas spécialement tendres... »* Des lacunes que ne nie pas le directeur du CIV : *« Le consommateur, qui perçoit la viande rouge comme un produit cher, ne supporte plus de ne pas connaître l'origine de ce qu'il achète, une information qu'il considère comme un droit. Il a donc un sentiment de non-transparence volontaire. »*

Dans le même temps, voilà que, côté santé, l'on descend la viande rouge de son piédestal. *« Dans les années 50 encore, on était persuadé de l'effet fortifiant de la viande rouge. C'était l'aliment-muscle, très associé à la notion de virilité »*, rappelle Arouna Ouedraogo, sociologue à l'INRA ; mais, au début des années 80, les diététiciens se mettent à faire l'éloge de la volaille, jugée moins grasse que les autres viandes. D'autre part, le niveau d'études progressant, l'on apprend au lycée qu'il y a tout autant de protéines dans les œufs, les produits laitiers ou le poisson. *« La palette de choix s'élargit pour la composition du repas, ce qui explique que la consommation de viande diminue à mesure que s'élève le niveau d'études »*, précise M. Combris. Plus généralement, poursuit Louis Orenga, la viande pâtit de ce que *« le consommateur a de plus en plus peur pour sa santé et des réticences croissantes vis-à-vis de l'agro-industrie, des progrès technologiques mal maîtrisés. Comme la viande est l'archétype du produit frais, dont on attend qu'il soit entièrement naturel, on ne lui pardonne rien... »*

Régulièrement, des « affaires » viennent en effet ternir cette image de produit naturel : appel au boycott du veau aux hormones par l'Union fédérale des consommateurs (1980), conditions de transport des animaux de boucherie, élevage des veaux en batterie... Les Français commenceraient-ils donc à s'interroger sur le bien-fondé des souffrances animales ? *« Pour l'instant,* corrige M. Ouedraogo, *ce sont plutôt des préoccupation très égoïstes. Il s'agit de se nourrir de façon saine. »* Florence Burgat ne croit pas davantage que progresse la sensibilité des Français à la cause animale, mais elle évoque une *« culpabilité diffuse, une petite gêne qui fait que l'on se détourne de la viande comme d'un spectacle pénible et que progresse la consommation de viandes abstraites, transformées, où l'animal mort apparaît moins. »*

Tandis que le temps consacré à la confection des repas ne cesse de raccourcir, ces plats préparés ont par ailleurs le mérite d'être plus pratiques que certaines viandes à cuisson lente, et les jeunes semblent moins apprécier que leurs parents les viandes au goût très marqué (cheval, gibier). *« Surtout, la viande a perdu son statut spécifique, s'est banalisée. Jadis, elle était centrale, le repas s'organisait autour d'elle, alors que dorénavant elle est partout, disséminée dans les sauces, en petits morceaux dans les plats préparés... Elle est devenue un accompagnement comme un autre,* analyse Florence Burgat. *De plus, les jeunes ne considèrent plus qu'un repas sans viande signifie qu'il n'y a rien à manger. La viande n'est pas leur luxe, leur plaisir. »* Pour Arouna Ouedraogo, *« le repas structuré autour d'une viande demeure le modèle dominant, mais la norme sociale se relâche. »*

Il devient possible d'avouer que l'on n'apprécie guère la viande sans passer pour un rabat-joie, et même les végétariens se font moins discrets, qui ne sont plus nécessairement considérés comme de doux illuminés.

Pascale Krémer

Un recul global depuis 1990

Depuis 1990, la consommation globale de viande en France est en recul. Entre 1980 et 1989, la baisse de la consommation carnée à domicile avait été compensée par la progression de la restauration hors foyer, et la chute de la consommation de viandes de boucherie (bœuf, veau, mouton, porc, cheval) équilibrée par l'engouement pour la volaille. Mais depuis le début des années 1990, précise-t-on à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, *« le recul est général, quel que soit le lieu ou le produit »*. En quinze ans, la consommation globale de viande de boucherie a baissé de près de 18 %. La consommation de veau, la plus touchée, a reculé en volume de 28 %, celle de bœuf a diminué de 17 %, celle de mouton de 3 %. Dans le même temps, les volailles gagnaient près de 13 %, mais, depuis 1991, elles ne compensent plus le repli des viandes de boucherie.

La Commission européenne cherche à réactiver le marché

LA JOURNÉE du mardi 23 avril devait être déterminante dans la chronique de la « vache folle », notamment pour savoir si le marché de la viande bovine retrouvera un soupçon de tonus, après un mois de perturbations. En effet, une seconde opération d'adjudication européenne pour l'achat de viande devait être déclenchée après celle du début avril. Cette fois, les autorités de Bruxelles acceptent d'acheter 40 000 tonnes pour stocker les carcasses dans des frigos, avant de les écouler vers les pays tiers, alors que la précédente opération n'avait concerné que 9 220 tonnes, à un prix tournant autour de 18 francs le kilo.

Michel Jacquot, directeur du Feoga (Fonds européen d'organisation et de garantie agricoles), ne cache pas que de nouvelles opérations de dégagement du marché européen seront décidées en mai. La FNSEA, se référant à la crise de 1992, pourtant moins dramatique, qui avait provoqué un stockage d'intervention de 1,12 million de tonnes, pense que Bruxelles pourrait dégager 500 000 à 1 million de tonnes pour l'ensemble de l'année.

TIMIDE REPRISE ?

L'ensemble des professionnels de la filière bovine continue à affronter une situation grave, mais cette semaine s'est ouverte, cependant, sur une note sensiblement moins pessimiste. *« Le secteur des génisses à viande va un peu mieux »*, indique-t-on à la Fédération nationale bovine (FNB). *« En revanche, celui des taurillons et des veaux de 7-8 mois, très orienté vers l'Italie, continue à mal se porter, car le marché transalpin est encore plus déprimé et désorganisé que le nôtre »*, ajoute-t-on. *« Ce n'est peut-être pas beaucoup mieux que la semaine dernière,* remarque pour sa part Damien Mathieu, secrétaire général de la Fédération des marchés de bétail vivant, *mais ce n'est pas pire. Les marchés où se traitent les veaux de 15 jours, Château-Gontier, en Mayenne, ou Lezay, dans les Deux-Sèvres, qui avaient beaucoup baissé, semblent avoir retrouvé un niveau à peu près normal de fréquentation, même si les prix restent encore à la baisse. Sur les marchés de gros bovins, comme à Fougères (Ille-et-Vilaine) ou Parthenay (Deux-Sèvres), la chute a été de 25 %, mais on revient progressivement à des situations un peu moins préoccupantes. Le gros point noir reste les jeunes bovins, ce qu'on appelle les broutards maigres, avec des chutes de 30 à 50 %. Ce sont les gens du Massif Central, du Morvan et du Sud-Ouest qui souffrent le plus. »*

Les exploitants d'abattoirs traversent une période très difficile. Selon les endroits, les tonnages ont pu diminuer de 30 à 50 %, mais *« on a constaté une timide reprise dans la semaine du 15 au 20 avril »*, indique-t-on à l'Institut de l'élevage. Le retard par rapport à une période normale est aujourd'hui d'environ 25 % seulement.

Mais, là encore, il faut distinguer selon les catégories d'animaux. La reprise qui s'amorce concerne les vaches de réforme et les bœufs, alors que le marché des jeunes bovins reste très déprimé. Cette reprise s'explique moins par les achats des grandes et moyennes surfaces ou des entreprises de restauration collectives, toujours faibles, que par une « résistance » du secteur de la boucherie artisanale et de quartier, notamment en zone rurale, où la psychose de la vache folle a fait moins de dégâts que dans les villes, sans doute parce que les consommateurs connaissent mieux les circuits et les origines de la viande. Les négociants de Rungis, en revanche, continuent à broyer du noir. *« En chiffre d'affaires, la semaine qui vient de s'écouler marque une chute de 35 % pour les viandes en carcasses et de 47 % pour les viandes sous vide »*, déplore Guy Eschalier, président du syndicat des grossistes en viande.

C'est dans ce climat que les syndicats agricoles du Massif Central préparent pour vendredi 26 avril, à Clermont-Ferrand, une importante rencontre où sont attendus quelque 600 éleveurs de dix-huit départements très directement touchés par la crise de la viande. Ils réclament notamment une revalorisation du montant de la « prime à l'herbe », qui devrait passer, selon eux, de 300 à 1 000 francs par hectare, et des aides spécifiques pour compenser les frais de collecte du lait et de la viande en montagne. Trois jours plus tard, à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Quinze se réuniront pour décider des nouvelles mesures de soutien.

François Grosrichard

Repas conjuratoires en Limousin

LIMOGES
de notre correspondant

Un ministre, Anne-Marie Couderc, un acteur, Victor Lanoux, un chef cuisinier, Guy Leguay (Le Ritz à Paris), un préfet (celui de la Creuse), Jean Godefroid, un fantaisiste, Guy Montagné, plus ce qu'il fallait d'élus de tous niveaux, ce sont plus de trois cents convives qui se sont réunis à Aubusson (Creuse), vendredi 19 avril au soir, pour une dégustation collective de viande limousine. Au menu : tête de veau, langue de bœuf, entrecôte, fromage (de vache). Il s'agissait de prouver devant la population et les médias réunis que la région est *sûre de sa production et qu'elle ne craint pas* l'ESB.

Le lendemain, samedi, une semblable « grande bouffe » était organisée au centre de Limoges par les organisations syndicales agricoles, avant une entrevue avec le préfet de région, Jean Anciaux, qui a annoncé la mise en place d'une cellule de crise. Dans le Limousin, l'inquiétude est grande. La production de bovins en élevage extensif (*Le Monde* du 20 avril) y est un atout économique majeur et le premier poste exportateur régional : 550 millions de francs par an, 11 % du total.

Ces efforts de communication semblent commencer à porter quelques fruits. La viande labellisée « limousine » est distribuée dans l'Hexagone par 630 boucheries sous contrat d'exclusivité. Depuis deux semaines, plus de 60 bouchers *détaillants, notamment dans la région parisienne,* ont déposé leur candidature.

Georges Chatain

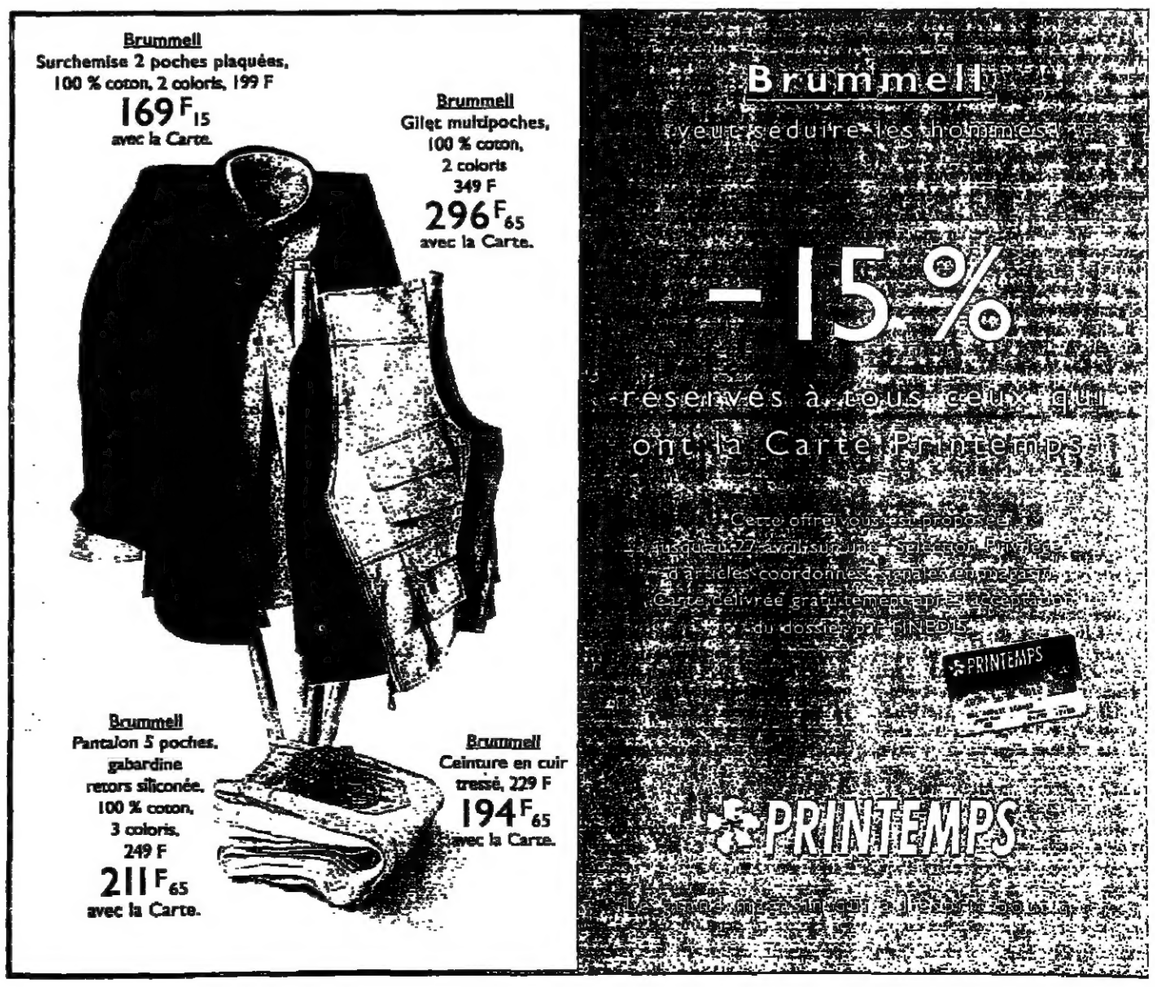

Un nouveau médicament contre le sida va être commercialisé au sein de l'Union européenne

L'évaluation de l'efficacité du 3TC n'est pas achevée

L'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable à la mise sur le marché, dans les pays de l'Union européenne, d'un nouveau médicament prescrit dans le traitement du sida, le 3TC. Déjà commercialisée aux Etats-Unis, cette molécule antiprotéase n'a pas fait l'objet d'une évaluation complète : on ne connaîtra pas avant 1997 sa véritable efficacité, en particulier lorsqu'elle est associée à d'autres antiviraux.

L'AGENCE européenne du médicament vient de donner un avis favorable à la mise sur le marché, dans les pays de l'Union, du 3TC, médicament expérimenté depuis plusieurs années dans la prise en charge des personnes atteintes du sida. Cet avis doit être avalisé par la commission des spécialités pharmaceutiques de Bruxelles, ce qui permettra la commercialisation de cette molécule, après les Etats-Unis, dans l'ensemble des pays l'Union européenne.

Les autorités sanitaires américaines avaient, pour leur part, donné un premier feu vert à la commercialisation de cette substance en novembre dernier. Il s'agissait alors, outre-Atlantique, d'un « enregistrement accéléré », accordé selon des critères biologiques et ne permettant pas à tous les séropositifs concernés de bénéficier de cette molécule dès lors qu'ils ne disposaient pas d'une bonne couverture sociale. En Europe, le 3TC (lamivudine ou Epivir) dispose d'une autorisation de mise sur le marché dite « conditionnelle ». Cette autorisation permet à tous les séropositifs, dès lors que leur médecin le jugera nécessaire, d'avoir accès à ce médicament quel que soit leur niveau de couverture sociale.

Le 3TC est apparu au début des années 90 dans le paysage de la thérapie antirétrovirale. Le concept de cette molécule n'était pas révolutionnaire. Il s'agit d'un inhibiteur de l'enzyme qui permet au VIH de se multiplier. Sa facilité d'emploi et l'absence d'effets secondaires chez les malades devaient rapidement conférer à ce produit une très bonne image. A l'inverse, parallèlement à cette bonne tolérance, un phénomène inquiétant apparaissait : celui de l'émergence rapide de phénomènes de résistance du virus à cette molécule. Mais on était déjà dans le champ de la bithérapie, et l'association du 3TC à l'AZT apparut rapidement très prometteuse.

En pratique, quatre essais furent mis en œuvre par la firme Glaxo, productrice du 3TC, tout se passant, si l'on en croit de nombreux médecins spécialisés, comme si cette expérimentation n'était qu'une phase préliminaire de co-développement, préfigurant la fusion entre Glaxo (3TC) et Wellcome (AZT). En 1994, avant l'annonce de cette fusion, des négociations avaient eu lieu entre les deux firmes, Glaxo prévoyant de céder sa molécule à Wellcome.

PAS DE PREUVE STATISTIQUE

De manière paradoxale, les quatre essais ne devaient pas permettre de conclure au plan clinique. Seule certitude : cette association thérapeutique permettait d'améliorer le bilan biologique. Les autorités sanitaires pas plus que la puissance associative ne semblaient ici désireuses, ou en mesure, d'imposer de véritables bases méthodologiques de l'expérimentation de cette molécule *(lire ci-dessous)*. C'est ainsi que l'efficacité du 3TC n'est pour l'heure connue que sur des critères biologiques et que l'on n'a toujours pas la preuve statistique que son association avec l'AZT – ou avec un autre antirétroviral – est bien de nature à prolonger la vie des malades. Les conclusions sur ce point ne seront pas connues avant la fin 1997.

En 1995, les principales associations de lutte contre le sida, réunies au sein du groupe TRT-5, avaient dénoncé la politique de Glaxo-Wellcome, qui, avec l'Agence du médicament, avait réduit l'accès compassionnel au 3TC et modifié les critères biologiques permettant de pouvoir disposer de cette molécule. La multinationale Glaxo-Wellcome estimait, il y a quelques semaines, que plus de six mille personnes étaient traitées en France par le 3TC, grâce à différentes procédures de nature plus ou moins compassionnelle, la firme mettant gratuitement sa molécule à disposition, via deux autorisations temporaires d'utilisation. Une meilleure coordination internationale et une plus grande cohérence dans le développement de cette molécule auraient sans doute mieux servi l'intérêt général.

J.-Y. N.

Daniel Vittecoq, membre de l'Agence française du médicament

« Nous ne pourrons pas avoir de certitude avant la fin 1997 »

« Partagez-vous la lecture très critique que font certains responsables sanitaires quant à la stratégie du géant pharmaceutique Glaxo-Wellcome, qui est aujourd'hui autorisé à mettre sur le marché européen sa molécule antisida 3TC ?

– Oui. L'autorisation du 3TC sur le marché européen *a demandé beaucoup de temps, mais* cette durée n'était pas due aux contingences de la bureaucratie de l'enregistrement, comme certains ont tendance à le penser. La mise sur le marché d'un médicament est une chose importante qui engage la responsabilité des décideurs. Elle impose, dans tous les pays développés, quelle que soit la maladie en cause, la démonstration d'un bénéfice clinique. De nombreuses questions se sont posées sur le dossier du 3TC qui ont, en définitive, allongé la procédure. L'analyse des problèmes, ici, suscite une réflexion qui concerne tous les acteurs de la lutte contre le sida.

– A vos yeux, le 3TC a-t-il ou non une efficacité clinique ?

– Les essais menés ces dernières années n'étaient pas conçus pour aboutir à la démonstration de l'efficacité ou de l'absence d'efficacité clinique du 3TC. Pour tenter de dégager l'éventuelle efficacité clinique du médicament, *il a fallu procéder à un artifice, celui d'une méta-analyse*, ou analyse statistique, d'un regroupement artificiel de toutes les études, pour faire comme s'il ne s'agissait que d'une seule étude qui aurait pu être réalisée d'emblée.

» Au terme de ce travail, il est apparu que ce produit était doté d'une activité clinique non négligeable, mais pour laquelle nous ne pourrons pas avoir de certitude avant la fin de l'année 1997.

– Vous êtes très critique vis-à-vis de Glaxo-Wellcome. Les firmes pharmaceutiques ne sont-elles pas aujourd'hui soumises, avec le sida, à de nouvelles pressions associatives qui bouleversent les règles habituelles de l'expérimentation du médicament ?

– Je suis effectivement, sur ce point, très critique ; mais, dans le même temps, je reconnais que le 3TC a fait l'objet d'une mise à disposition compassionnelle très large, probablement la plus large au monde à ce jour. La mise à disposition compassionnelle des médicaments est impérative dans les maladies mortelles, dès lors que l'on a pu établir des critères suggérant une forte présomption d'efficacité.

» Toutefois, ces mises à disposition compassionnelles ne doivent pas entraver le plan de développement des molécules au nom de la santé publique. Seuls les essais cliniques rigoureux et contrôlés permettent d'aboutir à la mise sur le marché, et pas les délivrances compassionnelles. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Les évêques d'Ile-de-France se préoccupent des « migrants »

DANS UNE LETTRE adressée aux députés et aux sénateurs de la région parisienne, datée du lundi 22 avril, les onze évêques d'Ile-de-France demandent que soient trouvées « *des solutions conformes à la dignité humaine* » à la situation des travailleurs immigrés. Reprenant une déclaration du pape, ils écrivent que « *le migrant n'est pas simplement un individu à respecter selon des normes fixées par la loi, mais une personne, et que la réponse doit être donnée dans l'optique de la solidarité* ». Les onze évêques se disent prêts à collaborer avec les parlementaires, qui ont également reçu dans leur correspondance deux textes de 1995, l'un signé par Jean Paul II et l'autre par la commission épiscopale française des migrants.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : les dix parents étrangers d'enfants français qui** observent une grève de la faim depuis le 15 avril dans une chapelle de la cathédrale Saint-Louis de Versailles (Yvelines) ont déclaré être prêts à « *aller jusqu'au bout (...) pour obtenir la régularisation administrative globale des 132 cas soumis depuis plus d'un an* » au préfet des Yvelines (*Le Monde* du 17 avril). Pressé par des personnalités politiques et religieuses, dont Etienne Pinte, maire (UDF) de la ville, le préfet a décidé d'avancer du 9 mai au 25 avril la rencontre avec une délégation des associations qui soutiennent les quatre femmes et six hommes de nationalités algérienne, marocaine et zaïroise.

■ **CORSE : un homme a été écroué après une tentative de racket visant le fils du vice-président de la Coordination rurale de Haute-Corse,** Jean-Claude Bourgeois. Il avait été enlevé dans la nuit du 6 au 7 mars par des hommes armés et masqués qui se réclamaient du FLNC, sans préciser s'il s'agissait du Canal historique ou du Canal habituel. En le relâchant au bout d'une semaine, les ravisseurs avaient exigé la remise ultérieure de 150 000 francs. Après que M. Bourgeois eut porté plainte, les enquêteurs ont arrêté un homme qui a été mis en examen pour séquestration et écroué, a indiqué le parquet de Bastia, en précisant que ce dossier « *relève du droit commun et n'a aucun caractère politique* ».

■ **SIDA : la ville d'Evreux a mis en place,** depuis lundi 22 avril, une dizaine de points de distribution gratuite de préservatifs dans le cadre d'une campagne de prévention du sida baptisée « Le geste tranquille ». Quelque 51 000 préservatifs sont disponibles dans des lieux publics comme l'hôtel de ville, l'hôpital, les piscines, le lycée, la maison des jeunes, une grande surface ou le centre médico-social. L'expérience devrait durer trois ans.

Un notable du Loiret a comparu pour « prise illégale d'intérêts »

ORLÉANS
de notre correspondant

Soupçonné d'avoir favorisé des entreprises appartenant à certains de ses proches, Kléber Malécot, quatre-vingt-un ans, sénateur du Loiret (Union centriste) et ancien président du conseil général, se présentait lundi 22 avril devant le tribunal correctionnel d'Orléans. Ce notable, qui avait quitté la présidence du conseil en 1994, après quinze ans de règne, aurait, si l'on en croit la chambre régionale des comptes, confondu gestion départementale et entreprise familiale. A la suite de deux rapports rendus publics en juin 1993 et en janvier 1995, M. Malécot, qui est aussi membre de la Haute Cour de justice, a comparu pour « *atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics* » et « *prise illégale d'intérêts* » (*Le Monde* du 13 février).

Trois marchés – dont deux concernaient des travaux réalisés dans des collèges – sont mis en cause : passés après appel d'offres, en 1992, ils avaient été remportés par une entreprise locale de maçonnerie, la Sabam. Selon les enquêteurs, les irrégularités se sont accumulées : modification de l'appel d'offres après l'ouverture des plis, passage d'avenant, non-tenue du registre, absence de transmission des pièces pour le contrôle de légalité de la préfecture. La Sabam, qui n'arrivait pas dans la meilleure position, remportait à chaque fois le marché. Entre 1988 et 1992, le chiffre d'affaires de cette société avec les chantiers du département avait doublé. Or, le PDG de la Sabam n'est autre que le gendre de M. Malécot.

Autre opération reprochée au sénateur : la vente d'un tracteur par la société Leodiga, pour la somme de 228 000 francs, au syndicat intercommunal Smaedaol, présidé par M. Malécot. Le PDG de cette société était le fils du sénateur. Pour l'accusation, cette société a servi de prête-nom à la SA Malécot, spécialisée dans la vente de matériel agricole, dont le patron du département était le PDG. Devant le tribunal, le sénateur, qui présidait toutes les réunions de la commission, a invoqué le grand nombre des marchés – « *de trois à quatre cents par an* » –, admettant cependant que ceux-ci étaient parfois « *négociés* » ou faisant porter la responsabilité des irrégularités sur les services.

Pour le procureur Bernard Aldigé, les délits de favoritisme et d'ingérence sont constitués. « *La fonction publique doit être défendue contre tout risque de compromission* », a-t-il affirmé. Il a requis de huit à douze mois d'emprisonnement avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'interdiction des droits civiques, de vote et d'éligibilité.

Jugement le 5 juin.

Régis Guyotat

De nouveaux chantiers s'ouvrent à l'historiographie de la Shoah

LES COMMENTAIRES qui entourent l'ouvrage de Roger Garaudy, et surtout l'appui public que lui a apporté l'abbé Pierre, font bon marché d'une vérité simple : ni l'histoire ni la recherche n'ont attendu l'injonction du philosophe ou du prêtre pour travailler sur le sujet qui s'est imposé sous le nom de « Shoah ».

C'est en France même, avant la fin de la seconde guerre mondiale, qu'est créé, par Isaac Schneerson – en avril 1943 –, rue Bizanet à Grenoble, le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC). Avec sa revue *Le Monde juif*, le CDJC devient ainsi l'un des premiers lieux d'étude du génocide, avant même l'Institut Yad-Vashem à Jérusalem. Au sein du CDJC se recrute la première génération de chercheurs : Georges Wellers, Joseph Billig, Léon Poliakov. Actuellement, en France, les travaux d'André Kaspi, d'Annette Wievorka, de François Bédarida et de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), l'un des instituts du CNRS, dirigé par Henry Rousso, font de l'historiographie de la Shoah autre chose que le désert qu'en dépeignent les négationnistes.

Les historiens n'ont pas non plus attendu M. Garaudy ni l'abbé Pierre pour estimer que le chiffre de quatre millions de victimes attribué par le gouvernement polonais pour le seul centre de mise à mort d'Auschwitz constituait bel et bien une exagération. Dès 1961, avec la parution de la première version de *La Destruction des juifs d'Europe*, ouvrage qui fait référence, Raul Hilberg établit à un million le nombre de victimes du camp. Aujourd'hui, le dernier débat sur le chiffre des juifs morts à Auschwitz oppose deux spécialistes, Jean-Claude Pressac, qui l'évalue à sept cent mille environ, et Franciszek Pipper, lequel penche plutôt pour le chiffre de neuf cent cinquante mille. Que ce chiffre, qui ne porte que sur l'un des centres de mise à mort, soit affiné n'a d'ailleurs pas réellement de conséquences sur le bilan global de la Shoah.

QUASI-CONSENSUS

Le chiffre de six millions de morts juifs a été avancé au procès de Nuremberg, le 6 novembre 1946, par un SS, le docteur Wilhelm Hoettl. Celui-ci rapportait alors, sous serment, une conversation d'avril 1944 avec Eichmann, l'artisan de la « solution finale ». Plus tard, Hoettl reviendra sur sa déposition, tout en confirmant qu'Eichmann lui avait bien dit avoir « *des millions de vie juives sur la conscience* ». Le chiffre de six millions reste en tout cas une hypothèse de travail sérieuse et ne peut être considéré encore comme récusé ou purement mythique. Même s'il est vain d'espérer un chiffrage à l'unité près pour un massacre commis de diverses façons, un quasi-consensus historiographique, ou en tout cas une forme de majorité, s'est aujourd'hui dégagé autour d'un total qui varie, selon les auteurs, entre cinq millions cent mille et cinq millions neuf cent mille victimes juives.

S'il est des chantiers nouveaux qui s'ouvrent à l'historiographie de la Shoah, ils ne concernent nullement les pistes que les négationnistes, et Roger Garaudy à leur suite, prétendent ouvrir. Ceux-ci portent plutôt sur la réévaluation du rôle de l'opinion publique allemande et de son consentement passif ou actif au génocide (dans les ouvrages de l'Américain Christopher Browning ou de l'Anglais Ian Kershaw). Les historiens ouvrent également de nouvelles perspectives sur la part, longtemps occultée et tout récemment mise en lumière par l'Allemand Jurgen Förster, prise par la Wehrmacht, l'armée allemande, à la destruction des juifs.

L'historiographie de la Shoah est donc foisonnante, même si sa part dans l'Université française demeure à développer. Elle s'enrichit surtout d'archives nouvelles, venues notamment de l'ex-URSS. Une réalité scientifique qui a bien peu à voir avec le silence engoncé dans le discours officiel auquel s'obstinent à la réduire ceux dont elle dérange l'engagement politique ou l'idéologie.

Nicolas Weill

Un ancien responsable des questions sociales au CNPF a été incarcéré pour détournement de fonds

MAURICE GRUSON, ancien président de la société Janvier-Gruson-Prat, spécialisée dans l'estampe, et ancien responsable d'organisations patronales parisiennes, a été mis en examen et écroué, le 2 avril, par le juge d'instruction parisien Claude Linais. Cette incarcération intervient dans le cadre de l'instruction d'une plainte déposée, il y a un peu plus d'un an, par le président de l'association de formation de la bijouterie, BJO Formation. Un détournement de 5,850 millions de francs aurait été réalisé au profit de la société Janvier-Gruson-Prat, dont le chiffre d'affaires avoisine 12 millions de francs. M. Gruson aurait pris des hypothèques conventionnelles sur ses biens personnels pour garantir la somme « *empruntée* », mais l'état du marché immobilier ne permet pas, actuellement, de prévoir une couverture totale de la dette.

Cette affaire a amené M. Gruson, en 1993, à se défaire des derniers mandats qu'il détenait dans le monde patronal. Actif militant patronal, proche d'Yvon Chotard, il a siégé à la commission sociale du CNPF et présidé notamment l'Union régionale patronale d'Ile-de-France, l'Union patronale de Paris, la Fédération de la bijouterie, le tribunal des prud'hommes de Paris, les Assedic et, surtout, BJO Formation.

Sont-ce ses nombreuses activités qui l'ont empêché de gérer efficacement sa PME ? Certains observateurs expliquent ainsi le début des difficultés et des tentations auxquelles M. Gruson semble avoir succombé en prélevant sur les fonds de la formation une somme de 6 millions de francs qu'il pensait pouvoir rembourser lorsque sa situation se serait améliorée. D'autres observateurs estiment que M. Gruson a aussi fait supporter des dépenses de l'union patronale de Paris par BJO Formation, qui a rémunéré certains collaborateurs et permis quelques salaires jugés disproportionnés. Ils chiffrent à une quinzaine de millions ces coûts supplémentaires pour BJO Formation, tout en reconnaissant que les organisations patronales agissent parfois ainsi pour compenser la faiblesse de leurs ressources.

Alain Faujas

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Lyonnaise des eaux

A la suite de la publication, dans nos éditions du 12 mars, d'un article traitant de l'affaire Maillard et Duclos, à l'intérieur duquel figurait un encadré intitulé « Une caisse noire chez Dumez-Lyonnaise des eaux », le secrétaire général du groupe Lyonnaise des eaux, nous prie de préciser :

« – qu'elle a assigné M. Bourachot en diffamation, en raison des allégations calomnieuses et sans le moindre fondement formulées et répétées par celui-ci, notamment sur France 2 dans l'émission « Envoyé spécial » du 15 décembre 1994 ;

» – que, par jugement définitif du 12 avril 1995, le tribunal de grande instance de Paris a effectivement jugé diffamatoires à l'encontre de Lyonnaise des eaux et de son président, M. Jérôme Monod, les propos tenus par M. Bourachot et condamné celui-ci, en même temps que France 2 et Jean-Pierre Elkabbach, au franc symbolique de dommages et intérêts, comme Lyonnaise des eaux l'avait demandé.

Lyonnaise des eaux regrette que *Le Monde* ait repris une fois de plus les allégations de M. Bourachot, qui ne sont pas nouvelles et n'ont pas d'autre fondement qu'une malveillance caractérisée, sans préciser à ses lecteurs que ces propos diffamatoires ont déjà fait l'objet d'une condamnation définitive. »

(La condamnation à laquelle fait référence la direction du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez ne vise que les propos tenus par l'ancien dirigeant de la filiale Maillard et Duclos, Robert Bourachot, au cours d'une émission de télévision, à propos de la constitution d'une « caisse noire » au sein de l'entreprise. Cette décision de justice ne clôt nullement le débat ouvert par les déclarations stupéfiantes du même M. Bourachot devant deux juges d'instruction successifs à Bourg-en-Bresse (Ain). Le juge Jean-Patrick Péju, toujours en charge de ce dossier, a d'ailleurs récemment mis en examen pour « complicité de faux » deux anciens dirigeants de Dumez : Bernard Cabanel, ex-directeur général délégué, et Jacques Viard, ex-responsable du contrôle de gestion (*Le Monde* daté 7-8 avril). – H. G.)

DISPARITIONS

Le général Tran Van Tra

Le « héros » de la chute de Saïgon

LE GÉNÉRAL Tran Van Tra, qui prit Saïgon en 1975 et fut plus tard écarté par le régime communiste pour son attitude non orthodoxe, est décédé samedi 20 avril à la suite d'*« une longue maladie »*. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Né en 1919 dans le centre du Vietnam, il avait rejoint les rangs du Parti communiste indochinois en 1938, pour s'occuper de la propagande et du recrutement. A partir de 1963, il gagne le Sud, où il fera partie du haut commandement du Vietcong. Il fut le véritable héros de la phase finale et victorieuse de l'offensive communiste de 1975, gérée de main de maître, à partir de Hanoï, par le général Vo Nguyen Giap, ministre de la défense. Mais l'appareil du PC se garda alors de mettre en relief le rôle joué par le vieux stratège et son chef opérationnel. Dans la foulée, les Mémoires du général Tra, où étaient révélées les luttes de factions au sein du Parti communiste, furent critiqués et retirés de la circulation au profit de ceux du général Van Tieng Dung. Alors chef d'état-major général, ce dernier était le protégé des deux plus influents dirigeants du PC, Le Duân, son secrétaire général, et Le Duc Tho, l'ancien interlocuteur de Henry Kissinger lors des négociations de Paris (1973).

A Ho Chi Minh-Ville, où il vivait alors dans une semi-retraite, le général Tra a réémergé, en 1989, en tant que membre fondateur d'un Club des révolutionnaires du Sud protestant contre la mise sur la touche, depuis 1975, des vétérans sudistes. Les dirigeants de ce Club, qui se sont également inquiétés de la mise à l'écart du général Giap, étaient trop connus – et prestigieux – pour que le PC ne négocie pas, avec succès, la fin de leur « révolte ».

Deux d'entre eux, Nguyen Ho et Ta Ba Tông, devaient, cependant, être arrêtés. Depuis, le général Tra n'était réapparu en public qu'à l'occasion des anniversaires de la victoire.

Jean-Claude Pomonti

■ SONIA METON, PDG de la société Turbomeca, filiale de Labinal, est décédée, samedi 20 avril, à Anzème (Creuse), à l'âge de soixante-sept ans. Fille de Joseph Szydlowski, qui fonda en 1938, à Bordes (Pyrénées-Atlantiques), la société Turbomeca, l'un des plus grands constructeurs au monde de turbines pour la propulsion des hélicoptères et de turbines à gaz industrielles, Sonia Meton prit la succession de son père à la mort de ce dernier, en juillet 1988. Elle a fait de cette entreprise de quelque 4 000 salariés une société fortement exportatrice, notamment en Amérique du Nord, où de célèbres fabricants d'hélicoptères civils et militaires, comme le numéro un mondial Sikorsky ou le groupe McDonnell Douglas, utilisent les turbines de Turbomeca. En particulier, les turbines de Turbomeca ont propulsé la série des Alouette II ou III et elles propulsent aujourd'hui les hélicoptères français Super-Puma, Gazelle, Dauphin ou le nouvel hélicoptère d'attaque Tigre, conçu en collaboration franco-allemande.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 18 avril sont publiés :

● **Organes** : un décret relatif à l'importation et à l'exportation d'organes, de tissus et de cellules du corps humain, à l'exception des gamètes.

● **SNCF** : un décret portant retranchement et déclassement de sections de lignes dépendant du réseau ferré national géré par la Société nationale des chemins de fer français, et modification du décret du 20 septembre 1995 portant retranchement et déclassement de sections de lignes dépendant du réseau ferré national géré par la Société nationale des chemins de fer français.

● **Agriculture** : deux décrets modifiant les textes relatifs au statut particulier du corps des ingénieurs des travaux ruraux, ainsi qu'au statut particulier des ingénieurs des travaux des eaux et forêts.

Au *Journal officiel* du vendredi 19 avril sont publiés :

● **Légion d'honneur** : un décret fixant un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur destinées aux Compagnons de la Libération. Les contingents suivants sont institués : commandeur : 64 ; officier : 24 ; chevalier : 10.

● **Défense** : un décret portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées et services pour 1996.

● **Laboratoires privés** : un arrêté portant approbation de l'annexe à la convention nationale des directeurs de laboratoires privés d'analyses médicales conclue pour 1996. Les taux régionaux d'objectifs sont égaux au taux de 1,3 % fixé pour l'évolution de l'objectif quantifié national.

● **Assurance-chômage** : deux arrêtés portant agrément d'avenants au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1994 relative à l'assurance-chômage.

● **Alimentation** : un arrêté fixant les conditions d'agrément des établissements d'entreposage des denrées animales et d'origine animale. Ce texte prend une dimension particulière en raison du contexte de crise dite de la « vache folle ».

Au *Journal officiel* du samedi 20 avril sont publiés :

● **Infirmières** : un arrêté portant approbation de la convention nationale des infirmiers, conclue le 5 mars 1996 entre la Fédération nationale des infirmiers et trois caisses d'assurance-maladie.

● **Consommateurs** : un décret relatif à la sécurité des consommateurs en ce qui concerne les échelles portables, escabeaux et marchepieds.

● **Cour des comptes** : un décret instituant la publicité de certaines audiences. Sont publiques les séances de jugement au cours desquelles la cour statue à titre définitif sur une amende. Il en est de même pour les séances au cours desquelles la cour statue définitivement en appel sur un jugement d'une chambre régionale des comptes ayant prononcé une condamnation définitive à l'amende.

● **Air** : un décret relatif à la qualité de l'air et portant modification d'un texte relatif au contrôle des émissions polluantes dans l'atmosphère et à certaines utilisations de l'énergie thermique.

● **Fonction publique** : un arrêté modifiant l'arrêté du 30 septembre 1994 qui créait un comité pour la célébration du cinquantenaire de l'ordonnance du 9 novembre 1945. Le comité est présidé par Roland Drago, membre de l'Institut. Son secrétariat est assuré par la direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Au *Journal officiel* du dimanche 21 avril sont publiés :

● **IUFM** : un arrêté fixant la répartition pour le second degré du nombre des allocations d'institut universitaire de formation des maîtres à attribuer à compter du 1er septembre.

● **Jouets** : un arrêté portant suspension de la mise sur le marché d'objets ayant l'apparence d'une arme à feu (*Le Monde* du 3 avril).

NOMINATION

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 17 avril a nommé Jean-Paul Bolufer directeur du cabinet du préfet de l'Ile-de-France. Administrateur civil hors classe, M. Bolufer était directeur du cabinet du président du conseil régional de Midi-Pyrénées, Marc Censi (UDF-PR), et directeur général des services.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Paris. Hardy.

Claudine,
Claude et Martine,
Olivier et Anne,
Marie, Alice et Xavier,
ses enfants,

Marianne et Stéphane,
Mathilde, Martin,
Damien, Juliette et Guillaume,
Domitille,
Félix, Fanny, Florent,
Jeanne, Benoît, Simon, Clémence,
ses petits-enfants,

Maren, Hugo, Alice,
ses arrière-petits-enfants,

souhaitent à

Grand-Maman

UN TRÈS BON ANNIVERSAIRE POUR SES QUATRE-VINGTS ANS.

Décès

– Mme André Aldebert,
Le docteur et Mme Pierre Aldebert
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Aldebert
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Fabre
et leur fils,
M. et Mme [illegible]
et leur fille,
Et toute leur parenté,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur [illegible]

André ALDEBERT,

survenu [illegible] 20 avril 1996.

Les obsèques auront lieu le lundi 22 avril, à 15 heures, en l'église de Nasbinals (Lozère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Nelly Boulay,
son épouse,
M. et Mme Frédéric Dual,
Mlle Isabelle Boulay,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Daniel BOULAY,
docteur ès lettres,

survenu à Paris, le 19 avril 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 avril, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

115 *bis*, rue de la Tour,
75116 Paris.

– Didier, Bertrand, Antoine, Rémy, Xavier, Vincent de Gaulejac,
leurs épouses, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 19 avril 1996, de

Arlette de GAULEJAC,
née DOUTRE-ROUSSEL.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Bâtisse,
Route de Brax,
47520 Le Passage.

– Jacqueline et Aviezri Fraënkel,
Georges et Colette Masse,
Jean-Louis Masse et Edith Belloy,
Suzanne et Franck Laloë,
Charles et Françoise Masse,
Claudine Masse et Stéphane Courtois,
Anne Maes,
ses enfants et beaux-enfants,

Ses dix-neuf petits-enfants et seize arrière-petits-enfants,

Alexis et Lotte Goldschmidt,
Roger Schwob,
Paul et Anne-Marie Masse,
Françoise Madie,
son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès, le 20 avril 1996, de

Mme Robert MASSE,
née Véra GOLDSCHMIDT,

dans sa quatre-vingt-troisième année.

76, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Gif-sur-Yvette, Athènes.

Odile Ozier Kalogéropoulos,
Alexis et Nicolas Kalogéropoulos,
ses enfants,
Chrysanthi et Nicos Kalogéropoulos,
ses parents,
Sa famille en Grèce comme en France,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Angelos KALOGÉROPOULOS,
maître de conférences
à l'université Paris-Sud,

survenu le vendredi 19 avril 1996.

Nous nous réunirons au cimetière nouveau de Gif-sur-Yvette (Essonne), ce jour, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons peuvent être adressés au service de prévention et de sécurité de l'université Paris-Sud, à Orsay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, allée de la Pommeraie,
91190 Gif-sur-Yvette.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

N.D.

Mme René
MISSIR de LUSIGNAN,
née Antoinetta SCAGLIARINI,

née à Smyrne, le 4 octobre 1909, décédée à Bodega, le 13 avril 1996.

Elle avait vécu l'incendie de Smyrne de 1922.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, clos des Salanganes,
1150 Bruxelles.

– Lyon (France). New Haven, Connecticut (Etats-Unis). Bâle (Suisse).

Lavinia Bruneau-Schrade,
sa fille,
Jean Bruneau,
Fiammetta, Daniela, Leon, Frederic,
ses petits-enfants,
Laura, Matthieu, Lukas, Nathan, Nino,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Else SCHRADE,

le 18 avril 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Famille Bruneau,
1, rue Peytel,
69660 Collonges-au-Mont-d'Or.

– Le service des conférences de l'OCDE
a le profond regret de faire part du décès de

George-Patrick STAEHLE,
interprète de conférence,

survenu à Saint-Brieuc, le 12 avril 1996, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Trégastel, le 15 avril.

Ses collègues se souviendront longtemps de son courage et de sa discrétion.

2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
42-17-29-94 ou 42-17-29-96.
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Communications diverses .... 110 F
Thèses étudiants .... 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Saint-Gratien (Val-d'Oise). Saint-Brieuc. Paris. Rennes.

Mme Raymonde Thepot, née Presse,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice THEPOT,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu à l'âge de soixante-cinq ans.

Ses obsèques suivies de l'incinération ont eu lieu le lundi 22 avril 1996, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

La famille remercie sincèrement les docteurs Tallar et Vallot, de la clinique Claude-Bernard à Ermont (Val-d'Oise), *ainsi que le docteur Finet*, son médecin traitant, sans oublier l'équipe médicale de la clinique armoricaine de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

Elle remercie également les personnes qui prendront part à sa peine.

Avis de messes

– Le Bailli Prince Guy de Polignac,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
La Marquise de Bagneux,
née Princesse Anne-Marie de Polignac,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfant,
Le Prince et la Princesse Edmond de Polignac,
Leurs enfants et petits-enfants,
La Princesse Thérèse de Polignac
d'Assis Mascarenhas de Barros,
Ses enfants et petits-enfants,
S.A.S. le Prince Rainier de Monaco,
Ses enfants et petits-enfants,
S.A.S. la Princesse Antoinette
de Monaco,
Ses enfants et petits-enfants,
M. le Duc de Polignac
et ses enfants,

font part du rappel à Dieu, le jeudi 11 avril 1996, en Principauté de Monaco, de

Louis, Marie, Charles, Henri
Prince de POLIGNAC,

né le 10 novembre 1909,

officier de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
Bailli grand croix d'honneur
et de dévotion et du Mérite
de l'ordre souverain de Malte,
grand croix de l'ordre
de la Couronne de Belgique,
grand officier de l'ordre
de Saint-Charles,
grand-croix de l'ordre Constantinien
de Saint-Georges,
président d'honneur de la société
des Bains de Mer de Monaco,
vice-président
de la fondation Singer-Polignac,
président fondateur du festival
des Sept Chapelles de Guidel,
membre du conseil d'administration
de la fondation Prince Pierre de Monaco,
président de l'association monégasque
de l'ordre souverain de Malte,
président de la société d'Entraide
des membres de la Légion d'honneur
de la Principauté de Monaco,
ancien conseiller municipal de Guidel,
ancien vice-président
de la S.A. Champagne Pommery
et Greno à Reims,
ancien administrateur
de Jeanne Lanvin Couture,
ancien président
du Stade Omnisports de Reims,
ancien président
du concours hippique de Reims.

– Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux messes qui seront célébrées à sa mémoire, le mercredi 24 avril 1996, en la cathédrale d'Antibes, à 18 heures, en l'église de Polignac (Haute-Loire), à 11 heures, en la basilique Saint-Rémy, à Reims, à 11 heures, en l'église de Saint-Jean-du-Cardonnay, à 16 heures.

L'Hermitage,
square Beaumarchais,
MC 98000 Monaco.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Messes anniversaires

– Pour le cinquantième anniversaire de sa disparition, la famille et les amis du

colonel François de LA ROCQUE,

de

Mme de LA ROCQUE,

de leurs deux fils, morts pour la France, des deux vice-présidents du PSF,

Jean MERMOZ,
Noël OTTAVI,
mort en déportation en avril 1945,

et de tous leurs amis disparus, feront célébrer une messe à leur mémoire, le samedi 27 avril 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin (chapelle de la Vierge), à Paris-8e.

Les Amis de La Rocque,
17, rue Constant-Coquelin,
95120 Ermont.

Anniversaires de décès

– Vingt ans après,

Yves Letourneur et ses enfants,
demandent une longue pensée pour

Jacqueline MANICOM.

Souvenir

Laurent NICOLETTI
1995 - 23 avril - 1996.

Un an déjà.

Tu es et tu resteras toujours dans nos cœurs !

Martine et Oswaldo,
Annick et François.

Communications diverses

– Au CBL, jeudi 25 avril 1996, à 20 h 30, Yom Haatzmaouth : « De « l'Etat des Juifs » de Herzl à l'Etat d'Israël », par Didi Epelbaum, chef de service à A2 et des chants par Michèle Tauber, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

– *Mercredi 24 avril 1996 à 20 h 30*, table ronde : « Israël : État juif ou État des juifs ? », avec Théo Klein, Shmuel Trigano, Benjamin Duvshani et Claude Laloum.
Centre communautaire de Paris.
Tél. : 49-95-95-92. P.A.F.
5, rue de Rochechouart,
75009 Paris,
Métro Cadet.

L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DE LA NATURE
ET DU PAYSAGE
Tél. : 54-78-37-00

vous invite à ses

JOURNÉES PORTES OUVERTES

les samedi 27 et dimanche 28 avril 1996, de 10 heures à 16 heures, au Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage, ferme du château, *41150 Chaumont-sur-Loire.*

– **Le Mémorial du Martyr juif inconnu et le Centre de documentation juive contemporaine**
vous prient de bien vouloir assister à l'inauguration de l'exposition « Internement des Juifs sous Vichy », le mercredi 24 avril 1996, à 17 h 30, en présence de M. Eric de Rothschild, président du MMJI, et de M. Jean Tiberi, maire de Paris.

Mémorial du Martyr juif inconnu,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
Tél. : 42-77-44-72.
Fax : 42-77-44-72.

– **Maison de l'hébreu.** Stages-express individuels pour maîtriser le langage moderne/biblique par l'analyse structurelle. Lecture du sacré en une séance. Professeur Jacques Benaudis (1) 47-97-38-22/(1) 45-67-39-43.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Le Monde
EDITIONS

LES PANTOUFLES DE MARCEL PROUST
Histoires littéraires - XXe siècle
François Bott

De Marcel Aymé à Léon Werth, quarante-trois portraits dessinés avec une érudition gourmande. François Bott nous invite à la flânerie dans l'intimité des grands rêveurs du XXe siècle.

228 pages, index, 85 F

PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN 1995
Préface de Noëlle Châtelet

Sept récits écrits par des jeunes de quinze à vingt-trois ans, élus parmi des centaines d'autres par un jury de prestigieux parrains en littérature.

144 pages, 98 F

L'ALBUM DU FESTIVAL D'AVIGNON 1995
Sous la direction de
Colette Godard et Olivier Schmitt

La mémoire du spectacle vivant. Des auteurs encore inconnus, des valeurs consacrées, des formes variées - danse et marionnettes -, des frontières ouvertes de l'Algérie à l'Inde. La magie d'Avignon au présent.

144 pages, photos NB, 120 F

LES VILLES LUMIÈRE
Michel Braudeau

Le tour du monde du cinéma en dix-huit villes, de Mexico à Hollywood, de Shangaï à Berlin, Rome ou Moscou... État des lieux mythiques et rêveries autour d'une formidable industrie.

156 pages, index, 85 F

LE CINÉMA VERS SON DEUXIÈME SIÈCLE
Sous la direction de Jean-Michel Frodon,
Marc Nicolas et Serge Toubiana

Enregistrer, raconter, mettre en spectacle : quel sera, à travers l'analyse de ses trois fonctions historiques, le cinéma de demain ? Cinéastes, producteurs, philosophes, historiens, critiques répondent.

(Colloque international de l'Odéon de mars 1995)
240 pages, photos NB, 98 F

ENQUÊTE

Le sourire retrouvé des Chinois du Cambodge

Persécutée sous les Khmers rouges, la communauté domine, de nouveau, l'économie du pays, tandis que les riches compatriotes de Singapour, Hongkong, Kuala Lumpur ou Bangkok multiplient les investissements

LE vieux Lu est content. Comme tous les matins, il a traversé le boulevard pour mieux contempler son bien : un petit immeuble de quatre étages dont la peinture encore immaculée fait mal aux yeux sous le soleil éclatant de la saison sèche. Dans quelques mois, l'aménagement intérieur une fois terminé, ses enfants organiseront une brillante inauguration. Certes, remplir cet hôtel toujours sans nom posera, pendant encore deux ou trois ans, quelques problèmes : depuis le retrait de l'ONU, *fin 1993, il y a trop d'hôtels* et d'auberges à Phnom Penh. Plusieurs petits établissements ont fait faillite et, surtout, les prix des chambres se sont effondrés. Toutefois, le vieux Lu ne se fait pas trop de souci : la sécurité s'étant nettement améliorée, les touristes montrent le bout du nez. Son petit hôtel (trente chambres) est bien situé dans le centre de la capitale khmère, à deux pas de dancings, de massages-parloirs et de bars fréquentés. L'avenir de ses enfants est assuré.

Le patriarche chinois en soupire d'autant plus d'aise qu'il revient de très loin. Petit épicier avant-guerre, il a été séparé de sa famille quand les Khmers rouges, en 1975, ont vidé la capitale de ses habitants. Victimes de persécutions, des dizaines de milliers de Chinois ont alors disparu et autant se sont réfugiés au Vietnam voisin. Le vieux Lu a été envoyé défricher la forêt sur la frontière thaïlandaise. Il a survécu. En 1979, quand l'armée vietnamienne a occupé le Cambodge, il a d'abord consacré six mois à rechercher les siens. En vain. Quand, ayant perdu tout espoir, il a tenté de se réfugier en Thaïlande, il était trop tard. Les militaires l'ont refoulé.

Lu a alors repris le chemin de Phnom Penh, en passant par Siem Réap puis Kompong Thom. *« Le plus beau jour de ma vie »*, dit-il de son arrivée dans ce dernier bourg, situé à 150 kilomètres au nord de la capitale. Chez l'un des rares Chinois du coin, il est tombé sur ses trois fils et une fille. Sa femme et l'autre fille étaient mortes de malnutrition et de maladie. En compagnie de ses quatre enfants, il a regagné Phnom Penh, où il a retrouvé un neveu qui y avait squatté, sur un boulevard du centre, un bâtiment de deux étages et le terrain vague attenant. Lui a occupé le terrain vague, y vendant la soupe chinoise du matin. Puis, à l'aide de ses premières économies, il y a élevé un abri en bois qui s'est transformé, au fil des années, en café. Jusqu'au jour où, la solidarité chinoise aidant, il a pu emprunter de l'argent et s'est entendu avec *son neveu, devenu entre-temps un* commerçant assez prospère pour rouler Mercedes : ils construiraient un hôtel sur l'emplacement du compartiment-épicerie et du café.

Agé de près de soixante-dix ans, le vieux Lu a les rêves d'un Chinois de son âge. Selon la coutume, pour ses vieux jours, il a pris une seconde femme, de vingt ans sa cadette, Chinoise toute ronde et serviable. En 1994, il a pu retourner à Canton, d'où ses parents avaient émigré quand il avait quatre ans. Il y a retrouvé des cousins éloignés. Il cherche désormais un bon parti pour son aîné, qui vient de fêter ses trente ans. Sa fille est déjà mariée et mère d'un garçon. Comme les écoles chinoises sont de nouveau autorisées, depuis 1990, l'éducation de ses petits-enfants est assurée. Les trois enfants de son neveu, en uniformes propres, embarquent chaque matin à bord d'un minibus de ramassage scolaire. Organisée autour d'associations souvent provinciales, la vie communautaire chinoise reprend ses droits.

Ainsi, les Chinois, souvent alliés à des Khmers, refont surface au Cambodge. Avant que le royaume plonge dans la guerre, en 1970, ils se comptaient un demi-million, dont deux cent mille à Phnom Penh, originaires pour la plupart du Guangdong. Le gouvernement estime qu'ils sont actuellement trois cent mille, dont 80 % dans la capitale, une forte concentration s'expliquant par l'insécurité qui affecte encore plusieurs provinces. Pour financer leurs projets, car ils sont repartis de zéro, ils s'appuient sur de riches Chinois de Singapour, de Kuala Lumpur, de Bangkok ou de Hongkong.

Au cœur du marché central de la capitale, ils contrôlent le trafic de l'or. Leurs échoppes encadrent les autres marchés, de dimensions plus modestes, de Phnom Penh comme *ceux des bourgs de province. Leurs* enseignes, de préférence rouge et or, sont de plus en plus fréquemment rédigées en caractères chinois. Elu le 13 octobre 1995 premier président de la nouvelle chambre de commerce du Cambodge, Teng Boo Ma, qui passe pour l'homme le plus riche du pays, est d'origine chinoise. En outre, sur les vingt-quatre membres du conseil d'administration de cette chambre, dix-sept parlent le chinois. Reconstituée en 1990, l'Association des Chinois du Cambodge a déjà, pour sa part, ouvert treize écoles et restauré cinq temples à Phnom Penh.

Les Chinois figurent parmi les principaux donateurs de projets ébauchés par les gouvernants. Ils ont, par exemple, déboursé plus de la moitié des 400 000 dollars nécessaires au financement d'une nouvelle promenade dans la capitale, qui donne sur le Mékong et a été baptisée parc Monseigneur-Hun-Sen, du nom du deuxième premier ministre, lequel l'a inaugurée le 7 janvier dernier. En effet, à court de fonds publics, l'Etat en revient à la *pratique, courante dans la Thaï*lande voisine, de l'appel aux milieux d'affaires pour financer des projets d'intérêt commun. Dans les deux royaumes, comme dans d'autres pays de la région, politique et affaires font bon ménage.

Jouant déjà le rôle de locomotive économique dans toute l'Asie du Sud-Est, les Chinois d'outre-mer figurent naturellement parmi les premiers investisseurs étrangers d'un Cambodge aidé, avant tout, par les Occidentaux et le Japon. L'adhésion du Cambodge à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, probablement en 1997, devrait concourir à renforcer ce courant. Les *Chinois d'outre-mer ont déjà obte*nu plusieurs des concessions forestières que le gouvernement royal a généreusement octroyées l'an dernier, ce qui fait, d'ailleurs, l'objet d'une controverse, le roi ayant déclaré, fin février, que la déforestation contribuait, autant que la poursuite de combats, à *« menacer de mort »* le pays.

> « Les étrangers qui ont reçu l'« autorisation d'investir », ainsi que les membres de leur famille immédiate, ont le droit de résider en permanence dans le royaume »

CHINOIS du cru et Sino-Khmers servent de relais d'autant plus vital aux capitaux étrangers que, au sortir d'un quart de siècle de guerres et de massacres, les règles juridiques demeurent très floues au Cambodge. Disposer de bonnes introductions est donc crucial. Sur ce plan-là, les Chinois disposent d'un avantage décisif : ils connaissent le terrain et le personnel politique. Certes, des déceptions peuvent intervenir. Ainsi, le groupe malaisien Ariston, présidé par Chen Lip Keong, avait passé, en décembre 1994, un contrat de 1,3 milliard de dollars destiné à l'aménagement de Sihanoukville, de son port et d'une île au large, pour en faire notamment un ensemble balnéaire doté d'un casino et de palaces cinq étoiles. Signé à *grand renfort de publicité, ce* contrat est le plus important de l'histoire du royaume. Mais, à ce jour, Ariston n'a fait qu'aménager en casino flottant un pétrolier ancré sur le Mékong, face à Phnom Penh. En février dernier, le prince Ranariddh, premier ministre, a lui-même critiqué la lenteur d'Ariston à entreprendre des travaux à Sihanoukville.

En fait, le groupe malaisien a peut-être été tenté par une pratique assez courante dans les anciens Etats d'Indochine depuis leur ouverture aux investissements étrangers : occuper la place, amorcer la pompe avec un très léger investissement *et voir venir avant des trans*ferts plus substantiels de capitaux.

Quoi qu'il en soit, les arrivées se multiplient. Le groupe Tatung, conglomérat taïwanais, va investir, dans un premier temps, plus de 26 millions de dollars dans une fabrique de matériel de bureau. D'autres Taïwanais ont obtenu une *licence pour diffuser des émissions* de télévision sur vingt canaux. Thaïlandais et Singapouriens sont très présents dans le secteur hôtelier. Malaysian Helicopter Systems a mis 10 millions de dollars dans le redémarrage de Royal Air Cambodge.

Cet intérêt pour le Cambodge n'existerait pas si la communauté chinoise locale ne s'était pas vite organisée, dès le début des années 90. Le vieux Lu n'est pas le seul à pouvoir émerger grâce aux réseaux d'entraide, fondés sur la confiance, qui se sont reconstitués au fil des années, dans un climat, il est vrai, favorable : en règle générale, les autorités locales s'appuient sur les *Chinois, à l'égard desquels les Cam*bodgiens ne manifestent guère d'animosité, alors que la communauté vietnamienne, pauvre et forte de dizaines de milliers de travailleurs immigrés, est impopulaire.

Le vieux Lu ne se contente pas d'amasser de l'argent pour ses enfants, petits-enfants et petits-neveux. En bon patriarche entouré de toute sa progéniture, il aime se rendre, le dimanche, en milieu d'après-midi, à quelques kilomètres au nord de Phnom Penh, où environ trois cents restaurants en plein air se sont ouverts sur la berge occidentale du Mékong. La route, reconstruite grâce à des fonds japonais, est bonne et sûre. L'endroit est le rendez-vous favori des nouveaux bourgeois de la capitale. Ils s'y retrouvent autour de délicieux mets de gibier, de poissons ou de crustacés. Les Sino-Khmers y invitent également leurs partenaires en affaires venus de Bangkok ou de Singapour. La brise qui se lève en fin d'après-midi sur le fleuve assure une certaine fraîcheur, même en mars et en avril, quand la saison sèche est la plus brûlante.

Qu'ils soient de passage ou résident sur place, les Chinois ont organisé d'autres distractions. Surtout le week-end, les vols Hongkong/Phnom Penh de Dragon Air font souvent le plein de joueurs qui s'éparpillent dans les salles de jeux, autorisées comme clandestines, de la capitale cambodgienne. Dans une cité qui compterait une dizaine de milliers de prostituées, dont de nombreuses mineures, d'autres plaisirs sont à portée de main. Les Chinois disposent également, en ville, de quelques grands restaurants climatisés, où ils peuvent commander des banquets, ainsi que de massages-parloirs et de dancings. Même les amateurs de golf ne sont pas oubliés puisque trois clubs ouvrent leurs portes en 1996 aux alentours de Phnom Penh : le premier est financé par des Taïwanais, le second par des Singapouriens et le troisième par des Japonais.

En mal de capitaux étrangers, le gouvernement royal avait, un moment, envisagé de construire sur une vingtaine de kilomètres carrés, juste au sud de Phnom-Penh, une ville sino-khmère provisoirement baptisée « Cité Chine-Cambodge », avec l'objectif d'accueillir des Chinois d'outre-mer, notamment ceux qui pourraient évacuer Hongkong en 1997. Si le projet, qui prévoyait une population de deux cent mille habitants, a été enterré en 1994, son existence a favorisé, à l'époque, le vote d'une loi sur l'immigration qui énonce que *« les étrangers qui ont reçu l'*"autorisation d'investir", *ainsi que les membres de leur famille immédiate, ont le droit de résider en permanence dans le royaume du Cambodge »*. Apparemment taillé sur mesure pour des investisseurs chinois, le texte précise également que ces étrangers *« ont le droit de détenir tout document de voyage ou laissez-passer émis par le royaume du Cambodge après avoir rempli les conditions déterminées par un sous-décret »*.

LES Chinois auraient donc tort de s'inquiéter. Certes, les dessous-de-table à verser pour obtenir une autorisation ou s'assurer la protection des policiers de quartier sont à la hausse. Mais les Chinois sont habitués à ce genre de mœurs, qu'ils ont parfois tendance à encourager en multipliant les cadeaux. En outre, les montants des pots-de-vin suivent fatalement un redressement sensible des affaires, surtout depuis l'an dernier. Par l'entremise des Chinois et des Sino-Khmers, le Cambodge est à son tour entraîné, lentement mais sûrement, par le dynamisme de ses voisins. Les derniers vrais combats contre les Khmers rouges se cantonnent dans des régions limitrophes de la Thaïlande. Le Cambodge est destiné à devenir, à plus long terme, un pays de tourisme et de transit entre deux grandes métropoles, Bangkok et Hô-Chi-Minh-Ville.

Dans l'intervalle, certains profitent de la faiblesse d'une administration embryonnaire pour tremper dans le trafic de la drogue. D'autres ont organisé des réseaux empruntés par des Chinois du continent pour s'exiler. De jeunes hommes, des fugitifs, vivotent ainsi à Phnom-Penh, regroupés dans des hôtels à bas prix, en attendant l'achat d'un passeport qui leur permettra peut-être, moyennant un visa de complaisance, de rejoindre un frère ou un lointain cousin installé à l'étranger.

Mais qu'importe ! Sur le fond, le vieux Lu a raison. Ses enfants et petits-enfants ont enfin une chance. Au soir d'une vie sans complaisance, il a pu redresser la barre à temps. Le poids économique de la communauté chinoise et sino-khmère du Cambodge est devenu tel, avec les appuis dont elle dispose, qu'un retour de fortune semble invraisemblable. Le vieux Lu souhaite retourner une dernière fois à Canton, terre de ses ancêtres. Ses trois fils et son neveu sont désormais assez mûrs pour gérer et faire fructifier le patrimoine familial.

Jean-Claude Pomonti

Dessin : Guillaume Dégé

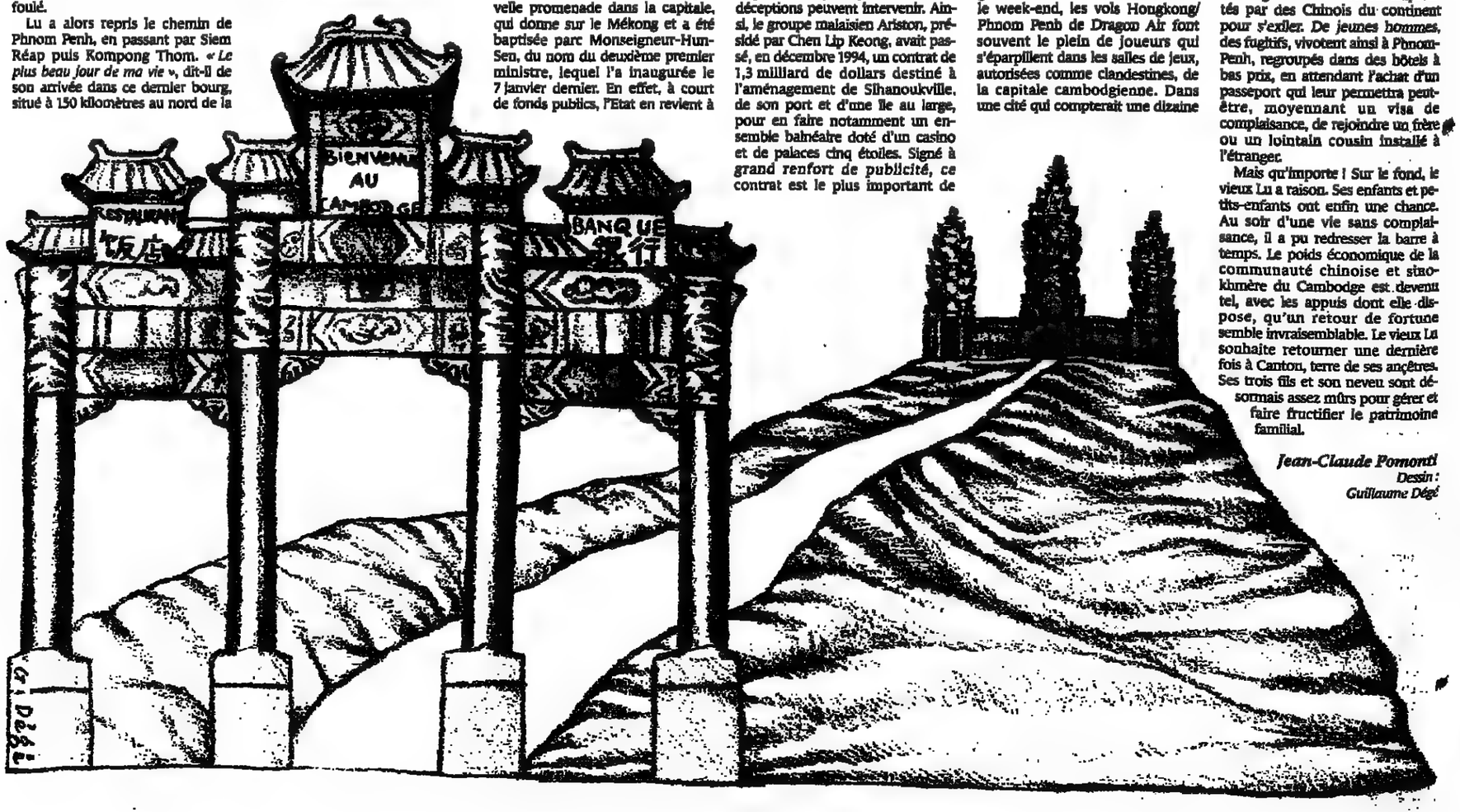

Informer les opérés

par Pierre-Louis Fagniez

GUÉRIR d'un cancer du bas estomac passe par la chirurgie. Deux opérations sont possibles : l'ablation totale ou l'ablation partielle de l'estomac. Longtemps, les chirurgiens étaient divisés. Les uns jugeaient que la sécurité était d'enlever tout l'estomac afin de prévenir la récidive fatale. Les autres estimaient que ce sacrifice n'améliorait pas les chances de survie et entraînait une infirmité évitable. Selon que les malades se confiaient aux uns ou aux autres, ils étaient traités, sans le savoir, de façon différente.

Pour mettre fin à cette inégalité aléatoire de traitement, un groupe de chirurgiens français a conduit une étude en comparant ces deux opérations dans deux groupes d'opérés identiques. La conclusion s'est imposée : le sacrifice de tout l'estomac n'est pas nécessaire. Cette information publiée dans le plus grand journal international de chirurgie a été saluée comme un pas décisif dans le traitement du cancer de l'estomac. C'était en 1989, année où la loi Huriet est apparue en France. Cette loi impose l'obtention du consentement des malades se prêtant à la recherche biomédicale. Adhésion élémentaire dans la mesure où les malades sont les principaux acteurs du progrès de la médecine. Il n'est pas dans mon intention de négliger cette démarche essentielle. Je veux seulement indiquer que les règles actuellement requises auraient empêché la réalisation de l'étude chirurgicale qui a permis un progrès intéressant dans la lutte contre le cancer de l'estomac. Ces règles méritent de mon point de vue d'être appliquées avec discernement selon que les essais thérapeutiques testent un médicament ou une opération.

Les essais de nouveaux médicaments sont à l'origine de la loi Huriet. Initialement, il s'agissait de protéger les personnes qui se prêtaient en tant que volontaires sains à l'expérimentation d'un médicament administré pour la première fois à l'homme. Dans un souci de cohérence, la loi a élaboré des règles pour la réalisation de l'expérimentation chez les malades susceptibles de bénéficier de ces nouveaux médicaments. Aujourd'hui toute prescription médicamenteuse entrant dans un protocole de recherche obéit au même texte de loi.

Les obligations sont les mêmes, que l'on administre à des volontaires sains une molécule nouvelle ou que l'on cherche à savoir si, par exemple, une injection d'un antibiotique suffit là où il est habituel d'en prescrire trois. Ces situations sans commune mesure sont régies par les mêmes impératifs de promotion et d'assurance. Tout médecin qui viendrait à les ignorer est passible de lourdes sanctions. Ces règlements ont été rapidement intégrés à la pratique médicale. La loi Huriet a, de l'avis général, permis l'harmonisation des essais médicamenteux. La loi a prévu des comités chargés de garantir aussi bien la qualité scientifique des projets que le bénéfice et l'information des patients. Les malades consentent volontiers à participer à ces essais. Ils réagissent à la manière du pari pascalien : *« Dans un cas je gagne tout, dans l'autre je ne perds rien. »*

Subir une opération, c'est autre chose que d'absorber un médicament

Il en va tout autrement des essais thérapeutiques faits dans le but de choisir une opération chirurgicale. Autant l'opinion publique, même dans les pays de culture latine, est prête à admettre le bien-fondé des essais médicamenteux, autant elle est choquée à l'idée qu'un chirurgien puisse l'impliquer dans une comparaison d'ordre technique. Qu'on le veuille ou non, subir une opération, c'est autre chose que d'absorber un médicament. Le seul fait de se confier à un chirurgien est déjà une démarche singulière. Si, en plus, il faut participer à un débat technique, c'est pour beaucoup d'opérés incongru, surprenant et angoissant. Il est courant d'entendre des réponses du genre : « Je vous fais confiance, docteur, choisissez ce qui vous paraît la meilleure solution, c'est vous le chirurgien. »

Le doute d'un chirurgien est aussi incompréhensible que celui d'un garagiste ou d'un plombier. Le doute : oui pour le chercheur, non pour le chirurgien. Est-ce à dire que l'on attend du chirurgien qu'il opère et laisse à d'autres le soin de la recherche ? En tant qu'universitaire, j'ai le devoir de recherche. Or la recherche en chirurgie ne consiste pas seulement en étude de laboratoire sur des cellules ou des animaux. Elle porte également sur les malades eux-mêmes. Etre étudié par un chirurgien ne signifie en aucune façon servir de cobaye. Ou alors il serait dangereux d'être opéré par un professeur.

En fait, les patients ne sont pas assez informés sur l'intérêt qu'il y a à participer à une recherche même chirurgicale. Ce n'est pas du tout le prix à payer pour être opéré par une équipe renommée. C'est au contraire une chance supplémentaire : chance de bénéficier des derniers progrès de la technique chirurgicale, chance d'être mieux surveillé, chance enfin d'avoir accès à une information compréhensible des traitements reçus. Ainsi conçus, les essais thérapeutiques apparaîtraient comme un avantage et non comme une contrainte. Tant que les bénéfices directs de la recherche n'auront pas été perçus par les futurs opérés, les patients resteront réticents à l'idée de participer à des essais. Tout particulièrement en chirurgie.

Dans ces conditions, obtenir le consentement d'un futur opéré pour confier au hasard informatisé le choix d'une intervention est évidemment une gageure. Non qu'il soit très difficile d'obtenir la signature de l'opéré au bas de la feuille de consentement réglementaire. Mais l'expérience montre qu'un tel paraphe est plus le signe d'une résignation inquiète que d'un consentement éclairé. Car toute vérité n'est pas bonne à dire de la même façon à tous les opérés. Cette intrusion paperassière dénature le sacro-saint colloque singulier, fondement de la relation de confiance entre le chirurgien et l'opéré. Pour la préserver, il est souvent préférable de renoncer à la demande d'un consentement et donc à ne pas faire profiter un patient de cette recherche. Le risque est alors de n'inclure dans les essais de technique chirurgicale que des patients très sélectionnés. Biais considérable qui retire toute crédibilité aux résultats. Les succès observés pourraient en effet être imputés autant à la nature des patients triés sur le volet qu'aux performances attendues d'une opération. Qui ne dit qu'un cancéreux qui accepte d'entrer dans un essai comparant par exemple l'ablation totale et l'ablation partielle de l'estomac n'est pas *a priori* mieux armé que tout un chacun pour lutter contre le cancer ? Voilà un exemple qui cumule l'annonce détaillée d'un diagnostic de cancer et l'expression d'un doute sur l'opération qu'il convient de faire.

Les règles instituées par la loi Huriet auraient empêché la réalisation de l'étude chirurgicale qui a permis un progrès dans la lutte contre le cancer de l'estomac

On est à cent lieues de la comparaison de deux pilules dont l'une est un placebo et l'autre contient un principe actif ; que l'on peut prescrire en double aveugle (ni le malade ni le médecin ne peuvent les distinguer) ou interrompre à tout moment (sortie d'essai). En chirurgie, il n'y a ni placebo, ni double aveugle, ni sortie d'essai. Il s'agit d'actes effectués sous anesthésie – plus souvent générale que locale – qui modifient de façon définitive l'intégrité corporelle. Et si pour les interventions chirurgicales on n'a pas jugé nécessaire de créer un équivalent de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments, c'est bien que médicaments et opérations chirurgicales ne peuvent relever des mêmes obligations réglementaires.

Dans la loi Huriet, cette distinction entre la médecine et la chirurgie n'existe pas. Dès lors qu'il s'agit de recherche et de protocoles organisés, le législateur ne veut voir qu'une seule tête. Il confie à des comités la responsabilité de juger de la conformité des projets. Responsabilité qui peut être engagée dans d'éventuels procès. Un comité peut être attaqué pour laxisme dans l'acceptation d'un protocole. On comprend bien pourquoi il se garde de tout côté et qu'il exige tant des chercheurs pour l'information des patients. Ainsi prévenus les malades pourront le cas échéant s'en prendre aux chercheurs, mais jamais au comité. Maximum d'informations pour les malades, minimum de risque pour le comité. Cette règle appliquée au nom de la protection des malades protège surtout les comités. Est-ce protéger les opérés que d'ajouter au stress opératoire l'angoisse née d'une information crue et insupportable ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Il faudra sans doute attendre que ces comités nommés par l'Etat aient mûri pour qu'ils acceptent de partager la responsabilité d'une information adaptée à la protection des malades. Alors ils contribueront en plus à la protection de la recherche, donc à la protection des patients à venir.

Mon propos n'est donc pas de remettre en cause l'esprit de la loi Huriet. Cette loi fondée sur la protection des personnes était nécessaire. En revanche, il me paraît souhaitable d'attirer l'attention des comités chargés de décider des modalités pratiques de son application. L'information des patients mérite d'être adaptée à chacun et à chaque situation. La chirurgie en est un exemple particulièrement frappant.

Pierre-Louis Fagniez est chirurgien à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne).

Libérez les moines !

par Brahim Younessi

LE premier successeur du Prophète, Abou Bakr, recommandait aux combattants musulmans de veiller à ce que leur victoire ne soit souillée du sang des femmes, des enfants et des vieillards. La recommandation est élevée au niveau de l'interdiction. Le meurtre des innocents, de ceux qui ne combattent pas ou qui déposent les armes, des prisonniers, est proscrit. *« Ne dites pas à celui qui vous offre la paix : Tu n'est pas croyant »* (Coran IV, 94). La destruction est aussi rejetée, condamnée. *« Ne brûlez pas les habitations ni les champs de blé, ne coupez pas les arbres fruitiers et ne tuez le bétail que lorsque vous serez contraints de le manger »*, disait encore Essédik (le Véridique).

La Chari'a (Loi islamique) impose des règles humanitaires qui doivent être scrupuleusement respectées en période de guerre et de violence. L'islam n'aime pas les excès, abhorre les exactions, les tortures et les mutilations que l'on inflige à l'ennemi. Le Prophète ordonne la charité y compris à l'égard du non-croyant, celui-ci étant la créature de Dieu. Lorsqu'un gouverneur commettait un abus de pouvoir, Ali Ibn Abi Talib, le quatrième calife implorait Dieu : *« Ce n'est pas moi, disait-il, qui lui ai donné l'ordre de traiter injustement tes créatures, ni d'omettre tes droits... »*

Chez les musulmans, la guerre (ou l'emploi de la violence) n'est pas massacre et tuerie, c'est une défense légitime contre l'agression, l'occupation, la colonisation et l'injustice qu'il faut réparer. Cependant, *« nul n'est responsable du crime d'autrui »* (Coran VI, 164). La conscience historique algérienne a, entre autres, l'exemple de l'émir Abd El Kader dans son combat contre la conquête française et celui des 'ulémas qui ne nourrissait ni haine ni xénophobie, tout en défendant ardemment l'algérianité dans son islamité. *« Que la haine ne vous entraîne point à commettre une injustice. Soyez justes. La justice est voisine de la piété »* (Coran V, II).

L'enlèvement des moines dans la nuit du 26 au 27 mars est à tous égards contraire à la loi islamique et à la conduite de la guerre dans l'esprit de l'islam. Nous ne savons pas encore avec certitude qui les a enlevés, mais à n'en point douter cet acte ne sert pas la cause des ravisseurs. En tout cas, si les auteurs de ce rapt qui n'a, pour l'instant, donné lieu à aucune demande ou exigence, se réclament de l'islam, ils ne doivent pas ignorer l'indignation qu'a suscitée ce type d'agissement non conforme aux principes islamiques. Abou Bakr disait : *« Vous rencontrerez des hommes de religion qui vivent dans les monastères et qui servent Dieu dans la prière, laissez-les seuls, ne les tuez point et ne détruisez pas leur monastère. »*

Brahim Younessi est membre du Front islamique du salut.

L'écureuil et le pachyderme

par Henri Bonetti

COMME trente-huit mille de mes collègues, je suis fatigué par les attaques persistantes du pesant *lobbying* auquel se livrent les dirigeants des banques commerciales contre le réseau des Caisses d'épargne. On devine, au-delà du bruyant écho qui parvient jusqu'à nous, le charivari que doivent subir ceux qui sont les véritables destinataires de ce message de plomb : le pouvoir politique, les députés et les sénateurs, la complaisante direction du Trésor. On constate aussi, malheureusement, qu'à force d'être asséné, le discours finit par passer, qu'il finit par produire des effets dont on mesurera bientôt à quel point ils sont nocifs pour l'intérêt général du pays.

La dernière manifestation de cette hystérie policée est le point de vue publié par M. Viénot dans *Le Monde* du 17 avril. Résumons : comme du baudet de la fable, c'est de l'Ecureuil que viennent tous les maux du monde bancaire. Qui est responsable de la baisse de la rentabilité des banques ? Les millions de mètres carrés de bureaux achetés à prix d'or au plus haut de la spéculation immobilière ? Non, l'Ecureuil ! Le soutien abusif d'aventuriers des affaires ? Non, l'Ecureuil ! La spéculation sur les marchés financiers ? Non, l'Ecureuil ! Et les licenciements dans les banques ? L'Ecureuil ! Le manque de soutien des PME ? L'Ecureuil ! L'Ecureuil, vous dis-je ! Emporté par sa vindicte, M. Viénot en vient même à reprocher aux Caisses d'épargne d'avoir créé des emplois. Créer des emplois, quel mauvais goût ! Dans le monde de M. Viénot, comme sur les marchés financiers, créer des emplois, c'est louche, c'est inquiétant. Faites nous de beaux et bons plans sociaux, voilà qui est de nature à rassurer.

Alors pour que M. Viénot ait une vague idée de ce qu'il ne comprendra jamais, à savoir la fierté de travailler dans une entreprise dont le profit n'est pas le seul objectif, un de leurs salariés a tenu à lui rappeler ce que sont les Caisses d'épargne. La loi du 1er juillet 1983, concrétisant une pratique de près de deux siècles (la première Caisse d'épargne a été créée en 1818) les a définies comme des *« établissements de crédit à but non lucratif »*. Cette dénomination, unique dans le paysage financier français, ramasse en une seule formule deux idées : les Caisses d'épargne, qui ne sont pas des entreprises publiques, pratiquent exactement, et avec les mêmes compétences, les métiers des banques, mais elles le font au service non pas d'intérêts privés, mais d'intérêts généraux.

Selon M. Viénot, les Caisses d'épargne bénéficieraient du *« privilège »* de ne pas avoir à rémunérer des fonds propres. Pour prévenir une nuit du 4 août bancaire, paradoxale si elle était menée par M. Viénot, coupons le cou à ce bobard. Les Caisses d'épargne versent chaque année des milliards de francs de dividendes, mais elles ne les versent ni à des personnes privées, ni à des multinationales, ni aux intérêts croisés du Monopoly qui fait alterner les uns et les autres de postes d'administrateurs en sièges de PDG, les Caisses d'épargne versent un dividende social à la nation...

M. Viénot en vient même à reprocher aux Caisses d'épargne d'avoir créé des emplois

Non seulement les Caisses d'épargne ont le même professionnalisme que les banques, non seulement elles le mettent au service de la nation, mais en plus, contrairement à ce qui est suggéré par un amalgame déplacé avec le Crédit lyonnais, elles ne coûtent pas un centime à l'Etat. Bien au contraire, ce sont chaque année environ 10 milliards de francs qui sont prélevés régulièrement sur le fonds de réserve et de garantie du Livret A afin d'abonder le budget de l'Etat, environ deux à trois fois ce que « coûte » l'exonération fiscale de ce même Livret A.

Si l'on ajoute à cela que les Caisses d'épargne s'efforcent de ne pas sélectionner la clientèle, que, soucieuses d'équilibre du territoire, elles maintiennent des agences dans de nombreux villages de France et dans les quartiers où les fonds propres des banques se sentent si mal rémunérés qu'ils les ont désertés depuis longtemps, on comprend que dans la « World Company » de M. Viénot, il n'y ait place pour ces écureuils qui, les pattes dans la glaise, donnent à l'épargne, depuis près de deux siècles, une utilité sociale. D'ailleurs, dans la « World Company » de M. Viénot, le mot « social » n'existe pas, sinon accolé au mot « capital ».

Henri Bonetti est salarié du groupe des Caisses d'épargne.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

Le piège des aides à l'emploi

Suite de la première page

Selon toute probabilité, la réponse à cette question sera conforme aux indications déjà connues. Partielles ou totales, les exonérations de charges ne font que déplacer le problème en modifiant simplement l'ordre dans la file d'attente et en produisant ce que l'on nomme un effet d'aubaine, sans autre vrai profit que celui de l'entreprise. L'allègement des charges pour abaisser le coût du travail – 36,5 milliards en 1996 – représente un sacrifice énorme pour la collectivité mais se traduit par un saupoudrage peu sensible pour l'employeur. Les conséquences sur l'emploi sont faibles. Elles le sont aussi avec le CIE (contrat initiative emploi), auquel 15 milliards de francs devraient être consacrés en année pleine : face aux 175 000 CIE conclus, on estime à 30 000 le nombre des emplois supplémentaires ainsi créés, ce qui met l'unité à un prix exorbitant.

Les précautions prises par Jean Gandois apparaissent donc comme un moyen de contrer une critique de plus en plus explicite, qui consiste à rendre les patrons responsables du chômage. Une accusation formulée avec insistance, ces derniers temps, et qui prend ses racines dans un vieux contentieux, alimenté par une série d'erreurs et de désillusions.

Partielles ou totales, les exonérations de charges ne font que déplacer le problème en modifiant simplement l'ordre dans la file d'attente et en produisant ce que l'on nomme un effet d'aubaine, sans autre vrai profit que celui de l'entreprise

Pour comprendre le danger, un retour en arrière s'impose. La fameuse réconciliation des Français avec l'entreprise, dans les années 80, est née d'un malentendu, entretenu à l'époque par la surenchère d'Yvon Gattaz, alors président du CNPF. Devant l'incapacité des politiques et de l'Etat à régler la question du chômage, l'opinion transférait ses espoirs sur l'entreprise, élevée au rang d'institution capable d'assumer la défense de la société tout entière. Par ses déclarations, ses promesses et ses demandes répétées d'aides auprès des pouvoirs publics, M. Gattaz contribuait à accréditer ce sentiment.

Des polémiques s'ensuivirent, provoquant l'exaspération de part et d'autre. Tandis que le patronat se croyait fondé à réclamer toujours plus, la politique des *« cadeaux »* était vilipendée, notamment par François Mitterrand au temps de la deuxième cohabitation. Les résultats, il est vrai, étaient rarement à la hauteur des engagements initiaux, quand ceux-ci existaient, et moins encore des espoirs caressés. Le reproche a fini par devenir gênant pour les dirigeants patronaux. La gauche au pouvoir s'irritait de constater qu'elle n'était pas payée de retour quand elle accédait aux revendications des employeurs. Edouard Balladur puis Jacques Chirac et Alain Juppé se sont plaints ouvertement de la même ingratitude. Eux aussi ont demandé que leurs largesses soient récompensées et en sont venus à élever le ton, pressés de toucher enfin les dividendes des facilités accordées.

Sur ce thème, une étape supplémentaire et peut-être dangereuse a été franchie avec le principe du *« donnant-donnant »*, énoncé par le premier ministre et brocardé par Philippe Séguin, qui a estimé qu'un tel slogan rivalisait *« avec le ni-ni »* de François Mitterrand – ni nationalisation ni privatisation – *« sur l'échelle des querelles théologiques »*. Appliqué pour l'exemple au secteur du textile, auquel on promet 2,5 milliards de francs d'aides pour réduire le coût du travail, en contrepartie d'un engagement à supprimer moins d'emplois que *« naturellement »* prévu et de la signature d'un accord social, le schéma montre vite ses limites. Comment contrôler le respect du plan ? L'Etat peut-il se transformer en gendarme vétilleux, qui délivrerait son soutien sous conditions impératives ?

Le président de l'Assemblée nationale a évoqué trois cas de figure. Soit le chômage *« provient d'un déséquilibre structurel »*, et il *« est vain d'attendre des effets à court terme des mesures que l'on prend »*. Soit celles-ci n'ont pas l'impact escompté et on s'est trompé d'analyse tout en gaspillant les deniers publics. Soit, enfin, il n'y a pas besoin de promesses de retour *« si l'on est sûr de son analyse »*.

Au-delà de l'habileté rhétorique se trouve posée, là, une question fondamentale qui explique mieux encore le repli stratégique du président du CNPF. Sous l'influence de la mondialisation des échanges, les intérêts des entreprises en sont venus à diverger de plus en plus de ceux de la société. Jean Gandois a été l'un des premiers à souligner ce changement majeur quand il présidait une commission du XIe Plan.

Dès lors, à rester dans une logique où les entreprises ont pour unique justification de dégager des richesses, il serait vain de leur demander de se soucier de l'emploi. Au contraire, même, une telle attitude aggraverait l'incompréhension entre le milieu patronal et la population en ajoutant un sentiment de culpabilité aux difficultés actuelles.

A mettre en cause les chefs d'entreprise, on s'expose au réveil des vieilles tentations protectionnistes, voire isolationnistes, qui seraient autant de régressions acceptées au nom de la lutte contre le libéralisme. A l'inverse, accepter le laissez-faire ou l'habiller simplement des atours de l'entreprise citoyenne conduit à la catastrophe. Pierre Rosanvallon et Jean-Paul Fitoussi, avec d'autres, montrent sans doute la voie, dans leur dernier ouvrage *Le Nouvel Âge des inégalités* (Seuil), en tentant de définir l'encadrement social qui atténuerait, pour les sociétés, les conséquences de la mondialisation.

Face à ces enjeux, et dans ce contexte, la méfiance de Jean Gandois à l'égard des aides à l'emploi doit être interprétée moins comme un aveu que comme un signal d'ouverture. En dénonçant le piège, le président du CNPF autorise un débat dans des termes renouvelés.

Alain Lebaube

Le Monde
ÉDITORIAL

Forza Europa !

LE message est clair. En assurant, dès lundi matin 22 avril, qu'il souhaitait le retour le plus rapide possible de la lire dans le système monétaire européen, Romano Prodi, le chef de L'Olivier, la coalition de centre-gauche qui vient de remporter les élections italiennes, a voulu d'emblée marquer cette victoire du sceau européen.

Il serait exagéré de parler de retrouvailles de l'Italie avec l'Europe. Jamais les différents gouvernements qui se sont succédé à Rome depuis 1957, celui de Silvio Berlusconi comme les autres, n'ont dévié de leurs engagements européens et, dans son immense majorité, la classe politique, économique, intellectuelle du pays a toujours été profondément attachée à l'unification du Vieux Continent. Les Français sont mal placés, à cet égard, pour leur donner des leçons.

La preuve en est encore fournie aujourd'hui : à aucun moment la campagne électorale n'a interféré avec la présidence italienne de l'Union. L'arrivée au pouvoir de Silvio Berlusconi et de son encombrant allié de l'Alliance nationale, Gianfranco Fini, avait pourtant inquiété les partenaires de Rome. La politique du premier, traitée comme du show-business, et les racines, toujours infamantes, du second, même s'il a pris force distance avec les nostalgiques du Duce, avaient de quoi susciter au moins les interrogations dans les capitales européennes. Le « Cavaliere » reconnaissait lui-même, en privé, que le dossier européen ne l'intéressait que modérément.

Rien de tel avec le programme de L'Olivier, ouvertement maastrichtien. Aux partenaires européens, maintenant, de recevoir le message et d'en tirer la seule conséquence qui s'impose : tout faire pour aider l'Italie à intégrer, aussi vite que possible, le noyau dur de l'Union européenne. Pour de simples raisons culturelles, d'abord, l'Europe a besoin de l'Italie. Et les Français feraient bien de comprendre que, si le couple franco-allemand est essentiel pour faire avancer les choses, ils ont plus que jamais besoin d'alliés au sud, pour rééquilibrer une Europe dont le centre de gravité se déplace tous les jours davantage vers le nord et l'est.

Economiquement, qui pourrait refuser cet ancrage définitif de la Péninsule dans l'ensemble économique européen ? Même si l'on exagère souvent le rôle des dévaluations compétitives de la lire dans la poussée des exportations italiennes, en oubliant le génie commercial et industrieux des petits entrepreneurs de la Péninsule, l'entrée de la monnaie italienne dans l'union monétaire mettrait, une fois pour toutes, fin à cette querelle. Et si la présence de l'Italie dans le noyau dur européen pouvait justement obliger celui-ci à être un peu moins dur, un peu moins « germanique » serait-on tenté d'écrire, qui, là encore, pourrait s'en plaindre ?

Bref, pour Dante et pour les fabricants français de textile, il faut souhaiter bonne chance à Romano Prodi.

Vent d'Ouest *par Hachfeld*

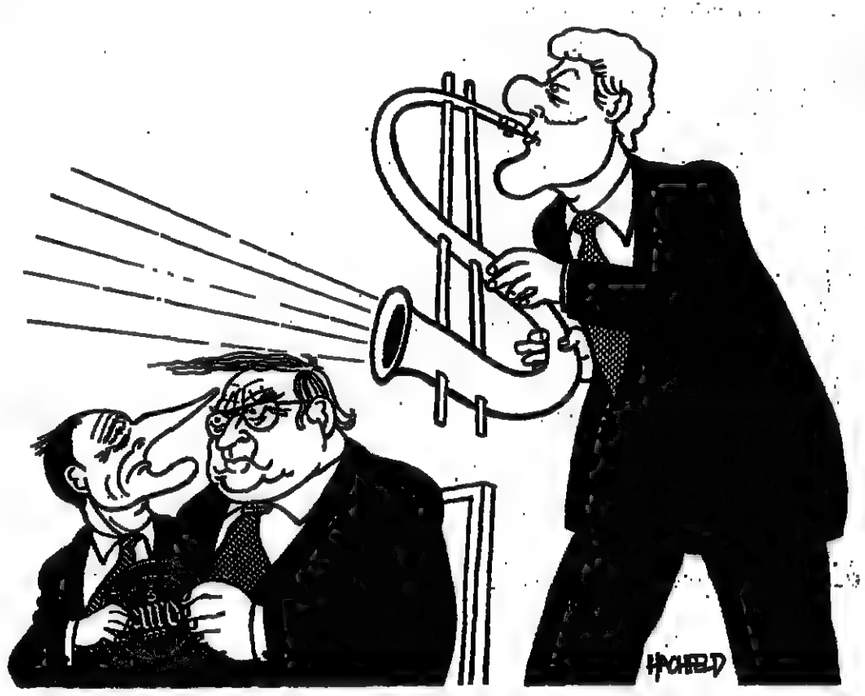

L'art du conditionnel

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE a disparu il y a une semaine. Avant la mort d'un ami, il est insupportable d'écrire sur lui au passé, comme l'exigent les nécrologies faites d'avance. Inversement, il devient doux, maintenant qu'il n'est plus, de parler de lui comme d'un vivant. C'est la consolation, avec les écrivains. Les livres se situent dans un éternel présent toujours prêt à renaître. Dans quelques jours, la collection « Folio » offrira de découvrir, ou de revisiter, les deux piliers de son œuvre, *La Vie rêvée* (1962) et *L'Homme au désir d'amour lointain* (1994).

Il n'y a pas meilleure lecture que celle qui se fie naïvement aux mots, surtout quand ceux-ci ont le charme vagabond d'une confidence. Mais la critique littéraire peut accroître ce plaisir en introduisant à certains secrets de fabrication. Elle soulève le capot du moteur créatif, comme Bastide aimait le faire avec les automobiles. Oublions notre peine en causant un peu mécanique, à son sujet, c'est-à-dire : grammaire.

Flaubert, c'est l'homme de l'imparfait : *« Le* Ville-de-Montereau, *près de partir, fumait à gros tourbillons »* (*L'Education sentimentale*). Proust penche pour le passé composé : *« Longtemps je me suis couché de bonne heure »*. Sans prétendre égaler Bastide aux patrons qu'il s'est donnés, on peut le définir par son verbe-fétiche : le conditionnel. Ses livres en sont remplis, tissés. Certains d'entre eux semblent avoir été écrits tout entiers avec ce mode de l'évasion évasive.

Rien à voir avec l'« irréel du passé», cher aux manuels. Pour l'auteur de *La Vie rêvée*, le passé ne peut être irréel ; lui seul a quelque réalité, plus indéniable que celle du présent même. Il ne s'agit pas d'enfermer dans des conditions suspensives la joyeuse machine à imaginer et à supputer. Le conditionnel bastidien ne connaît pas les restrictions du *si*. Il tient de l'optatif grec, et du subjonctif latin d'intention : *misit legatos qui pacem peterent*, il dépêcha des envoyés qui *demanderaient* la paix.

Les bons ouvrages assignent au conditionnel une fonction de « futur du passé»; par exemple : *j'étais sûr qu'il viendrait*. Nous n'y sommes toujours pas. Bastide se sert des formes verbales d'éventualité comme d'incantations magiques. C'est un romantique du flou, un mystique de l'invérifiable. Il n'a pas seulement le visage en lame de... Cocteau ; il partage avec le poète d'*Orphée* le dédain des frontières entre la réalité plate que tout le monde constate et celle des songes, du surnaturel, du caprice des anges. Façon de jeter une pierre dans le gouffre du Temps, avenir et passé confondus.

Ce conditionnel-là est celui du projet de départ en voyage, de la séduction savourant d'avance une victoire certaine. Il se moquait lui-même de ses projections rêveuses. *« Le bateau sentirait le sapin ciré»*, plaisantait-il. Nous enchaînions : *« Elle s'écroulerait sur le lit. Elle jetterait à travers la cabine les souliers de bal qui lui auraient blessé les talons. Des airs de tangos flotteraient dans les coursives. Elle dirait : Qu'attendez-vous pour m'embrasser ? »...*

A ses yeux, l'anticipation frémissante vaut mieux que l'espoir combié et le désir satisfait. Elle échappe aux déceptions de l'accomplissement. Elle crée une complicité avec le lecteur, qui se sent tutoyé comme chez Aragon. C'est une mine d'images sensuelles et gaies, comme chez Musset et Giraudoux.

Au fond, la poétique de Bastide ne diffère pas du jeu de l'enfant qui donne consistance à ses envies successives. Il fait partie des artistes dont l'imagination reste délicieusement attachée aux illusions du jeune âge. Il suffit de quelques formules magiques : *« Tu serais la marchande, moi le client »*... et c'est comme si tintait la porte de la boutique. *« Je serais le général, toi le soldat»*... et le garde-à-vous des troupes imaginaires claque sourdement à la façon du mot *palme* dans un vers de Mallarmé !

Comparé au mode indicatif, banal et sans grâce, le conditionnel de Bastide est passé, dans l'épreuve, de l'art de ne pas y toucher, de nous laisser libres de nos enchantements, à un courage de la légèreté, à la métaphore pudique qui dédramatise l'abominable, et épargne autrui. A quelques heures de mourir dans des douleurs atroces, il s'ingéniait à ne pas se plaindre, à ne pas inquiéter. Pour évoquer l'inéluctable sans y insister, il faisait mine d'achever sur terre quelque séjour de vacances. Il ne fallait pas oublier de *« régler la chambre »*, disait-il, puisqu'à l'évidence il *« quitterait »* l'hôtel le lendemain. Le conditionnel auquel il recourait une dernière fois était celui du pur panache.

Il arrive que l'héroïsme revête les losanges bigarrés du manteau d'Arlequin ; par politesse.

DANS LA PRESSE

LES ECHOS
Françoise Crouigneau
■ La capacité de rebond de l'Italie n'en finit pas de surprendre. On l'a connu écartelée entre les industriels dynamiques habitués à tracer leur voie malgré le *« malgoverno »* et l'emprise tentaculaire de la pieuvre maffieuse... Si des gouvernements de techniciens ont depuis quatre ans remis de l'ordre (...), le chemin à parcourir pour rentrer dans le club des bons élèves de l'Union européenne reste ardu. A moins de mettre les bouchées doubles en matière de rigueur et de privatisations, l'Italie n'a aucune chance d'accéder un jour à la monnaie unique...

LA TRIBUNE
Pascal Aubert
■ Même historique, la victoire est amère. Pour la gauche non communiste italienne et ses compagnons de route électoraux marxistes orthodoxes, le plus dur reste à faire. Transformer une alliance tactique anti-Berlusconi en contrat de gouvernement. Et sur ce terrain, les jours qui viennent risquent fort de doucher les ardeurs festives des marchés financiers. Les premiers signaux émis par les alliés d'extrême gauche de Romano Prodi laissent augurer une cohabitation heurtée sur les dossiers économiques et sociaux et sur l'option résolument *« maastrichienne »* qui séduit tant les opérateurs financiers

CORRIERA DELLA SERRA
Paolo Mieli
■ Sans que personne ne s'en aperçoive, l'Italie est entrée dans le système électoral majoritaire et ce en dépit des défauts de la loi et de l'inadaptation de la Constitution aux nouveautés introduites après 1993. Il semble plutôt en réalité que les citoyens électeurs ont finalement fait leur un tel système, mais leurs élites pas encore.

THE TIMES
■ Ayant fait campagne sur la nécessité, pour l'Italie, de vivre en conformité avec ses moyens, M. Prodi risque de voir sa crédibilité s'affaiblir s'il ne s'engage pas à réduire rapidement les déficits. Avant même de former son gouvernement, il serait sage pour M. Prodi de se concentrer sur les réformes constitutionnelles à engager – en commençant par la suppression de la représentation proportionnelle.

FINANCIAL TIMES
■ Le nouveau gouvernement [italien] doit se concentrer sur deux tâches principales. Il doit d'abord assurer les affaires courantes de l'Etat, en respectant en particulier l'engagement d'une discipline budgétaire à long terme et en travaillant à la perspective d'une adhésion à l'union économique et monétaire européenne. En second lieu, il doit s'atteler d'une manière urgente à la réforme électorale et constitutionnelle.

RECTIFICATIF

MICHEL MEYER
Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 23 avril, Michel Meyer n'est plus directeur des antennes de Radio France Internationale (RFI). Il est consultant auprès de la direction de l'information de Radio France.

AÉRONAUTIQUE 1996 est une année charnière pour Aerospatiale, elique au *Monde* son PDG, Louis Glois. Le groupe doit mener cinq thes de front. Un « *plan stratégique* » doit lui permettre de remonter son chiffre d'affaires à 50 milliards par an et de renouer avec les bénéfices en 1998. Les effectifs seront ramenés de 46 000 en 1992 à 34 000 fin 1997. ● LES FONDS PROPRES devront être augmentés de 10 milliards de francs, ce qui passe par la recherche de partenaires. ● LE RAPPROCHEMENT avec Dassault, décidé par le gouvernement, devrait être utile dans ce cadre. ● AIRBUS, dont il faut changer le statut, impose de redécouper les structures, celles des bureaux d'études surtout. ● L'INTÉGRATION des industries européennes de défense constitue un dernier défi. ● UN RAPPORT PARLEMENTAIRE préconise d'aider les PMI de la défense.

Les cinq défis de Louis Gallois, PDG d'Aerospatiale

Redresser ses comptes, trouver des fonds propres, se marier avec Dassault, changer le statut d'Airbus et restructurer l'Europe de la défense : le patron du groupe qui construit les Airbus, les missiles Exocet et les hélicoptères Tigre explique au « Monde » sa stratégie

LOUIS GALLOIS, le président de l'Aérospatiale, a une méthode pour ne pas s'émouvoir de l'ampleur de sa tâche. *« Je ne mets jamais en même temps tous mes dossiers sur mon bureau »*, confie-t-il. Restructuration interne, concurrence internationale, mariage avec Dassault, mise en commun de l'activité aéronautique civile avec ses partenaires européens, recherche d'investisseurs et de fonds propres : 1996 s'annonce comme une année charnière pour le constructeur aéronautique. La société, chef de file du consortium Airbus, architecte industriel de la fusée Ariane et des missiles balistiques, constructeur des missiles Exocet ou encore des hélicoptères de combat Tigre et Super Puma, va être plus que jamais sous les feux des projecteurs.

Le premier défi de Louis Gallois est d'ordre interne. Il doit réussir la mise en œuvre du « plan stratégique » qui vise à restaurer la profitabilité de l'Aerospatiale, dans la perspective d'un dollar installé, durablement, à 5 francs et d'une guerre de prix avec Boeing *« dans laquelle Airbus et donc l'Aerospatiale ont dû s'engager sans l'avoir souhaité »*. Concrètement, pour cette année, Louis Gallois vise une reconquête commerciale qui doit permettre à l'entreprise d'enregistrer un volume de commandes supérieur à son chiffre d'affaires (soit plus de 50 milliards de francs), alors que cela n'était plus le cas depuis 1991. Sur le plan financier, après un résultat net déficitaire de près de 1 milliard de francs en 1995, Louis Gallois affirme qu'*« Aerospatiale réalisera 3 milliards d'économies au total d'ici 1998 et sera en mesure d'afficher un résultat net bénéficiaire »*. Un objectif minimal qui pourrait être dépassé si la devise américaine se redressait. *« Toute hausse du dollar de 10 centimes augmente mécaniquement notre résultat de 250 millions de francs »*, explique Louis Gallois.

La branche aéronautique est notamment en train de subir une profonde réorganisation, notamment des processus de production, qui vise à dégager des gains de productivité de 35 à 40 % sur chaque ligne de production. Dans chaque atelier de fabrication et d'assemblage, comme à Saint-Nazaire ou Nantes, les ouvriers et techniciens sont invités à faire des propositions concrètes pour améliorer le cycle de production, rationaliser les tâches, minimiser les temps d'immobilisation. Le plan, mis en œuvre depuis l'an dernier, porte déjà ses fruits et des gisements de productivité ont été d'ores et déjà mis à jour.

QUATRIÈME PLAN SOCIAL

Sur le front social, l'Aerospatiale devra poursuivre la diminution de ses effectifs. Jusqu'à présent, elle a réussi à les réduire en douceur, sans licenciement sec grâce aux aides du Fonds national pour l'emploi, aux mécanismes de préretraite et à des aides à la création d'entreprise. Les trois premiers plans de restructuration ont permis de faire passer les effectifs de 46 000 en 1992 à 38 600 en 1995. Le quatrième, en cours, les ramènera à 34 000 fin 1997. Louis Gallois a également l'intention de demander aussi des efforts à ses fournisseurs : ils devront *« baisser leurs prix d'au moins 20 % »*. Une contribution d'autant plus essentielle que les achats représentent désormais près des deux tiers des coûts totaux. Le deuxième défi de Louis Gallois, c'est la reconstitution des fonds propres de l'entreprise.

TROUVER DES PARTENAIRES

« Même si nous sommes parvenus à réduire en trois ans notre endettement de 16,5 à 6,5 milliards de francs, nous aurions besoin d'une augmentation de nos fonds propres de 10 milliards de francs pour être dans la moyenne de l'industrie », explique-t-il. Les programmes de développement des avions et les risques pris par les constructeurs sur les contrats signés exigent en effet une certaine proportion de ressources propres. L'Etat actionnaire (82 %, directement et indirectement), qui pendant huit ans n'a apporté à l'Aerospatiale ni fonds propres ni avance remboursable, n'est pas en mesure d'apporter la totalité de cette somme.

« Nous devons trouver des partenaires capables d'apprécier nos perspectives de profitabilité sur le long terme, avant d'envisager une mise sur le marché », analyse Louis Gallois.

Le rapprochement avec Dassault pourrait apporter à l'Aerospatiale le partenaire recherché. Annoncé par le président de la République, Jacques Chirac, ce mariage constitue en tout cas la troisième priorité de l'entreprise. Louis Gallois se montre très peu disert sur ce sujet, qui fait toujours l'objet d'arbitrages directs, politique, financier et patrimonial, entre le gouvernement et Serge Dassault. Le gouvernement a toutefois demandé au comité de pilotage des deux sociétés de présenter les grandes lignes de ce rapprochement d'ici au mois de juin. *« Ce rapprochement répond à une véritable et forte logique technique et industrielle »*, se contente d'affirmer M. Gallois.

Implicitement, on comprend que ce rapprochement permettrait à Dassault d'acquérir une dimension européenne et à l'Aerospatiale d'améliorer sa situation financière. Plus largement, la fusion permettrait à la future entreprise aéronautique française d'être comparable à ses homologues européens comme Dasa ou British Aerospace, notamment en termes d'équilibre entre ses activités civiles et militaires.

Last but not least, l'Aerospatiale va amorcer l'intégration de plusieurs de ses activités au sein d'entités transnationales. Les branches missiles et satellites seront regroupées, en juin prochain, au sein de deux sociétés franco-allemandes, provisoirement dénommées Eurommissiles et European Satellite Industries. A brève échéance aussi, la branche aéronautique doit se fondre, partiellement, au sein d'une société commune Airbus, à créer. Regroupés au sein d'un Groupement d'intérêt économique, les quatre partenaires européens, Daimler-Benz Aerospace, Aerospatiale, British Aerospace et Dasa, ont en effet choisi de modifier la structure héritée du premier rapprochement franco-allemand en 1970. Un groupe de travail *ad hoc* doit remettre son rapport vers la fin mai. Il jettera les bases de la constitution d'une société anonyme qui disposera d'une plus large autonomie décisionnelle et, à terme, de la capacité de lever elle-même des fonds sur le marché. Les quatre partenaires fourbissent déjà leurs premières armes pour s'arroger le plus large rôle dans cette future société.

Pour l'Aerospatiale, l'enjeu principal réside sans aucun doute dans l'ampleur des transferts d'actifs qu'elle devra lui consentir. Si le transfert des chaînes d'assemblage des avions et l'équipe des 400 personnes des essais en vol semblent acquis, il n'en va pas de même du bureau d'étude, cœur stratégique de l'activité de tout constructeur d'avions. Les transférer en intégralité à Airbus conduirait pour Aerospatiale à abandonner sa compétence actuelle sur des éléments stratégiques comme le réacteur, la pointe avant ou la voilure, pour ne devenir, en somme, qu'un sous-traitant d'Airbus. Le dilemme est le même pour les trois autres partenaires nationaux : ils doivent pratiquer un tri douloureux dans leurs domaines d'excellence, mais, au-delà, ils doivent admettre que l'Europe de l'aéronautique ne peut plus se satisfaire d'être la somme de quatre aéronautiques indépendantes, qu'une entité supérieure s'impose.

INDÉPENDANCE EUROPÉENNE

Dans un premier temps, une délégation ponctuelle des équipes pourrait être envisagée, le bureau d'étude de l'Aerospatiale devenant ainsi une sorte de société d'ingénierie au service d'Airbus. Les autres partenaires semblent enclins à une intégration plus rapide, qui leur permettrait, par la même occasion, de se débarrasser d'actifs les moins rentables. *« Quelles que soient les problèmes que nous rencontrons, il faudra aller le plus vite possible*, estime pour sa part Louis Gallois. *On pourrait profiter par exemple du lancement de l'avion gros porteur, pour mettre en œuvre en même temps la réforme de l'entreprise et sa transformation en société de plein exercice. »*

Le temps presse. Et le dernier des cinq travaux de Louis Gallois devra être entrepris dans la foulée. *« Aucun des groupes européens n'a véritablement la taille critique mondiale et la constitution d'Airbus SA nous conduira probablement à nous parler davantage et à rechercher les voies de rapprochements futurs plus globaux »*, ajoute-t-il. La restructuration de l'industrie de l'aéronautique et de la défense européenne autour des cinq grands que sont l'Aerospatiale, British Aerospace, Daimler-Benz Aerospace et les électroniciens GEC et Thomson, se dessine déjà en filigrane.

Christophe Jakubyszyn

Un rapport parlementaire prône un soutien public aux PMI de la défense

BERNARD LEROY, député UDF de l'Eure, a remis au premier ministre et au ministre de la défense, lundi 22 avril, un rapport de mission sur les PMI des « de technologie » ; ce texte présente dix-huit propositions sur la façon de rendre plus efficace le soutien public apporté à la recherche et au développement dans le secteur industriel de la défense. Les PMI de technologie y sont au nombre de 500, sur un total de 4 000 que compte le secteur. Elles sont définies comme des entreprises de moins de 500 personnes, avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 500 millions de francs, et dont moins de 30 % du capital est détenu par un grand groupe.

« Ces entreprises représentent une composante industrielle essentielle pour l'efficacité de nos investissements de défense », écrit M. Leroy, qui a lui-même créé en 1978 – bien avant d'être élu député – une société de 55 salariés spécialisée dans le contrôle dans les salles blanches (électroniques, spatiales et pharmaceutiques). *« Non seulement elles détiennent nombre de technologies clés qui conditionnent les performances des systèmes d'armes réalisés par les grands groupes, mais elles apportent une capacité particulière d'innovation à moindre coût et à moindre délai. »* Ces PMI de technologie développent généralement des activités dites *« études »*, à des fins civiles et militaires, dans les domaines de la communication, de l'informatique et de l'optronique.

4,7 MILLIARDS POUR LA RECHERCHE EN 1996

Globalement, le budget attribué par les armées aux recherches-études (RE) et aux développements exploratoires (DE) – ce qui fait la substance même de ces technologies nouvelles – a été de l'ordre de 5 milliards de francs en 1995. Pour 1996, ce budget RE et DE est de 4,7 milliards de francs.

Parmi ses dix-huit propositions, le parlementaire en mission réclame *« une politique industrielle plus volontariste »*, qui se traduirait par la décision d'allouer aux PMI une dotation budgétaire propre, égale à 10 % du montant global de la recherche de défense, et des facilités à l'exportation, grâce à la relance des avances remboursables. Il suggère que la mission de la délégation générale pour l'armement soit *« élargie »* et, en particulier, que les PMI de technologie puissent bénéficier des moyens d'essai de l'Etat et que le nombre des appelés scientifiques à leur service soit doublé.

M. Leroy invite, d'autre part, les régions à passer avec le ministère de la défense des contrats destinés *« à assurer le renouvellement de leur industrie »*, compte tenu du fait que, à l'heure actuelle, 60 % des dépenses de recherche et de développement concernent la seule Ile-de-France. Enfin, le parlementaire en mission considère que les futures instances européennes de coopération, et d'abord l'agence franco-allemande de l'armement en gestation, se préoccupent de préserver *« l'atout économique »* que représentent les PMI de technologie.

J. L.

Fiat veut accroître de 30 % sa production d'ici à 2002

TURIN
– de notre envoyée spéciale

En 2002, Fiat compte produire 3 millions de voitures par an, contre 2 millions en 1995. Une croissance de 30 %, pour laquelle le constructeur italien investira 20 000 milliards de lires (65 milliards de francs) entre 1998 et 2002, dont 16 000 milliards seront consacrés au développement de quinze nouveaux modèles pour les trois marques du groupe – Fiat, Alfa Romeo et Lancia – et 3 500 milliards à l'expansion industrielle internationale.

C'est Roberto Testore, le nouvel administrateur délégué de Fiat Auto, qui a présenté la stratégie du constructeur italien pour le tournant du siècle, lundi 22 avril au 66e Salon automobile de Turin. Le remplaçant de Paulo Cantarella, désormais administrateur délégué de Fiat et président de Fiat, marche dans les pas de son prédécesseur. Celui-ci avait engagé Fiat dans le plus important programme d'investissement jamais réalisé : à la fin de 1997, 40 000 milliards de lires auront été consacrés au lancement de 23 nouveaux modèles ; la gamme du groupe Fiat aura entièrement renouvelée.

Jumelée à une lire faible, à un programme de réduction des coûts et de modernisation des usines, cette politique ambitieuse aura ramené Fiat au bénéfice. En 1995, le groupe a dégagé un résultat d'exploitation de 3 400 milliards de lires contre 2 676 milliards en 1994, « grâce à la contribution croissante des secteurs liés à l'automobile », précise-t-on chez Fiat.

Le succès de la Punto ou encore de la Bravo-Brava symbolise le renouveau de la firme turinoise. Mais si elle a mis, ces dernières années, l'accent sur la gamme, c'est désormais le développement international qui constitue sa priorité. *« L'Europe est un marché de renouvellement. Même si nous retrouvons à terme les niveaux de 1992 – avant la crise sans précédent de 1993 –, nous ne connaîtrons plus de croissance élevée sur le Vieux Continent »*, développe Roberto Testore. Même constatation pour le Japon et les Etats-Unis, où le groupe italien n'affiche aucune intention de s'implanter.

LA VOITURE POUR PAYS ÉMERGENTS

Fiat a décidé d'aller chercher la croissance là où elle se trouve : en Inde, en Chine, en Turquie, en Argentine, au Brésil. En 1995, le groupe a vendu près de 1,5 million de voitures en Europe occidentale et 800 000 hors d'Europe, dont 419 000 au Brésil. Au début du siècle prochain, son intention est d'en vendre au moins un million hors de l'Europe.

Principal instrument de cette politique : le projet 178 ou la voiture pour pays émergents. Il s'agit d'une famille de six modèles (bicorps, trois et cinq portes, baptisés Palio et présentés pour la première fois au salon de Turin, tricorps, break, pick-up et fourgonnette), destinés à être produits et vendus sur tous les marchés en expansion du monde. *« Nous en vendrons un million d'unités en 2000 »*, déclare Roberto Testore. Grâce à l'importance de ce volume, le groupe a pu réaliser d'importantes économies d'échelle (le coût du projet 178 s'élève à 11 milliards de francs) et offrir un prix compétitif – *« Hors taxe, la Palio vaut 8 000 dollars [40 000 francs] »*, précise-t-on chez Fiat –, tout en respectant l'ensemble des normes européennes (pot catalytique et recyclable...).

Dès cette année, la Palio sera produite au Brésil (capacité de 240 000 unités). La prochaine version tricorps sortira des chaînes argentines (capacité 100 000 unités) et le break de l'usine brésilienne. La Pologne (capacité 150 000) et la Turquie (capacité 200 000) produiront aussi un ou plusieurs modèles de la famille 178. Fiat négocie par ailleurs avec la Chine la possibilité de construire une usine d'une capacité de 200 000 à 250 000 unités consacrées au projet 178. D'autres sites industriels de capacité inférieure à 100 000 unités par an assembleront la voiture modèle de Fiat à partir de sous-ensembles importés : Venezuela, Colombie, Equateur, Egypte, Maroc, Afrique du Sud et Inde. Chacune de ces usines produira un ou deux modèles de la gamme 178, en fonction du goût du consommateur. Des échanges pourront avoir lieu entre elles pour alimenter les différents marchés.

A terme, la Palio pourrait être commercialisée en Europe. Bon marché, respectant les normes de sécurité et d'environnement, la 178 pourrait être la future petite voiture urbaine et économique que les consommateurs européens attendent depuis longtemps. *« Il est fort probable que d'ici à deux ans nous commercialisions un modèle 178 en Espagne et au Portugal, voire dans d'autres pays européens »*, déclare Roberto Testore. Une révolution par rapport à la tradition automobile qui veut qu'un constructeur vende ses nouveaux modèles sur les marchés développés avant de les commercialiser dans les pays émergents.

Virginie Malingre

PUBLICATION JUDICIAIRE

Jugement de la 1ère Chambre du Trib. de Gde Instance de PARIS du 21 Juin 1995
FORUM DES ASSOCIATIONS ARMENIENNES ET LICRA c / B. LEWIS

Interrogé par deux journalistes du MONDE sur la question de savoir « pourquoi les Turcs refusent-ils toujours de reconnaître le génocide arménien ? », l'historien Bernard LEWIS, dans un entretien publié par le quotidien le 16.11.1993, s'est exprimé (notamment) en ces termes : « Vous voulez dire reconnaître la version arménienne de cette histoire ? »

Attendu que l'historien a, par principe, toute liberté pour exposer selon ses vues personnelles les faits, les actes et les attitudes des hommes ou groupements d'hommes ayant pris part aux évènements qu'il a choisi de soumettre à ses recherches.

Mais attendu que s'il a ainsi toute latitude pour remettre en cause, selon son appréciation, les témoignages reçus ou les idées acquises, l'historien ne saurait cependant échapper à la règle comme liant l'exercice légitime d'une liberté à l'acceptation nécessaire d'une responsabilité...

Attendu que dans les propos qu'il a tenus le 16.11.1993, dont la portée n'a nullement été amenuée mais bien au contraire renforcée par sa mise au point du 1er.01.1994, B.LEWIS ... accrédite l'idée selon laquelle la réalité du génocide ne résulterait que de l'imagination du peuple arménien qui serait en quelque sorte le seul à affirmer l'existence d'un plan concerté mis en oeuvre sur l'ordre du gouvernement jeune-turc en vue de l'anéantissement de la nation arménienne ;

... B. LEWIS se devait de relever et d'analyser les circonstances susceptibles de convaincre les lecteurs de (l') absence de pertinence (des affirmations contraires) ; qu'il ne pouvait en tous cas passer sous silence des éléments d'appréciation convergents, retenus notamment par des organismes internationaux et révélant que, contrairement à ce que suggèrent les propos critiques, la thèse de l'existence d'un plan visant à l'extermination du peuple arménien n'est pas uniquement défendu par celui-ci ;

...Il demeure que c'est en occultant les éléments contraires à sa thèse, que le défendeur a pu affirmer qu'il n'y avait pas de « preuve sérieuse » du génocide arménien ; ...que ces propos, susceptibles de raviver injustement la douleur de la communauté arménienne, sont fautifs et justifient une indemnisation...

Cabinet de Me Patrick QUENTIN, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine.

La faiblesse du deutschemark favorise la détente monétaire

La vigueur du franc permet d'espérer un abaissement des taux directeurs de la Banque de France

La monnaie allemande s'est nettement repliée, lundi 22 avril, face à l'ensemble des devises. Elle est tombée jusqu'à un cours de 1,5180 mark pour 1 dollar, son niveau le plus bas depuis quatorze mois face au billet vert. Face au franc, elle a cédé 1 centime et s'est inscrite à son cours le plus faible depuis le mois de juillet 1993. La vigueur du franc favorise la détente des taux d'intérêt dans l'Hexagone.

LA DEVISE française s'est vivement appréciée, lundi 22 avril, face à la monnaie allemande. Elle est montée jusqu'à un cours de 3,3820 francs pour 1 mark, son niveau le plus élevé depuis le mois de juillet 1993. La vigueur de la devise française s'est accompagnée d'une nette détente des taux d'intérêt. Les rendements à 10 ans sont revenus de 6,47 % à 6,42 %. La Banque de France a pour sa part piloté une baisse d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour, ramené à 3,81 %. Enfin, les grandes banques françaises ont annoncé une baisse d'un quart de point de leur taux de base, réduit à 6,75 %.

Plusieurs éléments se sont conjugués pour faire monter le franc. En premier lieu, les investisseurs ont pris acte, avec retard, de la baisse des taux directeurs décidée jeudi 18 avril par la Bundesbank. La réaction initiale des marchés financiers à l'assouplissement monétaire allemand avait surpris. Au lieu de s'affaiblir comme prévu, le deutschemark, devenu pourtant moins rémunérateur, s'était au contraire raffermi. Cette anomalie a disparu. Le mark a cédé du terrain, lundi, face à l'ensemble des devises.

Face au billet vert, il est tombé jusqu'à 1,5180 mark pour 1 dollar, son niveau le plus bas depuis quatorze mois. Ce mouvement est de nature à satisfaire les autorités françaises et allemandes, qui à l'occasion de la réunion du G 7 de Washington, dimanche 21 avril, avaient appelé de leurs voeux une poursuite de la hausse du dollar. *« Il m'apparaît, à titre personnel, que le potentiel d'appréciation du dollar est réel, comme l'ont montré les évolutions récentes sur les marchés »*, avait déclaré le ministre français de l'économie et des finances, Jean Arthuis.

De son côté, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait estimé que *« le billet vert ne doit pas en rester là »*. Depuis un an, le dollar a regagné 35 % de sa valeur face au yen, mais il n'a progressé que de 11 % face au deutschemark. Alors que la parité dollar-yen est en voie de normalisation – les responsables américains et japonais se sont d'ailleurs abstenus, à Washington, de tout commentaire à son sujet –, la monnaie américaine dispose encore d'une marge d'appréciation importante face au mark. Les autorités allemandes n'ont pas fixé d'objectif chiffré à cette parité, mais les experts estiment qu'un cours du dollar compris entre 1,60 mark et 1,70 mark leur conviendrait. Bonn et Francfort cherchent à corriger la surévaluation du deutschemark, qui pénalise gravement la compétitivité de l'économie allemande. Elles souhaitent un affaiblissement du mark sans pour autant que celui-ci passe dans le camp des monnaies faibles – *« Je ne vois aucun danger de ce côté »*, a estimé Hans Tietmeyer.

En recul face au dollar, le deutschemark s'est également nettement replié face aux autres devises européennes. La lire italienne, en forte hausse après la victoire de la coalition de centre gauche aux élections législatives, a entraîné dans son sillage les monnaies européennes réputées faibles, comme le franc.

La vigueur de la devise française permet d'espérer une baisse des taux directeurs de la Banque de France, jeudi 25 avril, à l'issue de la réunion de son conseil de la politique monétaire. L'institut d'émission pourrait toutefois faire preuve de prudence.

En premier lieu, le taux des appels d'offres français est corrélé à celui des prises en pension (Repo) allemand, que la Bundesbank a laissé inchangé, à 3,30 %, jeudi 18 avril. Ce statu quo limite la marge de manœuvre de la Banque de France. Cette marge est également réduite par l'écart d'inflation entre la France (2,3 % sur un an au mois de mars) et l'Allemagne (1,5 %). En termes réels (hors inflation), les taux directeurs français sont désormais inférieurs à leurs homologues allemands (1,4 % contre 1,8 %). La Banque de France est toutefois consciente du tollé qu'elle provoquerait, dans la classe politique, mais aussi dans les milieux industriels, si elle optait pour l'immobilisme. Dans ces conditions, elle devrait décider une baisse modeste, comprise entre 0,1 % et 0,2 %, de ses taux directeurs.

Pierre-Antoine Delhommais

Les banques baissent leur TBB

Les banques françaises ont annoncé, le 22 avril, une baisse de 0,25 % de leur taux de base bancaire (TBB), ramené de 7 % à 6,75 %, son plus bas niveau depuis novembre 1972. La dernière réduction du TBB remontait au 30 janvier. Depuis cette date, les rendements à trois mois sont revenus de 4,50 % à 3,80 %. Les banques françaises ont pris acte de cette détente monétaire. Elles répondent également au souhait exprimé par le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis qui avait indiqué, vendredi 19 avril, qu'il faisait *« confiance aux banques »* pour que la baisse des taux directeurs de la Banque de France se diffusent dans l'économie.

Les Bourses parient sur la reprise économique en Europe

LES PLACES boursières européennes se portent à merveille depuis plusieurs semaines. Paris a franchi lundi 22 avril le seuil des 2 100 points de l'indice CAC 40, ce qui ne lui était plus arrivé depuis vingt mois. Les valeurs françaises ont encore gagné 1,15 %, ce qui porte à plus de 13 % leur progression depuis le début de l'année. Paris est loin d'être un cas isolé. Les places de Francfort, Amsterdam, Milan, Madrid, Bruxelles et Zurich affichent toutes depuis le 1er janvier des hausses de plus de 10 %. Seul Londres fait moins bien avec une progression inférieure à 5 % sur la même période. Mais la principale place d'Europe a tout de même atteint un nouveau sommet historique vendredi 19 avril.

DES MONNAIES SURÉVALUÉES

Une fois encore, les places financières semblent se comporter en totale contradiction avec l'environnement économique fait de morosité persistante des consommateurs et des chefs d'entreprises, de poursuite de l'augmentation du chômage (surtout en France et en Allemagne) et de croissance au ralenti. Selon Günter Rexrodt, le ministre allemand de l'économie, son pays ne parviendra pas à atteindre 1 % de croissance cette année.

Mais les boursiers ne voient pas l'avenir de la même manière. La poursuite à la fois de la baisse des taux courts et de la remontée du dollar suffit à leur bonheur. Si la reprise de 1994 en Europe continentale n'a pas duré deux ans et s'est terminée par une stagnation à la fin de 1995, les analystes en attribuent l'origine aux taux d'intérêt trop élevés en Europe et à des monnaies dans l'ensemble nettement surévaluées. Des handicaps qui sont en train de disparaître peu à peu.

La baisse surprise, jeudi 18 avril, de 0,50 % de ses taux directeurs par la Bundesbank est venue encore confirmer cette tendance. Non seulement, la banque centrale allemande ouvre la voie à une poursuite de la baisse des taux en Europe mais des loyers de l'argent plus faibles signifient que les devises européennes vont continuer à baisser, notamment par rapport au dollar. La compétitivité sur les marchés internationaux des entreprises européennes va en être renforcée.

« L'activité se raffermira probablement en Europe dès le printemps. Elle bénéficiera des effets décalés de la baisse des taux d'intérêt et de l'accalmie sur les marchés de change », écrit la Société générale dans son bulletin d'analyse économique du mois d'avril. *« Une reprise de la consommation des ménages peut être escomptée même si elle reste bridée par la faiblesse de l'amélioration du marché de l'emploi et des politiques fiscales restrictives »*, ajoute la Société générale.

TENDANCE DE FOND

Les conjoncturistes sont d'autant plus optimistes qu'ils estiment que les entreprises ont fait face au rebond de la demande, sensible notamment au premier trimestre, en réduisant leurs stocks. Il va falloir qu'elles les reconstituent, ce qui viendra mécaniquement soutenir la production dans le courant de l'année. La banque Morgan Stanley va plus loin et considère que la croissance économique *« sera bien supérieure »* aux prévisions des experts (1,3 %).

Elle estime, en outre, que les marchés boursiers européens vont bénéficier d'une tendance de fond d'amélioration des bénéfices des entreprises. A l'image de ce qui s'est passé aux Etats-Unis au cours des dernières années, les groupes européens sont engagés dans une grande phase de restructurations qui devrait nettement améliorer leur rentabilité. *« Même si la croissance est faible les bénéfices vont continuer à s'accroître »*, indique Richard Davidson, de Morgan Stanley.

Si ces prévisions se vérifient, les prochains mois devraient encore être favorables sur les places européennes. D'autant que les prévisions de croissance pour 1997 sont plutôt optimistes et nettement supérieures à 2 % pour tous les pays européens. Le seul risque apparent, aujourd'hui, pour les marchés boursiers européens, serait une chute brutale de Wall Street. La grande Bourse américaine s'est reprise au cours des dernières séances mais reste très nerveuse. Lundi 22 avril, l'indice Dow Jones gagnait 50 points avant de les perdre en quelques minutes et de finalement progresser de 29 points (0,5 %) en clôture.

Eric Leser

Christofle réduit le temps de travail pour préserver l'emploi

LA DIRECTION et les syndicats CGT et FO de l'usine d'orfèvrerie Christofle de Yainville (Seine-Maritime) ont signé le lundi 22 avril un accord qui prévoit un aménagement du temps de travail comme alternative à un plan de suppression de 94 emplois sur les 388 que compte l'usine. Le texte prévoit notamment la réduction du temps de travail de 39 heures à 31 h 20 payées 37, en partie grâce à des aides de l'Etat. Mais les semaines de travail pourront durer entre 24 et 39 heures, en fonction des besoins de l'entreprise. L'accord valable pour quatre ans sera toutefois considéré comme caduc si plus de quarante salariés refusent de signer un avenant à leur contrat de travail. Si moins de quarante salariés s'y opposent, les récalcitrants seront licenciables.

DÉPÊCHES

■ **FRANCE TÉLÉCOM : le secrétaire général de Force ouvrière**, Marc Blondel, ainsi que le secrétaire général de FO-P&T, devaient être reçus mardi 23 avril par le premier ministre Alain Juppé à propos de la transformation de France Télécom. De son côté, la CGT-P&T, réaffirmant sa *« totale opposition à la loi de déréglementation et à la privatisation de France Télécom »*, a annoncé le 22 avril de nouvelles initiatives le 1er mai, puis le 7 mai.

■ **BELL ATLANTIC : les compagnies de téléphone américaines** Bell Atlantic et Nynex prévoient de supprimer 3 000 emplois, si leur fusion, annoncée le 22 avril, aboutit. Elles chiffrent à 3 milliards de francs par an, au bout de trois ans, les économies que cette opération permettra de dégager.

■ **INFORMATIQUE : la société américaine Cisco Systems**, spécialisée dans les équipements pour réseaux informatiques a annoncé, lundi 22 avril, le rachat pour 4 milliards de dollars (plus de 20 milliards de francs) de son homologue StrataCom.

■ **ELF : le pétrolier** estime que le montant de l'investissement pour la construction d'une raffinerie à Leuna (ex-RDA) *« correspond à la réalité »*, rejetant les conclusions d'une étude d'un consultant rapportée le 22 avril par *Der Spiegel*. Selon l'hebdomadaire allemand, le groupe français est soupçonné d'avoir perçu des subventions publiques indues.

■ **PMU : la réunion** devant permettre, mardi 23 avril, de procéder au remplacement de Jean Farge par Gérard van Kemmel à la présidence du Pari mutuel urbain (PMU) a été *« reportée »*, à la demande des pouvoirs publics. Faute d'accord entre les dirigeants des sociétés de courses et les ministères de tutelle, l'actuel président du GIE-PMU conserve ses fonctions *« au moins jusqu'au mois de juin »*.

■ **SUMITOMO : les banques japonaises** Daiwa Bank et Sumitomo ont décidé de suspendre, pour l'instant, les négociations sur une fusion qu'elles avaient engagées après l'annonce des pertes de 1,1 milliard de dollars (5,6 milliards de francs) dissimulées par Daiwa aux Etats-Unis, a affirmé mardi 23 avril le quotidien *Yomiuri Shimbun*.

■ **AGF : la compagnie d'assurance** va prendre la majorité du capital de la Camat, deuxième assureur transport sur le marché français, dont elle détient déjà 14,2 %. Les AGF vont réaliser cette ultime opération avant leur privatisation en reprenant une partie des 75,6 % que possède l'assureur italien INA.

L'électricité britannique connaît une nouvelle effervescence

SIX ANS après l'éclatement du secteur public de l'électricité britannique en une quinzaine d'entreprises privées, le paysage se recompose. Depuis la suppression voici un an de la *golden share*, action qui protégeait les sociétés de tout raid boursier, les rachats et regroupements se multiplient entre les douze entreprises régionales de distribution et les deux producteurs National Power et PowerGen. Après quelques mois d'accalmie, l'effervescence vient de reprendre.

Pour se défendre d'une tentative de rachat par l'électricien américain Southern Electric Co., le principal producteur britannique, National Power, a lancé lundi 22 avril une offre publique d'achat (OPA) sur le distributeur Southern Electric (du même nom, mais non apparenté au rival américain). Le montant de cette acquisition est estimé à 2,5 milliards de livres (19,2 milliards de francs). Afin de financer l'opération, National Power vendra trois centrales électriques, au prix total de 1,7 milliard de livres, à la société de distribution Eastern Group, filiale du groupe Hanson.

UNE OPA RELANCÉE

National Power relance en fait une OPA qu'il avait déjà déposée en octobre 1995. Mais sans réponse de la commision des fusions et monopoles (MMC), il a dû reformuler sa proposition. Celle-ci aurait désormais l'accord des autorités britanniques alors même qu'elle va à l'encontre de la stratégie des privatisations en reconstituant une intégration verticale allant du producteur au distributeur.

La firme américaine Southern Electric a déjà acquis une société régionale de distribution britannique (South Western Electricity), pour 1,1 milliard de livres en août 1995. Si elle rachetait en National Power maintenant aussi, les autorités britanniques pourraient interdire cette opération qui lui donnerait une position dominante.

Dominique Gallois

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

Schlumberger

50 700 personnes de 95 nationalités, 930 implantations dans 100 pays

SERVICES PÉTROLIERS

Logging et essais des puits
Dowell
Geco-Prakla
Sedco Forex
Anadrill - GeoQuest
Gestion des projets intégrés

MESURE ET SYSTÈMES

Électricité - Eau - Gaz
Transactions électroniques
Équipements de test automatique

Bénéfice net du premier trimestre 1996 : + 16 %

Schlumberger annonce qu'au premier trimestre de 1996, son bénéfice net, à 171 millions de dollars, et son bénéfice net par action, à 0,70 dollar, ont progressé respectivement de 16 % de 15 % par rapport au premier trimestre de 1995. Le chiffre d'affaires d'exploitation, en hausse de 15 % par rapport à la même période de l'année dernière, s'élève à 2,03 milliards de dollars.

SERVICES PÉTROLIERS : UNE CROISSANCE CONTINUE POUR 1996

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : "Les progrès de nos résultats au premier trimestre proviennent des Services pétroliers. Un hiver inhabituellement froid dans l'hémisphère nord et une demande soutenue de pétrole et de gaz ont conforté l'optimisme de l'industrie pétrolière, ce qui devrait assurer notre croissance continue pour le reste de l'année."

Les Services pétroliers ont enregistré une hausse de 21 % de leur chiffre d'affaires, le nombre d'appareils de forage en activité augmentant de 3 %. Au cours du trimestre, la progression de l'activité sur les grands marchés, principalement en dehors de l'Amérique du Nord, a eu des incidences positives sur toutes les lignes de produits.

MESURE ET SYSTÈMES : CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE

Le chiffre d'affaires de Mesure et Systèmes a augmenté de 5 % par rapport à la même période de l'année dernière. Transactions électroniques : Équipements de test automatique contribuant fortement à cette progression.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

Premier trimestre	1996	1995
Chiffre d'affaires d'exploitation *(en milliers de dollars)*	2 027 828	1 72 297
Bénéfice net *(en milliers de dollars)*	170 867	16 809
Bénéfice net par action *(en dollars)*	0,70	0,67
Nombre moyen d'actions en circulation *(en milliers)*	243 358	22 052

Contact : Claude Suter (1) 40 62 13 30 – E-mail : http://www.slb.com.

– Les résultats trimestriels de Schlumberger et des informations sur la gestion sont disponibles sur minitel [illegible]

■ LA BOURSE DE TOKYO a fait preuve de résistance, mardi, après sa vive *hausse de la veille*. L'indice Nikkei s'est maintenu au-dessus des 22 000 points, à 22 119,88 points.

■ LE DOLLAR est resté stable, mardi, sur le marché des changes de Tokyo, où il s'échangeait en fin de séance à 106,72 yens contre 106,73 yens, lundi, à New York, et 107,16 yens à Tokyo.

■ LA BOURSE DE MILAN a vécu une journée euphorique, lundi, après la victoire du centre-gauche aux élections législatives. L'indice Mib 30 a terminé à 15 617 points (+ 5,68 %).

■ LE MINISTRE de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a déclaré lundi qu'un dollar plus élevé allait donner *« des élements de croissance plus significatifs à l'Europe continentale »*.

■ LES BANQUES COMMERCIALES françaises ont répondu lundi aux voeux du gouvernement en abaissant leur taux de base bancaire de 0,25 point, à 6,75 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↗	↗	↗	↗	↘	↗	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Stabilité à la Bourse de Paris

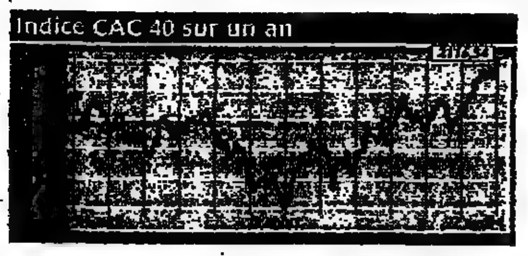

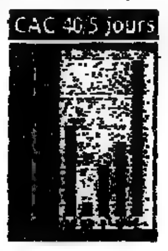

POUR la dernière séance d'avril, mois largement gagnant, la Bourse de Paris jouait la stabilité mardi dans un marché assez actif. En repli de 0,05 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,05 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un repli de 0,09 % à 2 114,57 points. A ce niveau-là, le terme boursier était gagnant d'environ 7 %.

Les milieux *financiers* continuent à jouer une baisse des taux directeurs de la Banque de France jeudi lors de la réunion du Conseil de politique monétaire. Lundi, la Banque de France avait piloté une nouvelle réduction du loyer de l'argent au jour après la très nette diminution des taux directeurs allemands la semaine dernière. Les banques ont également décidé de prendre l'initiative, abaissant d'un quart de point leur taux de base à 6,75 %. Jean Arthuis, le ministre de l'économie et des finances, s'est félicité de cette baisse du TBB dont le niveau va faciliter l'investissement. Du côté des valeurs, les échanges étaient fournis sur Groupe Zannier qui a annoncé des résultats 1995 moins mauvais que prévu. Le titre gagnait 14 %. On notait également en hausse Legris Industrie (5,8 %) et Axime (3,4 %). Bertrand Faure gagnait 2,2 %.

Alcatel Alsthom, valeur du jour

LE TITRE Alcatel Alsthom a poursuivi son mouvement de progression lundi 22 avril à la Bourse de Paris en terminant sur un gain de 2,12 %, à 487,60 francs, dans un volume de 649 213 pièces, soit le double des échanges communément observés. La valeur a gagné 16,1 % depuis la dernière liquidation et 15,49 % depuis janvier. Elle est soutenue par des achats d'investisseurs étrangers, notamment américains. Certains professionnels évoquent l'impact de la décision, annoncée par le Conseil des Bourses de valeurs le 11 avril, dispensant Alcatel Alsthom de lancer une OPR sur Alcatel Câble.

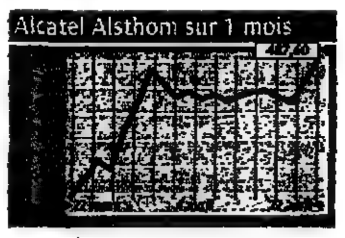

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 23/04	Var. % 22/04	Var. % 31/12
Gr.Zannier #(Ly)	117,60	+12,75	+99,32
UIS	169,50	+3,89	+30,38
Labinal	740	+2,92	+36,27
Bertrand Faure	171,10	+2,88	+36,88
CS Signaux(CSEE)	258	+2,98	+29
Comptoir Entrep.1	15,60	+2,68	+25,80
Darnart	4000	+2,56	+2,72
Axime	639	+2,48	+69,49
Casino Guichard	193,40	+2,27	+35,52
Legris Indust.	245,10	+2,12	+53,76
BAISSES, 12h30			
Dev.R.N-P.Cal #Li	49,55	−4,34	−11,83
Rochette (La)	32	−4,05	−2,88
Coflexip	197	−3,98	+7,94
Eurotunnel	5,25	−3,66	−21,05
Nordon (Ny)	419	−3,45	+33,43
OLIPAR	141	−3,09	−56,21
Pechiney Intl	123	−2,98	+41,54
Groupe Andre S.A.	478	−2,44	+34,83
Gaz et Eaux	2175	−2,24	+27,94
Intertechnique 1	544	−1,58	+27,10

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	23/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	342943	130918235,10
Alcatel Alsthom	199317	97695086,70
Danone	84343	65905028
Paribas	174253	56953800,40
Eaux (Cie des)	93813	53063971
Total	143380	50199756,30
Michelin	183895	46622951,10
LVMH Moet Vuitton	34540	44778252
Carrefour	10995	42207826
Lyonnaise Eaux	73738	38814248

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 23/04	Var. % 22/04	Var. % 31/12
Arkopharma	358	+40,39	—
Meub.Tricoire (Ns)	4,40	+37,50	−69,01
Altran Techno. #	1325	+6,24	+85,83
Assystem #	588	[illegible]	+65,12
Jeanjean #	55,10	+4,95	+17,31
BAISSES, 12h30			
Pochet	930	−5,19	+25
Trouvay Cauvin #	83,60	−5,0	+40,97
Christ.Dalloz #	1659	−4,98	+62,64
Com 1(B) #	232	−4,91	+133,87
Chausseria (Ly)	14,60	−4,88	−2,66

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	22/04	19/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1479,61	1464,70	+1,02
Ind. gén. SBF 250	1435,38	1421,98	+0,95
Ind. Second Marché	304,72	301,82	+0,94
Indice MidCac	1327,98	1324,07	+0,24
Valeurs Indus.	1639,43	1623,89	+0,96
1 - Energie	1502,54	1491,57	+0,74
2 - Produits de base	1581,51	1572,02	+0,60
3 - Construction	1562,43	1552,02	+0,67
4 - Biens d'équip.	1162,85	1148,29	+1,22
5 - Automobile	1930,11	1904,05	+1,37
6 - Biens consom.	2520,04	2483,81	+1,46
7 - Indus. agro-alim.	1593,46	1585,64	+0,49
Services	1582,60	1560,71	+1,40
8 - Distribution	2772,46	2732,30	+1,47
9 - Autres services	1107,43	1092,71	+1,35
Sociétés financières	1056,30	1050,52	+0,55
10 - Immobilier	697,70	697,39	+0,04
11 - Services financ.	1041,71	1034,38	+0,73
12 - Sociétés invest.	1374,06	1369,89	+0,31

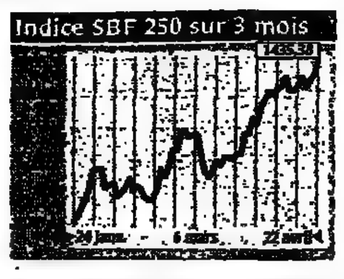

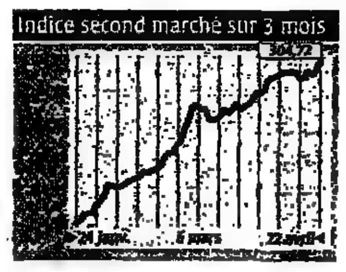

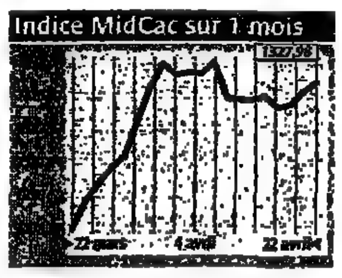

Consolidation à la Bourse de Tokyo

APRÈS leur récente hausse, les valeurs nippones ont terminé sans changement mardi, à la Bourse de Tokyo, à la veille de la liquidation du mois boursier d'avril. Les boursiers prévoient une poursuite de la consolidation autour du niveau des 22 000 points à court terme, en dépit d'un vif intérêt acheteur. L'indice Nikkei a perdu 4,01 points, soit 0,02 %, à 22 119,88 points.

La veille, Wall Street s'est rattrapée en clôture après avoir flanché dans l'après-midi sous l'impact d'un regain de tension sur le marché *obligataire, attribué surtout* à une forte augmentation de l'indice des prix des matières premières (CRB). L'indice Dow Jones a finalement gagné 29,26 points (+ 0,53 %) à 5 564,74 points, après avoir grimpé de près de 50 points, puis cédé la quasi-totalité de ses gains. En Europe, la Bourse de Londres a cédé du terrain, après ses records de la semaine dernière qui ont entraîné des prises de bénéfices. L'indice Footsie a terminé en baisse de 4,4 points (0,1 %) à 3 852,7 points. La fermeté du dollar a profité à la Bourse de Francfort, l'indice DAX a gagné 0,37 % à 2 545,91 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/04	Cours au 19/04	Var. en %
Paris CAC 40	2116,54	[illegible]	+1,14
New-York/DJ indus.	5565,83	[illegible]	+0,55
Tokyo/Nikkei	22123,90	[illegible]	+1,09
Londres/FT100	3852,20	[illegible]	−0,13
Francfort/Dax 30	2545,91	[illegible]	+0,37
Frankfort/Commer.	900,99	[illegible]	+0,71
Bruxelles/Bel 20	2005,14	[illegible]	+0,17
Bruxelles/Général	1727,60	[illegible]	+0,17
Milan/MIB 30	997	[illegible]	+0,50
Amsterdam/Gé. Cbs	367,50	[illegible]	+0,79
Madrid/Ibex 35	355,79	[illegible]	—
Stockholm/Affarsal	1526,93	[illegible]	—
Londres FT30	2880,20	[illegible]	−0,18
Hong Kong/Hang S.	10910	[illegible]	+0,84
Singapour/Strait t	2378,96	[illegible]	−0,86

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	22/04	19/04
Alcoa	63,12	63,50
American Express	47,25	46,50
Allied Signal	57,12	57,12
AT & T	61	61,12
Bethlehem	13,62	14
Boeing Co	82,25	81,12
Caterpillar Inc.	65,50	65,12
Chevron Corp.	55,75	55,75
Coca-Cola Co	80,62	78,87
Disney Corp.	62,62	63,12
Du Pont Nemours&Co	84,37	83,62
Eastman Kodak Co	75,50	74,87
Exxon Corp.	82	82
Gén. Motors Corp.H	55,37	54,75
Gén. Electric Co	79,50	79,12
Goodyear T & Rubbe	50,50	50,25
IBM	107,25	105,37
Intl Paper	39,62	39,50
J.P. Morgan Co	81,50	80,75
Mc Don Dougl	91,12	90,12
Merck & Co.Inc.	61,62	61,87
Minnesota Mng.&Mfg	64,62	64,37
Philip Moris	88	88,12
Procter & Gamble C	85,12	83,87
Sears Roebuck & Co	50,87	51,37
Texaco	83,87	84,12
Union Carb.	48,25	47,87
Utd Technol	113,25	111,75
Westingh. Electric	18,75	18,62
Woolworth	18,50	18,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/04	19/04
Allied Lyons	5,01	5,02
Barclays Bank	7,45	7,41
B.A.T. industries	5,11	5,08
British Aerospace	8,78	8,76
British Airways	5,55	5,57
British Gas	2,50	2,51
British Petroleum	5,89	5,88
British Telecom	3,76	3,78
B.T.R.	3,21	3,22
Cadbury Schweppes	5,27	5,19
Eurotunnel	0,69	0,74
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,01	8,11
Grand Metropolitan	4,51	4,51
Guinness	4,74	4,78
Hanson Plc	2	2
Great Ic	7,62	7,70
H.S.B.C.	9,99	9,90
Imperial Chemical	9,28	9,22
Legal	7,27	7,24
Marks and Spencer	4,60	4,56
National Westminst	6,30	6,29
Peninsular Orienta	5,33	5,37
Reuters	7,82	7,97
Saatchi and Saatch	1,35	1,33
Shell Transport	8,70	8,70
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,84	4,91
Univeler Ltd	12,26	12,19
Zeneca	13,57	13,70

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	22/04	19/04
Allianz Holding N	2670	2680
Basf AG	425,70	421,50
Bayer AG	519	513
Bay hyp&Wechselbk	37,26	37,60
Bayer Vereinsbank	45,30	45,70
BMW	832	839
Commerzbank	334,60	338
Continental AG	27,25	26,95
Daimler-Benz AG	839,50	828,50
Degussa	557,80	550
Deutsche Babcock A	86,50	86,90
Deutsche Bank AG	74,95	75,12
Dresdner BK AG FR	39,16	39,25
Henkel VZ	587	591
Hoechst AG	526,50	522,50
Karstadt AG	576	568,40
Kaufhof Holding	494	491
Linde AG	970	980
DT. Lufthansa AG	257	254
Man AG	428	424
Mannesmann AG	565	559
Mettallges AG	29,55	30,55
Preussag AG	422,50	423,70
Rwe	61,35	61,45
Schering AG	115,50	116,20
Siemens AG	831	819,70
Thyssen	288,50	284
Veba AG	77,30	75,95
Viag	599	599,50
Wellag AG	743	744

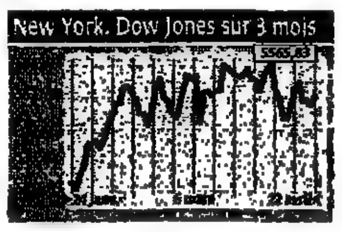

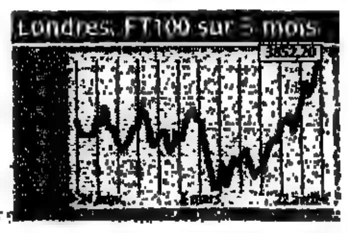

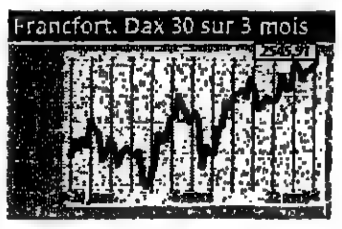

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↘	↘	↗	→	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Le Matif ouvre en baisse

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse de 16 centièmes à 123, sous l'effet de quelques prises de bénéfice.

La veille, le Matif avait terminé en hausse dans la perspective de la poursuite de la détente monétaire en France. Le franc a atteint son meilleur niveau face au mark depuis juillet 1993. Le contrat Notionnel échéance juin avait gagné 44 centièmes à 123,16, atteignant ainsi son plus haut depuis le 1er février. Les analystes restent partagés sur les chances d'une réduction ce jeudi par la Banque de France de son appel d'offres. Le maintien par la Bundesbank, le 18 avril, de son taux de prise en pension à 3,30 % pourrait dissuader la Banque de France d'agir cette semaine, estime Philippe Peretmere, de MPE Trésorerie.

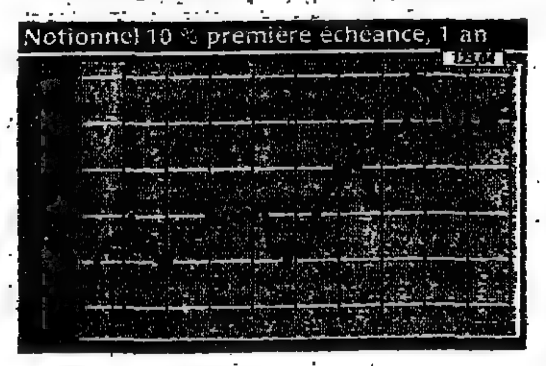

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,75	[illegible]	7,24	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,07	[illegible]
Grande-Bretagne	5,88	[illegible]	8,20	[illegible]
Italie	9,68	[illegible]	10,60	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]	6,78	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/04	Taux au 19/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,33	[illegible]	100,75
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,91	[illegible]	101,16
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,28	[illegible]	101,40
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,54	[illegible]	101,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,15	[illegible]	101,52
Obligations françaises	6,79	[illegible]	100,72
Fonds d'État à TME	−1,77	[illegible]	101,03
Fonds d'État à TRE	−1,35	[illegible]	100,72
Obligat. franç. à TME	−1,01	[illegible]	99,89
Obligat. franç. à TRE	+0,18	[illegible]	100,16

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 22/04	Vente 22/04	Achat 19/04	Vente 19/04
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,90	[illegible]	3,85
3 mois	[illegible]	3,90	[illegible]	3,85
6 mois	[illegible]	3,93	[illegible]	3,93
1 an	[illegible]	4,15	[illegible]	4,18
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 22/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	89560	[illegible]	123,28	[illegible]	123,16
Sept. 96	1251	[illegible]	121,74	[illegible]	121,66
Déc. 96	638	[illegible]	120,28	[illegible]	120,28
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	121,34
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	17629	[illegible]	96,14	[illegible]	96,11
Sept. 96	10630	[illegible]	96,08	[illegible]	96,06
Déc. 96	6801	[illegible]	95,89	[illegible]	95,88
Mars 97	3006	[illegible]	95,62	[illegible]	95,61
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	1585	[illegible]	91,80	[illegible]	91,66
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	91,06

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	18925	[illegible]	2123	[illegible]	2121
Mai 96	4715	[illegible]	2112	[illegible]	2110,50
Juin 96	2480	[illegible]	2090,50	[illegible]	2090
Sept. 96	1000	[illegible]	2100	[illegible]	2101

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↗	↗	↘	↘	↗
5,1355	1,5157	106,6700	3,3840	7,7685

Fermeté du dollar

LE BILLET VERT restait ferme, mardi 23 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 5,1348 francs, 1,5165 mark et 106,53 yens.

La veille, la remontée du dollar avait très nettement profité au franc. Ce dernier a franchi à la baisse le seuil de 3,39 francs pour 1 mark, s'appréciant à 3,3840 francs, après un passage éclair sous la barre des 3,38 francs, son meilleur niveau depuis juillet 1993 avant l'élargissement des marges de fluctuation au sein du système monétaire européen. La remontée du franc ne date pas d'aujourd'hui. Depuis plusieurs mois le franc gagne du terrain et attire les investisseurs, alors que le mark est pénalisé par la récession et le chômage, et par les incertitudes sur la capacité de Bonn à remplir les critères de Maastricht.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/04	% 19/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4900	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,3540	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1355	[illegible]	4,8300	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4785	[illegible]	15,9500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,5900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3025	[illegible]	3,0600	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,7700	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0180	[illegible]	7,6700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7685	[illegible]	7,3600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1215	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,5500	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	418,2400	[illegible]	403	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7000	[illegible]	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1260	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0720	[illegible]	3,7800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7706	[illegible]	3,5000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8153	[illegible]	4,5300	[illegible]
Finlande (mark)	107,5500	[illegible]	101,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	23/04	22/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5157	1,5085	+0,48
TOKYO : USD/Yens	106,6700	107,1200	−0,42

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,1395	5,1340	5,1005	5,0995
Yen (100)	4,7673	4,7923	4,7695	4,7663
Deutschemark	3,3834	3,3859	3,3935	3,3930
Franc Suisse	4,1786	4,1740	4,1864	4,1838
Lire ital. (1000)	3,2917	3,2893	3,2509	3,2492
Livre sterling	7,7649	7,7562	7,7398	7,7332
Peseta (100)	4,0703	4,0659	4,0688	4,0670
Franc Belge	16,481	16,455	16,526	16,517

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,84	3,84	3,94
Eurodollar	5,37	5,37	5,50
Eurolivre	6	6	6,12
Eurodeutschemark	3,25	3,19	3,19

L'OR

	cours 22/04	cours 19/04
Or fin (k. barre)	63700	64250
Or fin (en lingot)	64200	64750
Once d'Or Londres	389,90	391
Pièce française(20f)	368	370
Pièce suisse (20f)	367	370
Pièce Union lat(20f)	370	373
Pièce 20 dollars us	2500	2600
Pièce 10 dollars us	1440	1440
Pièce 50 pesos mex.	2375	2405

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/04	cours 19/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/04	19/04
Dow-Jones comptant	208,42	[illegible]
Dow-Jones à terme	348,14	[illegible]
CRB	259,50	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2686	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2607	[illegible]
Aluminium comptant	1559	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1593,50	[illegible]
Plomb comptant	820	[illegible]
Plomb à 3 mois	810	[illegible]
Etain comptant	6570	[illegible]
Etain à 3 mois	6575	[illegible]
Zinc comptant	1039	[illegible]
Zinc à 3 mois	1064	[illegible]
Nickel comptant	7970	[illegible]
Nickel à 3 mois	8075	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,30	5,26
Platine à terme	410	405
Palladium	135,40	134,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,28	6,08
Maïs (Chicago)	4,69	4,62
Grain. soja (Chicago)	8,17	8,09
Tourt. soja (Chicago)	258,50	254,80
***GRAINES, DENRÉES* (Londres)**		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	116,65	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1335	1320
Café (Londres)	1874	1880
Sucre blanc (Paris)	1531,92	1531,92
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,83	0,84
Jus d'orange (New-York)	1,28	1,29

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,01 %
CAC 40 : 2116,43

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7775	7770	− 0,06	163,35
B.N.P. (T.P)	939	921	− 1,91	60,36
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	825	− 1,78	60,21
Renault (T.P.)	1805	1810	+ 0,27	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2055	2011	− 2,14	183,71
Saint Gobain(T.P.)	1240	1240	—	83,53
Thomson S.A (T.P)	1088	1088	—	56,02
Accor	799	790	− 1,12	18
Air Liquide	912	909	− 0,32	14
Alcatel Alsthom	487,60	489,60	+ 0,41	15
Alcatel Cable	479,50	484,50	+ 1,04	10
Alspi	451	460	+ 1,99	15
AGF-Ass.Gen.France	137,50	138,50	+ 0,72	9
Axa	303	303,90	+ 0,29	5,80
Axime	624	639	+ 2,40	—
[redacted]	858	855	− 0,34	76,35
Bancaire (Cie)	537	532	− 0,93	10
Bazar Hot. Ville	467	466	− 0,21	16
Bertrand Faure	166,30	171,10	+ 2,88	3,50
BIC	[redacted]	571	+ 1,42	5
[redacted]	528	528	—	4
B.N.P.	207,40	204,60	− 1,35	9,20
Bollore Techno.	550	552	+ 0,36	22
Bongrain	2795	2795	—	61
Bouygues	511	505	− 1,17	12
Canal +	1231	1210	− 1,70	15
Cap Gemini Sogeti	186,50	189	+ 1,34	1
Carbone Lorraine	697	700	+ 0,43	10
Carrefour	3840	3842	+ 0,05	26
Casino Guichard	189,20	193,40	+ 2,21	4
Casino Guich.ADP	137,50	137,50	—	4,25
Castorama Dt (Li)	907	909	+ 0,22	10,60
C.C.F.	244,90	242,20	− 1,10	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,50	55,10	− 0,72	2,40
Cegid (Ly)	470	479,50	+ 2,02	28
CEP Communication	477	472	− 1,04	9
Cerus Europ.Reun.	97,50	97	− 0,51	10
Cetelem	1092	1099	+ 0,64	30
CGIP	1210	1196	− 1,15	35
Chargeurs	1397	1391	− 0,42	14
Christian Dior	709	695	− 1,97	3,80
Ciments Fr.Priv.B	244,20	243,40	− 0,32	17,50
Clarins	680	677	− 0,44	7
Club Mediterranee	450,50	457,10	+ 1,46	7
Coflexip	205	197	− 3,90	3,30
Colas	915	908	− 0,76	23
Comptoir Entrep.1	15,20	15,60	+ 2,63	7,50
Comptoir Moder.	1865	1860	− 0,26	20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
CPR	432	431	− 0,23	20
Cred.Fon.France	59,85	60	+ 0,25	28
Credit Local Fce	392	390,10	− 0,48	12,66
Credit Lyonnais CI	188	187,10	− 0,47	30
Credit National	403,20	400	− 0,79	12
CS Signaux(CS&E)	251	258	+ 2,78	4,50
Damart	3900	4000	+ 2,56	65
Danone	784	779	− 0,63	16
Dassault-Aviation	470	465	− 1,06	8,50
Dassault Electro	276	274,50	− 0,54	4,50
De Dietrich	255	257,80	+ 1,09	53
Degremont	495	498	+ 0,60	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	51,80	49,55	− 4,34	—
DMC (Dollfus Mi)	267	268,50	+ 0,56	4
Docks France	927	927	—	13
Dynaction	144	143,50	− 0,34	3
Eaux (Gle des)	569	564	− 0,87	11,25
Ecco	1095	1091	− 0,36	12
Eiffage	822	820	− 0,24	13,70
Elf Aquitaine	379,70	380,60	+ 0,23	13
Eramet	396	397	+ 0,25	5,40
Eridania Beghin	862	866	+ 0,46	30
Essilor Intl	1312	1306	− 0,45	11,50
Essilor Intl ADP	980	999	+ 1,93	12,30
Esso	650	650	—	47
Eurafrance	1900	1902	+ 0,10	48
Euro Disney	15,50	15,45	− 0,32	0,60
Europe 1	1200	1210	+ 0,83	39
Eurotunnel	5,45	5,25	− 3,66	—
Filipacchi Medias	1018	1013	− 0,49	12
Finextel	76	74,80	− 1,57	4,49
Fives-Lille	540	539	− 0,18	11
Fromageries Bel	5030	5050	+ 0,39	40
Galeries Lafayette	1625	1605	− 1,23	11
GAN	148	146	− 1,35	4
Gascogne (B)	514	520	+ 1,16	8,50
Gaz et Eaux	2225	2175	− 2,24	55
Geophysique	350	349,50	− 0,14	8
G.F.C.	417	411	− 1,43	18,50
Groupe Andre S.A.	490	478	− 2,44	6
Gr.Zannier #(Ly)	104,30	117,60	+ 12,75	2
GTM-Entrepose	330	326	− 1,21	8
Guilbert	847	857	+ 1,18	12
Guyenne Gascogne	1638	1645	+ 0,42	25
Havas	439	439,60	+ 0,13	8,50
Havas Ad.Euro RSCG	553	559	+ 1,08	11,80
Imetal	759	747	− 1,58	12,50
Immeubl.France	324	321	− 0,92	18
Ingenico	66	65	− 1,51	2
Interbail	257	257,10	+ 0,03	32
Intertechnique 1	555	544	− 1,98	23,50
Jean Lefebvre	325,10	325,10	—	9
Klepierre	615	610	− 0,81	26,67
Labinal	719	740	+ 2,92	21,50
Lafarge	349	344,50	− 1,28	10
Lagardere (MMB)	140	141,80	+ 1,28	2,68
Lapeyre	286	284	− 0,69	4,90
Lebon	229	225	− 1,74	7
Legrand	945	947	+ 0,21	3,35
Legrand ADP	634	632	− 0,31	5,56
Legris indust.	240	245,10	+ 2,12	8
Locindus	834	875	− 1,01	70,50
L'Oreal	1563	1570	+ 0,44	12,20
LVMH Moet Vuitton	1297	1296	− 0,07	3,50
Lyonnaise Eaux	528	526	− 0,37	11,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Marine Wendel	411,10	411	− 0,02	15
Matra-Hachette	136,80	137	+ 0,14	2,70
Metaleurop	54,30	53,75	− 1,01	4
Metrologie Inter.	18,75	19,05	+ 1,60	—
Michelin	253,50	257,10	+ 1,42	2,25
Moulinex	86,50	86,75	+ 0,28	4
Navigation Mixte	755	745	− 1,32	40
Nord-Est	138	139,90	+ 1,37	5,50
Nordon (Ny)	434	419	− 3,45	—
NRJ #	617	617	—	5,40
OLIPAR	145,50	141	− 3,09	—
Paribas	325	325,70	+ 0,21	12
Pechiney	236,20	236,20	—	—
Pechiney CIP	258	256	− 0,77	9,50
Pechiney Intl	126,40	123	− 2,68	3
Pernod-Ricard	315,80	316,30	+ 0,15	4
Peugeot	745	740	− 0,67	6
Pinault-Prin.Red.	1400	1410	+ 0,71	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	430	432	+ 0,46	7,50
Poliet	508	508	—	7,50
Primagaz	558	556	− 0,35	20
Promodes	1408	1421	+ 0,92	10,50
Publicis	403	405,90	+ 0,71	4
Remy Cointreau	145,20	146,20	+ 0,68	4,60
Renault	149,50	152,50	+ 2	3,50
Rexel	1185	1184	− 0,08	17,50
Rhone Poulenc A	127,30	127,50	+ 0,15	2,80
Rochette (La)	33,35	32	− 4,04	1,20
Roussel Uclaf	1261	1263	+ 0,15	14,50
Rue Imperiale(Ly)	4195	4171	− 0,57	108
Sade (Ny)	194,20	195	+ 0,41	12,50
Sagem SA	3220	3210	− 0,31	22,50
Saint-Gobain	638	641	+ 0,47	15,50
Saint-Louis	1490	1499	+ 0,60	38
Salomon (Ly)	3610	3648	+ 1,05	24
Salvepar (Ny)	445	440	− 1,12	17,58
Sanofi	396	397	+ 0,25	6
Sat	2039	2025	− 0,68	27,50
Saupiquet (Ns)	1559	1543	− 1,02	20
Schneider SA	246,40	246,40	—	17
SCOR SA	188,50	187,50	− 0,53	2
S.E.B.	820	821	+ 0,12	9,20
Sefimeg	349	342,50	− 1,86	14,20
SEITA	196	197,10	+ 0,56	5,20
Selectibanque	107	108,10	+ 1,02	12,50
SFIM	1076	1072	− 0,37	30
SGE	116,50	117,50	+ 0,85	5
Sidel	1234	1231	− 0,24	13,50
Simco	483,90	480	− 0,80	20,76
S.I.T.A.	1137	1157	+ 1,75	9
Skis Rossignol	1795	1790	− 0,27	22
Sligos	491,40	489	− 0,48	9
Societe Gale A	570	568	− 0,35	16
Sodexho	1885	1870	− 0,79	32
Sommer-Allibert	1489	1490	+ 0,06	38
Sophia	226,80	225,30	− 0,66	34,50
Spir Communication	580	580	—	18,80
Strafor Facom	354	356	+ 0,56	6
Suez	213,50	210	− 1,63	8,20
Synthelabo	402,10	405	+ 0,72	5,56
Technip	445	443	− 0,44	8
Thomson-CSF	143	143,50	+ 0,34	2
Total	347,50	350,50	+ 0,86	8
UAP	110,60	109,60	− 0,90	5
UFB Locabail	489	481	− 1,63	10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
UGC DA (M)	288	[illegible]	− 1,73	3,58
UIC	77	76,10	− 1,16	25
UIF	444	451	+ 1,57	22
UIS	163,50	[illegible]	+ 3,66	14,40
Unibail	502	503	+ 0,19	27
Union Assur.Fdal	638	632	− 0,94	14
Usinor Sacilor	85,95	86,25	+ 0,34	—
Valeo	288,40	286,50	− 0,65	7,20
Vallourec	241,50	242	+ 0,20	6,30
Via Banque	192	195	+ 1,56	12
Worms & Cie	273,50	272	− 0,54	8
Zodiac ex.dt divid	1180	1175	− 0,42	6
Elf Gabon	1014	1028	+ 1,38	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	258,70	257,60	− 0,42	[illegible]
Adidas AG #	391	392	+ 0,25	[illegible]
American Express	242	244,40	+ 0,99	0,96
Anglo American #	355	343,10	− 3,35	1,76
Amgold #	506	520	+ 2,76	8,55
Arjo Wiggins App.	15	14,80	− 1,33	0,39
A.T.T. #	315,20	313	− 0,69	3,40
Banco Santander #	250,60	250	− 0,23	3,92
Barrick Gold #	153,40	152,70	− 0,45	0,22
B.A.S.F. #	1436	1435	− 0,06	25,80
Bayer #	1755	1764	+ 0,51	33,02
Blenheim Group	22,90	22,90	—	0,26
Buffelsfontein #	15	14,90	− 0,66	1,25
Cordiant PLC	10,30	10,35	+ 0,48	—
Crown Cork ord.	234	237,20	+ 1,36	7,02
Crown Cork PF CV	216	222	+ 2,77	30,38
Daimler Benz #	2845	2850	+ 0,17	[illegible]
De Beers #	166,70	167,20	+ 0,29	2,61
Deutsche Bank #	254,50	251	− 1,37	50,31
Dresdner Bank #	133,90	132,30	− 1,19	35,57
Driefontein #	81,90	82,50	+ 0,73	1,68
Du Pont Nemours #	429	430,60	+ 0,37	2,25
Eastman Kodak #	385	385,20	+ 0,05	2,22
East Rand #	3,64	3,55	− 2,47	0,06
Echo Bay Mines #	66	66,40	+ 0,60	0,15
Electrolux #	264	264	—	[illegible]
Ericsson #	102,10	103,50	+ 1,37	2,62
Exxon Corp. #	422	419	− 0,71	3,22
Ford Motor #	186	182,10	− 2,09	2,36
Freegold #	50,40	50,10	− 0,59	4,57
Gencor Limited #	19,30	19,50	+ 1,03	0,08
General Elect. #	406,20	407,90	+ 0,41	1,36
General Motors #	287,50	286	− 0,52	3,74
Cie Belgique #	402,70	402	− 0,17	16,60
Grd Metropolitan	34,80	35,05	+ 0,71	8,72
Guinness Plc #	37,75	37,30	− 1,19	0,32
Hanson Plc	15,35	15,50	+ 0,97	0,23
Harmony Gold #	59,20	59,60	+ 0,67	0,47
Hitachi #	52,30	53,65	+ 2,58	0,22
Hoechst #	1771	1781	+ 0,56	25,90
I.B.M #	542	552	+ 1,84	1,07
I.C.I #	72	71,50	− 0,69	0,90
Ito Yokado #	300	297,20	− 0,93	0,72
Matsushita #	87,50	87,50	—	0,25
Mc Donald's #	244,90	243	− 0,77	0,29
Merck and Co #	320,50	317,20	− 1,02	1,46
Mitsubishi Corp.#	69,80	70,50	+ 1	0,16
Mobil Corporat.#	590	581	− 1,52	3,92
Morgan J.P. #	417	417	—	3,46
Nestle SA Nom. #	5750	5740	− 0,17	73,29
Nipp. MeatPacker #	78,20	77,40	− 1,02	0,62
Norsk Hydro #	238	239,40	+ 0,58	2,86
Petrofina #	1476	1480	+ 0,27	40,82
Philip Morris #	455	453,10	− 0,41	4,35
Philips N.V #	185,50	184	− 0,80	3,64
Placer Dome Inc #	141,20	142,90	+ 1,20	0,28
Procter Gamble #	433,30	439,40	+ 1,40	1,74
Quilmes	239	251	+ 5,02	8,01
Randfontein #	43,40	43	− 0,92	0,74
Rhone Poul.Rorer #	315	308,50	− 2,06	1,29
Royal Dutch #	731	728	− 0,41	9,81
R T Z #	81,30	81,20	− 0,12	1
Sega Enterprises	247	249	+ 0,80	0,93
Saint-Helena #	31,85	30,25	− 5,02	1,40
Schlumberger #	441	432,40	− 1,95	1,91
SGS Thomson Micro.	237,70	240,60	+ 1,22	—
Shell Transport #	68,85	68,30	− 0,79	0,97
Siemens #	2830	2807	− 0,81	32,52
Sony Corp. #	328	326	− 0,60	1,07
Sumitomo Bank #	104,50	105,20	+ 0,66	0,37
T.D.K #	282,30	289,30	+ 2,47	1,01
Telefonica #	86	86	—	0,91
Toshiba #	39,70	39,80	+ 0,25	0,29
Unilever #	712	714	+ 0,28	3,87
United Technol. #	584	582	− 0,34	2,35
Vaal Reefs #	485	488	+ 0,61	9,64
Volkswagen A.G #	1848	1845	− 0,16	7,88
Volvo (act.B) #	121,50	121,50	—	1,63
Western Deep #	243	244,60	+ 0,65	3,31
Yamanouchi #	115,80	115,80	—	0,56
Zambia Copper	3,25	3,21	− 1,23	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Finansd.8,6%92-02#	113,05	3,115 ↓
Floral9,75% 90-99#	—	7,379
OAT 8,5% 87-97CA#	104,84	7,107
OAT 9,90%85-97 CA#	108,50	3,652 d
OAT 88-98 TME CA	—	1,472 d
OAT 9/85-98 TRA	—	3,765 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	109,87	7,943 o
OAT TMB 87/99 CA	99,73	1,096 ↑

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	212	215
Bains C.Monaco	570	580
B.N.P.Intercont.	344	345,20
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Foncière (Cie)	528	527
Foncière Euris ◆	235	236
Foncina #	429	430
France I.A.R.D. ◆	1006	1005
France S.A.	1211	1200
From. Paul-Renard ●	2050	2050
Gaumont #	404	407
Genefim	149	149
Promodes (CI) ◆	840	[illegible]
PSB Industries Ly	333	335
Rochefortaise Com.	208	205,05
Rosario	223	225
Rougier #	479,50	474
S.A.F.I.C Alcan ◆	390	[illegible]
Saga	186	192
Salins du Midi	480	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1150	[illegible]
Fiat Ord.	18,95	18,95
Gevaert	324	[illegible]
Gold Fields South	167	[illegible]
Elyo	235,20	235,20
Vicat	452	450
Virax	140	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	541	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,06	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	150	150
Nobel ◆	180	[illegible]
Mumm ◆	1450	[illegible]
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 22 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Avenir Alizes	2036,01	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1703,42	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	858,48	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	102,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22266,68	[illegible]
Solstice D	2342,86	[illegible]
Thésora C	910,84	[illegible]
Thésora D ◆	860,36	[illegible]
Revenus Trimestr.	5349,71	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1067,46	[illegible]
Interoblig	6376,37	[illegible]
Intersélection Fce	583,01	[illegible]
S.G. France opport. C	[illegible]	[illegible]
S.G. France opport. D	1632,04	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1270,19	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1270,19	[illegible]
Sogenfrance C	1482,86	[illegible]
Sogenfrance D	1368,50	[illegible]
Sogépargne	312,01	[illegible]
Sogevar	1296,90	[illegible]
Soginter	1774	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE
Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

PRESSE Yves de Chaisemartin a été nommé, lundi 22 avril, PDG de la Socpresse, le principal holding du groupe Hersant. Il succède à Robert Hersant, décédé dimanche 21 avril. Il doit aussi être nommé président du directoire et directeur politique du *Figaro*. ● LE NOUVEAU patron du groupe secondait fidèlement « RH » depuis plusieurs années. Malgré les difficultés financières, il a exclu un « *démantèlement* » du groupe et déclaré qu'il ferait tout pour garantir son indépendance et pour préserver sa pérennité au sein des héritiers. ● SELON LE SECRÉTAIRE général de la Fédération du Livre CGT, Michel Muller, « *la disparition de Robert Hersant et ses conséquences sur son groupe affectent l'ensemble des règles sociales* ». ● DANS LES REDACTIONS des différents titres, la succession ne provoque pas d'inquiétudes particulières.

Yves de Chaisemartin succède à Robert Hersant à la tête de la Socpresse

Désigné conformément aux souhaits du patron de presse décédé dimanche 21 avril, l'ancien codirecteur général de La Cinq exclut un « démantèlement » du groupe et déclare qu'il fera tout pour garantir son indépendance

APRÈS SA MORT, Robert Hersant a choisi la continuité. Un bref communiqué a annoncé, lundi 22 avril, l'élection d'Yves de Chaisemartin, numéro deux du groupe Hersant, au poste de PDG de la Socpresse, « *conformément aux souhaits exprimés par M. Robert Hersant* ».

La nomination d'Yves de Chaisemartin en qualité de président du directoire et directeur politique du *Figaro* sera proposée au conseil de surveillance du quotidien, qui doit se réunir mercredi 24 avril. Continuité toujours, Christian Grimaldi, numéro trois du groupe, devient vice-président du conseil d'administration. Il est confirmé comme directeur général, « *sur proposition d'Yves de Chaisemartin* ».

Dès son élection, Yves de Chaisemartin a voulu démentir les rumeurs de démantèlement du groupe : « *On parle du démantèlement de ce groupe depuis quarante ans. (...) Tout cela n'a pas plus de consistance aujourd'hui qu'hier et n'en n'aura pas plus demain qu'aujourd'hui* », a-t-il déclaré sur France-Info. « *Si Robert Hersant a construit cette entreprise, c'est pour qu'elle ait la dimension nécessaire sur le plan économique, national et international (...) Pour cette entreprise c'est nécessaire, pour ce pays, c'est utile d'avoir de grands groupes de communication comme le nôtre qui corresponde à une certaine réalité, singulièrement pour assurer son indépendance* ».

« *Nous ne sommes pas les seuls à subir les difficultés de la crise, non pas de la presse écrite, mais d'abord de la publicité et donc de la situation économique générale de ce pays depuis 1989. Nous y ferons face et nous avons un certain nombre d'idées* », a-t-il ajouté, avant de déclarer qu'il ferait « *tout pour préserver l'indépendance de ce groupe, pour préserver sa pérennité au sein de ses héritiers* ».

Yves de Chaisemartin est donc intervenu de façon très vigoureuse pour défendre le groupe au lendemain de la mort de son fondateur, alors que cette disparition relançait les rumeurs sur l'avenir. De son côté, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy – alors que ni Matignon ni l'Elysée n'avaient réagi, mardi 23 avril dans la matinée, au décès de Robert Hersant –, a lui aussi souhaité « *pour l'avenir de la presse française* », « *qu'au-delà de la disparition de M. Hersant le groupe de presse qu'il a constitué puisse assurer sa pérennité* ».

Est-ce possible, au-delà du vœu pieu, et à long terme ? Le groupe bataille pour faire face à des échéances financières difficiles et à un endettement qui reste très lourd – près de 4 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires estimé à 6 milliards de francs. La première tâche d'Yves de Chaisemartin est d'assainir la situation financière et de négocier avec les banques.

NOUVELLE ACTIONNAIRES ?

Des solutions devront être trouvées aux problèmes qui pèsent lourdement sur les comptes de la Socpresse, comme *Presse-Océan* (30 millions de francs de pertes), *Nord-Eclair* (30 à 40 millions) et surtout *France-Soir* (100 millions) ainsi que l'imprimerie de *Roissy-Print*. Le groupe a arrêté *La Liberté du Morbihan* (8 000 exemplaires, 8 millions de pertes). L'automne dernier, Yves de Chaisemartin avait évoqué l'arrêt de *France-Soir* et annoncé une restructuration du pôle ouest (*Presse-Océan, Le Maine libre, Le Courrier de l'Ouest, Centre-Presse*).

Le groupe a encore des actifs non stratégiques à réaliser à l'étranger. Il mène des discussions pour céder ses parts dans le quotidien polonais *Rzeczpospolita* et dans le groupe belge Rossel, qui édite *Le Soir* de Bruxelles. Ces cessions éventuelles pourraient dégager environ 400 millions de francs.

De quoi tenir et passer de nouvelles échéances, mais pas de quoi assurer la survie du groupe. Des entreprises largement gagées auprès des banques (comme *Paris-Turf* ou la Société du journal téléphoné) sont aussi en vente.

De nombreux groupes sont candidats au rachat de tout ou partie de la Socpresse. Les noms de Bernard Arnault, PDG de LVMH pour *Le Figaro*, et de Pierre Dauzier, patron de Havas, pour les journaux de Rhône-Alpes sont fréquemment cités. Mais ce serait toucher au cœur stratégique du groupe.

Le nouveau patron de la Socpresse pourrait faire sauter quelques tabous, en y faisant entrer de nouveaux actionnaires. Ce serait pour le groupe un moyen d'avoir des capitaux frais et de réduire son endettement et pour les nouveaux actionnaires, un moyen de mettre un pied dans la place.

Les premières mesures ont été annoncées, mais la succession de Robert Hersant n'est pas achevée. Elle doit obéir à une triple logique : patrimoniale – Robert Hersant a été marié trois fois et a eu huit enfants –, commerciale et industrielle : sauver le groupe ; et, enfin politique : qui va diriger *Le Figaro* avant les prochaines législatives ? Une question-clé, alors que des chiraquiens reprochent au journal d'avoir été balladurien.

A. S.

L'avocat devenu habile négociateur

A QUARANTE-HUIT ANS, Yves de Chaisemartin est considéré comme un des fidèles du groupe Hersant. A la différence de Christian Grimaldi, d'André Boussemart ou de Jean Miot, « grognards » et compagnons du fondateur, cet avocat de formation et quasiment de lignée – son père était avocat et il a épousé une avocate – est entré dans le groupe il y a dix ans, avec le titre de directeur général adjoint de la Socpresse.

C'est là qu'Yves de Chaisemartin y acquiert son savoir-faire et qu'il s'y bâtit un nom et une réputation. Les jugements sont unanimes : « *Chaise* », comme il est fréquemment surnommé, témoigne d'une « *grande intelligence* », d'une « *capacité à avaler et à résoudre des dossiers en un temps record* », mais aussi de « *froideur* » et bien sûr d'un fort « *goût pour le pouvoir* ». « *Il a fait sienne la devise de Fouquet : jusqu'où ne monterai-je ?* », dit de lui un éditeur.

YVES DE CHAISEMARTIN

Robert Hersant avait rencontré ce juriste dans l'entourage de la famille Fournier, propriétaire des magasins Carrefour, à laquelle il racheta *L'Aurore* en 1978. Il lui confie ses affaires personnelles avant de lui offrir une place de choix dans le groupe, en le chargeant des problèmes juridiques, mais aussi du développement et des « grandes transactions ». Doté d'excellentes relations au sein de l'*establishment*, Yves de Chaisemartin avait eu en plusieurs circonstances l'occasion de se distinguer aux yeux de celui que les proches appellent « RH ».

Il fit partie des notables du barreau qui se retrouvèrent dans le prétoire lorsque des syndicats de journalistes intentèrent un procès au patron du *Figaro* au moment où ce dernier faisait main basse, en 1986, sur *Le Progrès* de Lyon. C'est encore lui qui réussit, grâce à sa connaissance parfaite des arcanes juridiques, à obtenir en 1987 l'extinction des poursuites engagées dix ans plus tôt par le Syndicat national des journalistes contre Robert Hersant.

DES LIENS AVEC LE FILS

Lorsque Robert Hersant engage son groupe dans l'audiovisuel, Yves de Chaisemartin est directeur général de La Cinq, devenant ainsi l'*alter ego* d'Angelo Codignoni, nommé par Silvio Berlusconi. La « *complicité* » est totale entre le propriétaire de la Socpresse et l'ancien avocat, nommé entre-temps directeur général de cette société. Cette complicité se double de confiance, quand il seconde « RH » dans ses discussions avec Jean-Luc Lagardère (Matra-Hachette) visant à orchestrer le retrait du groupe de la télévision privée, en 1990.

Parallèlement, Yves de Chaisemartin développe la radio, négocie des participations en Espagne, dans Grupo 16, et en Belgique, dans *Le Soir*. Et travaille avec Philippe Hersant, patron de la société France-Antilles et fils de « RH », à l'entrée dans le capital de *L'Est républicain* (Nancy).

Fort du succès de ces missions difficiles – « *quand RH confiait un dossier à « Chaise », il le savait réglé* », confirme un ancien responsable du groupe –, Yves de Chaisemartin bénéficie aussi de ses liens avec Philippe Hersant, ce qui compte beaucoup pour le père. Quotidiennement en relation avec lui, cet homme de dossiers, qui manie un humour pince-sans-rire et décapant, commence à faire figure de dauphin. Il s'occupe ces dernières années de la vente des journaux considérés comme non stratégiques, mais susceptibles d'apporter une bouffée d'oxygène au groupe.

C'est lui qui remplace Robert Hersant après son très grave accident cardiaque, il y a un an. Le départ de ses « colistiers », d'abord celui de Philippe Villin, vice-PDG du *Figaro*, désavoué par Robert Hersant lui-même, puis celui de Jean Miot, nommé à la tête de l'AFP, il y a trois mois, a laissé la voie libre à cet « *homme lige* » de Robert Hersant, efficace et fidèle. Il reste à celui qui est devenu un négociateur de talent à apprendre un nouveau métier : patron de presse.

Yves-Marie Labé

« Le Progrès » de Lyon, entre assurance et incertitudes

LYON
de notre bureau régional

Le Progrès de Lyon a modifié, lundi 22 avril, la présentation habituelle de sa première page pour annoncer, sur trois colonnes, sous une photo en noir et blanc, le décès de Robert Hersant. Cet hommage était suivi d'un éditorial dans lequel Xavier Ellie, PDG du groupe Progrès, revient sur l'« *homme exceptionnel* », « *qui aimait la liberté, pour lui-même, ses journaux et son pays* ».

En revanche, l'appartenance du quotidien lyonnais au groupe Hersant n'est indiquée que dans un autre article, non signé : en dix ans, l'acquisition du *Progrès* par la Socpresse de Robert Hersant n'a jamais été évoquée qu'avec discrétion dans les colonnes de l'ancien titre de la famille Delaroche.

LES PASSIONS SE SONT ÉTEINTES

Le 3 janvier 1986, l'arrivée du « Papivore » avait soulevé émotion et indignation dans les rangs de la rédaction. Dix ans plus tard, les passions se sont éteintes ; l'entreprise a retrouvé une meilleure santé économique et sociale, consécutive à une impressionnante série de fusions et de restructurations. Au siège, proche de la place Bellecour, à Lyon, les journalistes affichent une relative confiance : « *Il n'y a ni angoisse ni affolement* », assure Elizabeth Chambard, rédactrice déléguée du Syndicat national des journalistes (SNJ). *C'est une vieille maison, on sait qu'elle restera en vie, avec ou sans Hersant.* » « *Pas de panique*, reprend une de ses consœurs. *Ce n'est pas la première fois que ce journal va être vendu. Et puis c'est l'un des titres du groupe qui se porte le mieux.* » Avec leur situation de quasi-monopole sur la presse quotidienne de Rhône-Alpes, *Le Progrès* (tirage moyen : 510 000 exemplaires, toutes éditions confondues) et *Le Dauphiné libéré* (tirage moyen : 325 000 exemplaires) contribuent à hauteur de 30 % au chiffre d'affaires de la Socpresse.

Mais l'assurance apparente des salariés du *Progrès* masque des incertitudes. « *On peut s'interroger sur ce que va devenir l'héritage* », admet Jacques Éloi, autre délégué du SNJ. « *Pour le moment, nous nous demandons si la succession a été préparée ou non* », ajoute Alain Lelandais, secrétaire de rédaction à Bourg-en-Bresse, lui aussi élu du SNJ. L'avenir du *Progrès* ? « *Il y a tellement longtemps qu'on entend parler de notre rachat...* », s'amuse Jacques Éloi, qui rappelle une anecdote de 1986 : « *Le 3 janvier au matin, jour du rachat du titre par Robert Hersant, on entendait encore dire que le nouveau propriétaire s'appelait Jean-Luc Lagardère !* » Rares sont les journalistes qui ont croisé Robert Hersant : « *Il a toujours laissé une très grande liberté d'expression à ses journalistes* », assure, Gérard Angel. Pour Gérald Prévost, du service politique, « *son passage aura été beaucoup plus agréable pour notre indépendance que celui de Jean-Charles Lignel* [son prédécesseur] ».

Pour d'autres, « *les pressions* » provenaient davantage des cadres du groupe engagés dans l'action politique. Ainsi Bernard Saugey, directeur général adjoint du journal, a été élu député (UDF-PR) en mars 1993. En juin 1995, c'était au tour du PDG, Xavier Ellie, d'être élu, sur la liste de Raymond Barre, conseiller municipal de Lyon : « *Cet engagement a porté ombrage à ses déclarations sur l'indépendance des journalistes* », proteste un membre de la rédaction du *Progrès*.

Éric Collier

Michel Muller, secrétaire général de la Fédération du livre CGT

« Des conséquences qui affectent l'ensemble des règles sociales et qui toucheront les syndicats »

« Quelle est votre réaction après la mort de Robert Hersant ?

– Il a marqué la presse d'après-guerre, dans sa dimension politique, économique et sociale. Il a à la fois incarné la continuité d'une presse politique et accentué la concentration. Cela a entraîné des disparitions de titres, mais aussi des créations. Sur le plan social, il a été d'une efficacité redoutable, mais il était sensible au rapport de forces. Il savait prendre son temps, mais en gardant sa volonté d'aller de l'avant.

» La mort de Robert Hersant suscite de nombreuses questions. Est-ce la fin de ce qui a marqué la presse depuis plusieurs années ? Le groupe va-t-il conserver son entité, sa spécificité ? De nombreux appétits se font jour. Mais les groupes risquent de ne pas s'intéresser à l'ensemble des journaux. Une nouvelle phase de concentration va suivre. Paradoxalement, Robert Hersant aura été le dernier à sauver les entreprises en difficulté.

» Bien sûr l'opacité du groupe est en cause. Il s'est construit autour d'un seul homme. Il n'y a aucune visibilité réelle sur les comptes, cela entraîne toutes les spéculations. On va assister à une transformation radicale des entreprises de presse. Cela pose des questions sur la politique publique à l'égard de la presse, sur le régime des aides à la presse, mais aussi sur le produit lui-même, sur son rôle et sa spécificité.

– La fin du groupe Hersant signifie-t-elle la fin du Syndicat du livre ?

– Ça ne peut pas être lié. La disparition de Robert Hersant et ses conséquences sur son groupe affectent l'ensemble des règles sociales et toucheront l'ensemble des syndicats, dont nous. Il n'y a pas eu de *deal* entre Robert Hersant et le Syndicat du livre. Il y a eu confrontation entre deux forces, dans un contexte marqué, au début des années 70, par le long conflit entre *Le Parisien libéré* et la CGT et la montée du groupe Hersant. Il y a eu des compromis, mais toujours basés sur des conflits. On a perdu un adversaire mais pas nos ennemis.

» Les interlocuteurs patronaux discuteront toujours avec les gens qui ont un rôle dans la production. La question qui se pose à nous est de savoir quel rôle nous pouvons jouer dans les nouveaux moyens de production et quelles réponses nous serons capables d'apporter à ces nouveaux problèmes. La légitimité est dans les entreprises. Il faudra des instances de négociation avec les salariés. Il y aura toujours des choses à négocier et il faudra le faire quelles que soient les structures. »

Propos recueillis par Alain Salles

Réactions

● **Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture :** « *Ce grand entrepreneur a donné à la presse quotidienne sa véritable dimension industrielle. Suscitant aussi bien l'admiration que la réserve, voire l'hostilité, il a, au gré de ses nombreuses acquisitions, constitué un groupe qui a la rare particularité de faire de la presse sa principale activité. Pour l'avenir de la presse française je souhaite qu'au-delà de la disparition de M. Hersant le groupe de presse qu'il a constitué puisse assurer sa pérennité.* »

● **Jean Miot, PDG de l'Agence France-Presse, ancien président du conseil de surveillance du *Figaro* :** « *S'il fallait un seul mot pour le définir, ce serait « entrepreneur » de presse, au sens étymologique du terme (...). Pionnier du contenu, il fut aussi le premier homme de presse de l'après-guerre qui appréhenda la dimension industrielle de l'entreprise... Journaliste et gestionnaire, géomètre et saltimbanque, soliste et chef d'orchestre, doué d'une intuition exceptionnelle : voilà le secret du bâtisseur d'empire.* »

● **Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) :** « *Si, au fil des décennies, des tensions, voire des conflits, ont pu exister entre des journaux du groupe et certains titres indépendants, chaque éditeur, au sein de la profession, reconnaissait en Robert Hersant un homme de presse avisé, passionné par son métier et d'une force de caractère peu commune.*

● **Fédération du Livre CGT (Filpac) :** « *Dangereuse pour la liberté, cette politique [de concentration] a également fait disparaître de nombreux emplois dans toutes les catégories de salariés.* » La Filpac veut rester « *vigilante et mobilisée pour la défense des entreprises du groupe et des emplois qui pourraient être mis en cause lors d'une succession* ».

● **Comité intersyndical du Livre parisien CGT (CILP) :** « *La disparition de Robert Hersant fait peser de graves inquiétudes sur l'avenir du premier groupe de presse français. Le CILP affirme son attachement aux titres et aux entreprises qui constituent le groupe. Il soutiendra leur pérennité et l'exigence de la prise en compte des intérêts de leurs salariés.* »

● **Syndicat des journalistes CGT :** le syndicat appelle les journalistes à « *se tenir prêts pour les ripostes que la situation nécessitera, le sort des 8 000 salariés étant en jeu.* » Robert Hersant, ajoute la CGT, « *a vidé les rédactions de tous les journalistes qu'il jugeait mal pensants. Il a poursuivi les militants syndicaux et appauvri le contenu des journaux, en aseptisant les informations* ».

● **Pierre Dauzier :** le PDG du groupe Havas s'est déclaré « *très attristé par la mort de Robert Hersant* », pour lequel il avait « *une grande estime* ».

● **Rupert Murdoch :** le président du groupe News Corp. a rendu hommage à « *un éditeur exceptionnel* ».

Les arbitres français de football souhaitent un statut semi-professionnel

Les « hommes en noir » veulent s'adapter à l'évolution de ce sport

Lors du match en retard de la 35e journée du championnat de France, Paris-SG - Martigues, mardi 23 avril, pour la première fois en première division, une femme devait occuper le poste de juge de touche. Cette féminisation est une des évolutions récentes de la fonction d'arbitre, qui cherche une troisième voie entre amateurisme et professionnalisme pour s'adapter aux contraintes du jeu moderne.

BERNARD SAULES en est gourmand d'avance. Cet été, il visitera Tokyo, Osaka, Hiroshima et peut-être Fukuoka. Si son emploi du temps lui en laisse le loisir. Car M. Saules, quarante-deux ans, va travailler au Japon. Il a signé le contrat d'arbitre professionnel que lui proposaient les fortunés dirigeants du nouvel eldorado du football international qu'est devenu le championnat nippon. Pour la première fois,il gagnera sa vie grâce à son sifflet : 115 000 francs pour trois mois consacrés entièrement à la direction du jeu et à la formation de ses collègues japonais. *« Les conditions semblent idéales*, explique-t-il. *Géographiquement, il n'y a pas de longs déplacements. J'aurai des facilités d'entraînement et de récupération. Je serai totalement pris en charge. Cela va me changer de la vie de funambule des arbitres français. »*

Entre les matches, les voyages et les stages, Bernard Saules a calculé qu'il consacrait chaque saison près de 130 jours à l'arbitrage depuis qu'il officie en première division et en coupes d'Europe. Alors il rogne sur ses vacances, demande des congés sans solde à son patron et fait une croix passagère sur la promotion interne.

Le statut des arbitres, comme les règles quasi immuables qu'ils doivent faire respecter, n'a pas suivi l'évolution du jeu. Le football moderne, plus rapide et physique, soumis à une pression médiatique envahissante, rend leur tâche plus délicate. Ils s'adaptent avec les moyens du bord, toujours empiriques. Régulièrement, des erreurs d'appréciation, cruellement rapportées par la télévision, relancent l'éternel débat sur la réforme de l'arbitrage. On exige une infaillibilité presque pontificale, on glose sur le recours à la technologie pour assurer l'équité sportive. Des expériences sont tentées, du « juge vidéo » au drapeau de touche électronique, mais les autorités du football avouent leurs réticences économiques ou techniques à entamer un quelconque révolution.

Pour Sepp Blatter, le secrétaire général de la Fédération internationale (FIFA), l'amélioration de la direction du jeu réclame la professionnalisation du corps arbitral. *« Pour être compétitifs, les arbitres doivent se consacrer à plein temps à leur activité, ils doivent donc être payés »*, déclarait-il l'automne dernier au Salon du sport et de la télévision de Monte-Carlo (*Le Monde* du 10 octobre 1995).

ASILE PSYCHIATRIQUE

Les principaux concernés sont plus circonspects. *« Nous sommes contre le professionnalisme pur et dur*, dit Michel Vautrot, le président de la commission centrale d'arbitrage de la Fédération française. *On perdrait quelque part de l'indépendance propre à notre fonction. Surtout, que deviendrait l'arbitre après quarante-cinq ans* [l'âge limite] *sans une réelle possibilité de reconversion ? Je ne crois pas qu'un avocat ou un médecin voudra quitter son emploi pour une situation si aléatoire. Sans compter qu'être arbitre vingt-quatre heures sur vingt-quatre sans garde-fou psychologique, c'est l'asile psychiatrique assuré ! »*

Bernard Saules jure que, une fois son aventure japonaise terminée, il retrouvera sagement les dossiers de succession dont il a la charge dans une agence bancaire de Rodez. *« Je pars pour vivre une expérience, pas pour une reconversion. Pour décompresser et oublier le football, c'est bien de reprendre le boulot. Cela permet de ne pas gamberger toute la semaine sur un match ou une action litigieuse. »*

En 1993, le Calcio italien s'est essayé au professionnalisme. L'entreprise, coûteuse pour un résultat discutable, a tourné court, un grand nombre d'arbitres choisissant la sécurité de leur emploi. Quant à l'exemple nippon, il ne doit pas faire oublier que ce jeune championnat plein d'avenir, bâti à coups de millions par les multinationales, est d'abord une opération de marketing pour la candidature du Japon à l'organisation de la Coupe du monde 2002.

En France, les arbitres de l'élite semblent vouloir se diriger vers une voie médiane, un professionnalisme sage leur garantissant de meilleures conditions de préparation et des indemnités revalorisées. Actuellement, une rencontre est payée 3 600 francs en première division (4 100 francs en semaine) et 2 800 francs en D 2. Les juges de touche reçoivent la moitié de ces sommes. Revues à la hausse il y a deux ans, ces primes restent encore inférieures aux prix pratiqués en Allemagne ou en Italie.

Au même titre que les sportifs olympiques, les arbitres souhaiteraient bénéficier d'un label « haut niveau » leur permettant de trouver plus aisément un terrain d'entente avec leur employeur et de ne pas pâtir des absences répétées. Les vingt arbitres du championnat (sur 27 000 en exercice tous niveaux confondus) seraient concernés. *« Nous militons surtout pour une professionnalisation de notre fonction*, précise leur patron Michel Vautrot. *Un arbitre mieux préparé est un arbitre plus efficace. »*

Pour la première fois en décembre, certains ont pu profiter d'un séjour en thalassothérapie, comme les joueurs. Des médecins ont relevé un grand nombre d'accidents musculaires. Antoine de Pandis, opéré d'une tendinite et absent des terrains pendant les trois quarts de la saison, a dû se soigner seul. Considéré comme un travailleur indépendant, il n'a reçu aucune indemnité du football. Si quelques-uns jouissent des installations et du suivi médical des grands clubs proches de chez eux, *la plupart sont réduits à se préparer* en solitaire : M. Saules s'entraîne entre midi et 14 heures, ou après son travail. Lui et les autres ne sont plus tout à fait les « hommes en noir » des images traditionnelles. On a mis de la couleur sur leur maillot. Ils ne sont plus vraiment amateurs non plus : ils voudraient qu'on leur reconnaisse enfin le statut semi-professionnel auquel ils aspirent.

Stéphane Joby

Le procès de la vitesse à ski commence à Munich

En 1994, la championne autrichienne Ulrike Maier a été victime d'un accident mortel lors de la descente de Garmisch-Partenkirchen

ULRIKE MAIER n'aurait pas dû mourir le 29 janvier 1994 au cours de la descente de Garmisch-Partenkirchen puisque sa chute était *« imprévisible »*, l'accident *« proprement inimaginable »*. L'Autrichien Kurt Hoch, directeur de la Coupe du monde féminine au moment du drame, et le Suisse Jan Tischauser, responsable de l'épreuve au sein de la Fédération internationale de ski (FIS), qui comparaissent à Munich pour homicide par imprudence, ont plaidé non coupable, lundi 22 avril, lors de l'ouverture de leur procès.

Le 29 janvier 1994, Ulrike Maier, lancée à plus de 100 kilomètres à l'heure dans la partie terminale de la piste, avait dérapé et avait violemment percuté contre le sac de protection d'un poste de chronométrage perdant son casque dans le choc. La double championne du monde de Super-G (en 1989 et 1991) devait décéder quatre heures plus tard à l'hôpital : la fracture des vertèbres cervicales avait sectionné l'artère irriguant le cerveau (*Le Monde* du 1er février 1994). Le soir même, Heinrich Schweighofer, le compagnon de la skieuse, portait plainte en mettant violemment en cause la FIS. Le 24 novembre 1995, après une longue enquête, le parquet de Munich avait annoncé sa décision de poursuivre Kurt Hoch et Jan Tischauser.

Ceux-ci n'en démordent pas, la mort d'Ulrike Maier est une fatalité, le ski restant un sport dangereux malgré toutes les consignes de sécurité renforcées chaque année : *« Je n'avais jamais vu une chute pareille en vingt-six ans »*, a lancé Hoch, qui a rejeté sur les skis une part des causes de la chute : *« Ils étaient comme une arme parce que très rapides et difficiles à contrôler. »*

Selon le parquet de Munich, les organisateurs n'auraient pas respecté les consignes de sécurité lors de la course. L'acte d'accusation indique que, sans le poste de chronométrage, *« cet accident prévisible et ses conséquences auraient pu être évités »*. Faux, répondent Hoch et Tischauser ; l'accident de la championne autrichienne n'était pas prévisible, car cet appareil de mesure ne représentait aucun risque. Ils ont expliqué que les mesures de sécurité – parmi lesquelles l'inspection de la piste et de l'appareil de mesure, à laquelle les entraîneurs avaient participé – avaient été prises, comme d'habitude, avant la course.

L'accusation s'est aussi interrogée sur les heures qui ont suivi l'accident. Kurt Hoch a été accusé d'avoir cherché à escamoter sa responsabilité dans l'accident en faisant enlever le poste de chronométrage juste après la course. L'avocat du directeur de la Coupe a rétorqué que l'appareil avait été enlevé parce que son dispositif de sécurité avait été endommagé.

Outre les poursuites engagées par le parquet, les deux hommes font également l'objet d'une plainte de la famille Maier. L'avocat de la fille de la championne, Melanie, âgée de six ans, a annoncé qu'il entendait réclamer 1 million de marks de dommages-intérêts (plus de 4 millions de francs) comme celui de Heinrich Schweighofer. Le procès doit durer quatre jours.

Bénédicte Mathieu

« Monsieur l'arbitre » est une femme

ON NE S'ATTENDAIT PAS à ce qu'un Paris SG-Martigues *excite tant la curiosité*. Certes, une rencontre de fin de championnat opposant un candidat au titre et un condamné à la relégation est une partie décisive. Et la polémique suscitée par Guy Roux, qui dénonce le report du match du dimanche 21 au mardi 23 avril parce qu'il aurait été difficile de mobiliser assez de forces de police dans la capitale, le jour du marathon de Paris, pour assurer la sécurité de deux rendez-vous sportifs, a apporté du sel à l'événement.

Pourtant la singularité est ailleurs, en bord de pelouse. Pour la première fois dans l'histoire du football français, une femme fait partie du trio arbitral d'un match de première division. La désignation de Nelly Viennot comme juge de touche a d'abord surpris certains dirigeants de clubs, qui se sont émus du choix d'un novice, « une » qui plus est, pour une rencontre importante de D1. Confirmant sa décision, la commission centrale d'arbitrage de la Fédération française a présenté les (bons) états de service de la dame, et tout est finalement rentré dans l'ordre. Mme Viennot pourra agiter son drapeau au Parc des Princes, un stade qu'elle ne connaît même pas comme spectatrice.

PAS DE REMARQUES DÉPLACÉES

L'esquisse de querelle phallocrate n'a pas entamé sa joie, affirme-t-elle. A toutes les caméras et tous les micros venus la visiter chez elle, à Poitiers, elle a répété les mêmes paroles sereines : *« Je comprends les réserves, les gens n'ont pas encore l'habitude de l'arbitrage féminin. Mais tout cela a pris bien trop d'importance. Pour moi, c'est un match comme un autre, sauf qu'il est plus médiatisé, et je m'y prépare sans me poser de questions. »*

Nelly Viennot a trente-quatre ans et déjà treize années de métier derrière elle. Cette ancienne gardienne de but à Condé-sur-Noireau (Calvados) s'est tournée vers l'arbitrage par hasard, pour dépanner son club. Elle y a pris goût, a passé les examens et gravi tous les échelons. D'abord arbitre de champ en division d'honneur, il y a un an, elle a rejoint officiellement le clan très envié des arbitres internationaux. Elles ne sont que trois en France sur six cents « femmes en noir ». Son rang lui vaut une sélection pour Atlanta, où elle sera la seule représentante du corps arbitral français au tournoi olympique.

Elle dit n'avoir jamais subi de remarques déplacées le long de sa ligne de touche. Tout juste des regards étonnés. Pour son premier match en deuxième division, à Valence, le contrôleur du stade, croyant à une blague, lui a fait quelques difficultés pour entrer. Au Parc des Princes, mardi, tout le monde est prévenu que « Monsieur l'arbitre » est une femme. Dans son vestiaire séparé, elle enfilera le maillot qu'elle a dû adapter à son mètre cinquante-deux. *« Il n'y a pas de tailles femmes. Pas encore. »*

S. J.

L'équipe de France de hockey commence mal le Mondial

L'ÉQUIPE DE FRANCE a été battue, lundi 22 avril, par l'Italie (6-5) et a quasiment perdu toute chance de disputer les quarts de finale des championnats du monde de hockey. Alors que le match semblait à leur portée, les Bleus ont perdu la partie dans les deux dernières minutes, face à des Italiens très offensifs et physiquement *plus frais. Les Français doivent désormais faire au moins match nul* avec les trois autres adversaires de leur poule préliminaire : la Suède, la Finlande et la République tchèque. Mais ces trois équipes sont logiquement hors de leur portée. Les ambitions de l'équipe de France devraient donc se limiter à éviter la dernière place de la poule, ce qui la conduirait à disputer un match de barrage pour le maintien dans le groupe A.

■ **ATHLÉTISME : Harry Butch Reynolds n'a pas apprécié le contrôle antidopage inopiné** auquel il a dû se soumettre la semaine dernière, lors de la visite des représentants de la Fédération américaine d'athlétisme (USATF) à son domicile de Columbus (Ohio). *« C'est une atteinte aux droits et un manque de respect pour l'athlète »*, a déclaré le champion américain, ancien détenteur du record du monde du 400 mètres. Suspendu pour deux ans après un contrôle positif, Reynolds avait engagé une bataille judiciaire contre la Fédération américaine et la Fédération internationale d'athlétisme et avait obtenu partiellement gain de cause.

■ **FOOTBALL : Rai restera au Paris-SG jusqu'en 1999.** Le contrat de l'international brésilien, signé en 1993, arrivait à échéance le 30 juin 1996. *A bientôt trente et un ans*, le champion du monde brésilien est le meilleur buteur cette saison de son équipe (14 buts), *ex aequo* avec son coéquipier le Panaméen Dely Valdes. En Italie, l'attaquant libérien George Weah, dont le contrat arrivait à terme en 1997, a prolongé son contrat de deux ans avec le Milan AC. Weah est donc lié jusqu'en juin 1999 avec le club italien.

■ **TENNIS : Monica Seles fera son retour** au tournoi de Barcelone, en mai. L'Américaine, numéro une mondiale *ex aequo* avec l'Allemande Steffi Graf, n'a plus joué en compétition depuis son élimination en quarts de finale du tournoi de Tokyo par la Croate Iva Majoli, au début du mois de février, invoquant une douleur à l'épaule droite. Barcelone devrait être la seule étape de sa préparation avant les Internationaux de France : elle n'est pas apparue à Roland-Garros depuis son agression d'avril 1993.

■ **VOILE : Les dix-neuf équipages de la Transat en double Lorient - Saint-Barthélemy** sont tous arrivés à Madère, terme de la première étape. Jean Le Cam et Florence Arthaud (*Guy-Cotten-Chattawak*) sont finalement arrivés quatrièmes à 3 heures et 5 minutes des frères Poupon. Joachim Montoriol et Sébastien Audigane (*Port-de-Trébeurdun*) « ferment la marche » à 17 heures et 25 minutes des premiers. Les concurrents doivent observer une escale de 84 heures.

Le boxeur Mike Tyson est au cœur d'une nouvelle affaire de mœurs

ATLANTA
correspondance

En sortant de prison, au matin du 25 mars 1995, Mike Tyson avait assuré, d'une voix à peine audible, que trois années passées en cellule l'avaient transformé à jamais. Il se disait plus sage, on le croyait *moins féroce et sûrement vulnérable*. Un an et quelques jours plus tard, une autre vérité s'impose : le « nouveau » Tyson, trente ans en juin prochain, ressemble comme un frère au précédent. Trois combats et une seule poignée de rounds ont suffi pour assommer les sceptiques et démontrer que l'inactivité n'avait pas ruiné son talent de boxeur. Et le dernier fait divers qui porte son nom prouve que son existence de jeune milliardaire ne le préservera sans doute jamais des incidents de parcours.

A peine remonté sur le trône de la boxe professionnelle, le poids lourd américain risque d'en être violemment éjecté. Il est accusé de harcèlement sexuel par une jeune femme de vingt-cinq ans, joliment nommée LaDonna August. La scène se serait déroulée le 7 avril. Et elle aurait eu pour décor le salon privé d'une boîte de nuit du sud de Chicago, *The Clique*, un club connu pour ne jamais fermer ses portes avant le petit matin.

A en croire son armée d'avocats, la victime serait d'une irréprochable sincérité. Et, assure l'un de ses quatre hommes de loi, *« elle ne rechercherait pas la moindre publicité »*. La preuve : LaDonna August, une jeune femme noire qui exerce la double profession d'esthéticienne et de propriétaire d'un magasin d'alcools, n'a pratiquement pas ouvert la bouche lors de sa première et unique conférence de presse. Enfermée dans le plus profond mutisme, elle a passé le plus clair de son temps à observer le parquet. Et elle n'a osé croiser le regard des photographes qu'en de rares occasions. Une attitude que ses avocats ont brandie avec fierté, expliquant d'une même voix résonante que leur jeune cliente n'était pas de ces *« pauvres filles désœuvrées qui espèrent faire l'actualité en se présentant comme les victimes d'un personnage public »*.

Seul ennui : le récit détaillé de sa nuit passée dans les bras tatoués du nouveau champion du monde des poids lourds laisse perplexe. LaDonna August affirme avoir été souvent seule avec Mike Tyson. Le boxeur aurait profité de cette intimité pour l'embrasser de force et l'obliger à certains attouchements. Mais plusieurs témoins assurent que Mike Tyson n'a jamais quitté la partie la plus fréquentée de la boîte de nuit. Autre zone d'ombre : LaDonna August a raconté à la police de Chicago que son agresseur l'avait mordue au visage. Elle ne présente pourtant pas la moindre trace de morsure.

Alors, aveu sincère ou simple machination ? La suite de l'enquête devrait rapidement fournir un début de réponse. Mais une chose est sûre : Mike Tyson ne connaîtra jamais le moindre répit. *Accusé en 1992 du viol de Désirée* Washington, il a toujours clamé son innocence et plaide encore aujourd'hui non coupable. Sa peine d'emprisonnement enfin purgée, le voilà de nouveau au cœur d'une affaire de mœurs. Cette accusation a semblé le prendre par surprise. Et ne lui a, jusque-là, pas inspiré le moindre commentaire. *« Mike n'a rien fait*, s'est contenté de répéter John Horne, l'un de ses managers. *Il est très serein car il sait très bien que son comportement a toujours été irréprochable. »*

BOÎTES DE STRIP-TEASE

Patricia Gifford, le juge d'instruction de l'Etat de l'Indiana qui l'avait envoyé méditer trois années en prison, se dit volontiers prête à le croire. Mais une question la tracasse : que faisait-il donc dans un bar de Chicago, au petit matin, alors que le monde entier guette chacun de ses mouvements *en espérant un faux pas ? « Mike Tyson est actuellement en période probatoire*, a soupiré le juge Gifford. *Ce qui ne lui interdit pas, bien sûr, de fréquenter les boîtes de nuit. Mais pourquoi avait-il besoin de se trouver là ? Ce genre d'établissements n'est sûrement pas le plus propice pour un prisonnier relâché sur parole. »* La justice de l'Indiana a ainsi fait savoir, lundi 22 avril, qu'elle interdisait désormais au boxeur la fréquentation des bars et des boîtes de strip-tease pour lui éviter de se retrouver impliqué dans de nouvelles affaires troubles.

A peine connu le nom de sa présumée victime et le récit de ses actes, Mike Tyson avait en effet été accusé par la rumeur de passer le plus clair de ses nuits en ces lieux peu fréquentables. Les uns l'auraient aperçu à plusieurs reprises dans un bar de Cleveland réputé pour les tenues à peine visibles de ses hôtesses. Les autres, dont le témoignage a été repris par le *New York Post*, assurent avoir nettement distingué sa silhouette au premier rang du public de l'une des boîtes de strip-tease les plus sulfureuses de New York.

Vrai ou faux, peu importe. Seule certitude : Mike Tyson risque gros. La justice de l'Indiana lui a déjà signifié son interdiction de quitter sa résidence de l'Ohio pour les trente ou soixante prochains jours. Cette précaution pourrait, dans le pire des cas, se prolonger par son renvoi en prison.

Alain Mercier

RÉSULTATS

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE

GROUPE A

Poule A

Etats-Unis-Autriche	5-1
Russie-Slovaquie	6-2

Classement : 1. Russie, 4 pts ; 2. Etats-Unis, 2 ; 3. Canada et Slovaquie, 1 ; 5. Allemagne et Autriche, 0.

Poule B

Italie-France	6-5
Finlande-Norvège	1-1

Classement : 1. République tchèque et Italie, 2 pts ; 3. Finlande et Norvège, 1 ; 5. France et Suède, 0.

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO

Simple messieurs

(1er tour) : R. Furlan (Ita., n° 15) b. D. Vacek (Rép. tch.), 6-4, 7-6 ; S. Edberg (Suè.) b. A. Corretja (Esp.), 7-6, 6-3 ; S. Shalken (Aut.) b. F. Fredrickson (Suè.), 6-3, 7-5 ; C. Costa (Esp.) b. A. Cherkasov (Rus.), 6-2, 6-1 ; P. Korda (Rép. tch.) b. T. Martin (EU), 6-4, 6-3 ; A. Medvedev (Ukr., n° 11) b. A. Berasategui (Esp.), 6-4, 6-4 ; M. Philippoussis (Aus.) b. G. Schaller (Aut.), 2-7, 7-6, 7-6 ; M. Gustafsson (Suè.) b. O. Martinez (Esp.), 6-4, 6-2 ; F. Santoro (Fra.) b. E. Sanchez (Esp.), 7-6, 6-3 ; A. Boetsch (Fra. n° 11) b. M. Goellner (All.), 6-2, 6-4 ; J. Nowak (Rép. tch.) b. J. Bjorkman (Suè.), 2-6, 7-5, 6-3 ; O. Rikl (Rép. tch.) b. H. Leconte (Fra.), 6-2, 6-7, 6-1 ; F. Marrillas (Esp.) b. D. Nargiso (Ita.), 3-6, 6-0, 6-2 ; H. Gumy (Arg.) b. J. Burillo (Esp.), 6-3, 6-3 ; J. Siemerink (PB) b. B. Karbacher (All.), 6-3, 6-2.

Paris-Honfleur-Paris

Un restaurant prometteur fait l'ouverture sur ce point sensible de la côte normande

ON PART à Honfleur quand on a épuisé la joie des bains de minuit à Dieppe, les flirts qui se terminent en gueule de bois à Deauville et les mauvais coups de golf qui font regretter de porter du cachemire au Touquet. Honfleur, culture et sérieux, authentique et pas méchant. Pratique. On rejoint ça d'un coup de Ferrari pour aller discuter affaires avec un copain du Havre, transitaire en art bidon chinois, ou accompagné d'un groupe de jeunes filles encore studieuses, innocemment intriguées par le mouvement des nuages dans l'oeuvre du grand natif de l'endroit, Eugène Boudin – *« le roi des ciels »*, comme disait Baudelaire, chroniqueur d'art.

Autre enfant du pays, Erik Satie s'interroge : *« La mer est remplie d'eau, c'est à n'y rien comprendre. »* Mais où est-elle à Honfleur, la mer ? Elle n'entre dans ce port de carte postale qu'en faisant reculer le fleuve qui s'en empare à nouveau au moindre mouvement d'inadvertance des marées. Elle était plus vaillante autrefois, mais l'estuaire a imposé sa loi et mis le holà aux grandes houles. Reste tout de même qu'on vient y faire cargaison d'embruns et que cela donne faim.

C'est terrible, un Parisien près d'une grève. Comme s'il n'avait jamais vu de crevettes grises ni mangé une sole meunière de sa vie, le voici soudain l'oeil allumé par tout ce qui porte écailles, pinces ou moustaches marines. Des appétits fulgurants à faire perdre toute raison. Les restaurateurs en place cueillent à pleines brassées cette clientèle friande et l'assaisonnent selon des recettes mises au point de longue date. Les endroits sérieux sont rares. Autant se rabattre sur les chers, ou les demi-haut-de-gamme, on sait au moins pourquoi on est déçu ou satisfait.

A Honfleur, la grosse vedette, le nec absolument plus ultra est la Ferme Saint-Siméon, ancien repaire d'impressionnistes et connu depuis des temps très anciens par tout ce que la rive droite de la capitale, et certainement celle de gauche, admet en gourmets vadrouilleurs et sensibles. On est sur les hauteurs, à l'abri des gogos d'en bas, entre gens qui savent ce qu'ils veulent. Tranquilles, loin, si loin. Là-bas, au large, passent des tankers, des chalutiers, des porte-conteneurs. Les jours de vent, ça souffle, les jours de soleil, ça réchauffe. Comme elle est douce, la vie.

Cette ferme Saint-Siméon est sous l'autorité de Denis Le Cadre, patronyme breton – il y tient – qui fleure le capitaine corsaire ; ceux qui partaient allumer les Anglais dans les Caraïbes et se fendaient de baisemains un peu appuyés à l'endroit des prisonnières espagnoles aux yeux trop maquillés. Un cuisinier à la taille mince et à la réplique dangereuse, pas démonté du tout par les vacheries du Gault Millau dans son édition 1996. La clientèle, oui : elle a été à deux doigts de former un comité de soutien. Toucher à notre sanctuaire, de quoi, de quoi ?

Mais son établissement est trop connu pour être une fois encore raconté. Plus intéressante est la mise en eau, sous sa houlette, toujours dans le quartier des hauteurs, à deux pas de la Saint-Siméon, de l'hôtel Le Manoir et de son restaurant, Le Manoir du Butin – jolie demeure, joli jardin, jolie vue. Il a ouvert en mars ; on sent encore la peinture, des ouvriers circulent dans les corridors. Ils étaient trois ce jour-là à tenir la boutique : un maître d'hôtel, un chargé des clés d'or, un servant des fourneaux. Tous les trois jeunes, déliés et sympathiques. C'est une aventure, avec la permission de tout réussir ou de tout rater. Il est assez rare d'assister à une « première » dans un restaurant. Voyons comment ils s'y prennent, et notamment l'homme de l'art.

Ancien chef poissonnier de Denis Le Cadre, ce Laurent Gaudré se voit donc investi du pas commode privilège de lancer la maison. Il a le trac. Normal. Les consignes qu'on lui a données ont été de faire simple et bon, à des prix non criminels, dans un cadre luxueux. Equation savante, mais qui, bien comprise, pourrait apporter une définition nouvelle de ce vers quoi tend aujourd'hui la « gastronomie » : flatter le mangeur par le cadre dans lequel on l'installe, le transformer en client de goût dès le premier plat servi et éviter de lui faire payer l'ensemble de la démarche au prix fort.

CARTE BRÈVE

Ici, la carte est d'une brièveté à faire peur. Bravo ! Voir défiler plus de cinquante propositions implique, dans un restaurant, que rien ne sera très fameux, ou que tout aura été surveillé de trop près pour ne pas coûter les yeux de la tête. Il faut choisir. Alors, passons aux exercices pratiques. Subrepticement – non commandée, – une soupe de moules en bouillon, parfumée au curry, fait son entrée ; froide, très pimpante, très gaie, très avenante. Ce n'est pas vraiment sorcier, une soupe de moules, tout est dans la pensée que l'on a de vouloir la faire sortir de l'ordinaire. Il faut lui donner un peu de responsabilité, de coeur à l'ouvrage. Là, le matignon de légumes – coupés menu – faisait véritablement chatoyer l'affaire.

Moins, cependant, que la coriandre fraîche qui tutoyait une nage de maquereaux servie, comme si de rien n'était, dans cette grosse baraque à cheminée ancienne, et jouant les arrières de port quand la marine à voile se nourrissait de recettes authentiques et certaines. Autre chose. Laurent Gaudré ? Une cotriade. Plat normand, assemblage de poissons dont on peut faire ce que l'on veut, sans typologie particulière. Craindre la déception. Ah ! pas du tout : sérieuse, la cotriade, courte, serrée dans son propos, soupe avec discours, rouille maniée à l'ancienne, cuisson à la minute de vérité près. Ce garçon sait déjà beaucoup de choses sur le traitement que l'on doit faire subir aux produits de la mer. C'est un pur.

De l'allant, comme toujours quand on démarre dans le métier, mais avec en plus une sonorité qui tinte juste. Comme les prix. L'Annapurna de la carte, une salade d'asperges tièdes et homard, ne culmine jamais qu'à 190 francs. Sous parrainage et avec une tournure d'esprit bellement armurée, dans un Honfleur qui n'est pas né de la dernière pluie, une nouvelle toque, d'une nouvelle génération, tente sa chance. Bonne chance.

Jean-Pierre Quélin

★ Le Manoir du Butin, rue Adolphe-Marias, phare du Butin 14600 Honfleur. Tél. : 31-89-06-06. Menu : 180 F. Carte : 250 F. Hôtel Le Manoir, chambres à partir de 640 F.

Le feu liquide

« Une goutte c'est fort, deux gouttes c'est l'enfer, trois gouttes c'est de la pornographie » : le slogan publicitaire qui fait la promotion du tabasco est aussi chaud que la sauce elle-même. *Capsicum*, variété de piment de Cayenne qui sert de base à la recette, dégage d'ailleurs trois à quatre fois plus de chaleur que ses congénères sur l'échelle de Scoville. Cette dernière, équivalente à l'échelle de Richter pour les séismes, sert à mesurer la chaleur produite par les aliments.
Si, à l'aune de ces mesures, le tabasco provoque de véritables cataclysmes pour les papilles, il n'en fait pas moins l'unanimité auprès de nombreux consommateurs, anonymes ou fameux. L'usage immodéré de ce condiment doit d'ailleurs être le seul réel point commun entre Madonna et la reine-mère d'Angleterre. Cette dernière, à en croire F.J. Corbitt dans son livre *My Twenty Years in Buckingham Palace*, s'angoissait particulièrement, pendant la guerre, à l'idée de manquer de tabasco, élément indispensable à la réussite de son cocktail de homard. Une recette que les Windsor affectionnent au déjeuner dominical. Sa Majesté ignorait sans doute que les conflits ont toujours été bénéfiques à cette sauce.
C'est en effet en revenant de la guerre civile américaine, en 1865, qu'Edmund McIlhenny découvrit que les graines de piment qu'il avait semées quatre ans auparavant dans la propriété de son beau-père, bien que dépourvues d'entretien, avaient donné des plants florissants. Cet ex-banquier de La Nouvelle-Orléans se mit alors en tête de créer une sauce avec ses piments. En les faisant macérer trente jours avec du sel dans des bocaux – aujourd'hui c'est trois ans, et dans des tonneaux de chêne – puis en y ajoutant du vinaigre de vin français, il obtint *« Petit Anse Island »*, une sauce qui fut vite rebaptisée *« tabasco »*. Quelques années plus tard, il déposa un brevet pour sa recette et démarra sa commercialisation.
Lors de la deuxième guerre mondiale, le petit-fils d'Edmund Walter, membre des « marines », écrivit deux livres de recettes à base de tabasco, exclusivement destinés aux militaires, dont le trop méconnu : *No Food is Too Good for The Man Up Front* (Il n'y a jamais de rata assez bon pour un homme au front.) Récemment, lors de l'opération « Tempête du désert », le général Schwarzkopf suivait l'exemple et montait au créneau pour expliquer comment lui et ses troupes assaisonnaient leurs rations au tabasco.
Le conflit à venir sera-t-il aussi favorable pour ce fameux condiment ? Il s'agit en effet d'une guerre interne. Un nouveau tabasco vient de débarquer. Plus doux, à base de piments verts et non plus de ces piments cuivrés, cueillis un à un à pleine maturité, et qui font tout le feu de la version « classique ». Alors qu'on a vendu l'an dernier près de deux millions de petites bouteilles rouges en France, la petite nouvelle n'est encore qu'en marché-test. On la trouve au gré des *« semaines américaines »* dans les supermarchés, et certains restaurateurs en ont déjà fait un stock.

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

L'ADRESSE

■ Domingo, l'un des patrons, à l'accueil, et Wilfrid en cuisine, font un aimable duo dans ce décor contemporain, sobre et raffiné. Salade de ratte et morteau, brandade de morue aux câpres en feuilletage, tian d'agneau aux aromates, la carte est éclectique. La gibelotte de volaille au xérès pourrait avoir plus de mordant, mais le taboulé d'agneau à la tomate est un juste équilibre des saveurs. Le tartare de boeuf, ici, est tranché au couteau. La tarte Tatin est presque aussi inattendue que le pain d'épices à l'orange. Quelques vins à prix doux. Au déjeuner, plat, entrée ou dessert et quart de vin : 98 F. Menu, midi et soir, entrée, plat et dessert (dont un baba au rhum) et demie de gamay : 158 F. C'est la bonne « Adresse » du quartier ! A la carte, compter 180 F.
★ **Paris, 4, rue Beethoven (75016). Tél. : 40-50-84-40. Fermé samedi midi et dimanche.**

LA TOCCATA

■ Le décor est d'une rare indigence et l'unique serveur d'une grande innocence. Mais le chef est napolitain, fougueux et perfectionniste. Les produits, de surcroît, sont importés par Gianpaolo Grazzini, une référence ! *La salade de poulpes, si souvent médiocre chez l'Italien* tout venant, est ici délicatement apprêtée, comme les artichauts à l'huile d'olive et au parmesan, appréciés des Romains. Les plats de la carte sont un voyage d'Italie : pâtes au « pesto » de la région de Gênes, linguine « alla vesuviana » – tel est l'usage en France. Les portions sont sérieuses et les goûts de cette cuisine populaire inattendus en un tel lieu. On notera, au déjeuner de midi, quelques formules à des prix imbattables, de 45 F à 72 F. Un rosso di montalcino, rouge de Toscane, un vin méritant, est facturé 98 F la bouteille. A la carte, compter environ 120 F.
★ **Paris, 52, avenue de la République (75011). Tél. 40-21-04-59. Fermé samedi midi et dimanche.**

Brasseries

ROYAL VILLIERS

■ Aux portes de la ville, une brasserie encore, avec le charme désuet et le vaste espace qu'offrent ces établissements. Le Royal Villiers, au décor composite des années 50, avec le traditionnel banc d'huîtres, affiche ses préférences : le Sud-Ouest et l'Aveyron. Le patron, M. Maisonnave, reçoit les dirigeants du rugby et la patronne sélectionne les bonnes viandes de Salers ou bien des Pyrénées. Un personnel actif et courtois présente les fruits de mer et les coquillages – de très belles huîtres, – le maquereau au vin blanc, le poulet Marengo et, bien sûr, de belles viandes grillées – françaises et de confiance ! – arrosées de généreux beaujolais. Notre plaisir serait sans réserve si la même exigence était appliquée à la préparation des frites. Compter 250 F à la carte.
★ **Paris, 4, place de la Porte-Champerret (75017). Tél. : 43-80-85-14. Ouvert tous les jours de 7 heures à 2 heures du matin.**

SHOZUN

■ Découverte il y a vingt-cinq ans par les chefs français, à qui elle inspira parfois l'harmonie des couleurs, l'art de la découpe et le respect de certaines textures, la « haute » cuisine japonaise n'a jamais vraiment réussi à s'imposer. Un cérémonial exigeant et des prix prohibitifs (surtout) ont limité son succès en France, terre d'accueil des autres cuisines asiatiques. La famille Isawa – propriétaire de restaurants au Japon – a confié à Christian Liaigre le soin du décor – le moins japonisant possible – et à Gunilla Friden, charmante Suédoise, la responsabilité d'un tout nouvel établissement, à l'emplacement de l'ancien Righi. L'exemple de Torigai, à Nantes, ou celui de Taira (10, rue des Acacias 75017. Tél. : 47-66-74-14) sont ici poussés à l'extrême : trois chefs japonais et deux chefs français sont au coude à coude en cuisine. Les sashimi voisinent avec la terrine de foie gras aux lentilles, le poulet sauté teriaky avec la raie grenobloise. L'on peut, au déjeuner, se contenter – avec plaisir – d'un plateau dégustation (120 ou 150 F). C'est ce que font les « top » qui viennent ici – le temps d'un déjeuner – chercher le calme, si précieux dans le Triangle d'or.
★ **Paris. 11, rue de la Trémoille (75008). Tél. : 47-23-37-32. Fermé le dimanche.**

Gastronomie

HOTEL DE LA PLAGE

■ L'Hôtel de la Plage, depuis 1926, un nom banal – plus « Relais » que « Château » – dans un site qui ne l'est guère, celui de la « cathédrale engloutie » et du souvenir d'Ys, ville fantôme qui inspira Debussy. On honore ici Anne, mère de la Vierge, mère des dieux bretons, ou bien déesse des marais... Les légendes bretonnes ont ceci d'étrange qu'elles paraissent nées du paysage. Comme cet hôtel, inattendu et si parfaitement harmonieux, unique bâtiment sur la plage. Observer les jeux de vagues *« de l'aube à midi sur la mer »* suffirait au bonheur de chacun. La famille Le Coz veille avec une parfaite discrétion sur ce palais de *« la fille aux cheveux de lin »*. Le chef Le Gloanec, lui aussi, poursuit l'éternel dialogue avec la mer. C'est la cotriade de petites soles, la galette de sarrasin, langoustines et foie gras, ou la gribiche de lotte et pied de porc aux choux – Armor et Argoat réunis dans ce plat inspiré. Le turbot épais grillé et beurre blanc, accompagné d'un savennières, ou le tronçon de bar au jus et petits légumes comme le homard grillé au beurre de corail restent d'un classicisme absolu. Mme Le Coz mère est gardienne de la tradition. La légende bretonne réapparaît avec la pomme au four du roi Gradlon, glace au lait d'amande, sauce vanille. Un hôtel de charme, un personnel délicat et une plage magnifique, hors les grandes marées touristiques. Vingt-six chambres (piscine, sauna). Menus : 220 et 300 F. Prix spéciaux demi-pension. A la carte, compter 350 F.
★ **Plonevez-Porzay. Sainte-Anne-la-Palud 29550. Tél. : 98-92-50-12.**

Jean Claude Ribaut

GASTRONOMIE

LA GASTRONOMIE dans *"LE MONDE"*, c'est chaque Mardi daté Mercredi. Pour vos annonces publicitaires, contactez le ☎ 44.43.77.36 - *(Fax : 44.43.77.30)*

PARIS 5e

E. Marty – LA BRASSERIE DES ANNEES 30 – 20, av. des Gobelins 75005 PARIS – Tél. 43.31.39.51 - T.L.J.

EL PICAFLOR – RESTAURANT TRAITEUR – Pérou et Amérique Latine – *Menu 79 F - Carte env. 140 F* – *Musiciens : vendredi et samedi* – 9, rue Lacépède, PARIS 5e - Tél : 43.31.06.01

PARIS 8e

SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ. COPENHAGUE sur les Ch.-Elysées – Menu 240 F. Bière ou vin.
FLORA DANICA, Le Patio – Menu 148 F. Bière ou eaux minérale – 142, av. des Ch. Elysées - 44.13.86.26

PARIS 9e

TY COZ – 48.78.42.95/34.61 – 35, rue St Georges, 9e – POISSONS - CRUSTACES – FRUITS de MER – *Menu de la "MER" le soir 170 F* – F/dim. - Lundi soir - Climatisé

PARIS 14e

LA PERLE DES ANTILLES – Restaurant de spécialités Haïtiennes – Ouvert Tous les jours - 1 Toque au Gault & Millau – vous propose ses menus gourmands à 160 et 180 F vin + apéritif compris

NEUILLY

FOC LY – RESTAURANT – *CHINOIS ET THAILANDAIS* – Salons particuliers – Neuilly – 79, av. Charles-de-Gaulle, 46.24.43.36 – et 71, av. de Suffren (7e), 47.83.27.12

UN VENT DE RENOUVEAU VENU DE LA ROCHELLE...

Il arrive de La Rochelle pour jeter l'ancre à La Rochelle-Alma... tout naturellement. Grandi le nez dans les embruns, Jean Bourdin, bien connu dans sa ville natale pour son art d'accommoder la pêche du jour est le nouveau capitaine du LA ROCHELLE de l'Alma. Difficile de résister à l'appel du large lancé par le superbe banc d'Ecailler revu et étoffé. Naviguant autant en salle qu'en cuisine, Jean Bourdin appose aussi sa touche au répertoire exclusivement *marin* et *relance* le traditionnel plat du jour à midi à 129 F. - Carte : environ 200 F.
• 5, place de l'Alma (8e), 47.23.47.11.
• 12, place Saint-Augustin (8e), 45.22.33.05.
• Place du Châtelet (1er), 42.33.48.44. Voiturier.
Restaurants ouverts 7 jours sur 7.

Nuages et averses

MERCREDI matin, de l'Aquitaine à la Bretagne jusqu'à la Normandie et au Nord-Pas-de-Calais, les nuages seront nombreux, avec des averses et parfois un orage sur les côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort près des côtes. De la région Midi-Pyrénées au Massif Central jusqu'à l'Ile-de-France et aux Ardennes, les éclaircies seront belles, avec quelques brumes ou brouillards locaux. Le long des côtes méditerranéennes et sur les Alpes du Sud, le soleil brillera largement. En Corse, quelques nuages élevés voileront le soleil au sud de l'île. Dans les Alpes du Nord et le Nord-Est, les nuages seront abondants avec quelques pluies faibles résiduelles. L'après-midi, au nord d'une ligne Saint-Malo - Lyon, le ciel sera très nuageux avec des averses. Ces dernières seront plus marquées au nord de la Seine. De la Bretagne à l'Aquitaine jusqu'au Massif Central et aux Alpes du Nord, nuages et éclaircies alterneront. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, il fera beau.

Prévisions pour le 24 avril vers 12h00

Les températures minimales iront de 6 à 8 degrés à l'ouest et de 8 à 10 degrés à l'est. L'après-midi, le thermomètre marquera de 14 à 16 degrés au nord et de 16 à 18 degrés au sud.

Jeudi, le temps devrait être assez bien ensoleillé. Quelques passages nuageux masqueront par moment le soleil près des côtes de la Manche. Dans les Alpes, les nuages seront nombreux avec quelques averses ou orages. Sur la Côte d'Azur, le ciel deviendra nuageux l'après-midi. Ailleurs, il fera beau avec un peu plus de nuages à l'est. Les températures maximales avoisineront de 16 à 18 degrés au nord et de 18 à 20 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

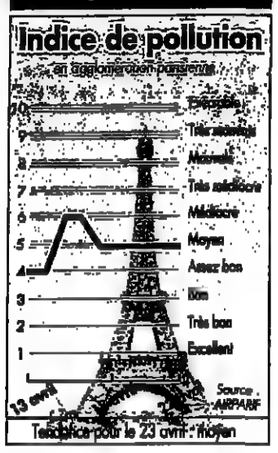

Tendance pour le 23 avril : moyen

TEMPÉRATURES du 22 avril maxima/minima									
FRANCE		GRENOBLE	23/13	TOURS	22/11	CHICAGO	18/5	LISBONNE	18/9	PRETORIA	22/12
AJACCIO	27/14	LILLE	24/13	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	19/9	LONDRES	12/9	RABAT	19/11
BIARRITZ	21/9	LIMOGES	23/10	ALGER	28/15	DAKAR	24/19	LOS ANGELES	22/12	RIO DE JAN.	25/13
BORDEAUX	24/10	LYON	19/12	AMSTERDAM	23/7	DUBAI	37/25	LUXEMBOURG	23/13	ROME	21/10
BOURGES	25/11	MARSEILLE	20/16	ATHÈNES	19/8	DUBLIN	15/6	MADRID	15/2	SAN FRANC.	17/11
BREST	13/7	NANCY	25/13	BANGKOK	36/26	FRANCFORT	28/12	MARRAKECH	29/14	SANTIAGO	20/4
CAEN	15/11	NANTES	16/10	BARCELONE	19/13	GENÈVE	21/11	MEXICO	29/14	SÉVILLE	21/9
CHERBOURG	12/9	NICE	19/14	BELGRADE	25/9	HANOÏ	28/17	MILAN	21/11	ST-PÉTERS.	18/2
CLERMONT-F.	21/11	PARIS	25/14	BERLIN	28/14	HELSINKI	11/3	MONTRÉAL	17/3	STOCKHOLM	22/9
DIJON	23/11	PAU	22/9	BOMBAY	32/24	HONGKONG	22/16	MOSCOU	20/12	SYDNEY	23/13
FORT-DE-FR.	31/21	PERPIGNAN	14/13	BRASILIA	27/20	ISTANBUL	-/-	MUNICH	25/6	TENERIFE	21/16
		POINTE-À-PITR.	30/25	BRUXELLES	25/16	JAKARTA	31/23	NAIROBI	24/12	TOKYO	14/8
		RENNES	16/10	BUCAREST	21/4	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	35/24	TUNIS	21/17
		ST-DENIS-RÉUNION	28/22	BUDAPEST	24/10	KIEV	22/12	NEW YORK	23/12	VARSOVIE	26/8
		ST-ÉTIENNE	19/14	BUENOS AIRS	17/12	KINSHASA	30/22	PALMA DE M.	27/13	VENISE	21/13
		STRASBOURG	28/12	CARACAS	-/-	LE CAIRE	22/13	PÉKIN	30/14	VIENNE	24/12
		TOULOUSE	18/11			LIMA	24/17	PRAGUE	25/8		

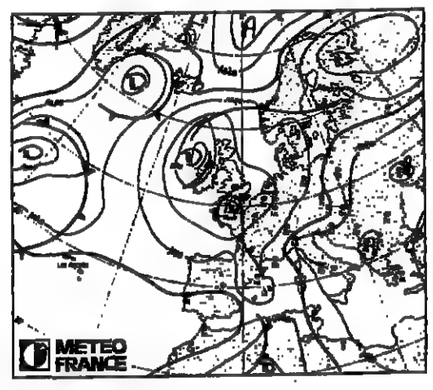

Situation le 23 avril, à 0 heure, temps universel

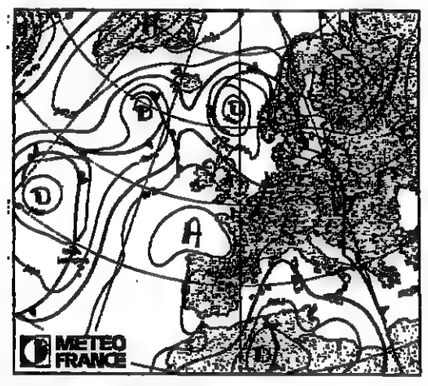

Prévisions pour le 25 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le problème de l'immigration

L'IMMIGRATION sur notre sol n'avait jamais jusqu'à présent fait l'objet d'une politique d'ensemble. Qu'on ait eu à le déplorer, le seul fait qu'on ait pu parler dans les années d'avant-guerre d'un « problème » des étrangers suffit à le rappeler : formation de colonies étrangères inassimilables ethniquement, socialement ou politiquement ; encombrement par les étrangers des professions libérales et commerciales pour lesquelles ils n'avaient pas été sollicités ; forte proportion des immigrés dans les statistiques de morbidité et de criminalité ; courants de xénophobie aigrissant la conscience nationale.

De tout cela, le gouvernement n'a pas manqué de tirer la leçon. La coordination de tout ce qui le touche est l'une des attributions essentielles du sous-secrétariat d'Etat à la population, à la tête duquel se trouve actuellement M. Pfimlin, et un office national a été créé pour exécuter, seul, la politique d'immigration décidée par le gouvernement.

Reconstruire et rééquiper le pays, satisfaire des besoins immenses, telle est la tâche gigantesque à laquelle doit s'attaquer une population active diminuée et fatiguée par la guerre et mal outillée. Certes toute la main-d'œuvre actuellement disponible n'est pas employée. Mais il faut compter sur la résorption rapide du chômage occidental dû au dégorgement de l'armée et des services publics.

On pourrait objecter que la reconstruction est l'affaire d'une main-d'œuvre de qualité plutôt que nombreuse. Mais ceci n'infirme en rien la nécessité d'un supplément de main-d'œuvre que le commissariat au plan et le ministère du travail évaluent à deux millions de travailleurs.

Francis Cadour
(24 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6807

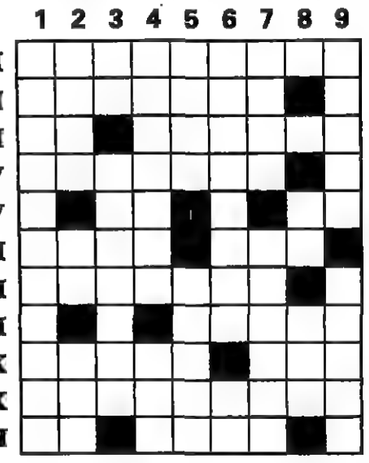

HORIZONTALEMENT

I. Pour ceux qui ont horreur de la précipitation. – II. Qui colle bien. – III. Adverbe. Qui ne peut pas supporter la souffrance. – IV. Capables de monter. – V. Un métal léger. On peut en faire des ponts. – VI. Fut un grand jeu à la mode. Un mot repoussant. – VII. Permet d'avoir de belles tranches. – VIII. Un homme libre. – IX. Une pièce médiévale. Organe de la presse. – X. Disposeras comme des lauriers. – XI. Préposition. S'élève en Grèce.

VERTICALEMENT

1. Un spécialiste des fleurs. – 2. Port du Yémen. Nappe, dans les Pyrénées. Servent pour rehausser. – 3. Dans une série de sept. S'élève dans le Péloponnèse. – 4. Une grosse bise. Marque l'égalité. – 5. Pas altérée. Protège une couche. – 6. Favorisa le développement du sport populaire. Conjonction. – 7. Furent chassés par les mormons. Fit tâche. – 8. Un vague sujet. Fait tourner la bourrique. – 9. Fixer un œil. Qui a un bon siège.

SOLUTION DU N° 6806

HORIZONTALEMENT

I. Marqueurs. – II. Amiables. – III. Comte. Spa. – IV. Rue. Ôtez I – V. Oruro. Écu. – VI. Césariser. – VII. Huelva. – VIII. Ex. Legs. – IX. Mitonné. – X. Raids. Oui. – XI. Enée. Abel.

VERTICALEMENT

1. Macrocheire. – 2. Amoureux. An. – 3. Rimeuse. Mie. – 4. Qat. Rallidé. – 5. Ube. Orvets. – 6. El. Iago. – 7. Testés. Snob. – 8. Espèces. Nue. – 9. Azur. Œil.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 25 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la Renaissance italienne, 11 h 30 ; *Portrait de Nicolas Kratzer*, de Holbein, 12 h 30 ; les cinq piliers de l'islam, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ARC DE TRIOMPHE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, dans le passage souterrain devant les guichets (Monuments historiques).

■ **BELLEVILLE ET MÉNILMONTANT** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer, 13 h 15 (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Institut culturel de Paris) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : le Trésor (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **LE PARC GEORGES-BRASSENS** (35 F), 14 h 30, entrée côté rue des Morillons (Ville de Paris).

■ **DU SENTIER** à la cour des Miracles : parcours policier (55 F), 15 heures, sortie du *métro Sentier* côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

■ **HALLES** : le plateau Montorgueil (37 F), 15 heures, rue du Jour devant la façade de Saint-Eustache (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de *Sévigné* (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les appartements royaux (65 F + prix d'entrée), 15 heures, 2, place du Palais-Royal (Europ explo) ; la peinture hollandaise au temps de *Vermeer* (55 F + prix d'entrée), 15 h 15, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Van Gogh, 19 heures ; visite par thème, l'essor de la peinture de paysage, 19 h 30 (Musées nationaux).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PRAGUE.** Le stationnement sera payant à partir de début mai dans le premier arrondissement de Prague. Le nouveau système, conçu en collaboration avec la société française GTM-Entreprise, concernera dans un premier temps la rive droite de la rivière Vltava, en face du quartier historique du château. Plus tard, il sera étendu aux quartiers voisins. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN.** La compagnie aérienne taïwanaise Eva Air va augmenter le nombre de ses vols à destination des Etats-Unis, qui seront quotidiens : dès le 15 mai, la liaison Taïpeh-Seattle-New York s'ajoutera à la ligne Taïpeh-Anchorage-New York.

■ **THAÏLANDE.** A partir du 1er mai, les taxes que doivent acquitter les passagers de vols internationaux au départ de Bangkok augmenteront de 25 %, afin de permettre l'expansion et la modernisation de l'aéroport international de Don Muang. Les taxes, qui s'élèveront à environ 50 francs, resteront cependant inférieur à celles exigées dans les aéroports internationaux au Japon, à Taïwan, en Corée du Sud, à Singapour ou aux Philippines. – *(AP.)*

■ **TRANSMANCHE.** Le *Scalitx* relie désormais Dieppe à Newhaven en deux heures, soit deux fois moins qu'un ferry traditionnel. Ce catamaran, qui appartient à la compagnie anglo-suédoise Stena Line, peut transporter, à raison de quatre traversées quotidiennes, quelque 450 passagers et 80 véhicules. – *(AFP.)*

■ **RAIL RÉTRO.** Retrouver l'ambiance des années 30 dans un grand express avec voiture Pullman et wagon-restaurant, c'est l'objectif que s'est donné l'Ajecta, une association dont les membres ont eux-mêmes restauré le matériel, locomotive à vapeur comprise. Au programme 1996 : Paris-Provins-Paris (dimanche 9 juin), portes ouvertes au dépôt de Longueville (dimanche 15 septembre), Paris-Tours-Chinon-Blois-Paris (samedi 5 et dimanche 6 octobre), Paris-Reims-Paris (dimanche 24 novembre). Renseignements : Ajecta, BP 1, 77650 Longueville. Tél. : (1) 64-60-26-26.

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 16 (1) 42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 7, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.3003

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Pays : ..... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : ..... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire
Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
PP. Paris DTN
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1995

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
Le journal de vos études
POUR RÉVISER EFFICACEMENT
BAC CONCOURS EXAMENS
L'économie des grandes régions du monde et de la France
■ *Le dernier état du monde*
■ *Le dernier état de la France*
SPÉCIAL EXAMENS
MAI 1996 - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 12 F

هكذا في الأصل

MUSIQUE Annoncé aux Etats-Unis par une campagne de presse sans précédent pour un si jeune artiste, le ténor français Roberto Alagna, âgé de trente-deux ans, vient de faire ses débuts au Metropolitan Opera de New York dans une production de *La Bohème* de Puccini, dirigée par la jeune Australienne Simone Young et mise en scène par le cinéaste Franco Zeffirelli. ● ALAGNA a honoré les deux premières représentations (les 10 et 13 avril) bien qu'il fût malade. Mais la pression était telle, à la fois impatience du public et attente de la presse, qu'il lui fallait chanter. Après avoir annulé la troisième soirée, il devait retrouver ses moyens lors de la quatrième, où il donnait la réplique non pas à sa future épouse, Angela Georghiu, mais à la soprano chilienne Cristina Gallardo-Domas. ● IL S'EXPLIQUE sur sa nouvelle vie, ses désirs et ses projets d'avenir

Les débuts new-yorkais de Roberto Alagna déchaînent les passions

Après des premières représentations difficiles, entre maladie et pression médiatique, le ténor français triomphe au Metropolitan Opera de New York dans « La Bohème » de Puccini

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Tout est réuni pour retenir l'attention de l'Amérique : les débuts, au Met, du « quatrième ténor » – prétendant, selon les pythies lyricomanes, au trône suprême occupé par Pavarotti, Domingo et Carreras – s'annoncent très glamour : son mariage avec la belle Angela Georghiu, le physique avantageux du Français, étalé dans toute la ville par les soins de sa maison de disques, EMI, qui mise gros sur ce poulain promis aux courses de pur-sang. Mais la presse américaine ne lui a pas fait de cadeau, au lendemain de la première de *La Bohème*, dans la mise en scène « maison » de Franco Zeffirelli. Alagna, triste mais confiant, s'explique avec chaleur : *« Je suis arrivé malade à New York, je n'ai quasiment pas pu répéter. Contre l'avis de mon médecin, j'ai décidé de chanter quand même pour la première. Trop de pression, trop d'attente de la part du public qui avait réservé ses places depuis des mois... Qu'ai-je fait de si mal ? Le premier ut, je ne l'ai pas tenu, voilà tout. Puis Angela et moi avons écourté le second, à la fin de l'acte I. Le public ne m'en a pas tenu rigueur et m'a ovationné. C'est cela qui compte, même si je sais que je peux faire beaucoup mieux. Pour la deuxième représentation, Angela et moi avons décidé de chanter cette même note, face au public, et de la tenir plus longtemps qu'on ne le fait d'habitude. Je n'étais pas encore au mieux de ma forme, mais c'était notre revanche, même si la presse n'était plus là... J'ai décidé d'annuler la troisième représentation, afin d'être parfaitement en forme pour les trois dernières. Savez-vous qu'il est arrivé exactement la même chose à Pavarotti, au Met, en 1968 ? Il avait alors mon âge... Je ne suis pas superstitieux, mais le parallèle me trouble... »*

Un ténor peut en cacher un autre...

Le Met, qu'on accuse de toutes les conventions, a quand même une très enviable qualité : quand Roberto Alagna n'y chante pas *La Bohème*, on peut y entendre Placido Domingo dans *La Walkyrie* et Luciano Pavarotti dans *André Chénier*.

Qui dit mieux ? Pour *André Chénier*, une nouvelle production a été commandée au duo français constitué de Hubert Monloup (décors) et Nicolas Joël (mise en scène), ce dernier étant en France le représentant de l'« esprit Met », même s'il travaille dans l'illustre maison pour la première fois.

Décors efficaces et B.C.B.G., travail d'acteur minimal mais qui parvient presque à faire bouger la célèbrement inamovible Aprile Millo... Pavarotti ne bouge plus du tout, lui, mais la voix est splendide, le phrasé parfait, le timbre inchangé. A lui seul, dans le cadre de scène nu, il pourrait réciter le Bottin à l'envers. Au Met, on aime l'ivresse des voix, quant au flacon...

« J'ai fait des erreurs, que je vais corriger dès que mon planning entrera dans l'ordre »

Pavarotti ? C'est bien Alagna qui évoque l'illustre aîné, même s'il vit mal cette comparaison : *« Il ne faut rien exagérer. Je suis au début de ma carrière. Je trouve désobligeant envers ce grand artiste de me comparer à lui... Je lui dois beaucoup cependant : le concours Pavarotti m'a lancé. Il est ici à New York, pour chanter* André Chénier *et nous nous sommes vus. »* Pourtant, les billets se sont arrachés pour les représentations chantées par Alagna alors qu'il était encore récemment possible de trouver des places pour les soirées Pavarotti...

Le nom d'Angela Georghiu revient sans cesse dans la bouche d'Alagna. Elle est celle qui l'a fait sortir d'une terrible période de sa vie, qui vit sa première femme disparaître d'une longue et pénible maladie. *« Lorsque j'ai perdu ma femme, je me suis réfugié dans le travail. C'était une drogue, une manière d'oublier. J'ai alors fait l'erreur d'accepter tout ou presque tout. Je regrette cela aujourd'hui et on me le fait payer... Mon planning est prévu six ans à l'avance. Les contrats signés trois ans en amont. Ce que je fais cette année et le programme des saisons à venir est le résultat de cette boulimie de travail. Mais, dès l'an 2000, j'espère passer de 80 représentations annuelles (mon rythme actuel), à 40 et même 30 représentations. Je n'ai pris qu'une semaine de vacances durant les quatre dernières années... J'ai envie de respirer, de prendre du temps. »*

Avec sa promise, Alagna prévoit une vie de couple organisée autour du travail. *« Nous allons beaucoup chanter ensemble, mais il y aura aussi des cas où, pendant qu'Angela chantera dans un théâtre, je prendrai mes vacances pour être près d'elle, et vice versa. Je peux aussi enregistrer mes disques dans la ville où elle se trouvera. Tout peut être organisé de cette manière. L'an prochain, par exemple, je chante dans trois spectacles au Met, pendant qu'Angela sera la partenaire de Placido Domingo dans* Carmen. *Nous serons pendant deux mois ensemble. Ici à New York. »*

Les origines du jeune Français, né de parents siciliens, sont aujourd'hui bien connues : pas de formation musicale, une technique apprise sur le tas, en chantant dans les pizzerias et à l'écoute des disques de Gigli et Alfredo Kraus. Mais nulle trace d'un professeur ou d'un « coach » : *« Les meilleures oreilles que je connaisse, ce sont celles d'Angela et celles de mes frères. Angela et moi, nous nous écoutons mutuellement et faisons notre critique respective. Elle possède une vraie formation musicale, son jugement m'est très important. Quant à mes frères, qui sont musiciens, et avec lesquels je vais bientôt enregistrer un disque de mélodies napolitaines, ils me connaissent depuis mes tout débuts, ils me suivent. Parfois, il viennent me voir pendant l'entracte et me font un rapport sur ce qu'ils ont entendu. »* Certains se sont inquiétés de savoir comment le jeune artiste allait tenir au rythme qui est le sien. Le monde de l'opéra étant très proche de celui de la tauromachie, comme aime à le rappeler Alagna, on attend que la bête s'écroule dans l'arène. *« C'est le prix à payer. Certes j'ai fait des erreurs, que je vais corriger dès que mon nouveau planning entrera dans l'ordre. Cependant, ma vision des choses est d'une grande simplicité : pour moi, il y a des ténors, des barytons et des basses. A part quelques rôles de ténor aigu, les notes sont les mêmes ! Ce qui change, c'est la couleur, les intentions, le style. Le problème n'est pas de chanter des rôles différents, mais de trouver des chefs qui acceptent de ne pas jouer trop fort et de chanter dans des salles qui ne soient pas des halls de gare ! Les grands ténors historiques chantaient tout, de* Paillasse *à* L'Elixir d'amour *en passant par* Don José. *Ecoutez Placido Domingo : au même âge que Pavarotti, il est dans une forme splendide, alors qu'il a pris beaucoup plus de "risques" sur le plan du répertoire. Il n'y a pas de règles établies pour tous à ce sujet. C'est avant tout une affaire d'émission. Une émission claire et bien projetée, comme celle d'Alfredo Kraus, passe n'importe quelle fosse d'orchestre. La technique peut tout – ou presque : lorsque vous êtes malheureux, elle peut céder, j'en ai fait l'expérience quand je devais chanter aux pires heures de la maladie de ma première femme. Je n'en veux pas aux critiques d'avoir alors écrit ce qu'ils ont parfois écrit. Je leur en veux de ne pas venir toujours préparés aux spectacles ou de ne pas connaître la musique. Par exemple, on m'a reproché de faire le si bémol de l'air de Don José dans* Carmen *en voix de fausset. Je l'ai en fait chanté en voix mixte – j'aurais pu chanter la note* forte *avec un crescendo, comme le font presque tous les ténors. Mais Bizet a noté* dolcissimo, *et lorsque Don José dit à Carmen qu'il est "sa chose", moi, dans ce cas-là, je pense aux castrats, et je chante en voix mixte. »*

DESSIN MARC TARASKOFF D'APRÈS PHOTO SHEILA ROCK/EMI CLASSICS

Alagna s'échauffe davantage encore. Il a envie de parler de musique plus que de carrière. Il aborde même, contre toute attente, le chapitre musicologique : *« Regardez ces partitions : si l'on observe bien ce qu'a écrit le compositeur, on constate que lorsqu'il veut un* portamento, *il l'écrit. Verdi et les Italiens sont très précis sur ce point. Je suis contre le chant systématiquement* portamento, *ce n'est pas beau techniquement, cela n'a pas de justification historique. Cela aide vocalement, cela permet d'accompagner plus facilement, puisque tout est approximatif, mais ce n'est pas la musique. Je crois qu'il faut faire un effort sur ces répertoires et leur enlever toutes les scories d'une fausse tradition. Cela choque parfois la critique, le public, mais il faut le faire. Mon disque récital et le programme de duos que nous venons d'enregister avec Angela sont chantés dans cet esprit, et j'en suis fier. »*

Renaud Machart

Les « Bonnie and Clyde de l'opéra »

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Impossible de le manquer : les « abribus » new-yorkais l'exhibent, superbe, regard de braise et lèvre tendre. Ailleurs, c'est placardé entre Jean-Claude Van Damme et une publicité quelconque qu'on découvre le visage du *« ténor de notre temps »*, comme le proclame sa maison de disque, EMI. A Tower Records (l'équivalent de nos FNAC et autres Virgin Megastores), on distribuait voici peu un *sampler* du récital du *« nouveau Pavarotti »*, paru en 1995, afin de promouvoir le nouveau disque de duos enregistré avec Angela Georghiu... EMI-USA joue ostensiblement la carte de « l'ex-chanteur-de-pizzerias-qui-a-réussi-et-qui-déteste-qu'on-le-compare-aux-Trois-Ténors ».

Et cela marche. Cela faisait des lustres, aux Etats-Unis, qu'un chanteur d'opéra n'avait pas été reçu comme une star de cinéma. Résultat inévitable, la critique new-yorkaise n'a pas toujours été tendre. On rappelle qu'Angela Georghiu, imposée désormais partout comme partenaire par Alagna, formerait avec son époux les *« Bonnie and Clyde de l'opéra » (Newsweek)*. *« La voix de M. Alagna a craqué au moment même où il aurait dû soutenir pendant une éternité ce contre-ut à couper le souffle... (...) Il serait cruel et sans intérêt de décrire la faillite progressive de la voix de M. Alagna au fur et à mesure de la soirée. Il suffit de dire qu'à l'acte III, elle sonnait durement, comme si une écharpe avait été lentement resserrée autour de sa gorge. »*

PRESSION DE MARKETING

Charles Michener, du *New York Observer*, conclut cet article sans apitoiement sur une note d'espoir : *« C'est un miracle de la nature qui ne se produit pas si souvent. (...) M. Alagna (...) sera sans doute des nôtres pour longtemps. J'ai hâte de le réentendre. »* Tel n'est pas l'avis de Bernard Holland, du *New York Times*, qui dénonce la terrible pression de marketing de la maison de disques. *« Après avoir entendu la représentation de mercredi et les disques ayant précédé son arrivée, on peut plus ou moins évaluer les limites et les possibilités de son talent. C'est une voix de taille et de clarté décente, mais ne présentant aucune couleur ou résonance particulière. (...) Pendant deux actes, M. Alagna a chanté constamment bas dans le haut de la tessiture, mais il devait retrouver progressivement le contrôle de sa justesse. (...) Le plus troublant est le registre aigu de M. Alagna, qui, pour un chanteur de trente-deux ans, montre des signes de contraction et d'élargissement du vibrato. S'il n'est pas excessivement prudent concernant sa carrière, je crains que M. Alagna ne rencontre de gros problèmes vocaux dans les cinq ans à venir. »*

R. Ma.

Un timbre radieux, une présence souple et naturelle sur scène...

LA BOHÈME, de Giacomo Puccini. Cristina Gallardo-Domas (Mimì), Roberto Alagna (Rodolfo), Karita Mattila (Musetta), Dwayne Croft (Marcello), Julien Robbins (Colline), Davis Malis (Schaunard), chœur et orchestre du Metropolitan Opera de New York, Simone Young (direction), Franco Zeffirelli (décors et mise en scène). Metropolitan Opera, New York, le 20 avril. Prochaines représentations : les 24 et 27 avril. Renseignements et location : 19-1-212-362-60-00.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Dix jours après ses débuts sur la scène du Metropolitan Opera de New York, le 10 avril, Roberto Alagna chante, reposé, en pleine possession de ses moyens. Enfin... Tout avait commencé comme pour Pavarotti, en 1968. Les débuts de « Big Luciano » au Met, au même âge et dans le même emploi, ne furent pas plus glorieux. Même scénario catastrophe : maladie, deux spectacles à demi-régime, un troisième annulé puis un triomphe. Mais, en 1968, Pavarotti – qui n'avait pas alors une voix plus large que celle d'Alagna aujourd'hui – était un inconnu à New York, et nul acharnement médiatique – contrairement à ce dont Alagna vient de souffrir – n'avait faussé le premier contact du monstre sacré avec un public qui le chérit toujours, comme en témoignaient, quelques jours plus tôt, son incarnation d'*André Chénier* dans les mêmes lieux.

Qu'attendions-nous d'Alagna ? On souhaitait voir comment cet artiste allait se comporter dans des conditions si périlleuses, dans une salle qui compte mille places de plus que l'Opéra-Bastille. Craig Ruttenberg, qui a travaillé longtemps au Met comme chef de chant, en témoigne : *« J'ai accompagné des auditions au piano sur le plateau. Je ne sais comment font les chanteurs, car c'est une vision infernale, un gouffre devant soi. »* Le gouffre ne doit être visible que de la scène, car, au parterre comme au balcon, la salle donne une impression d'intimité comme dans les théâtres à l'italienne, même les plus grands, comme celui de Covent Garden, à Londres. Quoi qu'il en soit, la voix de Roberto Alagna y sonne magnifiquement, et « passe » les *forte* de l'orchestre.

Que lui manque-t-il encore ? Un peu plus de galbe, de largeur de voix sur certains sons. Mais quelle projection, quel timbre radieux, quelle présence souple et naturelle sur scène ! Aigus balancés avec l'énergie de la revanche, sensibilité virile, musicalité... Que demander de plus ? Contrairement à certains, nous n'attendrons pas dix ans pour déclarer si Alagna est *un grand ténor ou non. Pour* l'heure, il comble toutes nos attentes. A lui de jouer avec son devenir.

Le quatuor masculin est complété par trois valeureux protagonistes dominés par le Marcello de Dwayne Croft, voix timbrée et parfaite. Musetta est chantée par Karita Mattila. Sa voix, dans l'air du second acte, ne semblait pas, ce soir-là, dans sa meilleure souplesse. Contre toute attente, elle fut parfaite dans ses discrètes interventions au quatrième acte, sans rencontrer le moindre problème dans les graves que demande alors le rôle.

On regrettait de n'avoir pu entendre, ni le 17 ni le 20 avril, Angela Georghiu. Mais, dès qu'elle frappe à la porte de la mansarde d'Alfredo, Cristina Gallardo-Domas évacue tout regret. Quelle artiste ! Sa Mimì est faite de délicatesse et de subtilité musicale, et sa voix, capable des *forte* les plus convaincants, passe la rampe dans des nuances *pianissimo* que peu de ses consœurs oseraient, sans la garantie technique d'une projection à toute épreuve.

ÉTONNEMENTS

Il est entendu, sans qu'on sache pourquoi, qu'on attend deux fois plus d'une dame au pupitre de direction d'orchestre. La jeune Australienne Simone Young a de l'énergie à revendre, et n'a de toute évidence pas l'intention de perdre son temps à savoir s'il est facile d'être une femme chef d'orchestre. Ancienne assistante de Daniel Barenboïm, elle est tout son contraire : énergie canalisée, sens du rythme, subtilité des détails. Elle dirige *La Bohème* comme s'il s'agissait d'un opéra de chambre.

Elle a raison. Grâce à elle, l'orchestre est intense sans jamais être tonitruant. La direction galbée de Simone Young fait chanter les vents comme jamais, et elle sait tirer les larmes sans chausser les faux nez de l'émotion. Même la fanfare du second acte était jouée comme s'il s'agissait d'une marche de Philidor. Face à des partitions qui lui vont aussi bien, Simone Young est promise au plus bel avenir.

Des décors et de la mise en scène de Zeffirelli, que son auteur n'a pas dû vérifier depuis des lustres, on dira simplement qu'ils ne desservent jamais – ou presque – la musique. Le premier et le quatrième actes sont décorés dans un style Walt Disney, période *Les Aristochats*. C'est comme cela que l'on voit, à Broadway, les toits de Paris. Mais, au moins, ce toit, présenté en « écorché », a le mérite de constituer une conque propice à la projection des voix. On aimerait que nos « modernes » aient plus souvent ce réflexe élémentaire sur une scène lyrique... Le second acte suscite un étonnement suivi d'applaudissements nourris de la part d'un public de toute évidence venu, ce samedi soir, pour l'*entertainement* : cette vue panoramique des hauteurs de Montmartre force il est vrai l'admiration, toute question esthétique mise à part.

Que reprocher à Zeffirelli ? Les chevaux sur scène, les figurants à la pelle ? Une chose, en fait, une seule, petite mais cruellement gênante : ce miroir à main devant lequel Rodolfo vérifie sa coiffure avant d'ouvrir la porte à Mimì. *Non* : tout dans la musique, à ce moment précis (l'accord qui se contruit sur les notes du thème de Mimì), contredit ce réflexe vain de coiffeur napolitain. C'est l'émotion, le trouble, le cœur qui bat, l'oubli de soi. Heureusement, tout dans l'interprétation musicale de ce moment, malgré le rire du public, faisait oublier cet impair auquel on ne saurait trop conseiller à Roberto Alagna de remédier de sa propre initiative...

R. Ma

Il y a 50 ans dans Le Monde
Le problème de l'immigré
LE CARNET DU VOYAGEUR
DOSSIERS
POUR RÉVISER EFFICACEMENT

Le 49e Festival du film de Cannes sous le signe de la comédie et du plaisir

Le délégué général, Gilles Jacob, a dévoilé la liste des films en compétition

Des comédies et du plaisir : tels sont les deux mots d'ordre du prochain Festival de Cannes, qui débutera *dans moins de trois semaines, sous la* présidence du metteur en scène américain Francis Ford Coppola. Cinq films français et une sélection *européenne imposante marqueront cette édition*, la dernière avant le cinquantième anniversaire de 1997. A signaler également l'importance *grandissante de la section « Un certain regard »*.

POUR EN FINIR, au moins le temps d'un festival, avec la stérile querelle entre « cinéma d'auteur » et « cinéma populaire », Gilles Jacob a promis des comédies, beaucoup de comédies, et du plaisir, avant tout du plaisir. Le délégué général du Festival avait d'ailleurs choisi de placer la conférence de presse qui s'est tenue lundi 22 avril dans les salons du Grand Hôtel à Paris sous le signe de l'humour. Le Festival s'ouvrira avec le film de Patrice Leconte, *Ridicule*, et se conclura avec *Flirting with Disaster*, de David O. Russell.

Le 49e Festival de Cannes, qui se déroulera du 9 au 20 mai, sera également marqué par la présence de grands réalisateurs, ceux que Gilles Jacob a définis comme des *« poin-tures »* : Bernardo Bertolucci, les frères Cohen, Robert Altman, Stephen Frears, Mike Leigh, Lars von Trier et Michael Cimino. Première visite très attendue, en revanche, pour David Cronenber. Aki Käurismaki, Jaco van Dormael, et Lucian Pintilie renforcent le bataillon des productions européennes, que complète un nouveau venu, l'Italien Domenico Calopresti (avec Nanni Moretti). Cette domination de l'Europe s'exprime aussi par la place réservée au cinéma français (cinq films en compétition). Quant à l'Asie, pourtant principal pourvoyeur des festivals internationaux, elle est réduite à la portion congrue (Chen Kaige et Hou Hsiao Hsien). Les surprises de la sélection viennent d'Australie (Rolf de Heer) et de Guinée-Bissau (Flora Gomes).

Confirmation, enfin, de l'importance grandissante de la section « Un certain regard », qui accueille, aux côtés d'Eric Rohmer, Alain Tanner, Krzysztof Zanussi et Peter Greenaway, deux débutants célèbres, Anjelica Huston et Al Pacino. Preuve que le vœu de Gilles Jacob, selon lequel les deux facettes de la sélection officielle devraient être interchangeables, est en train de se réaliser.

Pascal Mérigeau

Dix juges pour cinquante-deux films

● **La sélection officielle :** *Breaking the Waves*, de Lars von Trier. *Comment je me suis disputé*, d'Arnaud Desplechin. *Crash*, de David Cronenberg. *Fargo*, de Joel et Ethan Coen. *Goodbye South, Goodbye*, de Hou Hsiao Hsien. *Le Huitième Jour*, de Jaco Van Dormael. *Kansas City*, de Robert Altman. *Kauas Pilvet Karkaavat*, d'Aki Kaurismaki. *Po di Sangul*, de Flora Gomes. *The Quiet Room*, de Rolf de Heer. *Ridicule*, de Patrice Leconte. *Secrets and Lies*, de Mike Leigh. *La Seconda Volta*, de Domenico Calopresti. *Stealing Beauty*, de Bernardo Bertolucci. *Sunchaser*, de Michael Cimino. *Temptress Moon*, de Chen Kaige. *The Van*, de Stephen Frears. *Tierra*, de Julio Medem. *Trois vies et une seule mort*, de Raoul Ruiz. *Trop tard*, de Lucian Pintilie. *Un héros très discret*, de Jacques Audiard. *Les Voleurs*, d'André Téchiné.

Hors compétition : *Les Affinités électives*, de Paolo et Vittorio Taviani. *Flirting with Disaster*, de David O. Russell. *Girl 6*, de Spike Lee. *Microcosmos*, de Claude Nuridsany et Marie Perennou. *Trainspotting*, de Danny Boyle.

● **Un certain regard :** *Bastard out of Carolina*, d'Anjelica Huston. *Buenos Aires vice versa*, d'Alejandro Agresti. *La Bouche de Jean-Pierre*, de Lucile Hadzihalilovic. *Compagna di viaggio*, de Peter Del Monte. *Conte d'été*, d'Eric Rohmer. *Cwal*, de Krzysztof Zanussi. *Few of us*, de Sharunas Bartas. *Fourbi*, d'Alain Tanner. *Gabbeh*, de Mohsen Makhmalbaf. *Haifa*, de Rashid Masharawi. *Irma Vep*, d'Olivier Assayas. *I Shot Andy Warhol*, de Mary Harron. *Looking for Richard*, d'Al Pacino. *Love Serenade*, de Shirley Barrett. *Lulu*, de Srinivas Krishna. *Mossane*, de Safi Faye. *No Way to Forget*, de Richard Frankland. *The Pallbearer*, de Matthew Reeves. *Pasts* et *Pramis*, de Laila Pakalnina. *Somebody's Son*, de Terry George. *Sydney*, de Thomas Anderson. *The Pillow Book*, de Peter Greenaway. *Un samedi sur la Terre*, de Diane Bertrand. *The Waste Land*, de Deborah Warner.

● **Le jury.** Président : Francis Ford Coppola. Nathalie Baye (actrice), Eiko Ishioka (créatrice de costumes) et Greta Scacchi (actrice). Michael Ballhaus (directeur de la photographie), Henry Chapier (critique), Atom Egoyan (réalisateur), Krzysztof Piesiewicz (scénariste), Antonio Tabucchi (écrivain), Tran Anh Hung (réalisateur).

« La Cenerentola » fait oublier la réouverture ratée du Palais-Garnier

LA CENERENTOLA, de Rossini. Jennifer Larmore (Angelina), Rockwell Blake (Don Ramiro), Alessandro Corbelli (Dandini), Carlos Chausson (Don Magnifico), Jeannette Fischer (Clorinda), Claire Larcher (Tisbe), Pietro Spagnoli (Alidoro). Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris, Maurizio Benini (direction). Ezio Toffolutti (décors et costumes), Christian Mesnier (chorégraphie), Alain Poisson (lumières), Jérôme Savary (mise en scène).
PALAIS-GARNIER, le 20 avril. Prochaines représentations les 23, 26 et 28 avril et les 2, 4, 7, 10 et 13 mai. Tél. : 47-42-53-71.

Les spectateurs se dirigent lentement vers la sortie quand, soudain, Jennifer Larmore se faufile dans le foyer. Elle n'a pas quitté sa robe de Cendrillon. Alors les applaudissements qui ont salué la deuxième représentation de *La Cenerentola* reprennent de plus belle. La chanteuse sourit avec confusion, esquisse un bref salut avant de regagner sa loge. Après la déception suscitée par le *Così fan tutte* de réouverture au Palais-Garnier (*Le Monde* du 6 mars 1996), cette *Cenerentola* a paru combler les attentes du public parisien. Hugues Gall a réuni une distribution de haut vol, dont Jennifer Larmore est l'incontestable reine. Au-delà de son timbre soyeux, de sa technique sans faille, l'artiste américaine possède une qualité rare qui fait d'elle la grande Angelina du moment : une vraie joie de chanter et un visible amour du rôle.

Il est difficile de briller quand on a Jennifer Larmore à ses côtés, mais tous y parviennent, hormis Rockwell Blake, qui n'est plus tout à fait l'interprète puissant, agile et insolent qu'on connaissait et dont le Ramiro paraît continuellement emprunté. Alessandro Corbelli joue le barbon avec une éblouissante santé vocale et une collection de mimiques assez désopilante : roué, retors, sympathique. Jeannette Fischer et Claire Larcher se prêtent aux pitreries dont Jérôme Savary a chargé les deux sœurs (Clorinda et Tisbé) avec une énergie qui va bien au-delà de la simple obligeance professionnelle. Carlos Chausson, outre qu'il a un patronyme prédestiné pour jouer dans *Cendrillon*, est un baryton séduisant. Après un début en demi-teinte, Pietro Spagnoli (Alidoro) finit par triompher.

De son côté, Jérôme Savary a su renoncer aux effets comiques et aux pantalonnades dont il a affublé tant d'opérettes et s'emploie de son mieux à servir la musique de Rossini. On lui en est tellement reconnaissant qu'on accepte avec gratitude ce qui n'est, après tout, qu'un spectacle simplement honnête. C'est réglé avec soin, à peu près divertissant, jamais mémorable, comme si Savary regrettait malgré tout d'avoir dû renoncer à ses frasques : on sent qu'il ne sait trop quoi faire des scènes où il n'y a pas matière à casser la vaisselle, à faire claquer les portes ou à lever la jambe (ce que Jeannette Fischer fait remarquablement bien). La scène des libations, au finale de l'acte I, constitue un excellent exemple : c'est à peu près ce qu'on peut faire de mieux et de plus séant sur la scène du Palais Garnier – et pourtant, c'est morne, sans esprit et tous les personnages ont l'air de s'ennuyer copieusement.

Les jolies toiles peintes d'Ezio Toffolutti pourront quant à elles opportunément resservir pour les productions de *Don Giovanni*, *Benvenuto Cellini* ou *Hänsel et Gretel*. C'est dire si elles ont du caractère. Telle est cette *Cenerentola* : sobre, passe-partout, conçue pour exalter les voix (et y parvenant pleinement), c'est typiquement l'une de ces productions destinées à faire de l'usage que Hugues Gall ne cesse d'appeler de ses vœux.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

SOBRE ET PASSE-PARTOUT

Au début, Maurizio Benini paraît lui aussi un peu timide. Il dirige le premier acte avec le zeste de circonspection et de sérieux qui suffit à faire paraître le tout affreusement lent. Mais après l'entracte, la direction de Benini réussit quelques splendides accompagnements (l'air de Magnifico de l'acte II, scène I, est un modèle). Tout de même, les musiciens de l'Opéra de Paris paraissent un peu bridés : tous sont assez virtuoses pour mettre le feu aux poudres et on aimerait que Benini s'en avise de temps en temps.

Claude Barthélémy, héros de l'Europa Jazz Festival du Mans

Claude Barthélémy « Fiesta », jeudi 25 avril, abbaye de l'Epau, Europa Jazz Festival du Mans, jusqu'au 28 avril. Renseignements : 43-24-81-78

Sur l'affiche de la dix-septième édition de l'Europa Jazz Festival du Mans, Claude Barthélémy, hilare, un bras en l'air, s'apprête à faire un moulinet. On dirait Pete Towshend, le guitariste du groupe rock The Who. En 1981, lorque Caty Rousseau « graffita » une photographie due à Mephisto pour les affiches et les programmes, l'Europa avait deux ans. Le Mans était en train de se découvrir un parti pris d'intelligence et d'engagement sur les esthétiques de créateurs européens. Claude Barthélémy, compositeur, chef d'orchestre, guitariste et bassiste français, né le 22 août 1956, était des premiers combats d'Europa ; jeudi 25 avril, il aura une soirée à lui, la « Barthélémy Fiesta », au dortoir des moines de l'abbaye de l'Epau, lieu de toutes les magies dde ce festival.

Normal. Quand tant d'instrumentalistes se contentent de jouer aimablement, fort bien même, Claude Barthélémy est musicien. De ceux qui se sont engagés totalement dans la voie de la musique, qui en ont fait leur vie, qui jouent *« pour voir si la musique vient ou non »*, comme l'écrivait Francis Marmande dans son portrait de Michel Portal (*Le Monde* du 20 avril) – c'est auprès de Portal que Claude Barthélémy, lorsqu'en 1978 il se décide à aller pleinement vers la musique, débute.

Depuis, Claude Barthélémy n'a jamais cessé d'être entier, d'écrire et de jouer des musiques qui restent, d'appeler l'attention sur des vérités musicales parmi les plus exaltantes du jazz. Ce que joue, écrit, transmet Claude Barthélémy passe par plusieurs idiomes, avec, à sa base, une forme de trio rock par excellence : guitare, basse électrique (Jean-Luc Ponthieux) et batterie (Manuel Denizet). Ces trois-là se connaissent depuis plus de quinze ans. C'est là que le guitariste s'expose. Virtuose, il veut bien, on lui a assez dit, reproché parfois, avec ces phrases folles, exagérées par la distorsion de l'amplificateur. Trop vite, trop de notes. Et alors ! Trop de musiques, tant qu'on y est... quand chacune des notes de Claude Barthélémy est expressive, vraie, audacieuse, dramatique.

UN FANTASTIQUE ANIMATEUR

Le jazz en France ne sait pas où le mettre : il trouvera donc une place unique, étiqueté novateur et provocateur, ce qu'il n'est pas, avançant du plus complexe au plus évident, encore une fois, seulement si la musique le demande. Et lorsque, de 1989 à 1991, il dirige l'Orchestre national de jazz (ONJ), il faudra bien l'admettre : il est d'abord un compositeur des plus inventifs et un fantastique animateur d'orchestres. Sa musique, toute de téléscopages, d'inspirations puisées dans tous les genres, n'est jamais finie ou aboutie. Il dit aimer chez Miles Davis, chez Thelonious Monk, mais aussi chez John Coltrane ou Gil Evans, cette idée qu'un thème aura toujours quelque chose à apporter.

Il revient ainsi, en disque comme en concert, sur des morceaux de bravoure : *Jaune et Encore*, *Forest One*, *Moderne*, *La Nomenklatura*, *Wazzemmes*, *Lidios*, *Yes (but Brahms)*, *S'Ornette-Margareta*, *Sepia*... en trio, avec son récent quatuor, en octuor, avec l'ONJ. Il pourrait aussi réécrire toutes ces « chansons » pour un quatuor à cordes ou un quintette à vent. Et il évoque avec une fierté joyeuse une commande de l'orchestre de musique contemporaine, l'Ensemble moderne de Francfort. Claude Barthélémy a parfois emmené ses formations dans de singulières déroutes, mais le plus souvent il les a conduites vers mille merveilles. Si on devait lui trouver une ligne de conduite, ce serait celle-ci : plongée dans l'inconnu, vers le renouvellement par étonnement mutuel avec des musiciens adorés. Claude Barthélémy aime ceux qui jouent avec lui avec une fougue, une conviction, qu'on ne peut que souhaiter lui retourner.

Sylvain Siclier

Trois étapes

A l'abbaye de l'Epau, la Fiesta de Claude Barthélemy se jouera en trois étapes. Pour l'octuor, *Une Nouvelle Orléans*, dédiée à Fats Waller et créée au Nancy Jazz Pulsations en 1994. L'instrumentalisation rapproche des débuts du jazz voix croisées des trombones, tuba, trompette, saxophone et clarinette , la folle gaieté qui ressort prend son train de dérive imaginaire vers Louis Amstrong ou le mythique Buddy Bolden, remonte jusqu'aux bayous de Ry Cooder ou Dr John, laisse filtrer un soupçon de musique sérielle. Le trio suivra, avec en invité le saxophoniste François Corneloup, parce que le trio est aussi un *« lieu pour prendre des gens en chemin, ceux qui ont un propos »*. Puis, retour à l'octuor augmenté de l'accordéoniste Jean-Louis Matinier et du guitariste Gilles Bardet, pour *Otis*, créé au Festival de Parthenay, une suite à propos d'Otis Redding, et quelques autres envolées qui seront autant de variations imprévisibles sur le thème du rhythm'n blues.

Le danger du « reality-show » sur scène

La première création en France d'une pièce de l'Américaine Joyce Carol Oates. Une heure et quart comme chez soi, devant la télévision

EN CAS DE MEURTRE, de Joyce Carol Oates. Mise en scène : Lucienne Hamon. Avec Andréa Ferreol, Maurice Barrier et Lionnel Astier.
ROND-POINT, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, 8e. M° Franklin-Roosevelt. Tél. : 44-95-98-00. Mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures ; mercredi à 19 h 30 ; dimanche à 15 h 30. 150 F. Jusqu'au 29 juin.

Tout se passe comme si l'on n'était pas au théâtre, mais dans un studio de télévision. Sur le plateau qui occupe l'angle de la petite salle du Rond-Point trônent des moniteurs vidéo, un écran suspendu, deux fauteuils rouges à paillettes, les inévitables petites tables avec des verres d'eau. Les gradins des spectateurs enserrent le plateau sur deux côtés. Des techniciens affairés portent des tee-shirts au dos desquel est imprimé *« Quand la vie sonne faux »*.

Ce qui sonne faux, dès le début, c'est l'attitude d'un couple qui arrive sur le plateau, alors que les portes de la salle ne sont pas encore fermées. Ils sont habillés comme quand on va à la télévision ; coiffés, maquillés, impressionnés. Le monsieur a du mal à se caler sur son fauteuil tournant. Sa femme tire sur sa robe. Installé dans la salle, un caméraman les filme. Ils se voient sur les écrans, prennent un peu peur, se ressaisissent. Le noir se fait. C'est parti.

Une heure et quart comme chez soi, quand on regarde à la télévision un « reality-show ». A la différence près qu'au Rond-Point on en est les acteurs involontaires. Le couple interviewé vient d'une ville sans nom d'Amérique : il sort d'une pièce de Joyce Carol Oates, très douée pour décrire les carnages de la vie sociale et amoureuse sous les vagues douces du quotidien. Pour les besoins de l'adaptation française, confiée à Jean-Claude Grumberg, le couple vient de Gif-sur-Yvette – ce qui suscite les premiers rires dans la salle. L'homme s'appelle Franck Gourick, sa femme Emilienne. Ils ont à peu près cinquante-cinq ans, ils ont trois enfants et un pavillon rue des Saules (deuxièmes rires).

LES DROITS DU THÉÂTRE

Une voix pose des questions qui laissent pantois les Gourick. Sentencieuses, avec de pseudo-références : la première, qui évoque *« l'irruption du faium antique »*, se termine par : *« Que vous inspire, monsieur et madame Gourick, le mot "dissonance" »* ? Le mot est trop grand pour les Gourick. Il ne leur évoque rien, sinon une pression sur leur cerveau déjà trop sollicité. Ils voudraient être à la hauteur, ils sont au zoo. Zoo de l'horreur.

Les Gourick, donc, vivaient une vie où chaque jour ressemblait à l'autre – leur façon d'être heureux. Elle à la maison, lui à la poste. Il est devenu inspecteur. Ils sont devenus grands-parents. Une fille, mariée. Deux fils. Le dernier, dix-sept ans, marche bien à l'école. Il est en terminale. Le deuxième, Marc, a vingt-deux ans. C'est lui la raison de la présence des Gourick à la télévision. Marc est accusé d'avoir tué et violé Edith Cariocci, quatorze ans. La voisine des Gourick.

L'émission nous apprendra que les preuves sont accablantes. Le corps d'Edith a été retrouvé dans la cave de la maison des Gourick, les empreintes et le sperme correspondent à ceux de Marc. Par parenthèse : on voit un film sur Marc, enfant souriant, puis adolescent fermé. On voit aussi une reconstitution du meurtre, avec des images trop floues pour ne pas impressionner : un couteau lacère un corps, sur fond de machine à laver.

Pour les Gourick, tout cela ne prouve rien. Leur fils est innocent. Il ne peut qu'être innocent. Ils ne cessent de le dire, demandent au « vrai » meurtrier de se dévoiler pour que cesse le cauchemar. Une pâture idéale pour l'interviewer : il peut jouer au chef du zoo, qui lance des cacahuètes aux singes en leur donnant des coups de bâton. C'est gai.

Mais un problème de fond relègue cette trivialité télévisuelle au second plan. Qu'a à faire le théâtre de spectacle comme *En cas de meurtre ?* Moins que la pièce de Joyce Carol Oates, c'est la représentation qui met mal à l'aise. Les comédiens sont excellents, tant Maurice Barrier (le père) que Lionel Astier (l'interviewer) ; Andréa Ferreol, la mère, est tout simplement magnifique. La mise en scène de Lucienne Hamon est travaillée, précise. Impeccable, en quelque sorte. Et c'est là que le bât blesse : à force de coller au propos, elle en vient presque à accréditer ce qu'elle dénonce – la télévision crasseuse – et à faire rire de ce qu'elle voudrait mettre au jour – un carnage. Ainsi, *En cas de meurtre* ne peut que « séduire » un public qui a les moyens de décrypter le message, sans pouvoir échapper à une mise en scène au réalisme piégeant. Il faut attendre les saluts, ce moment de vérité, pour que le théâtre reprenne ses droits.

Brigitte Salino

Un certain miroir de l'Amérique

A cinquante-huit ans, Joyce Carol Oates jouit d'une notoriété considérable en Amérique. Ecrivain prolifique – elle est l'auteur d'une vingtaine de romans, de quinze recueils de nouvelles, huit de poésies, de dix-sept pièces de théâtre, et de nombreux essais et critiques –, elle enseigne également à l'université de Princeton. Bien qu'elle aborde tous les genres, son œuvre se caractérise par une façon pointilleuse, parfois ravageuse, de mettre à nu les sentiments qui déchirent les hommes et les femmes sous les masques du conformisme américain. Joué depuis le début des années 90 aux Etats-Unis, son théâtre reste à découvrir en France. *En cas de meurtre* est la première pièce jouée et publiée à Paris (chez Actes-Sud Papiers).

■ **DISQUE : la reprise du marché du format court (« single ») amorcée en 1995 se confirme** au cours du premier trimestre 1996 et permet d'éviter la régression du marché, indique le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) dans son rapport trimestriel. Il s'est vendu au cours du premier trimestre 6,4 millions de *« singles »* (deux fois plus qu'au cours du premier trimestre 1994). Le marché français du disque a atteint 1,6 milliard de francs, en hausse de 1,3 % en valeur et de 6 % en volume. La croissance du marché est imputable aux variétés, les meilleures ventes en la matière étant réalisées par des artistes francophones confirmés, la présence des jeunes talents demeurant *« marginale »* (Alliance Ethnik, les Innocents, Zazie...). - *(AFP)*

■ **Laurent Spielmann, directeur de l'Opéra du Rhin, a annoncé lundi 22 avril qu'il ne demandera pas le renouvellement de son mandat** *« à la fin de la saison 1996-1997 »*, pour *« convenance personnelle »*. Norbert Engel, président du syndicat intercommunal de l'Opéra du Rhin qui rayonne à Strasbourg, Mulhouse et Colmar, *« regrette cette décision d'un directeur exceptionnel »* qui aura passé six ans à la tête de cet établissement. *(AFP)*

■ **Le chef français Cyril Diederich, 50 ans, a été choisi comme directeur musical désigné, à compter de novembre prochain et pour trois ans, de l'Orchestre symphonique de Mulhouse (OSM),** a indiqué lundi 22 avril une source officielle. Il succédera au Suisse Lucas Pfaff, en poste depuis 1983, mais exercera ses fonctions dans un contexte différent : Mulhouse s'est notamment doté d'un nouveau lieu culturel, La Filature, avec lequel doit collaborer l'OSM, ainsi qu'avec l'Opéra du Rhin. *(AFP)*

Chanson haïtienne au Vingtième Théâtre

James Germain, invité dans le cadre d'une carte blanche donnée à la productrice Isabelle Dhordain

FRANCIS SOURBIÉ, directeur du Vingtième Théâtre, a eu la bonne idée de confier à Isabelle Dhordain, productrice sur France Inter, la programmation d'une série de concerts. Reflet de l'éclectisme et des couleurs qui font la marque de *Sur le pont des artistes*, son émission hebdomadaire largement ouverte aux musiques du monde, oiseaux rares sur les ondes, le cycle entamé le 17 avril avec Quarteto Cedron, Minino Garay, Vincent Courtois et Daniel Goyone propose cette semaine le chanteur haïtien James Germain. La voix forte et généreuse, James Germain s'est formé dans les églises de Port-au-Prince avant de se consacrer aux chants vaudouesques. Installé à Paris, il a complété au Conservatoire son approche classique du chant. Ce concert sera l'occasion de découvrir sur scène son premier album – *Kafou Minwi* (chez Déclic) – de chansons traditionnelles haïtiennes ou écrites par Loulou Dadaille, Ralph Boncy et Beethova Obas.

★ Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières, Paris 20e. M° Ménilmontant. 20 h 30, le 26. Gianmaria Testa le 23, Anne Ducros le 24, La Torrdue le 25 et Ray Lema le 27. Tél. : 43-66-01-13. De 50 F à 120 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

La Fête à Bühler
Depuis des années, ce chanteur suisse trace sans bruit sa route, loin des feux médiatiques. Ses chansons s'en prennent à la bêtise, ironisent sur la majorité silencieuse ou fustigent les donneurs de leçons. Il participe au programme dédié à la francophonie du Nord, organisé tout au long du mois d'avril par le Sentier des Halles.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. MS,o Sentier. 20 heures, les 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 42-36-37-27. 70 F.

Fidélio, de Beethoven
Reprise amplement justifiée de ce *Fidelio* berlinois déjà présenté l'an dernier : la mise en scène de Stéphane Braunschweig comporte quelques images-chocs qu'on n'est pas fâché de revoir, et la Leonore de Nadine Secunde devrait effacer les défauts de Malfitano, qui l'a précédée dans le rôle. Daniel Barenboïm (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. M° Châtelet. 19 h 30, les 24 et 27. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

Orchestre de Paris
Le pianiste Richard Goode s'est signalé en gravant quelques programmes pertinents pour le label américain Nonésuch. Sa réputation n'a pourtant guère traversé l'Atlantique. L'Orchestre de Paris offre l'occasion au public parisien de le découvrir.
Œuvres de Webern, Schumann, Schubert et Berg. David Robertson (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. M° Ternes. 20 h 30, les 24 et 26. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 240 F.

Ballet Cullberg/Carolyn Carlson
En 1967, Birgit Cullberg fonde le Ballet qui porte son nom et connaît son premier succès avec un ballet dénonçant le fascisme, au début des années 40. Mats Ek, son fils et son successeur, a demandé, il y a deux ans, à Carolyn Carlson de chorégraphier pour la compagnie. Résultat : *Sub Rosa*, variations multiples sur le temps et l'imaginaire, deux thèmes chers à Carlson, cette californienne d'origine finlandaise.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. MS,e. M° Châtelet. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

A Noël après la révolution
(en roumain et traduction)
de Virgil Tanase, mise en scène de l'auteur, avec Mircea Albulescu, Elvira Deatcu, Ileana Iordache, Alexandru Georgescu et Mihai Calin.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. M° Vavin, Notre-Dame-des-Champs. Les vendredi 26 et samedi 27, à 19 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.*

Antigone (en langue des signes et surtitrage)
d'après Sophocle, mise en scène de Thierry Roisin, avec Emmanuelle Laborit, Simon Attia, Levent Beskardès, Fanny Rudelle, Patrick Garaud, Jean-François La Bouverie, Laurent Valo, Chantal Liennel, Joël Liennel, Patrick Carbonneaux et François Marillier (musicien).
Cité Internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. A partir du 25 avril. Les jeudi 25 et jeudi 2, à 19 heures ; les vendredi 26, samedi 27, lundi 29, mardi 30 avril, vendredi 3, samedi 4, lundi 6 mai, à 20 h 30 ; les dimanche 28 et dimanche 5, à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 20. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 25 mai.*

Ce mal exquis
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Dominique Constantin et Jean Bois.
Essaion de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. A partir du 23 avril. Du mardi 23 au samedi 27, le mardi 30, à 21 heures ; le dimanche 28, à 15 heures. Tél. : 42-78-46-42. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 30 juin.*

La Dispute
de Marivaux, mise en scène de Georges Bigot, avec Natacha Capraro, Hélène Hervé, Frédéric Laroussarie, Guillaume Méziat, Fafiole Palassio, Leila Bouzidi, Ximun Fuchs, Vladia Marlet, Béatrice Rangeard et Manex Fuchs.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi 23 au samedi 27, le mardi 30, à 20 h 30 ; le dimanche 28, à 16 heures. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 1 h 15. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 5 mai.*

SÉLECTION

Allegria, opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny et Virginie Michaud.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. M° Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 20. 110 F et 160 F. Jusqu'au 19 mai.*

Chambre obscure
de Vladimir Nabokov, mise en scène d'Anton Kouznetzov, avec Jean-Gabriel Nordmann, Véronique Octon, Richard Sammel et Marc Wery.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. M° Odéon, RER Luxembourg. Du mardi au samedi, le lundi, à 18 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. De 30 F à 70 F. Jusqu'au 4 mai.

La Coupe et les Lèvres
d'Alfred de Musset, mise en scène de Dominique Lurcel, avec Christophe Amsill, Hélène Savina, Gil Bourasseau, Bruno Cochet, Mathieu Desfemmes et Christian Huitorel.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. M° Voltaire. Du mardi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 44-64-11-50. Durée : 1 h 45. De 40 F à 120 F. Dernières.*

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. M° Palais-Royal. Les mardi 23, vendredi 26, dimanche 28, lundi 29, à 20 h 30 ; le samedi 27, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.

Eugénie Hartley
de Pierre-Augustin de Beaumarchais, mise en scène de Flore Bernard, avec Alain Mottet, Alain Bauguil, Frédéric Bazin, Georges Bécot, Flore Bernard, Pierre-François Brodin, Corine Dessaivre, Dominique Jayt, Gérard Sandoz et Véronique Barbot (claveciniste).
Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti, Paris 6e. M° Pont-Neuf. Les mercredi 24, vendredi 26, samedi 27, à 20 h 30 ; le jeudi 25, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche 28, à 17 heures. Tél. : 39-73-67-26. Durée : 1 h 30. 95 F et 120 F. Dernières.*

Footsbarn l'Odyssée
(en français et en anglais)
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, Joe Cunningham, Paddy Fletcher, Paddy Hayter, Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Henzi Lorenzen, D. Regoothaman, S. Sreeletha et Kasia Klebba, V. Chandran et James Lascelles (musiciens).
Parc de La Villette, Espace chapiteau, Paris 19e. M° Porte-de-La-Villette. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 2 heures. 110 F et 140 F. Jusqu'au 26 mai.*

Gertrud
de Hjalmar Söderberg, mise en scène de Gérard Desarthe et François Marthouret, avec Ludmila Mikaël, Gérard Desarthe, François Marthouret, Arnaud Giovaninetti, Monique Mélinand et Marina Hands.
Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, Paris 17e. M° Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 20. De 110 F à 270 F. Jusqu'au 30 juillet.

Grande Ecole
de Jean-Marie Besset. Mise en scène de François Grosjean, avec Laura Favali, Robert Plagnol et Ophélie Koering.
mise en scène de François Grosjean, avec Laura Favali, Robert Plagnol, Ophélie Koering, Antoine Séguin, Gilbert Desveaux et Romain Duris.
Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris 9e. M° Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-81-00-11. Durée : 1 h 50. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

L'Homme difficile
de Hugo von Hofmannsthal, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Andrzej Seweryn, Dominique Labourier, Mark Saporta, Océane Mozas, Roland Amstutz, Marianne Basler, Hugues Quester, Nicolas Bonnefoy, Véronique Alain, Nathalie Kousnetzoff, Lucien Marchal, Michel Peyrelon et Rosine Rochette.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. M° Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 3 h 30. 110 F et 160 F. Dernières.*

Meurtre à Valparaiso
d'Oscar Castro, mise en scène de l'auteur, avec Thiago Alencar, Mathieu Cabiac, Andrea Castro, Oscar Castro, Sébastien Castro, Isabelle Courtois, Felipe Durand, Christine Huet, Mehdi Kerouani, Marcos Malavian Isa Meyer, Sylvie Miqueu, Sébastien Naud, Muriel Roland et Anita Vallejo.
Espace Aleph, 30, rue Christophe-Colomb, 94 Ivry-sur-Seine. Les vendredi et samedi, à 20 h 30. Tél. : 49-60-92-50. Durée : 2 heures. 80 F et 200 F. Jusqu'au 27 juin.

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Eric Doye, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. M° Palais-Royal. Le jeudi 25, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Le Précepteur
de Jacob Lenz, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Jean-Pascal Abribat, Simon Bakhouche, Nadine Berland, Michel Quidu, Ivan Duruz, Désirée Olmi, Catherine Tolosa, Pascal Martin-Granel et Baptiste Roussillon.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi et jeudi, à 19 h 30 ; les mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 19 mai.*

Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?
Les Eaux et forêts
de Georges Perec et Marguerite Duras, mise en scène d'Isabelle Nanty et Tatiana Vialle, avec Jacques Spiesser (Perec), Aurore Clément, Elisabeth Depardieu et Jacques Spiesser (Duras).
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. M° Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 2 heures. De 75 F à 220 F. Dernières.*

La Rue du Château
d'après Aragon, Artaud, Breton, Prévert, Queneau, mise en scène de Michel Didym, avec Sandrine Attard, Hélène Barbu, Véronique Bisciglia, Julie Brochen, Isabelle Cagnat, Anne Coesens, Léa Fory, Nathalie Goupil, Hélène Marteau, Isabelle Olive et Vincent Réjaud.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi et jeudi, à 20 heures ; les mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 15 mai.*

Sallinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Kamel Abdeli, avec Jacques Allaire, Corinne Debonière, Christophe Grégoire, Cécile Guillemot, Claire Hammond, Pascale Mariani, Serge Maroliaau et Patrick Soeur.
Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta, 92 Clichy. Du mardi 23 au samedi 27, le mardi 30, à 21 heures ; le dimanche 28, à 15 heures. Tél. : 47-39-28-58. Durée : 2 heures. 100 F. Jusqu'au 12 mai.

Sophonisbe
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Alfredo Canavate, Sandrine Bonjean, Jean-Pierre Baudson, Stéphane Fauville, François Frapier, Frédéric Laurent, Anne Claire, Candy Saulnier, Marie-Ange Dutheil, Marc Schreiber et Jean-Noël de Marcovitch.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. M° Opéra. Le mardi 23, à 19 heures ; Du mercredi 24 au samedi 27, à 20 h 30 ; le dimanche 28, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 3 heures. De 40 F à 150 F. Dernières.*

Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon et Philippe Bruneau.
Théâtre de la Michodière, 4, bis, rue de la Michodière, Paris 2e. M° Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 47-42-95-22. Durée : 2 heures. De 50 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.

Une saison au Moyen Age
de Michel Pascal, mise en scène de l'auteur, avec Jean-François Balmer et Blizzard le Loup.
Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. M° La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 16 heures et 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 1er juin.

Woyzeck
d'après Georg Büchner, mise en scène de Gilles Bouillon, avec Antoine Basler, Hélène Lausseur, Pierre-Alain Chapuis, John Arnold, Jean-François Viérick, Xavier Guittet, Léon Naplas, Julia Zimina, Théo Kaller et Bruno Tialba.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. M° Voltaire. Les mardi et vendredi, à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi, à 19 heures ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 40. 80 F et 150 F. Jusqu'au 5 mai.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

MARY REILLY (*)
Film britannique de Stephen Frears, avec Julia Roberts, John Malgovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

MONDO
Film français de Tony Gatlif, avec Ovidiu Balan, Pierrette Fesch, Philippe Petit, Schahla Alam, Jerry Smith, Maurice Maurin (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MORT SUBITE (*)
Film américain de Peter Hyams, avec Jean-Claude Van Damme, Powers Boothe, Raymond J. Barry, Whittni Wright, Ross Malinger, Dorian Harewood (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PROFESSEUR HOLLAND
Film américain de Stephen Herek, avec Richard Dreyfuss, Glenne Headly, Jay Thomas, W. H. Macy, Alicia Witt, Jean Louisa Kelly (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e ; Bretagne, dolby, 6e (réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SAFE
Film américain de Todd Haynes, avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SH'CHUR
Film israélien de Shmuel Hasfari, avec Hana Azoulay Hasfari, Orly Ben Garti, Ronit Alkabetz, Gila Almagor, Amos Lavie, Ya'akov Cohen (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

WHEN NIGHT IS FALLING
Film canadien de Patricia Rozema, avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE PEAU
de Steven Soderbergh,
avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley.
Américain (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10).

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
de Bernard Giraudeau,
avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey.
Français (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassades, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Louis Rego, Aurélia Alcais, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE
de Mel Brooks,
avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony, Harvey Korman.
Américain (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

L'ÉDUCATRICE
de Pascal Kané,
avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan.
Français (1 h 33).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Convention, 15e.

LA FEMME DU PORT (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MADRE MUERTA
de Juan Emmanuel Bajo Ulloa,
avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barera.
Espagnol (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49).

MARCHAND DE RÊVES
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MOVIE DAYS
de Fridrik Thor Fridriksso,
avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson.
Islandais (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, et Nick Park
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Turn, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé Américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

UN DIVAN A NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

UN CADEAU DU CIEL
de Jack Lucarelli,
avec Sharon Farrel, David Steen, Gigi Rice, Sarah Trigger, Gene Lythgow, Mark Ruffalo.
Américain, 1995 (1 h 42).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Grandes manœuvres autour du numérique

Plusieurs accords ont été conclus à l'occasion du MIP-TV, à Cannes, pour prendre position dans les futurs bouquets de chaînes

LE MARCHÉ international des programmes de télévision (MIP-TV), qui se tient à Cannes, a été l'occasion pour les dirigeants des chaînes de rendre publique leur stratégie à la veille du lancement de la télévision numérique ainsi que les derniers accords conclus pour la mettre en œuvre.

● **Une chaîne sur les régions, préparée par France 3**, une autre de *« culture et société »*, une troisième pour les jeunes : le PDG de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a annoncé trois nouveaux projets de chaînes thématiques pour le futur bouquet numérique que prépare son groupe avec TF 1, M 6, la Lyonnaise des eaux et la CLT.

La future chaîne des régions mêlera informations nationales et locales et fera appel à tous les bureaux régionaux de la Trois, a-t-il précisé. La chaîne jeunesse devra *« rassurer les familles et sera non violente »*. A propos des décodeurs, M. Elkabbach estime qu'il faudra choisir *« le système le plus ouvert, le moins discriminant, qui puisse équiper le plus grand nombre de foyers français, avec l'objectif qu'il n'y ait qu'un seul boîtier »* pour les deux bouquets concurrents TPS/Canal Plus. *« Il y a des discussions avec France Télécom, mais on ne peut en dire plus. »*

● **La chaîne culturelle franco-allemande Arte**, qui préfère maintenant se définir comme *« chaîne européenne »*, a signé un accord avec la chaîne mexicaine Canal 22, aux termes duquel celle-ci abritera à Mexico un centre de relais d'Arte pour l'Amérique latine, tandis qu'Arte commercialisera une sélection des programmes de Canal 22 dans le monde. Cet accord, selon le texte signé, doit *« permettre de constituer le premier catalogue de programmes culturels disponibles en version espagnole sur le marché international de programmes, à destination de l'Amérique latine et des autres marchés hispanophones »*.

Arte étudie d'autres projets de développement en Autriche, où des discussions sont en cours avec la télévision publique ORF, en Pologne, où vont s'exporter les soirées thématiques, aux Pays-Bas (diffusion sur le câble) et en Suède. Dans ce pays, Arte doit être diffusée sur le câble et réaliser avec la télévision publique SVT des coproductions et échanges de programmes. Dans le numérique, Arte indique qu'elle fera partie en 1997 d'un bouquet pour l'Allemagne diffusé sur Astra. La chaîne apparaissant également sur le satellite Eutelsat, Jérôme Clément, le PDG d'Arte, qui reste prudent sur l'avenir du numérique, s'est déclaré en faveur *« un décodeur unique »* pour tous les bouquets.

● **La direction des documentaires de la chaîne cryptée française Canal Plus** et le département de la culture de la chaîne publique allemande ZDF ont signé un accord de partenariat pour une collection de quatre documentaires, deux proposés par la chaîne allemande et deux par la chaîne française : *The Shadow Hunters* (les scorpions) et *The Messengers of The Gods* (les papillons) pour ZDF, ainsi que *The Abyssinian Wolf* (le loup d'Abyssinie) et *The Lemurs of Ankarana* (les lémuriens d'Ankarana) pour Canal Plus. Ce premier contrat est prévu pour ouvrir la voie à de futurs projets communs.

● **M 6 a annoncé, dimanche 21 avril au MIP, avoir signé un accord avec l'italien Mediaset** de Silvio Berlusconi afin de coproduire des programmes internationaux susceptibles de faire jeu égal avec les productions américaines. M 6 a déjà produit des programmes en coopération avec d'autres chaînes européennes comme HTV ou la RAI, mais c'est la première fois qu'elle signe un accord de cette ampleur. M 6 et Mediaset coproduiront ainsi une mini-série de deux fois 90 minutes, « Alisea », une aventure romanesque avec force effets spéciaux dans la veine de « La caverne de la rose d'or ». *M 6 Droits audiovisuels* a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 26 millions de francs, dont 22 millions de francs pour les programmes français (70 % de fiction) et 4 millions pour des programmes européens et américains.

● **La création d'une association des exportateurs européens de programmes de télévision**, destinée principalement à faire entendre leur voix à Bruxelles, a été annoncée dimanche 21 avril au MIP-TV. Cette association regroupe des associations professionnelles, regroupements d'entreprises et entreprises qui se consacrent à l'exportation. On y trouve notamment la ZDF (Allemagne), TV France International (France), la Sacis-RAI (Italie), Itel (Grande-Bretagne).

Elle a pour objectif d' *« être l'interlocuteur professionnel »* du programme européen Media 2, auquel elle souhaite demander des contributions financières à l'exportation. – *(AFP.)*

Baisse d'audience des chaînes publiques en Europe

Les télévisions publiques ont perdu à nouveau du terrain en termes d'audience en Europe en 1995, dans « presque tous les pays » à l'exception de l'Italie, la France, la Finlande et le Royaume-Uni, révèle une étude de Médiamétrie, « Eurodata TV », rendue publique au MIP-TV de Cannes. C'est au Portugal que la télévision publique « accuse la plus forte baisse », sa part de marché tombant de 56,7 % en 1994 à 44,5 % en 1995, tandis qu'une chaîne privée, SIC, grimpe de 28,6 % à 41,1 % en un an. En revanche, la RAI italienne gagne 1,5 %, les chaînes YLE en Finlande 0,9 %, France 3 1,9 % et la BBC 0,3 %.

Côté programmes, le sport, notamment le football, *« reste le roi incontesté de l'audience »*, même en l'absence de grands rendez-vous en 1995. D'autre part, les programmes nationaux passent presque toujours devant les programmes importés. Pourtant, 80 % des meilleures audiences de films ont été réalisées par des films américains.

La BBC a cessé son service télévisé en langue arabe

LA BBC A CESSÉ, dimanche 21 avril, son service télévisé en langue arabe, BBC Arabic Television, à destination du Moyen-Orient et de l'Afrique, à la suite de l'arrêt des retransmissions par Orbit Communications, une société à direction saoudienne basée en Italie, propriétaire du satellite utilisé pour véhiculer la chaîne. Un accord formel de séparation était en préparation entre la BBC et Orbit depuis les différends survenus entre eux à propos de la couverture d'affaires concernant l'Arabie saoudite. Orbit avait notamment incriminé Panorama, un documentaire diffusé le 1er avril, dans laquelle la BBC avait présenté des témoignages d'atteintes aux droits de l'homme en Arabie saoudite, dont une décapitation publique avec un sabre.

La BBC dit *« ne pas avoir de perspective immédiate »* d'un autre partenariat pour continuer le service. BBC Arabic Television avait été lancé en 1994 et s'était progressivement développé jusqu'à atteindre huit heures de programmes quotidiens d'informations générales, financières et de documentaires. Le service arabe de la BBC emploie 90 journalistes, mais fait appel à du personnel d'autres départements. Une centaine d'emplois au total seraient directement ou indirectement menacés par la cessation de BBC Arabic Television, mais aucun licenciement n'est pour l'instant envisagé.

■ **TÉLÉVISION : le groupe de journaux britannique Daily Mail and General Trust** a acheté 20 % des parts de la compagnie d'informations télévisées Independent Television News (ITN) à deux compagnies de télévision, Carlton et Granada, pour une valeur totale de quelque 160 millions de francs, a annoncé Granada lundi 22 avril. ITN, dont la valeur a été évaluée à l'équivalent de 800 millions de francs, est une société fournissant des programmes d'informations aux deux chaînes hertziennes privées britanniques, ITV et Channel Four. Granada et Carlton ont été obligées de réduire leurs participations dans ITN en raison d'une loi prévoyant, entre autres, une réduction des parts maximales pouvant être détenues dans ITN.

■ **NUMÉRIQUE : le groupe allemand Kirch et la chaîne américaine Discovery Channel** ont fondé à 50-50 une société pour la création d'une chaîne de documentaires par satellite qui prendra place au sein du futur bouquet numérique de Kirch en Allemagne.

■ **PUBLICITÉ : le groupe Publicis** a indiqué, vendredi 19 avril, qu'Elisabeth Badinter a été élue à l'unanimité présidente de son conseil de surveillance, dont elle était jusqu'à présent vice-présidente. Le fondateur de Publicis, Marcel Bleustein-Blanchet, décédé jeudi 11 avril (*Le Monde* du 13 avril), avait souhaité lui-même que sa fille aînée, l'écrivain Elisabeth Badinter, lui succède. Les administrateurs de Publicis ont en outre réaffirmé leur *« totale confiance »* à Maurice Lévy, président du directoire du deuxième groupe français et européen de publicité. En outre, l'ancien garde des sceaux, l'avocat Robert Badinter – époux d'Elisabeth Badinter –, sera proposé comme membre du conseil d'administration à la prochaine assemblée générale du 14 juin.

MARDI 23 AVRIL

TF 1

12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Feuilleton. *Le couple à la mode.*
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. Sombre dimanche.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Rêves brisés.
18.00 Sydney Police. Série. *Des jours ordinaires.*
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

MON PÈRE, CE HÉROS
Film de Gérard Lauzier avec Gérard Depardieu, Marie Gillain (1991, 103 min). 170548
A quelques gags superflus près, c'est joliment observé côté psychologie des rapports père-fille adolescente.

22.40

LE DROIT DE SAVOIR
Urgences à Washington : l'hôpital de tous les dangers (85 min). 9843658
Chaque année, plus de 2800 personnes sont blessées par balles ou violemment agressées à Washington.
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Lucien Douroux (Crédit agricole).
0.30 Le Médecin de famille. La procuration. Série.
1.25 Journal, Météo.
1.55 Reportages (rediff.). 2.05 et 3.10, *3.45 TF1 nuit.* 2.15 et 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 4.50 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct d'Auteuil.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 *Quoi de neuf docteur ?* Série [2/2]. Si on déménageait à Washington ?
17.30 C'est cool. Série. Ton ex pour la vie.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. La course automobile.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel. Invitée : Ophélie Winter.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LE BRAS DE FER
Film de Menahem Golan avec Sylvester Stallone (1986, 90 min). 8118762
Un routier renoue avec son jeune fils, qu'il n'a pas vu depuis son divorce, et devient champion de bras de fer.

22.35

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Sommes-nous tous coupables ? (105 min). 9814410
Il y a les coupables, ceux qui ont commis un acte clairement identifié comme préjudiciable, et les autres, ceux qui sans être directement responsables, éprouvent un sentiment de culpabilité. ...
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. Entretien avec Jacques Derrida (80 min). 3827830
2.30 Papy Pôle. 3.20 L'Aile et la bête. *4.30 24 heures d'infos.* 5.30 Dessin animé.

France 3

13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Beau Fixe. Divertissement.
14.30 Félix le chat. Dessin animé.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 *Doug.* Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Quand l'ombre se détache du sol*, de Daniele Del Giudice.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Spécial langue française. Finale. Pays participants : Danemark, Turquie, Togo, Chine, Chili, Hongrie, Corée du Sud, Mali, Portugal, la Réunion (100 min). 624082
22.30 Journal, Météo.

23.00

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 87322
Au sommaire d'Aléas, le magazine de l'imprévisible diffusé dans la plupart des régions, Gueules noires de père en fils, *un film de Michel Van Zele qui, au travers d'archives inédites de la cinémathèque de Saint-Etienne, retrace deux destinées de mineurs.*
0.30 Sagacités (rediff.). 1.00 Sidamag (rediff.). 1.15 Dynastie. Un fils indigne. Feuilleton. 2.00 Musique Graffiti. *Concerto pour piano et orchestre n° 1*, extrait, de Tchaikovski, par l'Orchestre de la radio de Moscou, sol. Mikhail Pletnev, dir. Vladimir Fedoseyev (20 min).

La Cinquième

13.25 La Grammaire impertinente. **13.30** Attention santé. **13.35** Déclics magazine. **14.00** Ellesmere, en haut du monde. **15.00** Arrêt sur images. **16.00** Le Palais Schönbrunn à Vienne. **16.30** Le Réseau des métiers. **16.35** Rintintin. **17.30** Les Enfants de John. **18.00** ▶ Mon héros préféré. Robinson Crusoé présenté par Daniel Picouly. **18.15** Cinq sur cinq. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série [10/13]. L'étrange organiste, de Christian Görlitz, avec Jan Stellen (30 min). 8439
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 1110
20.00 Archimède. Emission spéciale : Tchernobyl, dix ans après (90 min). 7393
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : MAÎTRESSES
Documentaire. *J'ai un amant, se disaient-elles*, de Marie-France Collard (75 min). 363743
Marie-France Collard raconte l'histoire des amours clandestines de cinq femmes : les premiers rendez-vous, le plaisir, la culpabilité, le regard de la société, les espoirs déçus ou comblés...

22.00

SOIRÉE THÉMATIQUE : SAMUEL BECKETT
22.01 La Dernière Bande. Pièce de Samuel Beckett, mise en scène de l'auteur (v.o., 59 min). 100088894
23.00 Calme et silence. Documentaire de Sean Mordha (85 min). 754626
0.25 Quoi où ? Pièce de Samuel Beckett, mise en scène de l'auteur (15 min). 5767043
0.40 ...que nuages... Pièce de Samuel Beckett, mise en scène de l'auteur (20 min). 9882694
1.00 Quad I et II. Mise en scène de Samuel Beckett (10 min). 9890304
1.10 Nacht und Träume. Mise en scène de Samuel Beckett (15 min). 2470875
1.25 Ascension express. Téléfilm de Nicolas Ribowski, avec Samuel Labarthe, Antoine Dulery (75 min, rediff.).

M 6

19.25 Le Testament du cœur. Téléfilm de Rod Holcomb (90 min). 5729491
Une jeune femme, atteinte d'un mal incurable, demande à sa meilleure amie de s'occuper de sa petite fille après sa mort.
21.00 Deux flics à Miami [2/2].
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Le bien et le mal.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.15 Rallye de Tunisie.
20.05 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les abeilles.

20.50

LES VOYAGES DE GULLIVER ■
Film américain de Jack Sher avec Kerwin Mathews, Jo Morrow (1960, 94 min). 340888
On se laisse séduire par l'aspect merveilleux des effets spéciaux de Ray Harryhausen.

22.40

DEUX BELLES EN CAVALE
Téléfilm de Burt Brinckerhoff, avec Phyllicia Rashad, Dyan Cannon (90 min). 9295489
Deux femmes, incarcérées à tort dans une prison de Louisiane, s'évadent, menottes aux poignets, à la faveur d'un transfert. La cavale commence pour les deux fugitives...
0.20 Zone interdite (rediff.). Magazine de Patrick de Carolis (110 min). 4487491
2.10 Best of 100% français. Musique. **3.40** Jazz 6. Magazine. **4.35** Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

10.55 Le Nez au vent ■ Film de Dominique Guenier (1995, 91 min). 14109836
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Riaba, ma poule ■ Film d'Andrei Konchalovsky (1994, 112 min). 1708823
15.35 L'Œil du cyclone ■ (rediff.). Magazine.
16.05 Sans aucune défense ■ Film de Martin Campbell (1995, 104 min). 2983472
18.00 Le Dessin animé. Emogoud.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Antoine de Caunes, Smain, Edouard Saint Aubyn.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

UNE FEMME FRANÇAISE ■
Film de Régis Wargnier (1994, 95 min). 884385
Fresque romanesque. Un beau rôle pour Emmanuelle Béart. Toutes les qualités du style Wargnier.
22.10 Flash d'information.

22.15

BÉBÉ PART EN VADROUILLE
Film de Patrick Read Johnson avec Joe Mantegna, Lara Flynn Boyle (1994, v. o., 95 min). 274985
Un bébé de neuf mois qui trouve sa vie monotone est enlevé par des gangsters.
23.50 The Mangler ■ Film de Tobe Hooper avec Robert Englund, Ted Levine (1994, 106 min). 2388439
1.35 Circuit Carole ■ Film d'Emmanuelle Cuau avec Bulle Ogier (1995, 70 min). 7021782
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science.
21.30 Grand Angle. (rediff.). Tu épouseras la terre, mon fils.
22.40 Nuits magnétiques. Les cafés (1).
0.05 Du jour au lendemain. Luc Ferry (L'Homme-Dieu ou le sens de la vie). **0.50** Coda. Henri Texier. Le parcours d'un musicien de jazz (2). **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.). L'image dans le tapis, de Henry James ; **1.33**, Le Vietnam traversé ; **2.38**, Roland Tech (Moine zen en Occident) ; **3.56**, De Bagdad à Cordoue : l'odyssée de la philosophie arabe (3) ; **4.30**, Voyage au pays des Maures (5) ; **4.52**, L'Europe et l'Afrique 1880-1914.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 5 février 1994 au centre Woodruff à Atlanta en Géorgie, par l'Orchestre symphonique d'Atlanta, dir. Yoel Levi : Ash, de Torke ; Concerto pour clarinette et orchestre, de Copland ; Les Planètes, de Holst.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique plurielle. La voce della nuvole che non ci sono più (la voix des nuages qui ne sont plus) pour récitant et clarinette basse, de Campogrande, par l'Ensemble Toujours Ensemble ; O King, pour soprano et ensemble (version initiale de 1968), de Berio, par The Musicians' Accord ; Œuvres de Arrigo.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Corelli, Dvorak, Prague, Schubert.
0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Boudounis (Grèce), Scarlatti (Etats-Unis), Piazzolla (Uruguay/Canada), Dragonetti (Croatie/Japon). **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Concert. Enregistré le 9 décembre 1995, au Théâtre de la ville par Elisabeth Leonskaja, piano : Sonate n° 21 D 960, de Schubert ; Carnaval op. 9, de R. Schumann.
22.35 Archives. Wilhelm Furtwängler, chef d'orchestre. Don Juan, poème symphonique op. 20, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Lieder eines fahrenden Gesellen, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton ; Symphonie n° 4, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (Rediff. de France 2 du 18/4/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (Rediff. de France 2 du 17/4/96).
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 Himalaya. [12/13] L'Everest, sommet de légende.
20.35 Capitales en guerre. [1/4] Paris, l'outragée.
21.30 Portrait de Bruno Bettelheim. [2/4] Marcia, la forteresse vide.
22.30 Pêche au gros. [9/12] Marlin open 1995.
23.20 La Route de Bolivar. [2/2] Profil d'un continent.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Faisons un rêve ■■■ Film de Sacha Guitry (1936, N., 80 min) 88287656
23.45 Totalement cinéma.
0.10 *Velvet* Jungle Sessions. Luther Allison.

France Supervision

19.50 Basket ball
21.30 Voile.
21.45 *CinéActu.*
22.00 Les Grands Courants de l'art italien. Venise : Le Titien et la peinture vénitienne.
22.40 Cap'tain Café. Invité : Lokua Kanza.
23.40 Tennis de table.
0.40 Concert : Festival de jazz du Mans (60 min). 88386908
1.40 Ecran large (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Plaisirs de Paris Film de Ralph Baum (1952, N., 85 min) 80444472
21.55 Gaîté ■ Film de Georges Lautner (1965, N., 105 min) 38858946
23.40 *Amis pour la vie* ■■ Film de Franco Rossi (1955, N., 95 min) 34432728

Ciné Cinémas

20.30 Le Ciel de Paris ■■■ Film de Michel Bena (1991, 80 min) 35430656
21.50 Running Man ■ Film de Paul Michael Glaser (1987, v.o., 100 min) 95327656
23.30 Amis et ennemis Film d'Andrew Frank (1992, 105 min) 97792088

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. *L'épidémie.*
20.45 et 23.45 Jake Cutter. La dame et le tigre.
21.30 Le Club.
21.40 et 1.00 Jim Bergerac.
22.30 Sueurs froides. La sublime aventure.
23.00 Mission impossible.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui est perdu.
21.25 Bugatti's Follies. De René Letzgus.
22.15 Chronique bakélite.
22.20 Earth Two. Les leçons de la vie.
23.10 Cambouis.
0.00 Absolutely Fabulous. L'hôpital.
0.35 Country Box.
1.05 Le Freion vert. Meurtre à distance.
1.30 Route 66. Le défi (55 min).

Eurosport

10.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Monte-Carlo. Premier tour (420 min). 52174138
19.55 Basket-ball. En direct de l'Astroballe de Villeurbanne. Championnat de France Pro A. 25e journée. Villeurbanne-Limoges (95 min). 3034304
21.30 Eurogoals.
22.30 Tennis (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 *La Tour infernale.* Film d'Irwin Allen et John Guillermin (1974, 165 min). Avec Paul Newman. *Aventures.*
23.30 Les Coulisses de l'exploit. Film de John Sayles (1988, 125 min). Avec John Cusack. *Drame.*
1.40 Non coupable. Film d'Henri Decoin (1947, N., 95 min). Avec Michel Simon. *Drame.*

TMC

20.35 Ivanhoé. Film de Richard Thorpe (1952, 105 min). Avec Robert Taylor. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les sociétés comme on les joue

Echecs, go ou awélé, jeux de table ou jeux de rôle : « Allô la Terre » effectue cette semaine un survol un peu hâtif des jeux de société

« IL EXISTE nécessairement entre les jeux, les mœurs et les institutions des rapports étroits de compensation ou de connivence. Aussi ne paraît-il pas au-delà de toute conjecture raisonnable de rechercher si le destin même des cultures, leur chance de réussite, leur risque de stagnation ne se trouvent pas également inscrits dans la préférence qu'elles accordent à l'une ou l'autre des catégories élémentaires où l'on peut répartir les jeux », écrivait prudemment, il y a trente ans, Roger Caillois. L'Histoire avait déjà tranché. Interrogé par Jack Cohen pour cette série un peu hâtive de La Cinquième sur les jeux de société, Pascal Reysset, auteur d'un ouvrage sur *Les Jeux de réflexion pure*, peut montrer combien trois continents – l'Europe, l'Asie et l'Afrique – ont été et demeurent chacun intimement lié à un jeu : les échecs, le go et l'awélé.

Aux échecs, estime-t-il, il s'agit d'annihiler l'autre. C'est un jeu *« fondamentalement impérialiste et destructeur. Ce n'est pas par hasard s'il est la référence culturelle de l'Occident depuis des siècles »*. Il lui oppose le jeu de go, *« jeu de construction »* auquel il prédit un bel avenir à l'échelle de la planète. Un territoire vide, des pierres : *« La partie, qui se construit à deux, devra être la plus belle possible, au sens de l'architecture. C'est un jeu très positif pour les deux joueurs qui auront pu marquer leur territoire. »* Il voit dans sa pratique un modèle pour les négociations commerciales avec l'Orient, aussi bien qu'une représentation de la nécessité de *« ne jamais perdre la face »*.

L'awélé, enfin, s'intègre dans une économie rurale plus modeste. C'est un jeu de semailles qui repose sur la circulation des graines et leur échange. Il met en œuvre une authentique solidarité, à tel point que celui qui manque de graines en cours de partie s'en voit redonner par son partenaire pour poursuivre.

La technologie n'a pas attendu l'informatique et la vidéo pour modifier les manières de jouer et d'appréhender le monde. Avec Jean-Marie Lhôte, auteur d'une *Histoire des jeux de société*, on se souviendra que l'un des tout premiers effets de l'imprimerie a été de développer le jeu de cartes. *« Avant*, dit-il, *la bourgeoisie ne jouait pas : elle n'acceptait pas le hasard. Ensuite, elle allait chercher à tirer le meilleur parti possible d'une donne. »* Et il rappelle que le jeu précède l'école et que *« l'éducation au hasard se met en place très tôt, dans la famille »*.

« L'IDÉE DE DIEU »

Pour cette éducation-là, le siècle éprouve désormais le besoin de produits sans cesse renouvelés. « Allô la Terre » se penche sur le peuple curieux des inventeurs de jeux et évalue le poids du marketing, la préparation à l'avance de véritables collections où se trouvent adaptées les grammaires traditionnelles de la piste et des dés. Car il est peu d'inventions véritables. Et moins encore de réussites, capables de poursuivre leur expansion plus de soixante ans durant, comme le Monopoly (né aux Etats-Unis durant la grande dépression), sans doute le jeu le plus répandu de l'époque contemporaine, qui vient, significativement d'être adapté en russe – avec la topographie de Moscou.

Le principe du Trivial Pursuit – aujourd'hui traduit en vingt-cinq langues (trente-trois pays) et édité à soixante millions d'exemplaires – fut défini en trois quarts d'heure par deux amateurs canadiens. Les professionnels n'ont pas de ces illuminations. Si l'on en juge par le parcours de François Nedelec, leur propos semble plutôt d'adhérer à une certaine actualité. Auteur en son temps d'un jeu intitulé « Mai 68, la nuit des barricades », il vient de réaliser un CD-ROM qui met en scène les Guignols de l'information. Il estime que la pratique des jeux peut *« redonner du social »* et *« qu'on est peut-être à l'intérieur d'un jeu, avec quelqu'un là-haut qui nous regarde. C'est toute l'idée de Dieu, finalement pas si éloignée de l'univers du jeu »*.

Jean-Louis Perrier

★ « Allô la Terre », La Cinquième, jusqu'au vendredi 26 avril à 9 h 45 ; morceaux choisis, samedi 27 à 8 h 45.

L'amour, toujours

par Luc Rosenzweig

LA RECETTE est vieille comme la télévision : exhiber des futurs mariés, de condition modeste de préférence, pour les couvrir de cadeaux à la fin d'un parcours ludique au cours duquel ils auront dévoilé les petits secrets de leur attirance mutuelle. Le prince en son château et le pauvre en sa masure ont en commun d'être la cible de Cupidon. Cette affaire a éveillé maintes vocations littéraires, et la télévision, à quoi rien d'humain n'est étranger, se devait de l'accommoder à sa sauce.

La dernière mouture de cet opéra à contenu émotionnel et à fort coefficient d'identification chez le téléspectateur moyen s'appelle « Pour la vie » et sort des marmites de la maison Breugnot-Bouttier, fournisseurs attitrés de TF 1. On pouvait craindre le pire à la lecture de l'affiche, et se préparer à déplorer une fois de plus l'insondable vulgarité de cette télé péripatéticienne de l'Audimat. Eh bien, pas du tout ! Certes, la mise en scène des amours de Vincent, agriculteur dans la Creuse, avec Marie, infirmière rurale, face à l'idylle de Serge, garçon de café à Perpignan, avec Nathalie, esthéticienne et fille de banlieue, ne devait rien à Mme de La Fayette ou à Marguerite Duras.

Mais on était agréablement surpris par le respect manifesté à l'égard de ces concurrents qui étalaient leur intimité. Même l'ineffable Fabrice, graveleux en chef de la défunte « Classe » de France 3, montrait une certaine délicatesse dans le maniement de ces candidats que l'inexpérience devant les caméras rend facilement manipulables.

Les futurs mariés de l'aube du XXIe siècle ne sont plus ces tourtereaux à la prétendue innocence qui faisaient rêver jadis les spectateurs de « Reine d'un jour », du regretté Jean Nohain. Avant de passer devant M. le maire, ils ont quelques heures de vol en commun. Vincent et Marie ont un petit garçon âgé de cinq mois, Serge est divorcé avec un fils de quatorze ans et Nathalie est mère célibataire avec une petite fille de quatre ans. De point de départ, le mariage selon Breugnot devient aboutissement. Au cœur de chaque couple, un petit drame, dont on devine qu'il va se dénouer par le miracle de la catharsis modèle Bouygues. Serge était un incorrigible coureur de jupons et il promet à Nathalie que c'est bien fini, car il a trouvé chez Nathalie tout ce que ses sens exacerbés lui faisaient chercher ailleurs dans une quête infinie. Marie n'avait pas pour le beau métier d'éleveur de vaches toute la considération que sa belle-famille de la Creuse était en droit d'attendre de sa part : elle fera un effort et surmontera sa peur des bovidés pour, en cas de besoin, suppléer le vétérinaire.

Il fallait un gagnant, et, pour un gagnant, il fallait un jury. Et c'est là le point faible de cette émission, somme toute bien ficelée. Comme personne ne doit être humilié, le résultat doit être « serré », donc fixé à l'avance. Ce jury, composé de demi-vedettes du show-biz, n'avait d'autre utilité que de leur permettre de dire *« coucou, je suis là ! »*.

MERCREDI 24 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.25 L'Hôtel des passions. Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
15.55 Club Dorothée vacances.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Une perte irréparable.
18.00 Sydney Police. Série. Battements de cœur.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

OPÉRATION OKAVANGO
Magazine présenté par Nicolas Hulot. De Zanzibar au Tanganyika (100 min). 577144
Deuxième voyage en Tanzanie de l'équipe Okavango.

22.30

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut et Valérie Expert. Invité : Alain Afflelou (90 min). 498602
0.00 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot (60 min). 63200
1.00 Journal, Météo.
1.10 et 3.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.10 et 3.20, 4.00 TF1 nuit. 2.20 Ernest Leardée ou le Roman de la biguine. 4.35 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

11.15 Motus. Jeu.
11.45 et 4.30 Les Z'amours.
12.20 et 3.55 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.45 Météo.
12.59 Journal.
13.55 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série. La marche funèbre.
16.00 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.55 Docteur Doogie. Série [1/2]. A nous la liberté.
17.25 C'est cool. Série. Jeux de l'amour et du hangar.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Bonbons et confitures.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

▶ RICKY
Téléfilm de Philippe Setbon, avec Guillaume Depardieu, Jean-François Stévenin (110 min). 4854340
Deux paumés : un a perdu son travail, l'autre rêve de tuer son père... Humour bourru et hymne à l'amitié. Comédiens épatants.

22.45

BAS LES MASQUES
Chute et réussite sociale : notre vie peut basculer à tout moment (78 min). 504602
0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Le Diable. Avec J.-D. Vincent (*La Chair et le diable*) ; D. Camus (*Voyage au pays du magique*) ; G. Bechtel (*Le Diable, la Sœur et le Confesseur*) ; D. Lecourt (*Prométhée, Faust, Frankenstein*) ; R. Muchembled (*Magie et sorcellerie en Europe*) ; R. Villeneuve (*La Beauté du Diable*) (75 min). 7341760
1.40 Histoires courtes. La Mère. 2.30 Emissions religieuses (rediff.). 3.45 24 heures d'infos.

France 3

13.35 Robin des Bois et ses joyeux compagnons ■ Film britannique de Ken Annakin (1951, 83 min). 5719837
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Doug.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Partir sur les grands voiliers*, de Jean-Noël Darde et Olivier Puget.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par Jean-Marie Cavada. Etats d'urgence. Les Français et les jeux : fortunes et infortunes (95 min). 592483
22.25 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Henri Troyat, de Jacques Scandelari avec la voix de Bernard Giraudeau (50 min). 30724
Ce portrait tente de montrer – avec la participation de l'écrivain né à Moscou en 1911 – les drames intérieurs et la violence contenue qui sont à la source d'une œuvre foisonnante.
23.50 Les Quatre Dromadaires. La fosse aux lions du Ngorongoro (rediff.). 0.40 Dynastie. Crimes et châtiments. Feuilleton. 1.25 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Sonate op. 35 mouvements 3 et 4*, de Chopin, par Guido Bottaro, piano (15 min).

La Cinquième

13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. L'ecstasy. 13.35 Demain le monde. Les matériaux de demain. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Olivier Martinez. 15.00 Omniscience. 15.30 Terra X. 16.00 Un temps pour la danse. Communiquer avec son corps [6/10]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 17.55 Planète blanche. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série [11/13]. Le cabinet de l'épouvante, de Christian Görlitz, avec Jan Steilen, Matthias Ruschke (30 min). 8887
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. (30 min). 7298
20.00 Le Campagnol, entre terre et eau. Documentaire de Caroline Brett (30 min). 7811
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. La Croix-Rouge allemande, un idéal dévié (1921-1945) (55 min). 9027502
Aujourd'hui en quête d'une nouvelle identité, la Croix-Rouge allemande doit se pencher sur le rôle peu glorieux qu'elle tint pendant la Seconde Guerre mondiale. Films et photos d'archives montrent les actions de cette institution sous le Troisième Reich.

21.40

LE TRIPTYQUE : LA HOUPPELANDE ; SŒUR ANGELICA ; GIANNI SCHICCHI
Trois opéras en un acte de Giacomo Puccini, mis en scène par Harry Kupfer, chorégraphie de Sibylle Wagner, dir. Gerd Albrecht.
La Houppelande, avec Franz Grundheber, Richard Margison, Jürgen Sacher.
Sœur Angelica, avec Miriam Gauci, Helga Dernesch, Olive Fredricks.
Gianni Schicchi, avec Dale Duesing, Gabriele Rossmanith, Helga Dernesch.
Enregistré à l'Opéra de Hambourg (février 1995) (165 min). 28820589
0.25 ▶ Le Diable boiteux ■ ■
Film français de Sacha Guitry avec Sacha Guitry (1948, N., v. o., 120 min). 9804279

M 6

13.25 M 6 Kid. La vie quotidienne des petits New-Yorkais. Kidimot : frisbee. 13.30, Captain Planète ; 14.00, Creepy Crawlers ; 14.30, Les Rockamis ; 14.55, Moi Renart ; 15.25, Gadget Boy ; 15.50, Highlander.
16.25 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 4.00 Fanzine. Le Printemps de Bourges.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. [1/3] Le petit cœur perdu.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.50 Rallye de Tunisie.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6.

20.45

LA SECTE DE WACO
Téléfilm de Dick Lowry (88 min). 800434
En avril 1993, soixante et onze membres de la secte des Davidiens périssent dans l'incendie de leur camp retranché...

22.40

EXTRA-LARGE, ENQUÊTE À MIAMI
Téléfilm d'Enzo Girolami Castellari (95 min). 9258540
XL et son fidèle assistant Willy enquêtent sur les meurtres de petites filles retrouvées mortes à quelques jours d'intervalle dans un quartier de Miami.
0.20 Fantasmes.
0.55 Rock express. Bluetones, Smashing Pumpkins, President of the United States (35 min). 2913231
1.30 Best of pop-rock.
3.05 Culture pub. Magazine. 3.55 E = M 6. Magazine. 4.30 Jazz 6. Magazine (50 min).

Canal +

10.45 Les Ripoux ■ ■
Film de Claude Zidi (1984, 103 min). 2119989
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.30 Le Journal du cinéma (rediff.) Magazine.
14.35 Justice sera rendue... Téléfilm de J. Jameson (88 min). 3915873
16.05 Les Allumés... Les jumeaux de la mer (31 min). 718360
16.40 Basket américain. Match de la NBA.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG
Film américain d'Alan Parker (1994, 115 min). 8584618
Une comédie construite autour d'un personnage historique..
22.55 Flash d'information.

23.00

PANIQUE AU PLAZZA
Pièce de Ray Cooney, mise en scène de Pierre Mondy avec Christian Clavier, Gérard Lartigau (139 min). 2298502
Un ministre en vue s'est arrangé pour passer la nuit à l'hôtel Plazza avec la chargée de communication du leader de l'opposition. Il va sans dire que l'affaire ferait scandale si elle venait à s'ébruiter...
1.20 Michel Strogoff ■
Film de Carmine Gallone avec Curd Jürgens, Geneviève Page (1956, 107 min). 78151878

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Alberto Ginastera (1916-1983). Un compositeur encore mal connu (3).
20.30 Tire ta langue. Les transfuges linguistiques. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les nouvelles publications de l'Académie Royale de Langue et de Littérature française de Belgique.
22.40 Nuits magnétiques. Les cafés (2).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Henry (C'est moi la vérité). 0.50 Coda. Henri Texier. Le parcours d'un passeur de jazz (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La pensée vivante de François Chatelet.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 18 février à l'abbaye de l'Epau, par le Quatuor Saint Lawrence : Quatuor à cordes nº 5, de Haydn ; Quatuor à cordes nº 3, de Schafer ; Quatuor à cordes nº 15, de Beethoven.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Œuvres Maler, Calis.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Glinka, Dvorak.
0.00 Jazz vivant. Le quartette de Patrice Thomas, guitare, avec Sophia Domancich, piano, Paul Rogers, contrebasse, Ramon Lopez, batterie (22 février au studio Charles Trénet à Radio-France) ; Le quintette Zappa de Pierre-Jean Gaucher, guitares, avec Eric Lohrer, guitares, Bobby Rangel, flûte et saxophone, Daniel Yvinec, basse, André Charlier, batterie (11 avril au studio Charles Trénet, à Radio-France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Electra, tragédie lyrique en trois actes, de Haeffner, par le Chœur de la Radio suédoise et l'Ensemble baroque de Drottningholm, dir. Thomas Schuback, Hillevi Martinpelto (Electra), Peter Mattei (Orest), Helle Hinz (Clitemnestra), Mikael Samuelson (Egist), Klas Hedlund (Pilade).
21.50 Les Soirées... (Suite). Daphné, opéra intégral, de R. Strauss, par le chœur et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Karl Böhm, Hilde Güden (Daphné), Fritz Wunderlich (Leucippe), James King (Apollon), Vera Little (Géa), Paul Schöffler (Pénée). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Marianne (rediff. de France 3 du 19/4/96).
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Hongkong.
23.35 Pulsations.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Touche pas à mon corps.
21.30 Himalaya. [12/13] L'Everest, sommet de légende.
22.00 Capitales en guerre. [1/4] Paris, l'outragée.
23.00 Portrait de Bruno Bettelheim. [2/4] Marcia, la forteresse vide (60 min).

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et cætera.
22.25 Autant en emporte les Vamps.
23.50 Premières loges.
0.15 Kate Bush. The Line, the Cross and the Curve (55 min).

France Supervision

20.30 Concert : Les Séquentielles (55 min). 10104909
21.25 Voile.
21.40 Concert : La Passion selon saint Jean (110 min). 44240724
23.30 Empreintes du fleuve Niger. De Claude Chavanon.
0.20 Equitation (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Charlie Chan à Broadway. Film d'Eugene Forde (1937, N., v.o., 65 min). 38420458
21.35 Le Dompteur de femmes ■ Film de Joseph M. Newman (1961, N., v.o., 105 min). 94047095
23.20 L'Œil du Monocle ■ Film de Georges Lautner (1962, N., 110 min). 83082621

Ciné Cinémas

20.30 Calendrier meurtrier ■ Film de Pat O'Connor (1988, 95 min). 3882255
22.05 Une affaire de femmes ■ ■ ■ Film de Claude Chabrol (1988, 105 min). 78802144
23.50 Star Profil. Harrison Ford (25 min).

Série Club

20.45 et 23.45 Buck Rogers. Le vampire.
21.40 et 1.00 Jim Bergerac. Le message.
22.30 Sueurs froides. La chute.
23.00 Mission impossible. Le vaudou.
0.30 Le 16 à Kerbriant (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Route 66.
21.20 Max Headroom.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. La main du masseur.
22.40 Friends. Celui qui déménage.
23.30 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Bébé portable.
23.40 T'as pas une idée ? Invitée : Simone Veil (60 min).

Eurosport

21.30 Hockey sur glace. En direct de Vienne (Autriche). Championnats du monde. Poule B. Norvège-République tchèque (60 min). 987415
22.30 Tennis.
23.30 Course de camions.
0.00 ATP Tour Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Scorpio. Film de Michael Winner (1972, 115 min). Avec Burt Lancaster. *Suspense.* 0.40 Moi y'en a vouloir des sous. Film de Jean Yanne (1972, 110 min). Avec Jean Yanne. *Comédie.*

TMC

22.50 Un enfant de Calabre. Film de Luigi Comencini (1987, 110 min). *Drame.*

TSR

20.45 A propos d'Henry. Film de Mike Nichols (1991, 110 min). Avec Harrison Ford. *Drame.*

LE MONDE DES LIVRES
Retrouvez la sélection du *Monde* sur Minitel
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 24 AVRIL 1996

Le Conseil économique et social estime que l'adaptation de la SNCF sera « d'un coût élevé »

SAISI par le gouvernement au lendemain du conflit social de l'hiver dernier pour apporter sa contribution au *« débat national »* sur l'avenir du transport ferroviaire, le Conseil économique et social devait présenter mardi 23 avril son projet d'avis. Le rapport sur les *« grandes orientations du contrat de plan Etat-SNCF »* devait être discuté en séance et présenté à 15 heures au ministre des transports, Bernard Pons.

« Malgré une forte réduction des effectifs et 100 milliards de francs d'investissements engagés durant les cinq dernières années, l'exploitation s'est dégradée et l'endettement s'est aggravé », déplore le rapport, qui constate par ailleurs *« l'ambiguïté, entretenue par le dernier contrat de plan, dans les relations entre les collectivités publiques et la SNCF »*. Le CES n'affranchit pas pour autant la SNCF de ses responsabilités. *« Même si le TGV a conquis des parts de marché, l'impact qu'il a provoqué en matière de transport ferroviaire a été mal apprécié dans les stratégies de l'entreprise »*, explique le rapport préparé par le rapporteur Jean Billet.

DES RÔLES BIEN DÉFINIS

Le CES estime que l'apurement du passé – et donc le règlement de la dette – *« implique une contribution de l'Etat à hauteur de ses obligations, en particulier pour le financement des infrastructures, et une participation de la SNCF, qui doit assumer ses responsabilités d'exploitant ferroviaire »*. Il propose la création d'une structure de portage, prenant la forme d'un établissement public spécialisé, qui regrouperait notamment les actifs valorisables non directement liés à l'activité ferroviaire.

Pour le futur, le CES prone une *« répartition claire des rôles de chacun »*. En matière d'infrastructures, il suggère que l'Etat définisse le réseau à vocation nationale et internationale et que les régions déterminent les fractions indispensables du réseau régional. Afin d'assurer la cohésion des décisions, le CES propose de confier à une structure *ad hoc – qui pourrait être le* Conseil national des transports – l'harmonisation des schémas et l'examen des niveaux des droits de péage qui devront être versés par l'exploitant ferroviaire pour l'utilisation des infrastuctures.

En matière d'exploitation, les pouvoirs publics doivent clarifier les missions confiées à l'exploitant, au besoin en *« compensant toute charge imposée à l'entreprise »*. Les missions d'intérêt général et de service public doivent être clairement isolées. Pour le reste, le CES rappelle les obligations propres à l'entreprise en matière *« de maîtrise des coûts et d'optimisation des recettes »*. Selon lui, la SNCF doit avoir *« une autonomie d'action commerciale pour la fixation des tarifs »*, mais aussi *« réinventer le train classique »*. Il conseille *« d'adopter un projet industriel qui associe étroitement le personnel à la réforme interne de l'entreprise »*. Le CES estime, en conclusion, que *« l'adaptation de l'entreprise sera d'un coût élevé »*.

Christophe Jakubyszyn

Les Britanniques semblent choisir l'escalade dans l'affaire de la « vache folle »

Des mesures de rétorsion commerciale auraient été évoquées

LUXEMBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

Les Britanniques semblent, dans l'affaire de la « vache folle », s'engager dans une dangereuse escalade avec leurs partenaires du continent. Voici une semaine, les autorités de Londres annonçaient leur intention d'attaquer devant la Cour européenne de justice de Luxembourg l'embargo décrété par la Commission de Bruxelles contre leurs exportations de viande bovine et de produits dérivés.

Lundi 22 avril, le *Financial Times* indiquait à la « une » que le gouvernement étudiait la possibilité d'appliquer des représailles commerciales aux autres pays membres dans le cas où le cordon sanitaire ainsi établi autour du Royaume-Uni ne serait pas supprimé. L'idée était apparemment d'interdire les importations en Grande-Bretagne de viande de bœuf en provenance du reste de l'Union...

Malcom Rifkind, le secrétaire au Foreign Office, qui participait le même jour à Luxembourg à une réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, a refusé de confirmer la nouvelle, mais a admis que si un arrangement n'était pas trouvé pour lever rapidement l'embargo, *« d'autres options devraient être étudiées »*. S'exprimant, selon Michel Barnier, le ministre français des affaires européennes, *« avec une certaine véhémence »*, Malcom Rifkind a expliqué que la crise, si elle n'était pas réglée, pourrait avoir des conséquences néfastes sur la bonne marche du débat communautaire.

Autrement dit, déborder de son domaine agricole et sanitaire. M. Rifkind a appelé à la rescousse la Commission de Bruxelles pour appuyer sa démonstration. A l'image de l'ensemble de la communauté scientifique, celle-ci, a-t-il fait valoir, considère le bœuf britannique comme parfaitement sain, et juge *« absurde »* toute tentative pour justifier l'embargo. Quelques jours auparavant, le commissaire Franz Fischler, par souci d'apaisement, avait indiqué qu'il n'hésiterait pas à *se faire servir* un steak anglais, mais personne n'avait compris qu'il estimait inutiles les précautions prises par l'Union !

Selon le secrétaire au Foreign Office, le meilleur moyen de restaurer la confiance des consommateurs serait, pour les Quinze, d'écouter l'avis des scientifiques et de lever l'embargo. Faut-il rappeller que l'affolement des populations est venu des déclarations dramatiques faites voici quelques semaines devant les Communes par le collègue de M. Rifkind à la santé publique.

A Bruxelles, on trouve un peu *« pathétique »* l'agitation à coloration électorale à laquelle se livre le gouvernement Major, convaincu que ce n'est certainement pas la bonne méthode pour parvenir à un *règlement de la crise. Mais on* ajoute qu'au-delà des gesticulations un débat sérieux, de haute technique, se poursuit entre les services de la Commission et les autorités britanniques.

Mardi 23 avril, Douglas Hogg, ministre britannique de l'agriculture, devait rencontrer Franz Fischler à Bruxelles pour lui faire part de ses intentions, notamment à propos de l'abattage sélectif des troupeaux à risque. Dans quel cas de figure de tels cheptels, qui peuvent présenter un risque de contagion, devront-ils être abattus ? C'est là l'un des points les plus sensibles à traiter. Mais, si le débat se déroule de façon constructive, il n'est pas exclu non plus qu'il soit *également question des modalités* d'une reprise progressive des échanges, c'est-à- dire de la levée de l'embargo pour certaines viandes de qualité provenant de zones de production réputées indemnes. Aussi méfiant soit-il, le consommateur français ou belge n'a peut-être pas envie de se priver au-delà du nécessaire de steaks de bœuf d'Angus ou d'Aberdeen !

Philippe Lemaître

(Lire aussi page 9)

Paris en accord avec Bruxelles

Auprès du gouvernement français, on estime que si la Grande-Bretagne devait mettre ses menaces à exécution les conséquences économiques seraient limitées. La France assure par ailleurs être sur cette question en accord total avec la Commission européenne. La France a déjà détaillé à plusieurs reprises, par la voix de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, les conditions que Londres doit *remplir pour qu'une levée progressive de l'embargo soit envisagée.*

La Cour européenne condamne la France pour un procès « partial »

DANS un arrêt rendu mardi 23 avril, la Cour européenne des droits *de l'homme de Strasbourg a condamné la France à verser* 60 000 francs à Said André Remli, un Français d'origine algérienne qui estimait que le verdict qui l'avait condamné à la réclusion criminelle à perpétuité était entaché de racisme. Les juges ont estimé que la France avait violé l'article 6 de la Convention européenne de 1950, qui garantit le droit à un procès *« impartial »*.

Said André Remli a été condamné en avril 1989 par la cour d'assises du Rhône parce qu'il avait tué un surveillant de prison lors d'une évasion. La veille du procès, l'un des membres du jury avait tenu des propos racistes devant témoin.

L'UE et l'horizon 2002

UN PROGRAMME strict de convergence économique devra être réalisé « avant l'an 2002 » par les Etats membres de l'UE non retenus pour le passage à la monnaie unique en 1999. Ce programme devrait leur permettre de rejoindre la zone euro, a déclaré en substance, lundi 22 avril, à Luxembourg, le président de la Commission européenne, évoquant sans toutefois les citer le cas de pays comme l'Italie et l'Espagne.

Jacques Santer, qui intervenait devant les membres de l'Association des banques et banquiers de Luxembourg (ABBL), a également plaidé pour l'instauration d'un mécanisme de changes entre les pays de la zone euro et leurs autres partenaires.

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : Boris Eltsine est apparu pour la première fois**, mardi 23 avril, en tête d'un sondage sur les intentions de vote pour l'élection présidentielle du mois de juin, selon le quotidien anglophone *Moscow Times*. Ce sondage, réalisé par l'Institut pour la recherche sociale comparative CESSI, auprès de 1 201 personnes du 10 au 20 avril, donne Boris Eltsine en tête du premier tour, avec 20,7 % des voix, devant son rival communiste Guennadi Ziouganov (19,8 %). *– (AFP.)*

■ **FISCALITÉ : la « Lettre économique du Parti républicain »** consacre son premier numéro à un plaidoyer en faveur de la réforme fiscale. François Léotard y prône une *« baisse des prélèvements obligatoires »*.

■ **LITTÉRATURE : le jury Femina** a décerné, lundi 22 avril, le Prix Femina Vacaresco à Hélie de Saint-Marc pour *Les Champs de braise* (Perrin) et le Femina du Premier roman à Pierre Gandelman pour *La Seule femme de son fils* (Grasset). Le Prix Femina, quant à lui, sera décerné en novembre.

L'AFP s'associe avec l'agence américaine Bloomberg

PREMIÈRE ÉTAPE importante de son développement dans le multimédia, l'Agence France Presse (AFP), la plus ancienne des agences mondiales d'information, vient de s'associer à l'une des plus jeunes, l'agence financière Bloomberg Limited Partnership (LP). Depuis lundi 22 avril, deux des services de l'AFP – son service d'informations générales en anglais et son service d'informations financières en français – sont distribués sur les 57 000 écrans terminaux de l'agence américaine.

L'accord conclu entre les deux sociétés stipule que les 150 000 clients dont dispose aujourd'hui *Bloomberg ont accès, gratuitement pendant un* mois, puis ensuite en payant un abonnement, à ces deux services de l'AFP. Dans quelques jours, deux autres services de l'AFP, AFX et AF-Asie (informations économiques et financières en langue anglaise fournies par ces deux filiales gérées en partenariat avec le *Financial Times*) devraient être disponibles sur les écrans de Bloomberg.

L'agence Bloomberg, créée à New York en 1981 par Michael Bloomberg, un ancien de Salomon Brothers, est le fournisseur de données et d'analyses économiques et financières qui se développe le plus rapidement dans le secteur multimédia international. L'agence possède cinquante-sept bureaux dans le monde ; celui de Londres a démarré en 1988 avec six employés et en emploie quatre cents aujourd'hui, surtout des commerciaux.

PROJET DE TÉLÉVISION

L'accès à Bloomberg se fait par un abonnement à ses terminaux informatiques. Non coté *en Bourse, le capital de Bloomberg LP est détenu* à hauteur de 30 % par la banque d'affaires américaine Merrill Lynch, le reste appartenant à Michael Bloomberg. Ce dernier s'est félicité de son partenariat avec l'AFP, *« agence de presse respectée qui fournit des informations mondiales rapides et exactes »*. Pour Jean Miot, PDG de l'AFP, qui rappelle que l'agence – créée en 1835 sous le nom d'« agence Havas » –, dispose de 1 150 journalistes répartis dans 165 pays, il s'agit d'une *« excellente opportunité pour l'agence de renforcer sa présence sur le marché hors média »*. Le partenariat entre les deux agences ne devrait pas s'arrêter là. Bloomberg envisage en effet de lancer une télévision en France, à partir du 1er juin, qui serait diffusée en langue française sur le câble et par satellite.

Ce projet rassemble l'AFP, *mais aussi* la radio privée BFM (dont Bloomberg est actionnaire) et la Lyonnaise des eaux. Destinée aux hommes et femmes d'affaires, une telle télévision existe déjà aux Etats-Unis et dessert certains pays d'Europe à partir de Londres sous le nom de Bloomberg *Information Television (BITV)*.

En se servant de lucarnes dans l'écran, elle offre simultanément diverses nouvelles économiques, financières, sportives, etc. ainsi que des informations brèves (indices de Bourse, variation des titres). Après la France, Bloomberg ambitionne d'implanter ce type de télévision en Italie et en Allemagne, toujours dans la langue *ad hoc*.

Yves-Marie Labé

La justice polonaise a classé le dossier visant l'ancien premier ministre

Des accusations d'espionnage au profit de l'URSS avaient été lancées contre lui

VARSOVIE
de notre correspondant

Le parquet militaire de Varsovie a classé l'enquête concernant les activités d'espionnage au profit de l'URSS, puis de la Russie, dont avait été accusé l'ancien premier ministre polonais, Jozef Oleksy, désormais chef du Parti social-démocrate (post-communiste) au pouvoir. Le procureur a estimé, lundi 22 avril, que les éléments de preuve réunis par les services de protection de l'Etat (les services secrets) n'étaient pas suffisants pour donner matière à inculpation.

Le plus gros scandale qu'ait connu la Pologne depuis l'instauration de la démocratie se termine donc en queue de poisson. Quatre mois après avoir été accusé publiquement, par le ministre de l'intérieur alors en fonctions, d'avoir *« sciemment »* transmis des informations et des documents secrets à une puissance étrangère, M. Oleksy, alors premier ministre, échappe à toute poursuite judiciaire, sans que le doute concernant son comportement passé soit tout à fait levé.

M. Oleksy a en effet eu, pendant des années, des relations très étroites avec un agent du KGB agissant sous couverture diplomatique, et les services secrets polonais avaient établi contre lui un dossier rassemblant des *« rapports d'opérations »* qui constituaient de fortes présomptions : à en croire les fuites dont la presse polonaise s'est fait l'écho, M. Oleksy et le diplomate-espion Vladimir Alganov se seraient rendus à certains rendez-vous en changeant plusieurs fois de voiture et, en une circonstance, M. Oleksy aurait dit à son interlocuteur, qui l'appelait chez lui au téléphone : *« je t'avais dit de ne pas appeler, ils nous ont repérés. »*

Cependant, le procureur militaire chargé de l'enquête, un colonel, a mis en doute la crédibilité des principaux documents fournis par les services secrets, en particulier un texte manuscrit obtenu d'un autre agent soviétique qui donnait son appréciation sur les informations transmises par « O », abréviation d'« Olin », nom de code donné à M. Oleksy par le KGB. Le procureur a fait valoir que ce document avait été *« mal traduit »*.

« PROVOCATION »

Par ailleurs, certaines déclarations obtenues par l'un des responsables des services secrets polonais, Marian Zacharski, auprès d'un agent russe, enregistrées sur bandes vidéo et « chargeant » explicitement M. Oleksy, auraient été faites sous l'effet de l'alcool.

D'une manière générale, le parquet a fait valoir que toute l'accusation reposait sur les affirmations et les documents réunis par Marian Zacharski, ancien as de l'espionnage polonais, condamné jadis à la prison à vie aux Etats-Unis. Cette manière de faire porter le chapeau au seul Marian Zacharski pourrait apparaître comme un moyen de rassurer les Occidentaux, et tout particulièrement les Américains, quant au bien-fondé de la décision du parquet militaire.

Politiquement, cette décision est en tout cas sans surprise, les amis politiques de M. Oleksy contrôlant désormais tous les rouages du ministère de l'intérieur. L'actuel ministre de l'intérieur, M. Siemiatkowski, avait qualifié de *« provocations »* les accusations portées par son prédécesseur juste avant la transmission des pouvoirs entre Lech Walesa et le nouveau président, Alexandre Kwasniewski. Depuis, les responsables du contre-espionnage, de l'office de protection de l'Etat et de l'information militaire ont été remplacés, et le ministre a interdit la poursuite des opérations qui auraient pu étayer les accusations contre M. Oleksy. Il a également refusé que le procureur puisse avoir accès aux travaux de la commission d'enquête parlementaire constituée pour examiner la *conduite des services secrets dans* cette affaire et avait conclu que la thèse de la provocation (avancée par M. Oleksy et ses amis) était sans fondement.

L'attitude du ministre de l'intérieur confirme le comportement sans complexe d'une équipe qui continue à prendre tour à tour le contrôle, de concert avec ses partenaires du Parti paysan, des rares institutions qui lui échappaient encore (le dernier exemple étant la télévision).

Certains membres de la majorité post-communiste veulent même pousser leur avantage en faisant passer devant le tribunal d'Etat l'ancien ministre de l'intérieur, M. Milczanowski, coupable, selon eux, d'avoir injustement accusé M. Oleksy. L'ancien ministre a répondu qu'une telle éventualité ne lui faisait pas peur : *« j'ai fait de la prison sous le communisme, je pourrais bien en refaire sous le post-communisme. »*

Jan Krauze

BOURSE — TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 23 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22123,90	+1,10	+11,33
Honk Kong index	10910	+0,85	+9,11

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

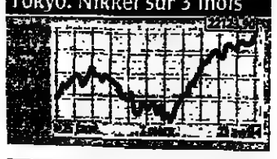

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/04	Var. en % 19/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2116,54	+1,15	+13,07
Londres FT 100	3855,20	−0,05	+4,49
Zurich	1751,45	—	+14,48
Milan MIB 30	997	−5,13	+7,08
Francfort Dax 30	2548,35	+0,47	+13,06
Bruxelles	1727,66	+0,18	+10,77
Suisse SBS	1448,40	—	−0,62
Madrid Ibex 35	855,79	−0,84	+10,22
Amsterdam CBS	367,50	+0,79	+14,30

Tirage du Monde daté mardi 23 avril 1996 : 645 348 exemplaires

nt choisir l'escalade
« vache folle »
ale auraient été évitées

américaine Bloomfield

vivant l'ancien président

RAFALE
GRANDS FORTS

ÉVOLUTION
Un demi-siècle de baisse de la durée du travail
page IV

TRIBUNE
par François Charpentier
page IV

هكذا يعد الاصيل

Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 24 AVRIL 1996

DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 30 AVRIL
La reconversion des informaticiens

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XX

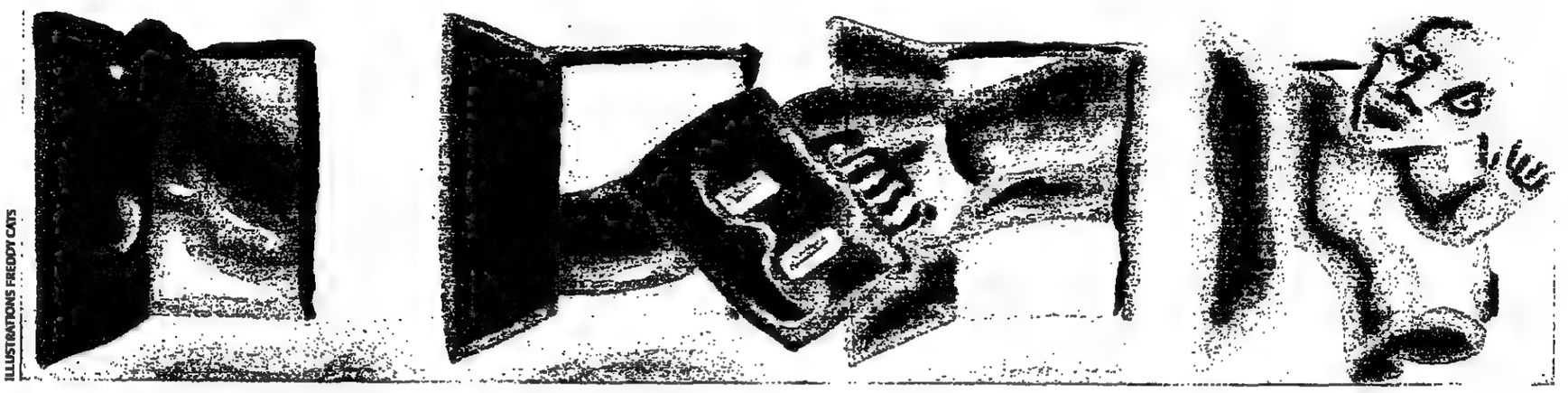

ILLUSTRATIONS FREDDY CATS

Mot barbare, l'« employabilité » devrait permettre aux salariés de développer leurs compétences dans et hors de l'entreprise

Entretenir ses chances pour l'emploi

A L'ISSUE du dernier G 7-emploi, qui s'est tenu à Lille (Nord) les 1er et 2 avril, et qui rassemblait les ministres du travail des sept pays les plus riches du monde, Jacques Barrot a eu le mot de la fin, et pas seulement pour des raisons protocolaires. Devant l'énormité de la tâche à laquelle doivent faire face les nations occidentales, toutes frappées par le chômage, notre ministre des affaires sociales, du travail et de l'emploi a eu le courage d'annoncer, en des termes certes peu accessibles au commun des mortels, que nos sociétés étaient en train de passer de la notion d'emploi pour tous à celle, plus réaliste, d'*« employabilité »* tout au long de la vie. Un objectif, a-t-il ajouté, davantage conforme à nos possibilités et, en tout cas, mieux adapté à la période.

Alors que Jacques Chirac, président de la République, avait ouvert le même sommet social en préconisant la recherche d'une *« troisième voie »*, que la déclaration finale n'a pas retenue au nombre de ses objectifs, lui préférant au contraire une lecture d'inspiration plus libérale, M. Barrot se situait d'emblée, en conclusion, dans l'ordre du raisonnable et de l'accessible. L'Histoire, à terme, tranchera pour savoir qui, de l'un ou de l'autre, du chef de l'Etat ou de son ministre, s'était placé au plus près du possible, de l'acceptable, ou s'il y avait mieux à attendre d'une rencontre internationale vite passée à la trappe dans les mémoires. L'absence au G 7 des ministres de l'économie et des finances, à l'exception du Français, en dit déjà long sur l'efficacité probable d'une telle réunion. Il n'empêche. Le mot *« employabilité »* a été prononcé. Et il restera sans doute avec son épouvantable envers, l'*« inemployabilité »*, synonyme de chômage, d'exclusion, et, plus dramatique encore, de renoncement. Son barbarisme technocratique choquera, tout comme les réalités dont il témoigne.

« Employabilité »? Passé la répulsion toute naturelle, la notion a un sens. Mieux, on peut aussi considérer qu'elle ouvre un champ plus réaliste à l'action des entreprises confrontées dans leur gestion de la main-d'œuvre aux exigences de la mondialisation de l'économie et, par suite, condamnées à la performance. Elle participe même d'un certain pragmatisme, positif celui-là, qui se fixerait des objectifs atteignables. Dès lors qu'un employeur ne peut plus, en réalité, garantir ni le plein emploi ni l'emploi à durée indéterminée, qui faisaient l'un et l'autre partie il y a peu du contrat social ordinaire, ne peut-il pas s'engager au minimum sur la promesse qu'il assurera à son salarié, en toutes circonstances, la capacité à demeurer employable ? Autrement dit, ce chef d'entreprise-là se propose de maintenir, d'entretenir et de développer les compétences de son personnel à la fois pour son propre usage et, dans l'éventualité d'une séparation, pour préserver les chances d'une reconversion professionnelle ailleurs.

En fait, il ne s'agit pas d'un programme minimum. Si l'on jette un regard sur le passé, on admettra rapidement que des restructurations récentes ont été d'autant plus douloureuses, justement, que des industriels ne s'étaient pas souciés du devenir des qualifications de leur personnel. Le reproche adressé à certains travailleurs, considérés comme inadaptés aux conditions nouvelles, était d'autant plus inacceptable que leurs employeurs n'avaient jamais rien tenté pour améliorer leur niveau. Non seulement ces ouvriers ou ces employés, sans beaucoup de formation, ne pouvaient pas suivre l'évolution interne et devaient être remplacés par de plus compétitifs, mais ils avaient perdu toute chance d'être recasés à l'extérieur. Dans certains cas, même, quinze ou vingt ans de travail, voire davantage, les avaient définitivement *« cassés »* sans que l'on mette en cause la responsabilité de leur utilisateur.

Au contraire, la démarche qui consiste à favoriser l'employabilité relève d'une stratégie que l'on pourrait qualifier de *« gagnant-gagnant »*. L'entreprise y trouve son compte, puisqu'elle peut espérer obtenir, par des formations adéquates et un vrai travail, tout à la fois sur les potentialités disponibles et les besoins futurs, les compétences qui lui seront nécessaires à l'avenir. Le salarié, lui, peut y gagner une sorte de protection, ou parce qu'il correspondra aux exigences ou aux facultés d'emploi de son employeur, ou parce qu'il sera plus armé pour affronter une réorientation de carrière. Au mieux, cela lui permettra d'évoluer selon ses désirs ; au pire, il pourra envisager plus sereinement sa conversion.

Pour autant, et bien que le schéma puisse être logique, tout n'est pas aussi simple. Rares sont les entreprises qui, ayant cette politique, l'affichent clairement par crainte des réactions. Les syndicats sont souvent méfiants, qui redoutent le machiavélisme ou la duperie. Quant aux salariés eux-mêmes, ils hésitent à entreprendre les bilans de compétences qui faciliteraient les choses et sont jugés avec circonspection. Un peu plus de transparence ou de franchise ne nuirait pas à la réussite de telles tentatives, encore isolées... et que le vocable « employabilité » ne facilite certainement pas.

Alain Lebaube

déposer

L'« employabilité » permet la mobilité dans l'entreprise mais aussi à l'extérieur
par Olivier Piot

L'intérêt bien compris de la formation
par Marie-Béatrice Baudet

Grand chantier chez Rhône-Poulenc-Rorer
par Francine Aizicovici

Une arme à double tranchant aux yeux des syndicats
par Catherine Leroy

Des passerelles sont établies entre des métiers jusque-là cloisonnés
par Clarisse Fabre

Le bilan de compétences reste peu utilisé
par Laetitia Van Eeckhout
Lire page II et III

LE N°1 EUROPEEN QUI VEUT DEVENIR LE N°1 MONDIAL VOUS ATTEND

LES INGENIEURS DE L'INNOVATION
ALTRAN
36 % DE CROISSANCE : 600 INGÉNIEURS RECRUTÉS EN 1995.
Les Métiers du Conseil Technologique vous intéressent
Rendez-vous en rubrique
INFORMATIQUE - RESEAUX TELECOM
OU
SECTEUR DE POINTE

DERNIÈRE PAGE

L'« employabilité » permet la mobilité dans l'entreprise mais aussi à l'extérieur

Il s'agit d'armer les salariés en développant leur polyvalence, de concilier les besoins des employeurs et l'intérêt des employés

DES demandes d'information s'expriment régulièrement auprès de l'Association nationale des directeurs et des cadres de la fonction personnel (ANDCP), les articles se multiplient dans la presse : décidément, le thème de l'« employabilité » est en vogue chez les directeurs des ressources humaines (DRH). Certains découvrent le problème, d'autres poursuivent des efforts engagés depuis quelques années déjà, mais tous conviennent qu'il n'est plus possible de progresser en matière de gestion des hommes sans offrir aux salariés de nouveaux outils de développement personnel.

« *Nous sommes entrés dans une période où aucune entreprise ne peut plus garantir l'emploi à vie à ses salariés*, souligne Stéphane Roussel, directeur du développement des ressources humaines chez Rank Xerox. *Il faut donc admettre, devant les salariés, qu'il ne s'agit plus seulement de répondre à des crises conjoncturelles mais d'apprendre à gérer collectivement un processus désormais continu.* » Autrement dit, l'entreprise doit évoluer, au détriment souvent de l'emploi. Mais elle doit également optimiser son efficacité, sa productivité, en s'appuyant notamment sur la motivation des salariés. Comment sortir de la quadrature du cercle ?

« *La démarche consiste à trouver une dynamique capable de satisfaire simultanément les besoins de l'entreprise, les intérêts des salariés et du client*, poursuit Stéphane Roussel. *Le concept d'employabilité répond à cette triple exigence.* » En janvier 1996, Rank Xerox France lance son opération « Université du document », destinée à favoriser la prise en charge, par chaque salarié, de son parcours individuel de formation. Des modules de PSDP (plan de soutien au développement personnel) offrent à chacun la possibilité de solliciter une aide de l'entreprise – en temps ou en argent –, pour suivre telle ou telle formation.

Charte de carrière

C'est en février 1994, après un mois de formation à l'Insead, que Christiane Granier, directeur des affaires sociales à Hewlett-Packard France, décide d'écrire un article sur l'employabilité dans la revue *Personnel* de l'Association nationale des directeurs et des cadres de la fonction personnel (ANDCP). « *Nous avons cette démarche depuis très longtemps chez Hewlett-Packard*, précise-t-elle, *mais j'ai bien senti qu'il était important de formaliser les choses pour les autres DRH.* » Les salariés « *sont angoissés, moroses, inquiets de leur avenir et incapables de voir leur évolution à long, moyen, voire à court terme*, explique-t-elle. *Le stress s'accroit, la mobilité fléchit* ». « *Doit-on accepter la déperdition des énergies et la perte de potentiel qui en découle ?* », s'interroge-t-elle. Non, il faut aider les salariés à être « *prêts à saisir une opportunité interne ou externe à l'entreprise* ». Mais Christiane Granier insiste sur la nécessité d'aider l'intéressé à construire lui-même sa « charte de carrière ».

Ces formations sont-elles directement liées aux besoins de Rank Xerox ? « *Bien sûr, l'entreprise a ses propres besoins liés à l'anticipation qu'elle a de ses métiers*, explique Stéphane Roussel, *mais il s'agit tout autant de prendre en compte les désirs de chaque salarié.* »

On le voit bien, l'employabilité s'appuie sur deux dynamiques complémentaires : la première consiste à permettre à l'entreprise de préparer son évolution en travaillant sur les compétences des salariés ; la seconde l'oblige, en retour, à répondre au désir de ses collaborateurs afin qu'ils puissent élargir leur palette de connaissances.

DOUBLE PERSPECTIVE

« *En réalité, cette double perspective contient des problématiques diverses*, souligne pour sa part François L., DRH d'une usine de chimie située dans le sud de la France. *L'employabilité a en effet deux applications possibles, en interne et en externe : la première est destinée à favoriser la mobilité dans l'entreprise en fonction de ses besoins. La seconde donne aux salariés des chances supplémentaires de trouver une solution de travail à l'extérieur de l'entreprise.* »

Armer les salariés en développant leur polyvalence afin qu'ils puissent plus facilement, en cas de plan social, retrouver un emploi ailleurs. L'objectif est effectivement avancé par la plupart des DRH. Mais elles cachent bien souvent une préoccupation interne évidente : la menace des plans sociaux ne favorise guère l'implication des salariés. Par ailleurs, moins ces derniers se sentent armés pour retrouver un emploi, plus les tensions internes sont vives lors d'un plan social. « *C'est un but inavoué, mais la perpective de plans sociaux nous pousse à prévenir ces tensions*, précise François L. *La démarche de l'employabilité recouvre chez nous à 60 % un souci de mobilité interne et à 40 % une anticipation sur la mobilité externe.* »

Conséquence : son entreprise a développé depuis peu un logiciel qui permet de mesurer les compétences des salariés en fonction d'un référentiel qui définit les besoins présents et futurs de l'entreprise. Un salarié embauché avec un CAP de restauration a pu ainsi passer de la manutention au poste de mécanicien. Il pourrait même, formé par l'entreprise, rejoindre bientôt le bureau de recherche et développement.

Mais les syndicats sont à l'affût. « *Ils considèrent que le contrôle des compétences des salariés est organisé en anticipation de plans sociaux* », reconnaît François L. Il est vrai que si le concept renvoie bien à la responsabilité de l'entreprise en matière de formation de ces salariés, il évoque également la capacité des salariés à rester employables.

Olivier Piot

L'intérêt bien compris de la formation

Chez Motorola, on essaie d'allier compétitivité et souci pédagogique

L'IMPULSION est mondiale. Motorola forme ses salariés dans l'ensemble de ses établissements et ce quel que soit leur niveau hiérarchique. Le chiffre-clé est celui de cinq jours de formation par an et par personne, au minimum. Le groupe américain spécialisé dans l'électronique appartient d'ailleurs au club très fermé de la quinzaine d'entreprises choisies par Peter Senge, grand théoricien de l'« *organisation apprenante* » (*Le Monde* du 14 novembre 1995), pour mener ses recherches sur ce thème au MIT (Massachusetts Institute of Technology).

Deux éléments contribuent à ce souci pédagogique que l'on retrouve développé dans les discours des dirigeants de la firme. Premier point, le groupe se porte bien, habitué à des progressions de chiffre d'affaires de l'ordre de 20 %. Motorola n'a pas licencié dans l'Hexagone depuis plus de cinq ans. Le géant de l'électronique a même annoncé au début de ce mois qu'il avait choisi la France pour y implanter son Centre européen de recherches, avec l'intention d'embaucher 450 personnes d'ici à dix ans. Deuxième point : le secteur d'activité du groupe exige une capacité d'adaptation des salariés très importante.

Ces conditions réunies, on comprend mieux l'affichage autour de la notion d'employabilité : « *Une entreprise doit se soucier de favoriser l'emploi de chacun de ses salariés* », annonce clairement Elie Beniflah, délégué de Motorola University pour la France. Philanthropie ? « *Absolument pas. Il ne s'agit pas de cela mais bien de l'amélioration de notre avantage compétitif, donc de nos résultats financiers. Les salariés, à partir du moment où ils se sentent en confiance, où ils savent qu'ils ont droit à l'erreur, travaillent beaucoup mieux, sont plus performants, comparés à ceux qui naviguent dans les eaux difficiles des plans sociaux à répétition.* » L'image régulièrement évoquée est celle de salariés qui doivent se maintenir en forme sur le plan professionnel de la même manière que les sportifs soignent leur potentiel physique.

En France, il existe deux terrains d'observation possibles afin de déterminer si les intentions affichées correspondent à la réalité. L'usine de Toulouse (2 300 salariés), produit des semi-conducteurs, tandis que l'établissement d'Angers (350 personnes) fabrique des systèmes électroniques pour l'automobile. A Toulouse, les dépenses de formation sont passées de 3,04 % de la masse salariale en 1992 à 5,80 % en 1995, auxquels il faut ajouter 2 % non imputables car dispensée en langue anglaise. Le site d'Angers vient, lui, de recevoir pour 1995, le prix de la formation continue. S'il est prêt à reconnaître l'importance de ces efforts – « *tous les salariés en sont conscients* » – Jean-Marie Martin-Cocher, secrétaire du comité d'entreprise de Toulouse, élu FO, veut aussi parler « *du point qui accroche* » : « *La formation proposée*, estime-t-il, *bénéficie surtout à l'entreprise. Elle vise à acquérir davantage d'efficacité aux postes de travail sans permettre à quelqu'un de changer totalement de métier. Nous regrettons, en tant que représentants syndicaux, la faiblesse de la formation diplômante.* »

ARMES SUPPLÉMENTAIRES

Pour autant, lorsqu'il évoque le cas de ces deux cents opérateurs recrutés sur Toulouse dans les années 70, essentiellement en raison de leur dextérité manuelle, et auxquels Motorola a proposé des modules de 500 à 600 heures de formation pour les amener à un niveau d'employabilité bac, bac+2, Jean-Marie Martin-Cocher reconnaît franchement « *que désormais ils disposent d'armes supplémentaires au cas où ils se retrouveraient sur le marché du travail* ».

A Angers, la question du choix d'une formation de court terme bénéficiant essentiellement à l'entreprise, ou de long terme préparant mieux le salarié à un emploi ailleurs et autrement, ne semble pas provoquer un débat houleux : « *Nous sommes une petite entreprise par rapport à Toulouse, tout le monde se connaît, s'écoute et sait que le discours officiel " si demain vous êtes licencié, on souhaite que vous partiez avec des atouts en main " est exact* », lance sans aucune hésitation Claudine Cely, trésorière au CE, élue par le personnel mais sans mandat syndical. D'ailleurs, il n'y a pas de syndicat dans l'établissement.

Le cas de Claudine Cely illustre visiblement la démarche retenue sur le site. Recrutée il y a quatre ans au niveau bac, cette opératrice de trente-huit ans qui travaille le week-end est en train de préparer un DUT de gestion. « *Cela n'a pas été facile au début, il a fallu se battre, mais le directeur, qui a moins de quarante-cinq ans, qui est rentré dans la maison en tant que technicien pour gravir ensuite un à un les échelons, écoute, s'intéresse aux démarches de ses salariés.* » Groupe de rêve ? La jeune femme serait tentée d'utiliser l'expression pendant un instant, mais se reprend vite : « *Ne croyez pas que tout cela est sans contrepartie. Motorola demande à ses salariés de s'investir considérablement. Pendant les huit heures passées à son poste, l'objectif est de penser constamment aux améliorations possibles, d'intégrer la satisfaction du client dans nos préoccupations et de s'occuper aussi de notre environnement. Nous ne sommes pas cantonnés à une seule tâche. Par exemple, je m'occupe aussi de la gestion des composants.* »

Marie-Béatrice Baudet

Grand chantier chez Rhône-Poulenc-Rorer

C'ÉTAIT la première fois, en vingt-trois ans de maison, que Cécile, cinquante ans, agent de laboratoire chez Rhône-Poulenc-Rorer, était reçue par son chef de service pour un entretien individuel. Tout est parti d'elle, de sa demande d'augmentation de son coefficient de classification, dont elle n'a pas bénéficié depuis cinq ans. Son chef lui a alors proposé de réaliser, avec elle, une étude de poste, qu'elle a acceptée et « *signée* ». « *Nous avons discuté de ce qui me convient, ou non, dans mon travail, de ce que je peux faire ou non.* » Résultat : l'augmentation est en principe accordée, mais Cécile doit suivre une formation de perfectionnement.

Ensuite, elle aura sans doute « *plus de travail, mais ce sera plus intéressant que de laver la vaisselle toute la journée* », espère-t-elle. La vaisselle, ce sont les ustensiles utilisés par les techniciens pour manipuler des produits, et qu'il lui faut laver et stériliser. Mais cette perspective la rassure un peu aussi. « *Je vais pouvoir suivre l'évolution de mon métier. Cela me permettra de rester dans la société, et si, plus tard, je dois aller ailleurs, je ne me retrouverai pas au bas de l'échelle.* »

La démarche de Cécile s'inscrit dans le cadre de l'accord sur « *le développement et l'évolution professionnels* », signé en janvier 1994 dans le groupe chimique par la CFDT, la CGC et FO, la CFTC y ayant adhéré après-coup, mais pas la CGT. Ce texte, qui concerne environ 6 000 des 10 000 salariés de Rhône-Poulenc-Rorer en France, a été appliqué de manière décentralisée, pour chaque famille de métiers (recherche, production, marketing-vente, etc.). Il affirme, en son préambule, la conviction de la direction générale que, « *en offrant à chacun la possibilité de développer ses compétences* », l'entreprise « *réalisera ses ambitions* » d'être le leader mondial dans son domaine.

Quels sont les métiers d'aujourd'hui et quelles passerelles sont possibles entre eux ? Quels seront-ils demain et quelles compétences seront alors requises pour les exercer ? A toutes ces questions, des groupes de travail paritaires, spécifiques à chaque famille de métiers, tâchent de répondre. Ces groupes étant, en outre, chargés de contrôler la mise en œuvre de l'accord. Leurs réflexions alimentent périodiquement une « *cartographie des emplois* », qui « *n'est pas encore complètement finalisée* », reconnaît Jacques Dominé, DRH de Rhône-Poulenc-Rorer France. Dans certains groupes de travail, « *ça patine* », déplore Serge Doucet, coordonnateur CFDT. D'où une certaine impatience. « *Nous nous sommes refusés à avoir une démarche technocratique* », justifie Jacques Dominé. *Nous voulons que les choses se construisent avec les gens qui vivent les métiers.* »

Généralisation de l'entretien individuel, bilan de carrière, bilan de compétences, tels sont les outils à la disposition du personnel. En outre, un « *plan d'appui* » est proposé aux salariés oubliés au cours des dernières années. « *Le but de l'accord est que chacun puisse bâtir un projet professionnel*, résume Serge Doucet, *mais nous en sommes encore bien loin.* » L'attitude de la hiérarchie n'est pas toujours à la hauteur de l'enjeu, semble-t-il. « *Des entretiens individuels se déroulent dans de mauvaises conditions* », déplore la CGT. « *On n'apprend pas à se parler du jour au lendemain.* » Du coup, certains perçoivent l'entretien avec leur chef « *comme une menace* », ajoute la CFDT. « *Souvent, les hiérarchies intermédiaires l'utilisent comme un instrument pour pousser les gens à faire du résultat à court terme et non pour promouvoir la carrière.* »

L'entretien d'Isabelle, une secrétaire de cinquante ans dont la moitié passée dans l'entreprise, n'a duré que quelques minutes. Son chef, « *assez but* », dit-elle, estimait que sa demande d'augmentation de coefficient n'était pas justifiée. « *Mon chef ne m'a pas posé de questions sur ce que je voulais faire* », souligne-t-elle. Un bilan de compétences lui a cependant été proposé. Réalisé par un cabinet de recrutement, il n'a porté que sur une part mineure du travail quotidien d'Isabelle. Si elle n'obtient pas gain de cause, elle demandera à changer de poste, pour faire un travail moins qualifié, mais qui au moins « *correspondra à* [son] *coefficient* ».

Francine Aizicovici

Une arme à double tranchant aux yeux des syndicats

LA notion d'employabilité suscite à la fois de l'intérêt et une certaine méfiance de la part des confédérations syndicales. « *Maintenir l'employabilité des salariés, on ne peut qu'être d'accord avec cette idée. Encore faut-il savoir ce que les directeurs de ressources humaines mettent derrière cette notion* », souligne Jacques Kheliff, secrétaire général de la FUC-CFDT. « *Le terme nous pose problème. Il suppose qu'il existe aussi une non-employabilité* », fait remarquer Michel Coquillion, secrétaire général adjoint de la CFTC, chargé de l'emploi et de la formation. « *Cette notion*, poursuit-il, *peut être utile dans le cadre de la mise en place de politiques de formation au sein de l'entreprise. Mais elle peut également avoir un effet pervers si elle sert à fixer les priorités de licenciement.* »

« *Les DRH font contre mauvaise fortune bon cœur. Comme ils n'ont pas la maîtrise des effectifs, ils cherchent une formule pour se déculpabiliser*, commente Jean-Claude Quentin, secrétaire confédéral de FO, chargé de l'emploi et de la formation professionnelle. Tandis que Chantal Cumunel, secrétaire générale de la CFE-CGC, prend également quelque distance : « *L'employabilité, je ne pense pas que les entreprises aient vraiment l'intention de la prendre en charge. Si elles veulent de la productivité, il leur faut aussi de la compétence et de la permanence. D'où la nécessité d'investir dans la formation. Mais elles le feront par intérêt et pas par générosité* ».

Quoi qu'il en soit, elle estime que l'employabilité, c'est-à-dire « *la capacité permanente à être employable* », n'est plus du seul ressort de l'entreprise mais aussi de celui de l'individu.

Reste qu'aux yeux de certains cette notion demeure essentiellement subjective : « *Je ne suis pas sûr qu'on puisse déterminer des critères d'employabilité de manière théorique. Ils sont chaque fois à rapprocher des perspectives d'emploi qui vont se présenter* », avance Jean-Claude Meynet, secrétaire confédéral CFDT.

La formation permanente est aux yeux des confédérations l'instrument principal du maintien de l'employabilité. « *Si les salariés ont accès à la formation continue tout au long de leur vie professionnelle, le changement d'entreprise, comme le changement technologique à l'intérieur de l'entreprise, devient moins dramatique* », souligne Marie-Thérèse Gonord, responsable des questions d'emploi à la CGT. Cette formation, soulignent les syndicats avec une belle unanimité, doit concerner tous les salariés, à tout moment de leur vie professionnelle, notamment les populations les plus fragiles qui en sont traditionnellement exclues.

Exigeantes à l'égard des formations, les confédérations demandent que, dans le cadre du maintien de l'employabilité, celles-ci aillent au-delà de simples adaptations du personnel à de nouveaux postes. « *Il faut aider les salariés, par le biais de la formation ou par le biais d'organisations du travail autoformatrices, à maîtriser leur travail et à être capables de le faire évoluer par eux-mêmes* », remarque Jacques Kheliff. Et si l'entreprise est amenée un jour à se séparer de ses salariés, ils seront mieux armés, certes, mais pour faire quoi ? « *L'interrogation autour de la notion d'employabilité n'a jamais été aussi forte qu'au moment où il y a eu raréfaction de l'emploi* », constate Jean-Claude Meynet.

Catherine Leroy

TEMPLE UNIVERSITY - IGS
MBA INTERNATIONAL
GROUPE IGS
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
ACCRÉDITÉ AACSB
10 mois intensifs en anglais
4 à Paris - 5 à Philadelphie - 1 à Tokyo
Gestion des entreprises internationales.
Intégration des ressources offertes par Internet.
Chaque participant est parrainé par un cadre dirigeant d'entreprise multinationale.
Mission dans une entreprise internationale aux Etats-Unis.
Etude terrain au Japon.
Conditions d'admission : Bac+4 (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion, Sciences Eco), TOEFL, GMAT, dossier, entretien, cours pré-requis dans certains cas.
Renseignements :
Jariath Dillon, IGS, 12, rue Alexandre Parodi, 75010 Paris - Tél. : (1) 40 03 15 04
Don Minday, CEFAM, 107 rue de Marseille, 69007 Lyon - Tél. : 72 73 47 83
DEMANDE D'INFORMATION IMBA
NOM Prénom
Adresse
Code Postal Ville Tél.
Diplôme obtenu ou formation en cours :
LM - 270496

Etudiants Bac + 1 à Bac + 5 !
Retrouvez en direct sur Minitel
3615 LEMONDE
des milliers d'offres de stages en entreprise
STAG'ETUD
MNEF
2,23 F/mn

...t bien compris ...mation

..., on essaie d'allier compétitivité ...gique

...ARMES SUPPLÉMENTAIRES

...veaux des syndicats

...S LE MONDE

FREDDY CATS

Des passerelles sont établies entre des métiers jusque-là cloisonnés

La capacité d'occuper plusieurs postes élargit les possibilités de reconversion et permet de jouer la carte de la mobilité

CONFRONTÉES à un environnement de moins en moins prévisible, les entreprises se dotent d'outils de gestion des compétences actuelles et futures. *« L'action de l'entreprise ne s'inscrit pas dans la perspective d'un reclassement éventuel du salarié mais dans la volonté de détenir les compétences-clés à l'avenir »*, observe François Jarry, directeur de Bossard Consultant. Le critère d'efficacité de ces outils de gestion de compétences ? *« L'implication du management : le manager doit pouvoir s'appuyer sur l'outil pour gérer les compétences de ses collaborateurs »*, poursuit François Jarry. Autrement dit, la démarche doit impérativement être mise en œuvre par des opérationnels.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Répertoire des métiers, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : la liste des outils développés est longue et le vocabulaire complexe.

Très variés, les instruments de gestion de compétences reflètent bien évidemment l'histoire, le contexte et la stratégie de l'entreprise. En octobre 1990, le groupe Usinor-Sacilor signe l'accord A Cap 2 000, dont l'objectif est de gérer la mobilité par les compétences. Dans ce groupe sidérurgique, organisé jusque-là selon une logique de postes, la gestion par les compétences est une « révolution ». C'est l'usine Sacilor de Dunkerque qui, à partir de 1987, expérimente ce mode de gestion, étendu par la suite à l'échelle du groupe. L'idée majeure est que l'évolution professionnelle ne doit plus dépendre des opportunités de l'organigramme (un poste qui se libère) mais de la compétence définie comme la *« validation de savoir-faire opérationnels »*.

Ce renversement de logique a impliqué la mise à plat des postes de travail et la reconstruction de filières de métiers regroupant des emplois-types, eux-mêmes rassemblant des agrégations de postes. Résultat : l'usine Sollac de Dunkerque, qui compte aujourd'hui 4 500 salariés, n'affiche que 50 emplois-types. La Sodie, société pour le développement de l'industrie et de l'emploi, créée en 1983 et filiale du groupe Usinor-Sacilor, met à profit cette logique de compétences pour favoriser la reconversion des salariés touchés par les restructurations. Des passerelles ont pu ainsi être établies entre des métiers qui, a priori, semblaient totalement cloisonnés. Exemple : l'opérateur de haut-fourneau et l'opérateur de laminoir mettent en œuvre des compétences similaires.

Renault privilégie la démarche d'observatoire des métiers (ODM). L'ODM résulte de l'« accord à vivre » signé en novembre 1989, visant à mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. *« Géré par une instance paritaire, l'observatoire des métiers a une vocation spécifique : une dimension politique au-delà d'un simple outil de gestion »*, souligne Jean-François Boudet, directeur de l'ODM chez Renault. Parmi les travaux de l'observatoire figure l'élaboration d'études des métiers fondée sur des entretiens auprès de la hiérarchie, des gestionnaires de ressources humaines, des pères techniques (personnes reconnues comme spécialistes sur une question donnée) et du personnel.

La dernière étude en date concerne les métiers du tertiaire et souligne trois évolutions majeures : diffusion de l'informatique, mise en œuvre de la politique de qualité totale et développement du travail en unités élémentaires (travail en groupe d'une vingtaine de personnes). Cette étude a notamment révélé le fait que les besoins de compétences en micro-informatique pouvaient varier fortement d'un métier à l'autre. D'où l'idée de personnaliser les stages de formation. Une autre enquête sur le métier de secrétaire commerciale a permis de déceler un décalage entre la définition du poste, essentiellement administrative, et son activité concrète. Par exemple, la secrétaire commerciale établit la facture au moment de l'achat d'un véhicule. Mais elle est aussi à ce moment-là en contact direct avec le client. Durant les entretiens a émergé l'idée que la secrétaire pouvait enrichir le service clients en proposant un contrat d'entretien ou bien la pose d'un système antivol. Cette réflexion s'est concrétisée sur le terrain par la mise en place d'une formation à l'accueil et à la relation commerciale.

A l'usine d'Amiens de Whirlpool, groupe américain leader de l'électroménager, le développement des compétences des opérateurs participe de la stratégie du site, dans un contexte de production très flexible et de forte concurrence internationale.

DOUBLE OBJECTIF

« L'idée est de rendre l'opérateur plus autonome et plus mobile », explique Marc François-Brazier, directeur des ressources humaines de l'usine d'Amiens. Concrètement, l'objectif de la DRH est double. Premièrement, il s'agit de faire travailler, dans cinq ans, l'opérateur non plus seul mais toujours en groupe et de l'amener du stade actuel de polyvalence à celui de la multicompétence (la polyvalence recouvre l'aptitude du salarié à tenir plusieurs postes dans un même domaine de compétences tandis que la multicompétence est la capacité d'occuper plusieurs postes impliquant la mise en œuvre de compétences diverses).

Le second objectif de la DRH est de former, au sein de l'usine, une équipe permanente de 43 formateurs d'ici à la fin de 1997. Il en existe une vingtaine aujourd'hui. La formation des opérateurs, baptisée *« Premiers pas »*, a démarré le 12 février 1996. Elle comprend quatorze modules d'enseignement théorique et pratique étalés sur deux semaines : présentation de la stratégie de l'entreprise, initiation à la gestion par le biais d'un jeu d'entreprise, déplacement chez un distributeur pour mieux comprendre les attentes du client, etc.

Dans le secteur bancaire les enjeux sont différents. Au début des années 90, le diagnostic est schématiquement le suivant : la banque, qui compte, *grosso modo*, 60 % de postes administratifs contre 40 % à caractère commercial, doit inverser le rapport dans les années à venir si elle veut rester compétitive. Maurice Mezel, directeur de l'emploi et de la formation du groupe Crédit industriel et commercial (CIC), dresse un bilan du dispositif de gestion prévisionnelle et préventive de l'emploi (GPPE) mis en place au CIC en 1990 : *« Ce fut un moyen de traiter de manière humaine des questions difficiles de reconversion, même si la formation n'a pas toujours permis d'adapter le personnel administratif aux postes de commerciaux. Grâce à ce dispositif, nous disposons aujourd'hui d'outils et de méthodes de travail à partir desquels nous prolongeons la démarche de manière plus prospective. Un observatoire de l'emploi a été mis en place qui mène une activité de veille, non seulement sur les métiers en interne mais aussi sur les évolutions économiques – comme l'arrivée de l'euro – et technologiques externes. »*

Clarisse Fabre

L'idée majeure est que l'évolution professionnelle ne doit plus dépendre des opportunités de l'organigramme mais de la validation de savoir-faire opérationnels

Les mots-clés

● **Employabilité.** Aptitude d'un salarié à trouver un emploi, qui dépend, bien sûr, de son niveau de formation initial mais aussi des compétences complémentaires éventuellement acquises dans l'entreprise.

● **Compétences.** La compétence rassemble trois types de savoir : un savoir théorique, un savoir-faire (expérience) et une dimension comportementale (savoir-être) sachant que cette dernière joue un rôle déterminant, particulièrement dans les postes de niveau maîtrise et encadrement.

● **Polyvalence.** Il s'agit de l'aptitude du salarié à tenir plusieurs postes dans un même domaine de compétences.

● **Multicompétence.** Cette notion recouvre la capacité à occuper plusieurs postes impliquant la mise en œuvre de compétences diverses.

Le bilan de compétences reste peu utilisé

Propriété exclusive du salarié, cet outil est difficile à exploiter par l'entreprise

LE bilan de compétences reste encore peu utilisé dans le cadre du plan de formation ou du congé individuel de formation. Si le nombre d'actifs bénéficiaires d'une telle démarche croît – ils étaient 24,1 % en 1994 contre 16,7 % en 1993 –, les trois quarts des bilans concernent encore des demandeurs d'emploi, selon une récente étude du ministère du travail (*Les Organismes prestataires de bilans de compétences, premières informations*, n° 515, 21 mars 1996. DARES). Pourtant, cette occasion offerte aux salariés de faire le point peut également être, pour les entreprises, un précieux outil.

Si le bilan de compétences est encore loin de figurer dans la panoplie usuelle des employeurs, c'est parce qu'il constitue depuis la loi du 31 décembre 1991 un droit individuel et non collectif. La synthèse du travail de bilan est la propriété exclusive du salarié : lui seul décide d'en communiquer ou non le contenu à son entreprise. Or s'il craint en retour des pressions, des sanctions, une mauvaise interprétation de sa démarche, celui-ci se gardera de dévoiler les enseignements qu'il en a tirés. Si elle envoie une personne en bilan dans le cadre du plan de formation, l'entreprise n'aurait-elle droit ainsi à aucun retour ?

« Tout repose sur une question de confiance », affirme Paule Pérez, directrice associée d'Avancées sociales, cabinet de conseil en management et ressources humaines. Elle préconise une médiation : *« L'opérateur de bilan peut s'instaurer, en externe, comme un médiateur, voire un négociateur entre le salarié et l'entreprise. »* Au sein même de cette dernière, des personnes, rattachées à la direction des ressources humaines et de la formation, peuvent être désignées pour accompagner et aider le salarié dans sa démarche, afin que l'entreprise puisse en bénéficier.

Dans des entreprises comme le Centre EDF-GDF Services d'Asnières, ou le CCETT, filiale commune de France Télécom et de TDF, des conseillers jouent ce rôle de médiateur. *« L'intérêt d'accompagner le salarié est de bien regarder avec lui ceux des éléments de son bilan susceptibles d'intéresser l'entreprise et d'être exploités en son sein »*, ajoute Guillemette Loas, conseillère carrières du CCETT.

Encore faut-il que l'entreprise ait une politique bien déterminée... *« Le bilan ne peut lui être bénéfique que si celle-ci donne des informations sur sa stratégie, sa politique de l'emploi, ses métiers et leur évolution, sur les règles de la mobilité en son sein, sur les possibilités d'accès à la formation,* relève Joëlle Pelosse, consultante de Développement et emploi. *Le salarié doit pouvoir voir comment son bilan peut se mettre en musique, comment son projet peut s'inscrire dans l'entreprise. »* Accompagner le salarié, c'est aussi favoriser le dialogue avec la hiérarchie, laquelle ne doit pas utiliser cette démarche comme un moyen d'évaluation, de sanction. *« Il est important de clarifier les enjeux pour tous, sans quoi il y a des risques de dérive, de malaise ou de frustration pour l'individu, et de mauvaise utilisation pour l'entreprise »*, souligne Jean-François Mazuer, responsable du développement social du Centre EDF-GDF Services.

A l'évidence, il est nécessaire d'organiser la démarche dans l'entreprise de la façon la plus concertée possible. Aussi, si l'on considère que le bilan de compétences n'est pas de nature à déposséder les partenaires sociaux de leur fonction représentative, ces derniers n'auraient-ils pas un rôle à jouer pour venir appuyer auprès des médiateurs l'utilisation des bilans et être les garants du bon déroulement de telles actions ?

Laetitia Van Eeckhout

MASTÈRE FRANCO-RUSSE DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

Objectifs : permettre à des étudiants de suivre à Moscou, de septembre 1996 à juillet 1997, une formation au Management International avec des ressortissants de la CEI.
L'enseignement est assuré par des professeurs des groupes HEC et ESCP, de l'EAP, de l'ECCIP et de l'Académie du Commerce Extérieur de Russie.

Profils : diplômés de l'enseignement supérieur : Écoles de Commerce, Facultés de Russe, Écoles d'ingénieurs ...
Une bonne maîtrise de la langue russe est nécessaire.

Renseignements et inscriptions : 42 89 71 72
Clôture le 7 juin 1996

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Copyright

Juristes / Fiscalistes

Gardez le bon cap tout au long de votre carrière avec

Michael Page Tax & Legal

Retrouvez nos nouvelles opportunités en page suivante

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Les fonds de pension entravés par la mobilité

par François Charpentier

DANS tous les pays du monde, les fonds de pension se sont développés pour pallier les insuffisances des régimes de base gérés en répartition. Un autre objectif, *quelque peu oublié aujourd'hui*, était de fidéliser les salariés du secteur public d'abord, des entreprises privées ensuite. Dans tous les cas il s'agissait de régimes d'employeur. Cela signifie que le chef d'entreprise, souvent seul à cotiser au fonds, restait totalement maître de la décision de créer cet instrument de retraite, de définir la ou les catégories de bénéficiaires, d'arrêter les modalités de gestion de l'épargne constituée et parfois même de verser ou non une pension au moment de la cessation d'activité. On ajoutera que le principal intérêt pour l'employeur était d'ordre fiscal, la mise en place d'un fonds de pension ouvrant droit à des déductions d'impôts importantes. Jusqu'au milieu des années 70, par conséquent, un fonds de pension n'ouvrait droit qu'à une « promesse » de pension.

L'apparition du chômage et l'exigence d'une plus grande mobilité professionnelle, la dépression économique et son cortège de faillites d'entreprises, ont profondément modifié cette situation. A peu près au même moment, pour tenir compte de l'évolution du marché du travail, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, les juges d'abord, les gouvernements ensuite, ont progressivement transformé la promesse de pension en un droit irrévocable. Les conséquences de ces décisions visant à préserver les droits acquis des salariés sont multiples.

D'abord, les employeurs ont été tenus de revaloriser les pensions. A supposer qu'un salarié quitte une entreprise disposant d'un fonds pour une entreprise n'en disposant pas, il doit pouvoir retrouver au moment de sa cessation d'activité l'intégralité de ses droits majorés de tout ou partie de l'inflation. A l'origine de cette évolution, quelques affaires retentissantes avaient éclaté. Ainsi en Grande-Bretagne où la presse s'était fait l'écho du désarroi de salariés quittant l'entreprise dans laquelle ils bénéficiaient d'un fonds

L'apparition du chômage et l'exigence d'une plus grande mobilité professionnelle, ainsi que les faillites d'entreprises, ont profondément modifié la situation

et récupérant plusieurs années plus tard une épargne dévalorisée, alors que l'employeur de son côté avait pu s'exonérer de tout effort contributif grâce aux plus-values réalisées sur les actifs gérés.

Ensuite, les entreprises ont été tenues de favoriser la transférabilité des droits d'un fonds à un autre avec, à ce niveau, deux conséquences majeures. D'une part, on les a obligées à provisionner leurs engagements. Cette contrainte était d'autant plus impérieuse que, le nombre des faillites augmentant, les cas d'insolvabilité des fonds se multipliaient. On connaît le cas spectaculaire d'AEG en 1982, en Allemagne, partiellement épongé par Daimler. Mais il faut savoir que l'Association de garantie des pensions (PSV), mise en place en 1974, doit régler, bon an mal an, entre cent cinquante et trois cent cinquante cas d'insolvabilité coûtant entre 300 millions et 500 millions de deutschemarks. Les mêmes difficultés se sont produites aux Etats-Unis où, dès 1974, la loi Erisa (Employee Retirement Income Security Act) avait institué une caisse de garantie, la Pension Benefit Guaranty Corporate (PBCG), qui devra faire face aux engagements non couverts d'Eastern Airlines, de la Pan Am, de Continental Airlines et de TWA, pour ne parler que des compagnies aériennes. Au début de 1992, l'administration américaine estimait à 40 milliards de dollars le risque global des fonds de pension. Un an plus tard, l'addition des déficits les plus importants atteignait 71 milliards de dollars et les experts chiffrent à 17,9 milliards de dollars le déficit prévisible du PBCG en 2001.

Bien évidemment, on n'oubliera pas l'affaire Maxwell en Grande-Bretagne, mais pour n'en retenir que la législation adoptée en juillet 1995, dans l'esprit des dispositions déjà prises dans d'autres pays, qui conduira les employeurs à améliorer le dispositif de revalorisation des pensions et à constituer des capitaux de couverture. Seconde conséquence majeure, par conséquent : afin de réduire leurs risques et pour faire face aux obligations d'un éventuel transfert d'un fonds à un autre, les gestionnaires devraient à l'avenir réduire le volume des investissements en actions au profit de placements dans des valeurs à revenu fixe. Sécurité oblige.

L'inscription au bilan pratiquée en Allemagne pose à l'évidence d'autres problèmes. Un employeur peut-il admettre de transférer dans les fonds propres d'une entreprise concurrente les droits constitués par un salarié transfuge ?

L'addition de ces charges nouvelles (revalorisations, provisionnement, réassurance, etc.) et les problèmes liés à la délicate question de la transférabilité des droits expliquent pourquoi le nombre de fonds de pension tend plutôt à stagner en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, alors que le nombre de salariés couverts est en diminution. Pourquoi, aussi, les fonds de pension existants ne répondent que de façon très incomplète au triple rôle qu'on veut parfois leur faire jouer en France : être un troisième niveau de retraite, favoriser la constitution de fonds propres d'entreprise et dynamiser la Bourse.

François Charpentier, rédacteur en chef au groupe Liaisons, est l'auteur de Retraites et fonds de pension. L'état de la question en France et à l'étranger *(Economica).*

Un demi-siècle de baisse de la durée du travail

En cinquante ans, la semaine de travail a diminué d'environ cinq heures. Une étude de l'Insee étudie cette évolution

DEPUIS la fin de la deuxième guerre mondiale, la durée annuelle de travail des salariés a considérablement diminué, passant de 1 950 heures en moyenne dans les années 50 à 1 520 aujourd'hui (soit une baisse de 22 %). L'allongement des congés, le développement du temps partiel, de même que la réduction hebdomadaire de la durée du travail, qui a perdu *« près de cinq heures en cinquante ans »*, expliquent cette tendance.

Réalisée à l'occasion du cinquantenaire de l'Institut de la statistique le 2 mai prochain, l'étude de l'Insee sur l'évolution du temps de travail au fil du dernier demi-siècle (*La Baisse de la durée du travail*, de Sylvie Lagarde, Insee Première, mars 1996) distingue trois grandes périodes. De l'immédiat après-guerre jusqu'au milieu des années 60, la durée annuelle du travail reste la même, la légère augmentation du temps hebdomadaire compensant l'instauration de la troisième semaine de congés payés en 1956. La seconde époque, en revanche, du milieu des années 60 jusqu'au début des années 80, est marquée par une réduction importante : *« La durée annuelle diminue de 1 % par an »*, estime

Du milieu des années 60 au début des années 80, la réduction est de 1 % par an

l'Insee, sous l'effet notamment d'un abaissement du temps hebdomadaire de travail et de la *« généralisation de la quatrième semaine de congés payés en 1969 »*. En décrétant le passage aux trente-neuf heures et la cinquième semaine de congés payés, l'ordonnance de 1982 accroît encore la tendance.

Parallèlement, le temps de travail tend à s'uniformiser entre les secteurs d'activité, mais aussi entre les catégories socioprofessionnelles. Ainsi l'écart de durée hebdomadaire du travail entre le bâtiment et les industries des biens de consommation, de cinq heures et demie par semaine en 1965, est-il tombé à une heure dix-sept ans plus tard. Simultanément, la durée hebdomadaire de travail des ouvriers, qui excédait de deux heures et demie celle des employés dans les années 65, est sensiblement la même en 1982, à un quart d'heure près.

Depuis 1983 enfin, *« la durée annuelle du travail connaît une diminution très ralentie »*, note l'Insee. Fait majeur de la dernière décennie, *« le lieu de négociation et de décision sur l'aménagement du temps de travail s'est déplacé de l'Etat vers les branches professionnelles, voire les entreprises »*. C'est ce que Sylvie Lagarde, auteur de l'étude, appelle *« le passage d'un régime de droit d'origine légale à un régime de droit négocié »* : désormais, les entreprises disposent d'une plus grande latitude pour aménager les horaires des salariés, en fonction des fluctuations de l'activité.

ANNUALISATION

Une évolution confortée par la loi quinquennale sur l'emploi de 1993, qui introduit l'annualisation du temps de travail. Rançon de la flexibilité : *« la réalité juridique et conventionnelle de la durée du travail est devenue très complexe »*, conclut Sylvie Lagarde, du fait notamment de l'individualisation des horaires et du développement du temps partiel. Résultat : en dix ans, les disparités entre les salariés ont eu tendance à s'accroître, les journées de travail des cadres, surtout dans le privé, étant, par exemple, plus longues que celles de leurs subordonnés.

Philippe Baverel

Loisirs

Panne d'ascenseur

PROMOTION SOCIALE, NOUVELLES RÉALITÉS, NOUVELLES PRATIQUES
Coordonné par Philippe Maubant
Revue *Pour?*
132 p., 85 F

RINGARD, le bon vieux « cours du soir » ? Peut-être, mais il n'empêche : des adultes continuent à reprendre des études (à la fac, au CNAM), même si ce parcours, qui nécessite une bonne dose de persévérance, ne concerne qu'*« une petite minorité d'individus dans la société française »*.

Cette livraison de la revue *Pour*, qui planche depuis trente ans sur l'éducation et la prospective, montre qu'une promotion sociale a traditionnellement signifié accès à *« du mieux-être, du mieux-vivre, à de plus grandes responsabilités »*, quitte à ce que le concept serve d'antidote à la lutte des classes, comme le suggérait un honorable parlementaire en 1959. Mais, à partir du milieu des années 60, elle tombe *« malade de l'économie »*, comme l'indique Maurice Gueneau, un des spécialistes qui s'expriment dans ce volume. S'adapter aux mutations technico-économiques de la production devient l'impératif. En formation, les plans d'entreprise ont le vent en poupe alors que les congés individuels, pris à l'initiative des salariés, restent marginaux. En outre, la réduction des lignes hiérarchiques diminue les possibilités de mobilité verticale.

Raréfaction des perspectives claires de carrière, prégnance des stricts impératifs de rentabilité (y compris en matière de formation), montée de la précarité : la promotion sociale coince. Et, paradoxalement, au moment où l'on invite chacun à se former en permanence toute sa vie durant. Comment lui redonner un second souffle ? Aide à l'orientation des adultes et à la gestion de leur trajectoire professionnelle, nouveau rapport au travail, valorisation des évolutions transversales à l'honneur aujourd'hui dans les entreprises : les quelques pistes tracées pour la revue montrent la difficulté à fixer des objectifs précis. Mais un peu plus d'audace dans les pratiques ne ferait pas de mal. Pourquoi, par exemple, aux thèmes classiques de la négociation d'entreprise, les syndicats n'ajouteraient-ils pas plus souvent celui du parcours des *« écartés du train de la modernisation économique »*. Sinon, comme l'écrit Jean Besançon, du ministère de l'agriculture : *« Pour qui sonnera la promotion sociale ?... Pour ceux qui avaient déjà de bonnes chances au départ d'entendre sa musique. »*

Daniel Urbain

Panorama d'un dispositif

LES FICHES PRATIQUES DE LA FORMATION CONTINUE
Centre-Inffo, 880 p., 950 F.

A quelles conditions un salarié peut-il obtenir un congé pour préparer et passer un examen ? Quel est le montant de la rémunération d'un apprenti ? Qui peut bénéficier d'un bilan de compétences ? A quelles aides publiques à la formation les entreprises ont-elles accès ? Les réponses figurent, parmi bien d'autres, dans cet ouvrage de références juridiques qui se veut *« le panorama intégral du dispositif de la formation continue »*. Un travail impressionnant qui indique, pour chaque thème, les références légales, réglementaires et contractuelles, ainsi que la jurisprudence. En prime : le droit communautaire et la description des systèmes en vigueur dans les pays de l'Union européenne.

Loisirs

RENCONTRES

■ MANAGEMENT
La Fondation européenne pour le management par la qualité (EFQM) organise sa 7e Learning Edge Conference à Paris les 24, 25 et 26 avril. Les dirigeants de trois groupes français – Renault, Citroën, le GAN – participeront à cette rencontre, lieu d'échanges entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise sur le thème de la qualité totale.
Contact : Florence Beaufils, Francom-4, allée Ferrand, 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : (16-1)-46-40-69-40 ; télécopie : (1)-46-40-69-41.

■ VERS QUELLE EUROPE À L'EST ?
Organisé par *Politis la Revue* et la municipalité communiste de Montreuil, un colloque se tiendra les 3, 4 et 5 mai sur ce thème à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de cette commune de Seine-Saint-Denis. Il est possible aujourd'hui d'établir un premier bilan des mutations des pays de l'Europe centrale et de l'ex-Union soviétique afin de comprendre les dynamiques à l'œuvre et d'explorer les politiques alternatives possibles. Ces journées seront organisées autour de quatre grands thèmes : privatisations et restructuration industrielle ; quel système de protection sociale ? ; le statut social des femmes ; marché du travail, chômage et politiques de l'emploi.
Renseignements : (16-1) 48-70-69-85.

FORMATION PROFESSIONNELLE

CHAQUE SEMAINE, RETROUVEZ NOTRE NOUVELLE RUBRIQUE

"FORMATION PROFESSIONNELLE"

Pour vos annonces publicitaires contactez
Michèle FERNANDEZ
☎ 44.43.76.17
(Fax : 44.43.77.32)

CSP 1ère ENTREPRISE DE FORMATION CERTIFIÉE ISO 9001

AFFIRMATION DE SOI
Exprimer sa personnalité, en ayant confiance en soi.
Dates : 13-14-15 mai / 28-29-30 mai 10-11-12 juin / 1-2-3 juillet
Durée : 3 jours

ANALYSE TRANSACTIONNELLE
Analyser et résoudre les problèmes interpersonnels.
Dates : 28 au 31 mai / 17 au 20 juin
Durée : 4 jours

DU STRESS À L'ÉNERGIE POSITIVE
Découvrir son potentiel positif permettant de réagir en situation de stress.
Dates : 5-6-7 juin / 9-10-11 octobre
Durée : 3 jours en résidentiel

EXPRESSION ÉCRITE EFFICACE
Acquérir une aisance rédactionnelle.
Dates : 13 au 15 mai et 28-29 mai 3 au 5 juin et 20-21 juin
Durée : 5 jours

Pour une Brochure 1996 gratuite, (70 formations) téléphonez au (1) 42 46 89 99
66 rue La Fayette 75009 PARIS
Fax : (1) 40 22 08 83

CSP RÉSULTAT GARANTI

27 ANS D'EXPERIENCE DE LA FORMATION EN ENTREPRISE

LES FONCTIONS DU MANAGEMENT
EN LANGUE ANGLO-SAXONNE
STAGE PERFECTIONNEMENT
240 Heures du 28/5 au 26/7/96
Cadres avec bon niveau anglais général, désireux d'acquérir un langage professionnel et spécifique.
Reservé à
Conventions de Conversion, et demandeurs d'emploi en Allocation Unique Dégressive
Congés individuels de Formation, et Salariés
Financement partiel Conseil Régional
A.Q.O.R. 42.05.22.33
Stephen BURROWS

Panne d'ascenseur

Panorama d'un dispositif

RENCONTRES

DePfa-Bank France S.A.

La DEPFA BANK, première banque hypothécaire allemande, recherche pour sa filiale française son

Juriste

Rattaché au Directeur Général, vous assistez l'équipe de chargés de clientèle ainsi que les rédacteurs de crédit dans l'établissement de contrats de prêt et l'évaluation juridique des garanties de crédit.

Par ailleurs, vous assurez un rôle de conseil auprès de la Direction Générale sur toutes questions juridiques et assistez au comité de crédit. Enfin, vous êtes en relation avec les notaires, avocats et autres conseils extérieurs.

Agé de 35 ans environ, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc...), vous justifiez d'environ 8/10 ans d'expérience en droit des affaires (droit du crédit, droit des sociétés...) avec une spécialisation en droit immobilier, acquise au sein d'un établissement bancaire et chez un notaire. Rigoureux et dynamique, votre expérience opérationnelle et vos aptitudes personnelles vous permettront de créer et valoriser la fonction juridique de cette Société.

La maîtrise de l'allemand ou de l'anglais est exigée. La connaissance de ces langues facilitera votre collaboration avec la maison mère à Wiesbaden.

Contactez **Stéphanie Dru** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur le 36.17 MPage** sous réf. : SD13372

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Groupe industriel international, parmi les leaders européens sur son marché, recherche son

Responsable Juridique

Région Nord

Vous aurez un rôle de conseil juridique interne auprès de la Direction Générale et des opérationnels en assurant la sécurité juridique du Groupe.

A ce titre, vous interviendrez sur l'ensemble des affaires juridiques du Groupe en France et à l'étranger, notamment en droit des contrats (approvisionnement, distribution,...), droit des sociétés (apport partiel, scission, fusion, création de sociétés, suivi juridique des entités du Groupe, etc.) et droit du travail.

Vous suivrez également l'ensemble des dossiers contentieux en liaison avec les conseils extérieurs.

Agé d'environ 35 ans, doté d'une solide formation juridique supérieure, vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience acquise en cabinet et/ou en entreprise ayant une activité internationale.

Votre sens de la négociation et des contacts vous permettront de réussir dans ce poste qui nécessite une ***bonne pratique de l'anglais.***

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + numéro de tél + rém.actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal,** 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **de taper votre CV sur 3617 code MPage** sous la référence : TM13748

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Groupe industriel français de dimension internationale, coté en Bourse, recherche son

Responsable Juridique

Paris ouest

Rattaché au Secrétaire Général, vous interviendrez sur l'ensemble des dossiers juridiques du Groupe, notamment en matière de droit des sociétés (opérations sur le capital, opérations de structure, suivi juridique des différentes entités, etc...) et droit des contrats (partenariat, licences de marques ou brevets, baux, etc...).

Vous aurez également à superviser la gestion des assurances du Groupe et suivrez l'ensemble des dossiers contentieux.

Agé de 30/35 ans, de formation juridique *supérieure en droit des affaires* (DEA, DESS, DJCE), vous avez une expérience d'au moins 5 ans acquise de préférence au sein d'une entreprise industrielle évoluant dans un environnement international ou d'un cabinet d'affaires.

Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles au sein d'un Groupe très dynamique.

Une pratique courante de l'anglais est indispensable pour ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + numéro de tél + rémunération actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal,** 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **de taper votre CV sur 3617 code MPage** sous la référence : TM13744

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Un grand Cabinet international d'Avocats d'affaires, leader au plan mondial, recherche pour accompagner son expansion

Avocats Fiscalistes

Paris

Votre approche dynamique de la fiscalité vous permettra d'intervenir en parfaite synergie avec les équipes juridiques comme un réel conseil auprès de vos clients, notamment dans le cadre d'opérations de structure dont le champ d'intervention sera national ou international.

Avocat Fiscaliste d'environ 5 ans d'expérience, vous recherchez une nouvelle opportunité professionnelle.

De réelles perspectives d'évolution vous sont offertes, qui pourront inclure une période d'expatriation dans un des principaux pays d'implantation du Cabinet.

La maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est requise pour ce poste.

Si cette perspective vous motive, contactez Christophe Blanc au 47.57.24.24 ou adressez lettre man. + CV + n° de tél. + photo + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal,** 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **tapez votre CV sur le 36.17 MPage** sous réf. : CB13606

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Groupe International de Conseils en forte expansion recherche un

Fiscaliste

Paris

Au sein de l'équipe fiscale, vous interviendrez sur tout dossier de fiscalité française (IS, TVA, intégration fiscale, assistance à contrôle, acquisitions,...) ou internationale (TVA intracommunautaire, conventions,...), et aurez également un rôle de management.

Agé de 30 ans environ, de formation fiscale supérieure (DEA, DESS, DJCE, ...), idéalement complétée par un diplôme comptable, vous justifiez d'une expérience d'environ cinq ans en fiscalité de l'entreprise acquise de préférence en cabinet.

Excellent technicien, votre expérience opérationnelle de la fiscalité ainsi que votre ***parfaite maîtrise de l'anglais*** vous permettront de réussir et d'évoluer au sein d'une structure très dynamique.

Contactez **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal,** 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou tapez votre CV sur le 36.17 MPage** sous réf. TM13633.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Filiale française d'un important groupe multinational leader sur son marché recherche un

Juriste d'Affaires

Paris

Responsable auprès du Marketing du contrôle juridique de plusieurs gammes de produits, vous êtes avant tout un juriste généraliste intervenant dans tous les domaines de la vie de l'entreprise. Vous intervenez également auprès des ventes pour les assister dans l'élaboration des conditions commerciales avec la grande distribution. Rattaché au Responsable du Service Juridique au sein d'une équipe de trois juristes, vous serez en relation constante avec vos homologues américains et européens.

Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, Maîtrise de Droit Privé mention Droit des Affaires) complétée par une formation anglo-saxonne (LLM, MCL, etc.), vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 5 ans au sein d'un groupe international de préférence dans le secteur de la grande distribution.

Vous parlez anglais couramment pour avoir travaillé ou séjourné dans un pays anglo-saxon.

Votre professionnalisme, votre autonomie et votre aptitude à la négociation sont des atouts pour réussir dans ce groupe très dynamique et à fort environnement concurrentiel.

Adressez à **Christophe Duchatellier** lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal,** 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou tapez votre CV sur le 36.17 MPage** sous réf. : CD13146

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Grand Groupe français de Services recherche dans le cadre de son expansion un

Juriste Droit Social Confirmé

Province

Au sein du Service Juridique, vous serez amené à intervenir en droit social auprès d'une clientèle de sociétés industrielles et de services.

Vous traiterez des dossiers en droit social, en matière de relations individuelles (vie et rupture du contrat de travail, mesures d'accompagnement, ...) et de relations collectives (mise en place et suivi d'institutions représentatives, accord d'entreprise, protection sociale, ...).

Vous aborderez également le droit de la sécurité sociale (assistance aux contrôles URSSAF, gestion des contentieux, ...).

Agé(e) de 32/37 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.) avec une spécialisation en droit social, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans ce domaine, acquise au sein d'une entreprise ou dans un cabinet d'avocats.

Votre expérience opérationnelle, votre pratique courante d'une seconde langue et vos aptitudes personnelles vous permettront de réussir au sein de ce groupe dynamique.

Contactez **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur 3617 code MPage *(3,48F/Min)* sous réf. : TM13576

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Michael Page Tax & Legal, La référence en matière de recrutement juridique et fiscal
Contacter Christophe Duchatellier au 47 57 24 24 - Fax : 47 57 39 94

REPRODUCTION INTERDITE

JURISTE-RESSOURCES HUMAINES

CONSULTANT RESSOURCES HUMAINES
Strasbourg

PA Consulting Group - Leader mondial du conseil en Management et en Technologie, nous accompagnons nos clients internationaux dans leur évolution jusqu'à la mise en œuvre concrète des changements recommandés. Nos consultants basés en France interviennent principalement dans les domaines du recrutement de cadres et dirigeants, de l'évaluation et du développement des ressources humaines, de la transformation des organisations et du management du changement, de la technologie et du développement des produits. Dans le cadre de notre expansion sur le grand-Est, nous recherchons un consultant senior en ressources humaines basé à Strasbourg et ponctuellement disponible pour évoluer dans des équipes multidisciplinaires à l'échelle internationale. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous maîtrisez l'anglais et l'allemand et pouvez faire état d'une première expérience de 5 ans au moins d'encadrement commercial, technique ou administratif. Une expérience dans le conseil en ressources humaines et/ou management sera un atout supplémentaire. Ecrire à Jean-François JARDINI en précisant la référence CRHM - **PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Talents
sans frontières

Au delà des frontières technologiques, géographiques, culturelles et au coeur des progrès les plus spectaculaires dans tous les secteurs d'activités, le talent des 25 000 hommes et femmes de SGS-THOMSON dans le monde, permet de relever chaque jour les défis sans cesse renouvelés de notre métier : la micro-électronique.

RESPONSABLE RECRUTEMENT
Provence

Pour accompagner la croissance du site de Rousset situé près d'Aix-en-Provence (1200 personnes), nous recherchons un Responsable Recrutement. Au sein de la DRH et dans un contexte fortement évolutif, vous prendrez en charge :
- la création du service recrutement (plus de 800 opérateurs, techniciens et ingénieurs à intégrer d'ici 5 ans)
- la coordination des interlocuteurs externes (consultants, cabinets, agence, ...)
- la description des postes et profils
- l'évaluation des candidats et présentation aux clients internes
- la gestion des coûts et le suivi des budgets
- le "sourcing" et les relations écoles.

Par ailleurs, vous serez impliqué dans des groupes de travail à un niveau international.

De formation 3è cycle en psychologie ou RH, vous avez acquis impérativement une expérience dans le recrutement d'au moins 5 ans en cabinet et/ou entreprise. La maîtrise de l'anglais est indispensable pour évoluer au sein de notre groupe en France et à l'international.

Merci d'adresser votre candidature sous référence RR à SGS-THOMSON, DRH, ZI Rousset, BP 2, 13106 Rousset cedex, fax : (16) 42 25 88 56 ou via Internet : monique.donnadieu@st.com.

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

Les éditions MASSON

Editeur Juridique

Nous sommes la société d'édition spécialisée dans la publication d'ouvrages médicaux et paramédicaux, scientifiques, de Sciences Humaines (Droit, Management, Histoire-Géographie, Psychologie...), appartenant au Groupe CEP Communication.

Vous serez chargé d'assumer l'animation des collections et le suivi des dossiers (conception d'ouvrages, recherche d'auteurs, gestion des délais), la préparation des manuscrits dans les domaines du Droit, des Sciences Economiques, de la Gestion et du Management.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Sciences Po, Droit...), vous avez une expérience d'Editeur de 5 ans minimum dans les domaines juridiques et/ou Sciences Humaines.

Vous êtes rigoureux, ouvert, capable d'entretenir d'excellentes relations avec les auteurs.

Enfin, vous travaillerez avec autonomie dans un contexte évolutif.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite et CV sous la réf. EJ/M à MGA, 6 avenue Delcassé, 75008 PARIS.

MG&A
Michel Garnier & Associés

MEMBRE CSNCR — LBW

Gestion des Ressources Humaines

CONSULTANT SENIOR

"Selon ETAP", jouer un rôle conseil en ressources humaines, c'est apporter une aide à la décision dans le recrutement, la mobilité, la progression des cadres et des dirigeants d'une entreprise, afin de donner "force" à l'ensemble et "juste place" à chacun.

Dans cette perspective, notre département "Evaluations" a pour missions :
- de établir un pronostic d'adaptation à un poste et à une culture,
- d'identifier des potentiels,
- d'optimiser la gestion des carrières,
- d'éclairer chacun sur ses propres compétences, aspirations et projets.

Pour participer à l'ensemble de ces activités, nous recherchons un Consultant Senior.

Toujours "selon ETAP", pour jouer ce rôle de conseil, il nous paraît indispensable :
- de disposer d'une formation supérieure en ressources humaines,
- de maîtriser les techniques et méthodes d'évaluation,
- d'avoir environ 10 ans d'expérience dont une part significative comme conseil auprès des entreprises,
- ..., et tout en restant modeste, d'avoir de la finesse, des qualités d'écoute et de contact, du dynamisme et la capacité de s'engager dans ses interventions et ses préconisations.

Ecrire sous réf. 17A-8000 GM
Discrétion absolue

etap
71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Notre Groupe (900 MF de CA) présent dans plusieurs secteurs d'activités (Promotion immobilière, Bâtiment, Hôtellerie, Communication/Presse) connaît un fort développement dans l'Océan Indien et recherche pour sa Holding basée à la Réunion un

JURISTE
ILE DE LA RÉUNION

Directement rattaché au PDG vous êtes responsable, à l'échelle du Groupe, de toutes les questions d'ordre juridique.

Vous apportez conseil et assistance à nos Directeurs de filiales, mettez en place les procédures juridiques et veillez au respect de leur application.

Vous assurez également les relations avec nos différents partenaires externes (avocats, notaires...).

A 35 ans environ, de formation juridique supérieure, votre expérience vous permet d'avoir une grande pratique du Droit des Sociétés, de la Construction et de l'Immobilier, et vous souhaitez aujourd'hui orienter votre carrière vers une fonction pluridisciplinaire à fortes responsabilités où l'autonomie et l'initiative sont recherchées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. JU/416 à notre Conseil

GUINTRAND CONSULTANTS
63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Publiprint

Juriste d'affaires internationales

ANGLAIS JURIDIQUE OBLIGATOIRE

Société d'Ingénierie et de Conseil à dimension internationale recherche pour son siège parisien un juriste d'affaires internationales.

A 30-35 ans environ, vous êtes diplômé(e) d'un DESS - Droit des Affaires Internationales, Droit du Commerce International ou équivalent.

Vous avez :
- 5 ans minimum d'expérience, acquise dans le domaine des contrats internationaux, dans le BTP ou en milieu industriel.
- Une pratique significative dans la préparation, la négociation et la rédaction de contrats, particulièrement de contrats « clé en main ».

Une connaissance du financement des projets industriels est un atout. Vous êtes disponible pour des déplacements ponctuels à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous Réf. : 96.61/1 à notre Conseil SWITCH ONE, 40, rue Amelot, 75011 Paris.

Jonction

SWITCH

JURISTE EXPERT - MARCHES PUBLICS

pour participer, en liaison avec les opérationnels concernés, à la conception, la préparation et la négociation de marchés publics.

Agés de 35 à 40 ans, vous avez acquis chez un constructeur de systèmes d'information dans une société de services informatiques ou en cabinet spécialisé :
- une expérience réussie de conseil juridique pour la commercialisation de systèmes d'information complexes,
- une pratique confirmée de négociation de contrats informatiques avec les administrations, ministères ou entreprises publiques.

Vous disposez également d'une expérience affirmée des contrats commerciaux avec le secteur privé dans le même domaine.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature (CV, photo, lettre manuscrite) sous référence 504C/M à Kerguelen 6 passage Lathuile 75018 PARIS qui transmettra

---

HC
HERBLIN CONSEIL
NICE/PARIS

Grâce aux compétences et au professionnalisme de nos équipes (une vingtaine de collaborateurs), notre Cabinet Conseil a su, depuis plus de 15 ans, se développer et fidéliser une clientèle nationale. Pour notre activité « Recrutement par annonces », nous recherchons un

CONSULTANT ASSOCIÉ

Professionnel de la fonction en cabinet, votre expertise et vos qualités commerciales vous permettront de suivre et développer votre propre portefeuille clients, dans une approche résolument qualitative.

Autonome, vous développerez commercialement l'activité « Recrutement » en vous appuyant sur les compétences techniques de notre structure et bénéficierez de l'importante notoriété du cabinet et de sa clientèle existante.

La pratique d'une langue étrangère (anglais, italien...) serait un plus dans le cadre de notre ouverture européenne.

Nous vous remercions d'adresser votre offre de collaboration à Mme Herblin, HERBLIN CONSEIL, 11, place Ile-de-Beauté, 06300 Nice.

MEDIA SYSTEME

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL RECHERCHE POUR SON SIÈGE A LYON UN

JURISTE D'ENTREPRISE

Sous l'autorité hiérarchique du Secrétaire Général, vous conseillez notre Siège, nos agences ainsi que nos filiales françaises et étrangères dans le domaine du droit des contrats, droit de la responsabilité et des assurances.

Diplômé d'une Maîtrise en Droit des Affaires, vous justifiez de plusieurs années d'expérience des marchés privés.

Vos aptitudes rédactionnelles et de négociation, votre esprit de synthèse et votre bonne aisance relationnelle vous permettront de réussir dans cette fonction.La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'espagnol est un plus. De nombreux déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre, CV et photo (en précisant la référence 59036 sur l'enveloppe) à EURO RSCG Futurs 11, rue Président Carnot - 69002 LYON, qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE

Nous sommes une Société d'Editions professionnelles de premier plan, spécialisée en Droit de l'entreprise : fiscal, social, affaires.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un(e) :

Juriste confirmé(e)
Rédacteur Droit Social

- Au sein de l'un des secteurs de notre Rédaction Sociale, vous participerez, en liaison avec les autres membres de cette rédaction, à la réalisation de l'ensemble de leurs publications et ouvrages : revues d'actualité, de jurisprudence, mémentos, encyclopédies, ouvrages nouveaux...
- Agé(e) de 30-32 ans environ, de formation 3ème cycle en Droit Social, vous justifiez de 5 à 7 ans d'expérience, en tant que Rédacteur ou Praticien (en Entreprise, Cabinet ou Institution), qui vous confère une très bonne connaissance du Droit Social.

  Rigoureux(se), fort(e) d'une grande capacité analytique et d'un esprit de synthèse certain, vous avez le goût du travail en équipe.

  Motivé(e) pour approfondir nos méthodes de rédaction, vous savez vous investir durablement et mobiliser votre énergie dans une démarche de long terme.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions, sous réf 96045/EFL à UN des TROIS Ressources Humaines 10,1, rue Saint Lazare - 75009 PARIS

UN des TROIS — Conseil en dynamique Humaine

CANNES MANDELIEU

SOCIETE DE L'AUTOROUTE ESTEREL CÔTE D'AZUR (1 500 personnes)

ESCOTA

L'ESCOTA, société d'économie mixte ayant pour objet la construction et l'exploitation des autoroutes, recherche son :

Directeur des ressources humaines

En prise directe avec le Directeur de l'Exploitation auquel vous serez rattaché, et participant au Comité de direction, vous prendrez en charge la totalité de la fonction Personnel. A ce titre et en vous appuyant sur une équipe d'une vingtaine de personnes, vous aurez à manager :
- l'administration du personnel en général,
- les actions de formation,
- les relations avec les partenaires sociaux,
- la communication interne,
- le développement des motivations du personnel.

Age de 45 ans au minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 5, de formation **juridique** de préférence), vous devez **impérativement pouvoir vous prévaloir d'une très forte expérience opérationnelle de DRH, acquise en entreprise durant 15 à 20 ans.** La connaissance du fonctionnement d'une société d'économie mixte ou d'une collectivité d'ordre public serait un plus. Votre engagement total et déjà largement prouvé dans cette fonction, associé à votre charisme personnel, vous permettent d'être à la fois un homme de réflexion et de réalisation. Par conséquent, proche du terrain, jouant un rôle de conseil et de contrôle en étroite association avec l'ensemble de la hiérarchie, vous êtes apte à conceptualiser les ressources humaines de l'entreprise en terme d'avenir. Créatif, professionnel rigoureux et habile diplomate, très à l'aise dans la maîtrise des affaires sociales en général vous élaborerez et piloterez des projets permettant à nos équipes de faire évoluer leurs compétences et leurs métiers. Votre totale réussite est liée à vos qualités de leader naturel et d'excellent communicateur qui feront la différence pour intégrer la culture de notre entreprise.
Le poste est situé à **Mandelieu.**

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (CV, photo, lettre manuscrite) en indiquant le niveau actuel de votre rémunération annuelle et vos prétentions ainsi qu'un numéro de téléphone à notre conseil : Guy POSTEL, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Les entretiens auront lieu soit à Nice, soit à Paris.

Guy Postel

---

acofa

La division de la gestion des ressources humaines de l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture "OFIVAL",

OFIVAL

recherche

Assistant

En étroite liaison avec le chef de division, vous serez chargé du traitement des affaires juridiques et contentieuses de l'établissement, à savoir principalement :
- l'instruction des dossiers contentieux en collaboration avec les conseils juridiques de l'Office;
- l'appui juridique à la direction et aux divisions dans le cadre de consultations et du suivi juridique des actions et des procédures (rédaction des conventions, baux commerciaux,...);
- mise à jour du fond documentaire de réglementation communautaire du bureau (orientation droit administratif et droit communautaire).

De formation Bac+4 (de préférence droit public), vous possédez une première expérience de ce secteur d'activité. A 35 ans au plus au 1er janvier 1996 et de nationalité française, vous alliez rigueur, esprit de synthèse et capacité d'organisation.
La maîtrise de l'outil informatique serait un atout supplémentaire.
Salaire brut annuel : 133 250 frs + primes (votre expérience professionnelle pourra être prise en compte lors du calcul de votre rémunération).

Merci d'adresser votre dossier complet avant le 14 mai 1996 au soir à l'ACOFA (en mentionnant la référence : GROFIVAL) au 2, rue Saint-Charles, 75740 Paris cedex 15

COUDERT FRÈRES

Cabinet international d'avocats établi à Paris depuis 1879 *recherche*

AVOCAT SPECIALISE EN DROIT SOCIAL

Il interviendra en tant que conseil auprès de sociétés multinationales, françaises ou étrangères, dans le domaine du droit et de la réglementation du travail. Il sera amené à travailler en coopération avec nos spécialistes en fusions, acquisitions et restructurations industrielles.

Il sera également chargé de dossiers de contentieux prud'homal.

Titulaire d'un diplôme de troisième cycle (DESS, DEA, DJCB), il aura une expérience professionnelle spécialisée de 1 à 3 ans. Il aura également, de préférence, une expérience professionnelle et/ou un diplôme universitaire (LLM ou autre) anglo-saxon.

Il sera à la fois rigoureux, ouvert et conscient des besoins de clients de cultures et de sensibilités très variées.

Une maîtrise de l'anglais oral et écrit lui sera nécessaire.

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

Coudert Frères - 52 avenue des Champs-Elysées
75008 Paris à l'attention de Mlle Sophie Arvanitopoulos

INFO@PARIS.COUDERT.COM

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, 1 300 personnes en France et Outre-Mer, nous recrutons pour notre siège à Issy-les-Moulineaux (92) un JURISTE.

Juriste

Vous serez chargé de la négociation et de la rédaction de contrats et d'études juridiques, notamment dans les domaines des technologies de pointe et de l'audiovisuel, ainsi que du suivi d'une base de données des contrats.

Titulaire d'un DESS de Droit des Affaires, vous possédez de bonnes connaissances de l'anglais et de la micro-informatique (SGBDR et Access souhaités), et vous faites preuve d'une ouverture d'esprit. Vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans.

Nous vous remercions de nous adresser sous référence MO/J96 un CV, une lettre de motivation ainsi que vos prétentions à l'attention de la Direction des Ressources Humaines de l'IFREMER - 155, rue Jean Jacques Rousseau - 92138 ISSY LES-MOULINEAUX.

IFREMER

Un des plus importants groupe français de haute technologie très implanté internationalement recherche :

2 Juristes de haut niveau

spécialistes des Contrats Internationaux

Au sein de la Direction des Affaires Juridiques de ce Groupe, ils seront chargés en particulier de la conception, de la préparation, de la négociation et du suivi de contrats de coopération avec des partenaires industriels et commerciaux de ce groupe.

L'un sera chargé de coopération de développement et d'exploitation de systèmes d'information, l'autre de coopération d'approvisionnement, y inclus achats et licences, pour les besoins de la fabrication ou l'exploitation de systèmes d'information, avec des partenaires européens, américains ou asiatiques.

Agés de 35 à 40 ans, les candidats posséderont une expérience internationale significative dans ces domaines, acquise chez un constructeur de systèmes d'information dans une société de services informatiques ou en cabinet spécialisé. Une expérience des opérations de fusion-acquisition sera un plus.

Sont requises une forte expérience de la négociation, une capacité de réflexion stratégique et une grande disponibilité. Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser votre dossier sous référence C- 66402 à CURRICULUM 6 passage Lathuile 75881 Paris cedex 18 qui transmettra.

Recrutement et Mobilité

Notre croissance nous amène à renforcer notre pôle "Recrutement et Mobilité".

CONSULTANT SENIOR
Ressources Humaines

Vous avez acquis une expérience significative en recrutement, bilans et évaluations de compétences, out-placement....

A 30-35 ans, vous êtes immédiatement opérationnel pour conduire des missions diversifiées pour nos clients "Grands Comptes" et pour prendre une part déterminante au développement commercial de ce pôle.
Vous travaillerez en synergie avec les autres départements de notre groupe de Conseil : Management des ressources humaines, Développement des hommes et des organisations, Orientation et carrières, Formation au management, Communication.

Votre réussite vous permettra d'accéder à des responsabilités élargies au sein du pôle "Recrutement et Mobilité", puis, à terme, à un statut de Directeur Associé.

MILO Groupe

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée sous ref. M. 291/MO. Confidentialité absolue assurée.

MILO Ressources Humaines - 3, avenue des Ternes - 75017 Paris

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

The creation of innovation

NORTEL
NORTHERN TELECOM

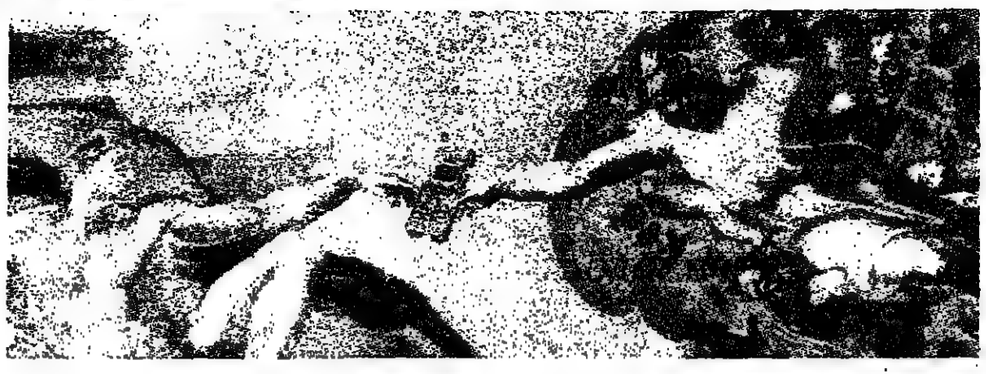

TELECOMMS ACROSS EUROPE

Creativity has always underpinned the greatest leaps forward in science and technology.

It took a leap of imagination, for instance, to realise that in the near future, you'll be able to carry the world around with you in your pocket, via your mobile 'phone. And it took more than clever technology to realise that the mere fact of physical distance need no longer be a barrier to international trade.

It is this sort of thinking, creativity allied to technology, which has enabled Nortel to emerge as the world leader in the telecomms revolution. With operations in over 100 countries and revenues in excess of $10 billion, we have opened up a world of possibilities for businesses and individuals alike that only a decade ago seemed improbable.

If you are willing to live and work in any of the following countries, we have outstanding opportunities to contribute to some of the most exciting, demanding telecomms projects Europe has ever seen:

Wide Area Networks

THE NETHERLANDS
» Sales Managers, Account Managers, New Business Development Managers, Product Marketing Managers (ATM - voice over data - frame relay - LAN) » Project Managers » Sales Support Engineers » Technical Support Engineers

UK
» Managers, Marcomms Specialists » Sales Support Engineers » Technical Support Engineers

FRANCE & SPAIN
» Sales Support Engineers » Technical Support Engineers

BELGIUM
» Account Managers

Public Carrier Networks

THE NETHERLANDS
» Marketing Managers » Account Managers » Bid Managers » Sales Support Engineers » Project Managers » Product Marketing » Technical Support Engineers » Systems Engineers

Voice Networks

THE NETHERLANDS & SWEDEN
» Sales Managers

FRANCE
» Sales Support Engineers » New Business Development Managers » Marketing Managers » Technical Support Engineers

UK
» Applications Marketing Managers » Sales Support Engineers » Technical Support Engineers » Help Desk Coordinators

Wherever you join us, you must bring with you a minimum of two years specialist technical knowledge in a relevant area. A working knowledge of at least two European languages, including English, is essential. Beyond your technical skills, we are looking for people with a flexible, can-do approach, excellent interpersonal skills, good team workers and above all people who are distinctly customer oriented. You'll also need to be mobile, as career openings will be Europe-wide.

With our ambitious plans for expansion around Europe, our commitment to remain at the very edge of technological development in telecomms, and the increasing number of career paths available for the talented and ambitious, there couldn't be a better time to join. We will reward you with a highly competitive remuneration package, including relocation where applicable. To apply, please forward your CV, written in English, quoting ref: ENA00127 on both your CV and on the envelope to: Nortel Europe SA, 12 - 12 Bis Rue Jean Jaures, 92807 Puteaux Cedex, France. Fax: + 33 1 46 96 15 13

We are commited to equal opportunities.

SHELL GABON, LES CLES DE LA REUSSITE POUR DE JEUNES GABONAIS, INGENIEURS OU FUTURS DIPLOMES

Shell Gabon, société d'exploitation et de production de pétrole, est une des plus importantes entreprises du pays : 700 cadres, techniciens et ouvriers, résolument tournés vers l'avenir, contribuent à mettre en valeur les ressources pétrolières nationales. La gestion des ressources humaines est dynamique. La formation poussée, le système de mobilité qui permet d'évoluer tous les 3 à 4 ans, assurent aux cadres performants une carrière riche et évolutive à la mesure de leurs talents.

Shell Gabon offre plusieurs opportunités :

- à de jeunes ingénieurs avec une première expérience professionnelle réussie de 2 à 4 ans. Ils renforceront les équipes techniques.
- à de jeunes diplômés issus d'une grande école ou d'une université réputée en Europe ou en Amérique. Ils évolueront progressivement dans l'entreprise.

De nationalité Gabonaise, vos qualités de motivation, d'esprit de décision, votre capacité d'analyse et de synthèse, votre sens des affaires, votre aptitude à communiquer pourront s'exprimer pleinement à Shell Gabon. Vous êtes motivé par une carrière au sein d'une entreprise très performante, filiale de Shell, un des tout premiers groupes mondiaux ? Faites-vous connaître en envoyant votre dossier complet (CV + lettre de motivation) à SIRCA - 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris sous la référence 899 351 LM. Futur diplômé, si vous êtes intéressé par un stage, faites-le également savoir à notre conseil. Les entretiens auront lieu à Paris et dans d'autres capitales d'Europe éventuellement.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

DIRIGEANTS

Directeur Administratif et Financier

Important Organisme Paritaire Collecteur agréé dans le secteur Agro Alimentaire, nous sommes l'élément moteur de la politique de formation de nos entreprises adhérentes. Notre vocation est d'améliorer la qualité du service à nos adhérents, en rentabilisant au mieux leurs investissements. Nous recherchons notre Directeur Administratif et Financier.

Membre du Comité de Direction, il apporte sa contribution à nos projets de développement et intervient sur les nouvelles orientations à prendre. Responsable d'une équipe d'une quinzaine de personnes, il supervise les services informatiques, comptables et financiers, assure le contrôle et le suivi des budgets, met en place les tableaux de bord nécessaires au bon fonctionnement des différentes instances paritaires. La mise en œuvre du nouveau schéma directeur informatique, la création de nouveaux services aux entreprises seront ses premières missions.

De formation supérieure en économie et finances, vous justifiez d'une dizaine d'années d'expérience dans une fonction similaire, acquise idéalement au sein d'un milieu institutionnel.
Ce poste est situé en proche banlieue (ouest parisien). il convient à un gestionnaire rigoureux, également homme d'action et de proposition, sensibilisé aux aspects de la formation.

Merci de faire parvenir CV, lettre manuscrite et prétentions sous la réf. 4935 à Jonction, 26, rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

Banque Commerciale Privée

(360 personnes)
Implantée depuis 1922 aux Antilles Guyane recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

POUR LA ZONE MARTINIQUE

Gérant un portefeuille d'emplois et de ressources d'environ 2 Milliards de francs et encadrant une équipe de 50 personnes, vous aurez la responsabilité du développement de notre clientèle (entreprises et particuliers) couvrant toute la Zone Martinique.

A 40 ans environ, de formation supérieure, vous possédez une solide expérience de la Banque à travers une fonction d'encadrement commercial et souhaitez aujourd'hui élargir vos responsabilités et accentuer votre degré d'initiatives.

En raison de votre position dans notre structure, du poids de cette Zone et de la dimension de votre fonction, vous aurez un rôle prépondérant à jouer dans la stratégie commerciale future de notre Banque.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. DC/423 à notre Conseil

GUINTRAND
CONSULTANTS

63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Jeunes Directeurs Directeurs Adjoints

Filiale d'un groupe international diversifié, (470 MF de CA), nous sommes spécialisés dans les activités de loisirs. Organisés en filiales autonomes, nous recherchons de jeunes Directeurs et Directeurs adjoints.

Le Directeur ainsi que son adjoint, véritables managers opérationnels de leurs centres de profits, ont sous leur responsabilité la gestion administrative et comptable (15 à 30 MF de CA), en cohérence avec la stratégie du groupe, le développement des actions commerciales (étude du marché local, politique de communication, publicité...) et le management du personnel (15 à 30 personnes).

Vous avez une formation supérieure de type ESC ou Gestion et envie de travailler dans un cadre qui vous permettra de développer votre professionnalisme.
Maîtrise de soi, rigueur, entregent, capacité à diriger sont les compétences qui vous caractérisent.

- Pour les postes de Directeurs, vous avez entre 30 et 35 ans et une solide expérience dans le secteur du Service (loisirs, restauration...).
- Pour les postes de Directeurs adjoints, vous avez entre 28 et 30 ans et une première expérience dans le même secteur.

Si vous aimez vous dépasser, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV + photo) sous la référence : 9673 ALM pour les postes de Directeurs et sous la référence : 9673 BLM pour les postes de Directeurs adjoints à notre Conseil SWITCH ONE, 40, rue Amelot, 75011 Paris.

Jonction

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

UNMATCHED OPPORTUNITIES TO CONTROL YOUR DESTINY

GE Plastics is a major growth business within the General Electric Company (GE) - the world's largest diversified manufacturing, technology and services company. As the leading supplier of high performance engineering thermoplastics for a wide variety of applications, GE Plastics employs over 3,100 people at 15 locations throughout Europe, with Bergen op Zoom in the Netherlands the European Headquarters and Application Development Center. Capitalising on its number one position, GE Plastics is investing $ 1.5 Billion in European activities and recruiting top graduates with a minimum of four years proven experience who are ready to play a key role in this growth. If leadership skills, self motivation and drive are some of your qualifications you are now offered the opportunity to strategically direct your own future.

SALES

As a Commercial Leader with technical experience in the automotive, packaging, construction or appliance industries, you are the main GE contact responsible for a specific group of critical customers. Your assignment includes analysis of requirements and the development of business strategies for key accounts, as well as initiating new business and the preparing of contracts.

MARKETING

Marketing Leaders are responsible for a product group, market research and promotional programs. Technical experience in automotive, packaging, construction or appliance marketing allows you to identify new opportunities for products, define technical performance requirements and interact with product development and product management.

INFORMATION

As an Information Technology Leader you have a degree in engineering, business or informatics and will define future infrastructure requirements, develop system strategies, and direct business process re-engineering. You will coordinate the integration of activities across business functions.

TECHNOLOGY

Technology Leaders are highly qualified with a proven track record in polymer science, engineering or process technology. You will translate business objectives into technical programs, and make solid business contributions through application of technical leadership. You are the technology interface with customers, commercial management and manufacturing.

MANUFACTURING

Manufacturing Leaders have a degree in chemical or mechanical engineering. You will play a key role in optimising operational efficiency and productivity. You will guide project teams in identifying and implementing process improvements and effectively lead significant project investments.

FINANCE

As a Finance Leader you are actively engaged in growth efforts and generating revenue. You will lead cost-saving initiatives by identifying opportunities and partnering with operations in implementation. Your knowledge will allow you to define and implement internationally accepted financial and accounting methods.

If you are looking to direct your own future in an international, highly professional environment, send a short letter and CV in English, within two weeks to: GE Plastics, Organisation and Staffing department, PO Box 117, 4600 AC Bergen op Zoom, the Netherlands.

Take your future in your own hands

GE Plastics

LES DIRIGEANTS

D

SECOND-ŒUVRE BÂTIMENT

Prenez des responsabilités déterminantes pour l'évolution de votre carrière au sein d'une entreprise et d'un groupe riches en opportunités.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 389 à Alio-Carrières, 47, rue de Bellevue, 92513 Boulogne Billancourt Cedex, qui transmettra.

FILIALE D'UN GRAND GROUPE DE SERVICES, CETTE SOCIÉTÉ À TAILLE HUMAINE ET EN FORTE CROISSANCE EST SPÉCIALISÉE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE D'IMMEUBLES TERTIAIRES.

irecteur du développement

De tempérament affirmé, vous avez grâce à votre culture et votre curiosité la capacité de développer et d'entretenir un relationnel fort.

Vous prospectez, développez et négociez des contrats complexes auprès d'une clientèle d'institutionnels et de propriétaires d'ensembles immobiliers.

Vos capacités d'analyse et votre esprit de synthèse sont des atouts que vous utilisez pour cerner leurs besoins et leur proposer des solutions créatives et innovantes élaborées avec l'appui de la Direction Technique.

Diplômé d'études supérieures (Ecole de Commerce ou Ingénieur), votre expérience acquise dans le montage d'opérations de premier plan dans une société de promotion immobilière ou dans la vente de services à des institutionnels vous a permis d'acquérir un réel savoir-faire dans la négociation d'affaires et de maîtriser les circuits de décision aux niveaux les plus élevés de la Direction de l'Immobilier. Votre imagination, votre implication alliées à un fort tempérament commercial feront votre réussite dans ce secteur en pleine expansion.

REPRODUCTION INTERDITE

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

INFOGÉRANCE ET TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS...

Filiale d'IBM France et membre de l'IBM OUTSOURCING GROUP, AXONE est le leader français de l'infogérance, avec 1 600 collaborateurs et une forte croissance. Au delà de l'externalisation, notre vocation est de faire évoluer les systèmes d'information de nos clients, au service de leur compétitivité. Notre fort développement dans les domaines de l'infogérance d'applications et de l'infogérance globale nous conduit à rechercher plusieurs professionnels de haut niveau :

CONSULTANTS MANAGERS
en stratégie des systèmes d'information

(réf. 52.3676 LM)

Votre mission : En coopération avec nos Directeurs d'Affaires, vous pilotez des projets d'avant-vente de très grande ampleur. Vous conduisez la phase d'évaluation et analysez le contexte global de l'Entreprise : métier, stratégie, organisation, système d'information existant, opportunités et risques... Vous identifiez les zones potentielles de productivité, les possibilités d'accroissement de la contribution du système d'information aux performances de l'Entreprise. Véritable « Chef d'orchestre », vous coordonnez une équipe pluridisciplinaire capable de traiter l'ensemble des dimensions du projet (volets fonctionnels, techniques, financiers, juridiques, ressources humaines) et participez activement à la négociation.

Votre profil : Agé de 35 à 45 ans, de formation Grande Ecole (X, Mines, Centrale, HEC, MBA, ...), vous disposez d'une solide expérience acquise idéalement au sein d'un grand cabinet de conseil. Vous avez conduit des projets de transformation d'organisations et possédez une bonne culture en systèmes d'information. Vous êtes capable d'appréhender des situations complexes et de dialoguer à très haut niveau.
Votre potentiel et votre personnalité seront déterminants : fort esprit de synthèse, sens des priorités et du résultat, leadership, charisme, engagement total. L'anglais courant est indispensable, des projets internationaux pouvant vous être confiés. Postes basés en Région Parisienne.

RESPONSABLES SUPPORT VENTE

(réf. 58.3721 LM)

Votre mission : Vous jouez un rôle essentiel dans la préparation de nos propositions. Vous comprenez le métier et les enjeux stratégiques du client, vous qualifiez l'existant, proposez des solutions et construisez une proposition technique « sur mesure », en prenant en compte les autres aspects du projet (financiers, humains...).
Vos compétences en architecture de systèmes d'information et en maîtrise d'œuvre de projets d'intégration de systèmes vous permettent d'être le garant de la faisabilité de l'opération dans ses aspects applicatifs. Vous suivez également la phase de transition jusqu'au démarrage opérationnel du contrat.

Votre profil : Agé de 30 à 40 ans, Ingénieur Grande Ecole, vous possédez une solide expérience acquise de préférence en SSII, en tant qu'architecte, responsable technique d'avant-vente ou directeur de projet. Vous avez déjà bâti et rédigé des propositions dans le cadre de projets d'envergure. Une expérience en intégration de progiciels serait un atout. Rigueur, esprit d'analyse, flexibilité, forte implication sont les qualités essentielles requises pour cette fonction.
L'anglais courant est indispensable.
Postes basés en Région Parisienne.

MANAGERS DE CONTRATS

(réf. 58.3679 LM)

Votre mission : Vous prenez la responsabilité de la gestion, dès leur signature, d'un ou plusieurs contrats d'infogérance d'applications et en assurez la maîtrise globale. Votre objectif : la totale satisfaction du client dans une relation de partenariat inscrite dans la durée.
Conseil privilégié de votre client, vous anticipez ses besoins et l'aidez à faire évoluer son système d'information, tout en assurant la gestion des applications existantes. Vous managez votre équipe (20 à 50 personnes) et en optimisez en permanence la performance dans un souci constant de qualité de service.

Votre profil : Agé de 30 à 40 ans, Ingénieur Grande Ecole, vous disposez d'une solide expérience acquise en SSII (en tant que chef de projet ou directeur de projet) et/ou en Entreprise (au sein d'une direction des études ou direction informatique).
Vos qualités personnelles feront la différence : sens du dialogue et de l'écoute, autonomie, capacité d'encadrement, tempérament « entrepreneur ».
L'anglais courant est indispensable.
Postes basés en Région Parisienne.

En vous orientant vers l'infogérance, vous découvrirez un métier particulièrement riche et évolutif. Votre réussite vous permettra d'évoluer rapidement au sein d'un Groupe en plein développement, dans un contexte pluridisciplinaire de haut niveau.

AXONE

Merci d'adresser rapidement votre dossier complet (lettre, CV, rémunération actuelle) à notre conseil MERCURI URVAL - 14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence choisie portée sur lettre et enveloppe. Totale confidentialité assurée.

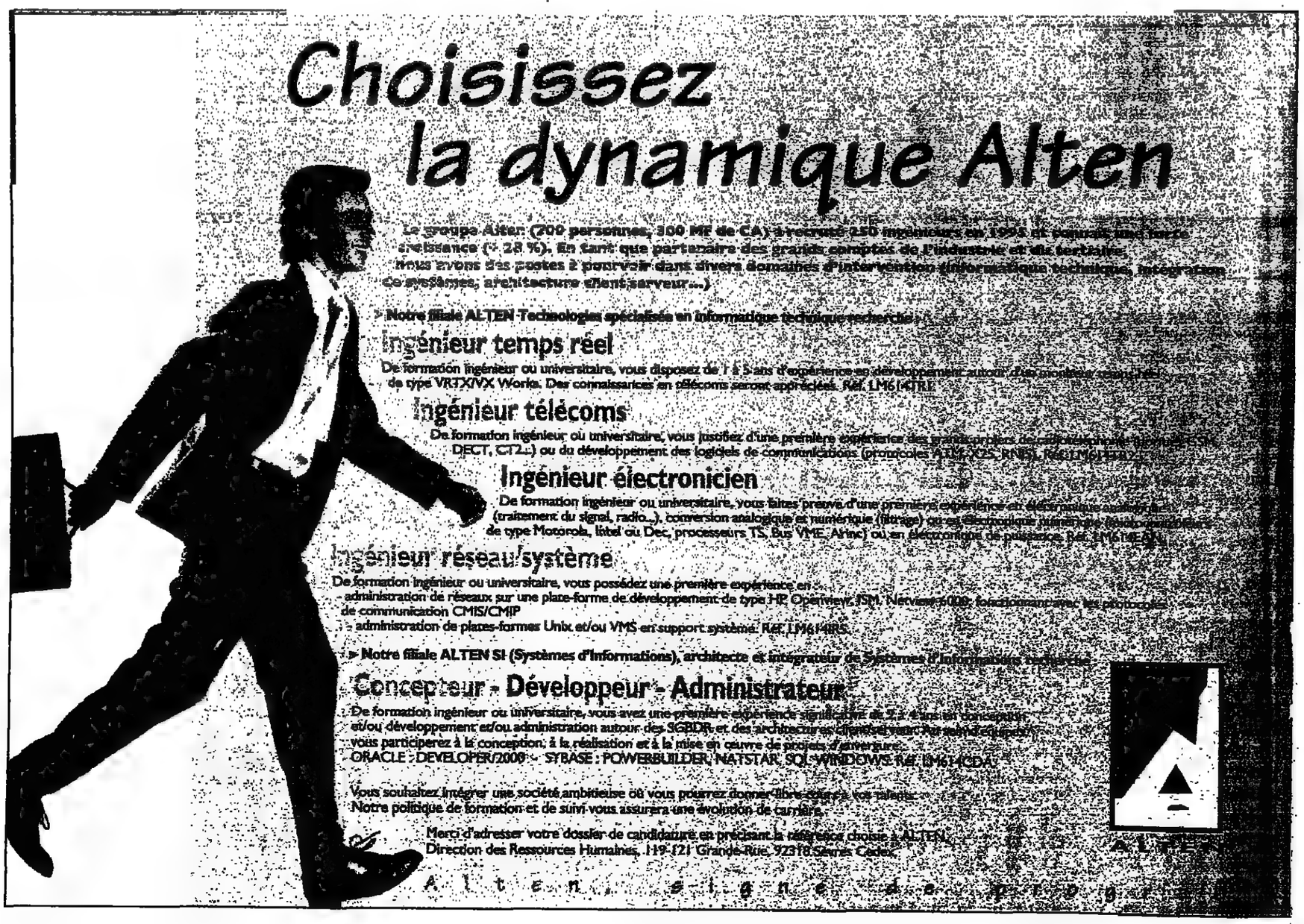

SECTEURS DE POINTE

Filiale ingénierie, spécialisée en génie chimique, d'un groupe multinational d'origine française, nous sommes en forte croissance. Le développement de nos activités en France et à l'étranger nous amène à recruter un

Ingénieur Procédé confirmé

Futur CHEF DE PROJET

En collaboration avec la Direction, vous participerez à la réalisation d'un projet, depuis son étude (calculs, schémas, dimensionnement, modélisation...) et le choix du procédé jusqu'à la mise en route industrielle.

Agé de 30 ans au moins, ingénieur en génie chimique de préférence, vous avez acquis une expérience réussie en qualité d'ingénieur procédé au sein d'une société d'ingénierie.

Poste évolutif basé en proche banlieue parisienne.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV et niveau de rémunération souhaité sous réf. LM/56 à Jacques Thibaud & Partners - 34 rue de Ponthieu - 75008 Paris.

JACQUES THIBAUD & PARTNERS

LES INGENIEURS DE L'INNOVATION

ALTRAN

50% DE CROISSANCE, 600 INGÉNIEURS RECRUTÉS EN 1995

Leader en Ingénierie et Conseil Technologiques (2200 consultants), les compétences d'ALTRAN vont des études techniques au conseil en passant par la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise technique. Dans le cadre de notre croissance, nous recherchons des :

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

1 À 10 ANS D'EXPÉRIENCE

destinés à évoluer vers des responsabilités de coordination de projets, d'expertise technique ou de management d'affaires.

TOULOUSE - RENNES - NANTES - BREST - LYON - VALENCE - TOULON - AIX - NANCY - METZ - STRASBOURG
PARIS - LONDRES - BRUXELLES - MADRID

INGENIEURS ELECTRONICIENS

▲
Composants micro-électronique, Conception de circuits, Architecture de système électronique, Process, Fabrication

▲
. Electronique numérique, Analogique
. Traitement du signal
. Puissance
. Hyperfréquence, CEM

▲
. Conception, Spécification, Simulation, Tests
. Etude d'architecture
. Design

▲
. Electronique micro-électronique
. Télécommunications
. Aéronautique, Espace, Défense

Réf. : LMDE-108

INGÉNIEURS SYSTEMES

▲
Informatique embarquée, Automatique, Contrôle commande, Signalisation

▲
. Electronique analogique, numérique
. Temps réel (VRTX, 0S9, PSOS...), IHM
. Sûreté de fonctionnement : AMDEC, MARKOV...
. Qualité logiciel
. Méthodologie : SADT, SART, HOOD... OBJETS
. Modélisation de système : ASA...

▲
. Etude, Conception système
. Assistance à Maîtrise d'œuvre
. Management d'affaires

▲
. Transport (ferroviaire, automobile)
. Aéronautique, Espace, Défense

Réf. : LMDE-109

Merci d'adresser votre candidature sous la référence indiquée à Marie-Pierre ROSSIGNOL - ALTRAN
58, Bd Gouvion St-Cyr - 75858 PARIS Cedex 17 - Fax : (1) 44.09.10.59

Chef de projet informatique

SESAM VITALE, GIE,
Notre Groupement a pour objet l'étude, la réalisation et la promotion de la Carte Vitale : future carte à puce de l'assuré social.

Au-delà de l'innovation technologique, participez à un grand projet de société.

Rattaché au Département Etudes, vous êtes responsable du développement des logiciels destinés à être diffusés à grande échelle (500 000 ex). Vous rédigez également les cahiers des charges pour les sociétés éditrices de logiciels du monde Santé Social. Vous devrez pour ces missions intégrer l'évolution de la micro et de la mini-informatique (systèmes d'exploitation, matériels...).

Vous avez complété votre formation d'ingénieur grande école par une expérience de 5/10 ans en conduite de projet de développements, dans un environnement similaire. Dans ce cadre, vous avez utilisé une méthode d'analyse et avez démontré vos qualités rédactionnelles. Vous maîtrisez les systèmes Windows, MS-DOS (Unix, Mac si possible), les langages C, C++ ainsi que la Méthode Merise.

Amené à animer des groupes de travail, votre capacité à communiquer et votre professionnalisme seront des atouts majeurs.

Pour ce poste basé au Mans, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et dernière rémunération) sous référence PBE/CDP/LM au GIE SESAM-VITALE, 19 boulevard Oyon, 75019 Le Mans Cedex.

SESAM ITALE
Groupement d'Intérêt Economique

MEDIAPA

General Electric (70 milliards de $ de C.A., 220 000 salariés, dont 50 000 en Europe) est l'un des premiers groupes mondiaux, aux activités diversifiées dans le domaine de l'industrie, de la technologie et des services.
GE Medical Systems (GEMS), l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale et de la radiothérapie, réalise en Europe un chiffre d'affaires d'1 milliard de $ pour un effectif de 4000 personnes. Avec plus de 400 ingénieurs et chercheurs, GEMS Europe est le pôle d'excellence dans le domaine de la radiologie numérique, de la radiothérapie, et de la connectivité. Pour supporter le développement de notre future gamme de produits, nous recherchons :

Ingénieur Architecte en système de contrôle (réf.EP 01)

Ingénieur Grande Ecole (Telecom, Centrale, Mines...) avec une première expérience dans le domaine du développement logiciel (orienté objet, temps réel embarqué), vous rejoindrez l'équipe Plates-formes logicielles en charge du renouvellement des systèmes radiologiques numériques et participerez plus spécifiquement à la définition et à la mise en œuvre de l'architecture logicielle de notre nouvelle gamme de générateurs rayons-X.

Ingénieur Développement Mécanique (réf. EP 02)

Ingénieur Grande Ecole avec une spécialisation en mécanique ou électromécanique et fort d'une expérience réussie d'au moins 5 ans en développement de produits, vous rejoindrez l'équipe en charge du développement de la nouvelle gamme de positionneurs de nos systèmes de radiologie et prendrez la responsabilité spécifique du développement d'un sous-système positionneur au sein d'une équipe de programme multi-fonctionnelle.

Ingénieur Produits d'Archivage (réf. JH 01)

Ingénieur Grande Ecole justifiant d'une première expérience dans le domaine du stockage de volume important (10 GB - 50 TB), vous serez responsable du développement des systèmes de stockage d'imagerie médicale en coordination avec des équipes multi-fonctionnelles et globales. Une solide connaissance des technologies de stockage de masse, du développement logiciel dans l'environnement UNIX, X-Window, des langages C et C++ ainsi que des bases de données est indispensable pour ce poste.

Chef de projets d'Intégration (réf.JH 02)

Ingénieur Grande Ecole avec une expérience de 5 ans minimum dans la conduite de grands projets d'intégration de systèmes d'information, vous prendrez en charge le développement de systèmes de gestion d'images médicales en réseau pour le compte de grands hôpitaux européens. Une bonne maîtrise de la gestion des relations techniques et contractuelles avec des sous-traitants et partenaires est nécessaire.

La parfaite maîtrise de l'anglais et une réelle ouverture internationale (expérience ou formation à l'étranger) sont indispensables pour l'ensemble de ces postes. Ces postes sont basés au siège de GE Medical Systems Europe à Buc (à côté de Versailles).

Adresser votre CV et votre lettre de motivation en précisant la référence choisie sous DRH, GE Medical Systems Europe, 283 rue de la Minière, BP 34, 78533 Buc Cedex.

GE Medical Systems

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.

LBW

Société, à fort développement dans le domaine de l'environnement, *recherche :*

INGENIEURS D'AFFAIRES

- Niveau Bac + 5 en géologie, génie civil ou chimie
- Expérience réussie de 3 ans minimum dans le domaine de la dépollution et de réhabilitations de sites (travaux et/ou études)
- Bonnes connaissances techniques et réglementaires
- Capacité importante d'encadrement
- Qualité relationnelle
- Forte capacité d'adaptation
- Anglais indispensable

Adresser lettre manuscrite + CV au Monde Publicité sous réf n° 9002
133 Avenue des Champs Elysées 75409 Paris Cedex 08

Pour insérer votre annonce dans Initiatives
Appelez Le Monde Publicité
au
44-43-76-03 – 44-43-77-34
Fax : 44-43-77-32

ALTEN

Laboratoire spécialisé dans les mesures, études et essais de matériels électriques et électroniques (420 personnes), nous sommes la référence française en matière de métrologie électrique. Pour cette activité, nous recherchons, notre

INGENIEUR HYPERFREQUENCE

Vous gérez, développez les activités du centre d'étalonnage haute fréquence et temps fréquence et animez une équipe de 4 techniciens.

De plus, vous élaborez les programmes d'étalonnage, supports techniques et organisez des prestations de formation.

En qualité d'ingénieur, votre formation dans le domaine de la haute fréquence et micro-onde, doublée d'une expérience de 3 ans minimum, vous a permis de parfaire vos connaissances techniques et de développer vos qualités d'animateur d'équipe.

LCIE

Envoyer C.V., lettre, prétentions au Laboratoire Central des Industries Electriques BP 08 - 92260 FONTENAY AUX ROSES.

080

REPRODUCTION INTERDITE

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

IT WITH A GLOBAL PERSPECTIVE

With five subsidiary companies including Cedel Bank, the Cedel Group is a dynamic and fast-growing international organisation. We operate as a clearing house to provide added value, high investment opportunities for international securities, providing settlement, lending and borrowing, and custody services for financial institutions worldwide. These services are provided by a multi-national, customer-focused team of more than 600 people based in the world's key financial centres. Our current technology includes SUN/Solaris, Oracle, IBM/MVS, DB2, Windows/NT and Powerbuilder. As we continue to expand, we are now looking for committed, leading-edge IT professionals to join the team at our headquarters in Luxembourg. Opportunities exist in the following areas:

IT DEVELOPMENT

GRADUATES

We have opportunities for talented, ambitious graduates within our Applications Department.

We need people with a university degree in Computer Sciences or relevant IT related discipline and a basic knowledge of UNIX, object orientated programming, (C++) and PC developments. Ref: IDL/1.

MAINFRAME DEVELOPMENT

You will be working on strategic enhancements to our core business systems, delivering quality solutions within tight deadlines. You will be a high-calibre analyst programmer with 5 years' experience including MVS, CICS, COBOL, DB2 and JCL. Ref: ICF.

SOFTWARE CONFIGURATION

Your challenge will be to administer and control the life cycle of all the various programmes and object sources throughout our different environments: from development to production test. The evaluation and participation in customisation of software configuration tools are all key responsibilities within this role. You will have technical knowledge of UNIX and PC environments. Experience of software configuration and knowledge about the configuration tool ENDEVOR will be an advantage. Ref: IDL/2

INFORMATION PROCESSING & COMMUNICATIONS SERVICES

IMPLEMENTATION ENGINEERING

Working closely with application development and the business function, you will be responsible for all aspects of implementation, including the definition and execution of business acceptance testing. Your activities will also include the design and enhancement of our testing environments and tools.

You will have 4-8 years' experience of UNIX systems and a sound knowledge of testing mission-critical applications, while an understanding of Solaris will be an advantage. A creative and effective problem solver, you will have excellent planning skills and be a good team player. Ref: ISS/1.

DATABASE ADMINISTRATION

You will take the technical lead for all aspects of our mission-critical Oracle databases.

You will have 3-7 years' Oracle management experience, preferably on UNIX based systems. A sound understanding of Oracle 7 and SQL Plus is essential, as is a basic knowledge of C, C++ and OO programming. You will be a self-motivated individual with good planning and communication skills. Ref: ISS/2.

SYSTEMS ADMINISTRATION

You will be responsible for the installation and configuration of hardware and software. In addition, your activities will involve engineering system management solutions from product selection to implementation.

You will have 3-6 years' experience of UNIX systems, and a knowledge of Solaris and CA-Unicentre will be an advantage. You will be a team player, with effective problem-solving skills. Ref: ITM.

OFFICE AUTOMATION

You will be joining a team which is responsible for deploying the best OA products to make sure that all staff achieve the highest productivity.

You must have 3-5 years' experience with Microsoft products including NT, and a knowledge of integration, implementation, documentation, and training. Ref: IOA.

TELECOMMUNICATIONS

You will be joining a team responsible for all aspects of our extensive telecommunications networks.

With 2-5 years' experience of LANs or WANs, X25, Frame relay and NT, you will be able to engineer solutions and work well under pressure. Ref: ITD.

IT SECURITY

This role involves building system security into all components of our systems and networks. You will have 2 years' experience of UNIX, and a knowledge of NT will be an advantage. Excellent analytical skills and an eye for detail are also important. Ref: ICS.

COMPUTER OPERATIONS

Working in our state-of-the-art command centre, which operates an attractive 24-hour shift system, you will be operating and managing our business-critical operations.

You will be fast, accurate and keen to learn, with 18 months' experience in some of the following: IBM/MVS, UNIX/Solaris, DEC/VMS or LAN/WAN. Ref: ICO.

CHANGE MANAGEMENT

You will facilitate the implementation of changes throughout IT and the business.

You will have 10 years' experience in IT implementation. Excellent communication skills and a good sense of humour are essential. Ref: IPC.

IT AUDIT

Your challenge will be to provide assurance that the IT/Technical/Computer based assets of the company are safeguarded. This will involve performing IT related audits and verifying compliance, carrying out risk evaluation, and providing advice to management and staff.

With extensive IT auditing experience gained within the financial sector. Working knowledge of UNIX would be an advantage. Ref: CAU.

For all positions, you will need to be fluent in English, and French would be a definite advantage. We offer a competitive salary and attractive benefits.

If you can thrive as part of a dedicated and professional team working in the international financial arena, please send your CV clearly stating the appropriate reference number on the envelope, to: Cedel Group, Human Resource Department, 67 Bd Grande – Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg. Fax: 00352 44 99 28214.

NO AGENCIES PLEASE.

cedel group

Our people make the difference

Define The Future Of
INTERNETWORKING

With revolutionary technology and non-stop growth in the International networking industry, Bay Networks is a force to be reckoned with in the European marketplace.

Bay Networks is a $2 billion powerhouse with the broadest product line of any single networking vendor. And with the strength of our single integrated solution, we've grown to 24 offices in 15 countries throughout Europe — with 10 new offices in the last 6 months alone. Our employee base has increased by 70% in Europe, and consistent growth is anticipated in the months ahead.

At Bay Networks we are seeking professionals with proven sales and technical skills to join a pan-European Customer Development team in London. This team will support and develop European customers while learning about the fastest growing high technology industry in the world — the networking industry.

Successful individuals will have the opportunity to advance into field sales positions, with the potential to represent Bay Networks in their native countries. Wherever you find inspired professionals riding the wave of internetworking, you'll see Bay Networks.

The following opportunities are available in the London area.

Account Development Representatives

This position calls on your communication and sales skills to qualify sales opportunities and set up appointments for a field sales team. Perform proactive outbound calling and follow-up in assigned territories using sophisticated databases. To qualify, you must have a University degree in business or technical discipline or equivalent and 3+ years' sales experience in the internetworking industry. This position has a highly leveraged compensation package.

Account Support Representatives

Provide sales support to customers, prospective customers and channel partners. This includes extensive inbound phone support and some outbound activity for investment account programs. To qualify, you must have a University degree in a technical discipline or equivalent, 1+ years' experience in technical sales or support.

Systems Engineers

Working with the customer development team, you will lend pre- and post-sales technical support, provide technical training, assist with configuration design and make technical and sales presentations over the phone. To qualify, you must have a University degree in a related technical field or equivalent, 3+ years' related experience in the internetworking industry, and knowledge of LANs and WANs, intelligent hubs, routers, switches, and network management. Experience with Ethernet, Token Ring, FDDI, TCP/IP and UNIX is highly desirable.

Response handling supervisor
Austin Knight UK LTD
20 Soho Square
London W1A 1DS
Royaume Uni
please quote
reference A1070

Bay Networks

Grand groupe international, leader sur le marché de la logistique recherche dans le cadre de la mise en place de son Système d'Information Européen :

Directeur des Services Techniques

Paris

De formation supérieure, ingénieur probablement, agé de 35 à 45 ans, vous possédez de très bonnes connaissances sur les systèmes Unix, les réseaux locaux et distants ainsi qu'une expérience significative des grands systèmes IBM. A la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, vous définissez et dirigez le déploiement des nouveaux systèmes d'information dans l'ensemble de l'Europe. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des fournisseurs de la société, des groupes informatiques dans les différents pays et de la Direction Générale. Vous gérez l'équipe et les budgets (30 à 35 MF) en reportant directement au Directeur Informatique Europe.

Votre sens relationnel, vos capacités d'organisation, vos qualités de leader et votre fort potentiel sont les garants de votre réussite dans ce poste et de votre évolution vers d'autres fonctions dans la société. De nombreux déplacements en Europe sont à prévoir. ***Anglais courant.***

Adressez CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Alain Chéenne, Michael Page Informatique,** 3 bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur 3617 code MPage sous la référence ACH12729

Michael Page Informatique

Le spécialiste du recrutement Informatique

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

INFORMATIQUE – RESEAUX TELECOMMUNICATIONS

LES INGÉNIEURS DE L'INNOVATION

ALTRAN

Leader en Ingénierie et Conseil technologique (2200 consultants), les compétences d'ALTRAN vont des études techniques au conseil en passant par la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise technique. Dans le cadre de notre croissance, nous recherchons des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

1 À 10 ANS D'EXPÉRIENCE

destinés à évoluer vers des responsabilités de coordination de projets, d'expertise technique ou de management d'affaires.

PARIS - LONDRES - BRUXELLES - MADRID
TOULOUSE - RENNES - NANTES - BREST - LYON - VALENCE
TOULON - AIX - NANCY - METZ - STRASBOURG

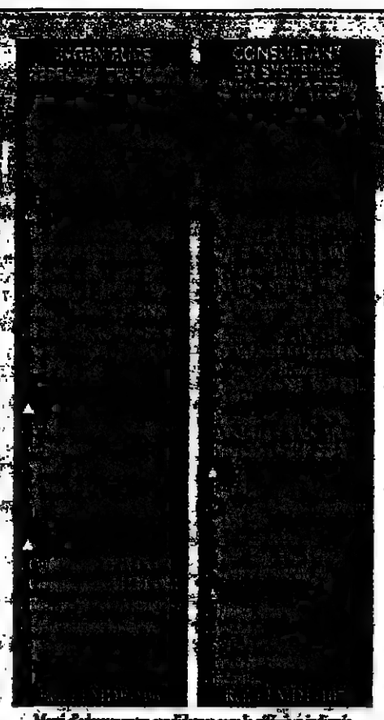

Merci d'adresser votre candidature sous la référence indiquée à Jean-Claude Marie-ROSSIGNOL - ALTRAN
58, Bd Gouvion St-Cyr - 75858 PARIS Cedex 17 - Fax : (1) 44.68.10.89

Ingénieurs grandes écoles, rencontrez un environnement innovant à hautes performantes

Le groupe CS Compagnie des Signaux (2 700 personnes, 2,1 milliards de CA) est reconnu comme un acteur majeur dans les domaines de la défense, du transport ferroviaire, de l'électronique de la route, des télécommunications et transmissions.
La branche CS Télécom évolue sur des marchés porteurs à forte valeur ajoutée : intégration de systèmes, fourniture d'équipements pour l'optimisation du réseau d'accès ou de distribution des opérateurs.

1 RESPONSABLE LOGICIEL

Vous êtes responsable de l'encadrement d'une équipe projet et avez en charge la rédaction des dossiers de spécifications, la conception, le suivi de l'avancement du développement, l'intégration et la validation système. Vous disposez d'une expérience minimale de 5 ans en développement de logiciels de télécommunication.
Des compétences en architecture de réseaux, dont ATM, seraient un plus. Réf. RS2

2 CHEFS DE PROJET

Vous êtes responsable de la coordination des développements matériels et logiciels d'un projet d'équipements Télécom.
A 35 ans, vous disposez d'une expérience confirmée de l'encadrement d'équipes de développement travaillant dans une logique de production en grande série.
Vous maîtrisez les domaines suivants : RNIS, microcontrôleurs, composants programmables (ASIC, FGPA), Réf. CP2

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à CS Télécom, Aurore Godefroy, 11, rue de Cambrai, 75945 Paris Cedex 19.

CS TELECOM

Canon
Canon Research Centre France

MANAGER R & D TÉLÉCOM

BILINGUE ANGLAIS
POSTE BASÉ À RENNES

Responsable d'une équipe de chefs de projets et d'ingénieurs R & D, nous vous confierons la définition et l'orientation de la recherche et du développement de nos produits télécoms et réseaux informatiques. Rattaché à notre Directeur de Centre, vous devrez développer de nombreux contacts à l'international.

Vous disposez d'une connaissance des réseaux informatiques software et hardware (topologie LAN - Ethernet et ATM-LAN), ainsi que d'une maîtrise de technologies novatrices dans les nouvelles générations de réseaux informatiques. Votre expérience de ces 10 dernières années vous confère les compétences d'un ingénieur de recherche et d'un manager d'une équipe en recherche et développement.

Poste évolutif.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 44.3833/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

GESTION-FINANCE

Chef de projet informatique finance

DANONE INTERNATIONAL BRANDS

regroupe les activités export du Groupe DANONE, avec un CA de 2,9 MdF et 600 personnes. Les principales marques du Groupe (LU, Evian, Maille, Kronenbourg...) sont présentes dans 160 pays.

Au sein de la direction administrative et financière de la Branche Exportation, le chef de projet informatique est rattaché au responsable du système d'information.
Chargé d'informatiser le recueil et le traitement des informations économiques et financières de la Branche exportation, vous avez notamment pour mission de :
- proposer et mettre en place, en liaison constante avec les collaborateurs des fonctions finance, commercial et marketing, un système d'information qui réponde aux besoins de la direction de la Branche ainsi qu'aux attentes et aux moyens des correspondants des différents pays,
- fiabiliser les remontées budgétaires et le suivi des résultats de la Branche,
- rechercher et mettre en place des solutions techniques cohérentes et novatrices avec les prestataires de service.

A 30 ans environ, de formation ingénieur ou école de commerce, vous avez de solides connaissances en techniques informatiques appliquées au contrôle de gestion et à la finance, aux SIAD et EIS. Vous justifiez d'une expérience réussie de conduite de projets en environnement AS 400, micro-ordinateur et réseaux internationaux. Dynamique, à l'affût des technologies nouvelles, vous appréciez le travail d'équipe tout en étant autonome. Votre rigueur et votre organisation s'allient à une forte créativité et vous avez l'ouverture d'esprit que requiert un environnement international. La maîtrise de l'anglais s'impose. Le poste est basé à Paris et nécessite des déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence DA/67 à ML CONSEIL, BP 905, 92009 Nanterre Cedex.

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE DANONE

BOEHRINGER INGELHEIM

Le Groupe BOEHRINGER INGELHEIM réalise 18 MdF de CA dans le monde. En France, avec 1200 personnes et 4 sites industriels, le CA s'élève à plus de 1,4 MdF essentiellement dans le domaine pharmaceutique. Nous recherchons pour notre Département Finances Administration un

ADJOINT COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ET BUDGÉTAIRE H/F

Vous serez l'adjoint du chef de service analyses économiques en charge de la comptabilité analytique et budgétaire et du reporting vers la Maison-Mère.

Jeune potentiel Bac + 5, type Sup. de Co., avec 2 à 3 ans d'expérience, vous pourrez également supporter des projets. Vous avez 26/29 ans, maîtrisez parfaitement l'anglais, parlez un allemand courant et êtes fervent de micro-informatique et des outils de gestion.

Ce poste est basé à Reims (51).

Merci de faire part de vos motivations en adressant un dossier complet (lettre + CV + photo + prétentions) à

CARA Conseil - 29, rue de Miromesnil 75008 Paris, qui traitera votre dossier confidentiellement.

Référence

Un des leaders mondiaux de forage offshore souhaite compléter son équipe financière par la création d'un poste de

Controller

En liaison avec le directeur financier, vous participerez à l'élaboration de la comptabilité, au reporting aux normes US, à la consolidation (US GAAP, US GAAS) et des notes s'y rapportant.

Diplômé d'études supérieures (grandes Ecoles de gestion, Sciences Po Ecofi, MBA), votre parcours professionnel s'est déroulé au sein du service financier de filiales françaises de groupes américains, ou de sociétés françaises cotées aux USA.

Vous connaissez parfaitement la comptabilité et le reporting aux normes américaines. Vous avez l'autorité nécessaire pour animer une équipe comptable d'une dizaine de personnes.

L'anglais est votre langue de travail.

A un candidat ouvert, adaptable ayant un mental d'international et répondant parfaitement aux caractéristiques du poste, nous offrons une opportunité de carrière passionnante dans un groupe dont les activités sont à l'échelle mondiale.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence C/LM, à Yves Marie Consultants - 80, rue Cardinet - 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants

Référence

REPRODUCTION INTERDITE

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ingénieur Qualité Projets Informatiques

250 KF — **Ouest de la France**

LA SOCIÉTÉ
- Société de services informatiques spécialisée en milieu industriel certifiée ISO 9001.
- Filiale de l'ingénieriste (2 200 personnes) d'un groupe de renommée mondiale.
- Projets d'envergure dans un environnement de haute technicité aux contraintes fortes de qualité et de sécurité.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Délégué Assurance Qualité Régional, vous :
  - assurez la gestion des indicateurs globaux de l'établissement,
  - participez à l'amélioration préventive et curative de la qualité,
  - optimisez les méthodes de travail et les procédures (audits),
  - supervisez les actions qualité au sein des différentes entités,
  - prenez en charge l'organisation et le suivi des stages de formation interne.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30 ans environ, diplômé ingénieur. Une formation complémentaire de qualificien est un plus.
- 3 à 5 ans d'expérience dans un poste d'ingénieur qualité appliquée aux projets informatiques.
- Capacité de dialogue et de communication mais aussi rigueur et perspicacité.
- Homme de terrain, pragmatique, forte implication dans la promotion de l'esprit qualité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60405 à Catherine GIRARD, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

N B SELECTION LTD a BNB Resources plc company — N·B·S — Paris · London · Aberdeen · Birmingham Bristol · City Edinburgh · Glasgow · Leeds Manchester · Slough · Madrid

Chef de Projet Intégration de Systèmes

Opportunité exceptionnelle pour un chef de projet expérimenté de favoriser le développement de notre offre "intégration de systèmes".

300 KF — **Ouest de la France**

LA SOCIÉTÉ
- SSII spécialisée en milieu industriel. 700 personnes. 10 agences en France. CA 800 MF.
- Expertise reconnue dans les technologies de systèmes d'information distribués et en maîtrise fonctionnelle de systèmes (automatismes).
- Etablissement de plus de 200 collaborateurs. Implication dans des projets d'envergure de systèmes d'information de production et de gestion pour l'industrie.

LE POSTE
- Sous la responsabilité directe du responsable de production, vous :
  - définissez, estimez et concevez les projets dans le domaine de la gestion technique et industrielle grâce à votre connaissance des solutions du marché,
  - conduisez les projets dans leur globalité en termes de management technique (conception d'architecture et de solutions) et humain (équipes de 5 à 6 ingénieurs),
  - assurez la responsabilité financière du projet (chiffrage et suivi) et en assurez les coûts et les délais,
  - prenez en charge les refontes ou modifications de projets existants.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30/35 ans. Ingénieur, maîtrise de la conduite de projets dans les environnements : langages C++, ADA, L4G ; SGBD relationnel (Oracle) ; DEC, UNIX, NT, TCP/IP. La connaissance de l'automatisme est un plus. Anglais courant.
- Expérience acquise en milieu industriel contraignant. Connaissance des solutions du marché et de l'intégration de progiciels.
- Aptitude au management d'équipes. Ouverture d'esprit, veille technologique quant à l'évolution et aux opportunités du marché.
- Dynamisme, capacités à entraîner et à motiver.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60406 à Catherine GIRARD, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

N B SELECTION LTD a BNB Resources plc company — N·B·S — Paris · London · Aberdeen · Birmingham Bristol · City Edinburgh · Glasgow · Leeds Manchester · Slough · Madrid

SECTEURS DE POINTE

Concepteurs VLSI expérimentés, construisez avec nous l'univers du multimedia.

Philips Composants et Semiconducteurs

Philips Composants et Semiconducteurs développe, fabrique et commercialise des composants électroniques destinés aux marchés professionnels et grand public. En France, 4000 personnes réalisent un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de Francs. Dans le cadre de la forte croissance de ses activités, T.V. numérique et multimedia, notre centre international de compétence basé à Caen, vous donnera les moyens de mener à bien des projets innovants et ambitieux dans un cadre multinational.

Jeunes Ingénieurs

Vous avez une première expérience en conception de circuits numériques VLSI et possédez des connaissances VHDL, synthèse logique et langage C. Réf. 604243

Chefs de projets seniors

Vous mettrez en œuvre des technologies CMOS 0,5 et 0,35 micron dans le domaine de la télévision numérique. Cette mission requiert au minimum 5 ans d'expérience et de bonnes capacités en management d'équipes de haut niveau dans un contexte international. La maîtrise des techniques Transmission QAM, QPSK, corrections d'erreurs MPEG 2 ainsi que des outils Compass et Cadence est appréciée. Réf. 604241

Ingénieurs systèmes

Ingénieur de conception de systèmes intégrés de décodage de télévision numérique, vous êtes chargé de la conception matérielle et logicielle. En relation directe avec nos clients, vous prendrez en charge l'élaboration et la validation des architectures des circuits et logiciels associés. Des compétences en microprocesseurs RISC/MIPS, logiciels MPEG 2, transmission numérique, système d'accès conditionnels sont requises. Réf. 604242

Pour ces postes basés à Caen, en Normandie, la maîtrise de l'anglais et une importante ouverture sur l'international sont indispensables.

MENWAY Consultants

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous la référence choisie à notre consultant : Daniel LAVOREL, MENWAY CONSULTANTS - 25 rue Pierre Sémard - Europole - 38000 Grenoble.
Fax : (33)76 21 71 29.
E-mail : MENWAY@DIAL.OLEANE.COM

Faisons toujours mieux.

PHILIPS

GRANDE BANQUE FRANÇAISE

Notre capacité à innover dans de nombreux produits et services bancaires s'appuie sur de fortes compétences humaines et l'utilisation des technologies les plus avancées.
Le professionnalisme et le dynamisme de nos équipes sont reconnus par l'ensemble de nos clients. Nous souhaitons intégrer un

RESPONSABLE DE DOMAINE
Moyens de Paiement

Mission :
Responsable d'une équipe de 15 personnes, vous êtes garant, de la cohérence technique et fonctionnelle des projets dont vous avez la charge au sein de notre système d'informations. Vous en assurez la planification, la gestion des ressources et des budgets et avez un rôle important de conseil auprès de nos utilisateurs.

Profil :
De formation bac + 5/ingénieur et agé d'environ 35 ans, vous possédez 10 ans d'expérience dont 5 en conduite de projets au sein d'une grande banque à réseau avec l'encadrement d'une équipe significative. Vous maîtrisez sur le plan fonctionnel les moyens de paiement domestiques (chèques, virements/prélèvements, LCR, SIT...) dans un environnement grands systèmes IBM.

Votre autonomie, votre sens de l'engagement ainsi que d'excellentes capacités à communiquer vous permettront de réussir dans cette fonction et d'évoluer dans notre groupe.

Pour ce poste basé à Paris, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence RDMP495 à notre conseil EUROSERV, 121, bd Diderot 75012 Paris.

Jonctions

EuroServ

CHEF DE SERVICE
Systèmes d'Information

Un tempérament d'opérationnel Animateur et Réalisateur

Une entreprise du secteur agro-alimentaire (1200 personnes, CA 3 milliards, plusieurs sites) recherche son Chef du Service d'Information.

Il sera chargé d'élaborer le plan de développement informatique et de conduire sa mise en œuvre tant en ce qui concerne l'informatique de gestion que l'informatique industrielle en suivant les projets depuis les études d'organisation en amont jusqu'à la formation des utilisateurs.

Il animera une équipe étoffée.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (bac+5) ayant 5 ans d'expérience dans un environnement client/serveur, base de données relationnelles, programmation objet (la connaissance des réseaux micro et des AS 400 est vivement souhaitée).

Outre ses solides compétences techniques et ses capacités de management, il aura de réelles qualités de dialogue, d'anticipation, d'esprit d'équipe et il saura adhérer à une culture d'entreprise forte.

Poste ville Ouest de la France.

Publicitas

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

ingénieur intégration système H/F

(SUPELEC - ESPCI - ESO...)

HIGH TECH — PARIS-OUEST

Nous sommes l'un des tout-premiers groupes mondiaux de la Santé. Nos produits de diagnostic (réactifs et automates) sont appréciés pour leur qualité et leur aspect novateur. Notre recherche/développement compte plusieurs centaines de personnes aux USA et en Europe.

Nous développons un très important projet international et cherchons à renforcer notre équipe par un Ingénieur Intégration Système.

Votre rôle, très complet, consistera à :
- Participer à la finalisation de l'architecture du Système en termes de :
  - Définition, faisabilité, coûts, qualité.
  - Conception, fiabilité, performances, «productilité».
  - Conformité ISO et plan de documentation.
- Valider le système :
  - Etablir le plan de tests détaillé.
  - Exécuter le plan de tests avec l'équipe R/D.
  - Valider en clinique. Documenter en résultats.
- Etablir le processus de suivi des problèmes-système :
  - Définir les priorités et les critères de résolution.

Vous serez en rapports étroits avec tous les services de notre groupe et bénéficierez d'importantes aides extérieures.

Ingénieur Grande Ecole, vous avez acquis une très solide expérience en systèmes de lecture optique. Vous avez travaillé sur des projets multidisciplinaires en environnement international. Vous parlez couramment l'Anglais.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous la référence NS 40 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN *à l'écoute des talents*

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

Votre challenge : **développer le domaine minier à l'international**

Ingénieur confirmé en exploration pétrolière

Vous rejoignez un groupe international du secteur de l'énergie avec pour objectif de contribuer au développement d'une nouvelle activité en plein essor. Vous évoluez, au sein d'une équipe d'experts, dans un univers de grands projets internationaux. Fin stratège aux conseils reconnus, excellent négociateur, vous mettez en œuvre votre professionnalisme pour entretenir des relations de confiance avec vos interlocuteurs de haut niveau.

A 35/40 ans environ, de formation grande école ingénieur, vous justifiez de 10 à 15 années d'expérience dans le domaine de l'exploration (géologie, géophysique) et de l'évaluation de permis miniers d'hydrocarbures (3 à 5 ans de pratique au minimum).

L'aptitude au travail en équipe est indispensable.

Ce poste, basé à Paris, nécessitera de nombreux déplacements de courte durée à l'étranger. La maîtrise de l'anglais est donc indispensable, celle d'une autre langue (espagnol, allemand...) souhaitée.

Le salaire annuel sera fonction de votre formation initiale et de votre expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 26793 à Media System, 6, impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MEDIA SYSTEM

DIRECTEUR de PRODUCTION

ETIENNE LACROIX

Le Groupe E. LACROIX SA à Muret, 435 salariés, C.A. 342 MF, assure la recherche et le développement, la fabrication, la commercialisation de PRODUITS issus de son SAVOIR-FAIRE PYROTECHNIQUE pour le domaine DEFENSE et le secteur CIVIL.

Pour ce poste à haute responsabilité, il faut avoir 35 ANS minimum, être diplômé INGENIEUR GRANDES ECOLES : POLYTECHNIQUE, CENTRALE, MINES, ARTS et METIERS... avec une forte culture industrielle et l'expérience impérative de la FABRICATION, de la GPAO, de la démarche Qualité, pour s'adapter rapidement à notre contexte PYROTECHNIQUE.

Reconnu pour avoir le charisme d'un homme de progrès et de dialogue, [illegible] proche du terrain, apprécié de vos équipes, vous savez entreprendre et vous organiser pour gérer et atteindre vos objectifs.

Dans le cadre de la stratégie de la Direction Générale et de la politique QUALITE, (modèle ISO 9001) ce CADRE, près du Directeur du Département DEFENSE, est Responsable de l'INDUSTRIALISATION [illegible] FABRICATION de Tous les Produits PYROTECHNIQUES civils ou militaires [illegible] des opérations de stockage/expéditions sur [illegible]. [illegible] le respect des délais, services et normes qualité attendus par les CLIENTS [illegible] le souci constant d'optimiser l'organisation, les méthodes/procédés, pour améliorer la SECURITE des 120 personnes de la Fabrication et accroître les résultats économiques. Anglais souhaité. Résidence Muret/Toulouse.

Merci d'envoyer lettre manuscrite (photo) accompagnée de votre Curriculum Vitae, comportant tous les détails de vos expériences PRODUCTION et INDUSTRIALISATION, en indiquant SALAIRE ANNUEL BRUT SOUHAITE sous MR 6041 (sur l'envel.) à

Marie-Françoise LAUTREC LEPY • Conseil en Recrutement
[illegible] rue [illegible] 31000 TOULOUSE

Entretiens de pré-sélection à TOULOUSE/PARIS. TOTALE DISCRÉTION ASSURÉE

Marie-Françoise LAUTREC LEPY

SOCIETE SPECIALISEE DANS LE TRAITEMENT DES DECHETS RADIOACTIFS

FILIALE GRANDS GROUPES

recherche

pour son Etablissement dans le GARD

RESPONSABLE EXPLOITATION / MAINTENANCE

Ingénieur chevronné, qualifié en Génie Chimique ou Thermique, vous possédez plusieurs années d'expérience en combustion, techniques d'incinération et gestion de déchets.

Votre challenge : la réussite du passage de la phase "construction" à la phase "exploitation" d'une unité d'incinération de déchets : fonctionnement, coûts, délais et qualité finale du produit.

Avec votre équipe (6 personnes), vous aurez la responsabilité des installations, vous dirigerez et contrôlerez l'opérateur industriel.

Vos qualités personnelles de synthèse, de management et de contact seront à la hauteur de l'expertise technique que vous déploierez dans ce poste-clé.

Merci d'envoyer lettre et CV à EUREQUIP, sous la référence PhB 96, à l'adresse suivante: 5, esplanade Charles-de-Gaulle, 92733 NANTERRE CEDEX

Consultants Juniors

Société d'Ingénierie, secteur Informatique et Télécom

Diplômés d'une école d'ingénieurs, vous bénéficiez d'une première expérience ou de stages de longue durée dans votre spécialité.

Nous vous proposons d'intégrer dès votre arrivée des projets où vous mettrez en œuvre très vite vos acquis.

Outre vos connaissances techniques, votre réactivité et votre capacité d'adaptation sont les éléments déterminants de votre réussite dans un contexte évolutif.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence CJ96 à NC Communication. 108, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

NC Communication

PASTEUR MÉRIEUX
Sérums & Vaccins

Pasteur Mérieux - Sérums & Vaccins - investit pour développer les systèmes de Gestion actuels et futurs dans un contexte International

Nous recherchons un :

Chef de Projets Informatiques Senior h/f

Au sein de l'Equipe Etudes de notre Direction des Systèmes d'Information, vous assurerez :

la mise en œuvre des solutions informatiques au service des Directions Scientifiques et Médicales

EUROPE / ETATS UNIS

Notre démarche préconise des solutions industrielles à base de Progiciels concernant :
- Le pilotage et la gestion des Essais Cliniques
- La Pharmacovigilance
- Les Enregistrements
- La gestion électronique de Documents
- Le partage de l'information scientifique en interne et avec nos partenaires

Vous effectuez les études préalables, contribuerez à la rédaction des spécifications fonctionnelles, à l'étude technique, au choix des progiciels.

Vous serez responsable du suivi et de la mise en œuvre de la solution préconisée.

La conduite de Projets Internationaux est une expérience indispensable pour ce poste. La pratique courante des échanges en Anglais est obligatoire.

De formation supérieure, vous justifiez de 10 ans d'expérience en Gestion avec une connaissance des fonctions attachées à ce Domaine d'activité. Doté d'un bon relationnel, vous avez le sens de l'animation, du travail d'équipe, vous êtes autonome, rigoureux et avez de bonnes facultés d'écoute.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV + photo + prétentions en précisant votre rémunération actuelle à PERFORMEN'S RECRUTEMENT - Jean-Marc BEAUVOIR Réf. JM 269/2 - Impasse des Empereurs - 69210 SAVIGNY.

PERFORMEN'S

Notre groupe, filiale de la Générale des Eaux (5 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs) est spécialisé dans l'ingénierie électrique et l'industrie. Dans le cadre du fort développement de notre département Automatisme et Informatique Industrielle, nous recherchons pour notre site basé en banlieue parisienne Ouest :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES GTC À FORT POTENTIEL

Votre mission : vous assurez la responsabilité technique, financière et humaine des projets de gestion technique centralisée. Vous animez et motivez une équipe de chefs de projets et de développeurs. Vous maîtrisez la relation avec le client et vous vous impliquez aux côtés de la direction commerciale dans les propositions de prestations. Vous suivez les affaires depuis l'amont jusqu'à la mise en route chez l'utilisateur.

Votre profil : Vous êtes de formation supérieure de type ingénieur ou équivalent. Vous disposez d'une première expérience significative de la fonction, acquise chez un installateur, un constructeur ou en cabinet d'ingénierie. Au-delà de votre maîtrise technique (automatismes, superviseurs...), vous disposez de réelles qualités managériales et êtes soucieux de la rentabilité de vos projets.

Nous vous offrons : un haut niveau de décision dans une structure favorisant la responsabilisation des hommes. De réelles possibilités d'évolution au sein d'une structure connaissant une forte croissance.

Merci d'adresser votre candidature à Vidal Associates, 98-102 rue de Paris, 92100 Boulogne, en précisant la réf. 4670 sur la lettre et l'enveloppe.

VIDAL ASSOCIATES

MEDIA SYSTEM

BERTIN & Cie, Société de services et de développements technologiques innovants, basée en région parisienne ouest, recherche :

RESPONSABLE GRANDS COMPTES DANS LE SECTEUR NUCLEAIRE

Rattaché au Directeur du Développement, vous êtes responsable de la stratégie de croissance à moyen terme et du budget annuel des commandes, en cohérence avec l'offre des Directions Techniques et de la Direction Conseil.

Vous êtes dans une activité à forte valeur ajoutée. En conséquence, au delà de la coordination et du contrôle de l'ensemble des actions commerciales de vos comptes, vous accompagnez l'évolution technologique de l'entreprise pour répondre aux besoins de vos clients ou les anticiper.
Vous possédez une formation d'ingénieur ou d'école supérieure de commerce, ainsi qu'une expérience de 10 ans dans le commerce du développement technologique pour le secteur nucléaire.
Vous parlez couramment Anglais.
De fréquents déplacements sont à prévoir.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à Solange MONTEIL
SYMA CONSEIL, 5 avenue du Maréchal Juin
92100 BOULOGNE.

SYMA CONSEIL

REPRODUCTION INTERDITE

GESTION – FINANCE

ET SI VOUS PASSIEZ DE L'AUDIT OU DU CONTROLE DE GESTION A L'EDITION MUSICALE !

Filiale d'un important groupe international, nous sommes spécialisés dans l'édition et la distribution musicale. Suite à la promotion de notre collaborateur, nous recherchons notre

RESPONSABLE COPYRIGHT

Rattaché à la Direction Financière en tant que Chef de projet utilisateur, vous serez chargé de piloter le développement de notre système de gestion financière copyright.

Vous assurerez les déclarations des produits et ventes, l'établissement des budgets et forecast (résultat et bilan) et le suivi du réel comptable. Vous veillerez au bon déroulement des audits et contrôles réalisés par les organismes professionnels (SACEM et SCPP). Votre activité vous amènera à collaborer avec l'ensemble des services de l'entreprise, et plus particulièrement avec l'équipe informatique pour le développement de vos bases de données, notre maison-mère en Grande-Bretagne et les différents organismes professionnels.

A 30 ans environ, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de la fonction dans le domaine de l'édition musicale/livre ou, à travers des missions d'organisation et d'informatique, d'Auditeur en Cabinet ou de Contrôleur de Gestion . Votre créativité alliée à votre goût pour le contact, la finance, l'organisation et l'informatique feront de vous le candidat idéal.

Notre développement constant, la structure de notre Groupe et la qualité de notre politique de gestion des carrières vous ouvriront de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en indiquant la référence MH/25 A à notre Conseil.:

TANIS 16, Rue Félicien David - 75016 PARIS.

Discrétion assurée

elf congo

ELF CONGO recherche pour Pointe-Noire au Congo

Cadre Méthode Comptabilité

Vous prendrez en charge le développement de nouvelles normes et procédures comptables, participerez à leur implantation et suivrez l'ensemble des éléments budgétaires.

Vous avez une Maîtrise ou un DESS en gestion et comptabilité, complété par 10 ans d'expérience en comptabilité d'entreprise. La connaissance des normes comptables anglo-saxonnes et de l'anglais, ainsi que l'utilisation courante de la micro-informatique sont nécessaires.

Vous serez affecté dans votre pays d'origine. Durant votre période d'intégration, vous recevrez une formation aux méthodes de travail de la société. réf. EC/5085/10

Cadres de Gestion

Vous participerez au développement de la gestion des activités techniques.

Vous avez une Maîtrise ou un DESS de gestion ou une formation d'ingénieurs. Une première expérience dans le domaine pétrolier est un plus ; la connaissance de l'anglais est nécessaire.

Après une période de formation aux techniques de gestion spécifiques à ELF CONGO, vous serez affecté dans votre pays d'origine. réf. EC/5085/08

Tous ces postes nécessitent esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation et rigueur. Sens du service, esprit d'équipe, bon contact humain et intégrité sont des qualités indispensables.

Le travail s'effectue à Pointe-Noire au Congo.

Une rémunération de départ attrayante vous est proposée en fonction de votre expérience professionnelle. De réelles possibilités de carrière vous sont offertes au sein d'une entreprise solide et innovante, en fonction de votre potentiel et de vos résultats.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photocopie du diplôme, photo et rémunération actuelle en précisant la référence à : IPEDEX - J.L. Rick - BP 205 92502 Rueil-Malmaison cedex.

ipedex

Publigroupe

BANQUE PRIVÉE DE RENOM, PARIS 8e RECHERCHE

NEGOCIATEUR
ACTIONS ÉTRANGÈRES

Vous justifiez d'une expérience minimum de 2 à 3 ans dans ce type de poste pour le compte d'une gestion.

Au sein de la Salle des Marchés, vous négocierez les ordres en Actions des OPCVM sur les nombreuses places mondiales (Asie, Europe, Amérique).

L'anglais est exigé, la connaissance du Marché Obligataire éventuellement souhaitée.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant sur l'enveloppe la réf. 402 M à Communiqué, 50/54 rue de Sèvres, 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra.

MEDIAPA

SCIENCES ET SANTÉ

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER

DIRECTEUR *de son Laboratoire départemental d'analyses*

Avec un effectif de 23 personnes, un C.A. d'environ 8 millions de francs qui couvre des activités diversifiées (biologie vétérinaire, hygiène alimentaire, chimie des eaux), le Conseil Général de l'Allier vient d'investir 35 millions de francs dans la reconstruction d'un nouveau laboratoire.

Tout récemment installé dans ces nouveaux locaux, le laboratoire poursuit par ailleurs un programme d'informatisation générale de l'ensemble de ses activités et s'est engagé dans les procédures permettant son accréditation.

Vous disposez d'une excellente aptitude à la gestion, à l'animation et à l'encadrement du personnel, vous connaissez le contexte d'intervention de la médecine vétérinaire réglementaire, le matériel d'analyse, vous avez des notions sur les procédures d'assurance qualité, vous souhaitez vous investir dans la modernisation d'un laboratoire et dans le développement de ses marchés.

Vous êtes titulaire de la fonction publique territoriale et/ou vous disposez des diplômes nécessaires vous permettant de vous présenter au concours de biologiste, vétérinaire, pharmacien: un CES de virologie, de bactériologie ou d'immunologie serait particulièrement apprécié.

Pour toute information complémentaire sur ce poste, vous pouvez contacter Pascal Very (70 47 71 00) ou Chantal Bayet (70 34 41 30).

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, CV et photo avant le 20 mai 1996 au Conseil Général de l'Allier, Direction du personnel et de la formation, Hôtel du Département, BP 1669, 03106 Moulins cedex.

GESTIONNAIRE EXPÉRIMENTÉ DE DONNÉES CLINIQUES

Rejoignez Rhône-Poulenc Rorer, un des leaders mondiaux de la Pharmacie Humaine.

Au sein de notre département Développement Clinique, nous vous proposons un large champ d'action. Vous avez la responsabilité de gérer les bases de données appartenant à des projets cliniques spécifiques tout en vous assurant que les travaux sont exécutés dans les meilleurs délais et dans le respect de la qualité requise. Vous exécutez la gestion des données cliniques de nos essais suivant les procédures opératoires définies, créez la base de données (database setup), créez et initiez le contrôle de données cliniques (edit checks), développez les outils de validation demandés par l'équipe de Développement Clinique, produisez des tables de données suivant des recommandations précises. Vous adaptez les documents de données cliniques (case report form) aux études en accord avec les procédures standard en cours.

De formation bac + 4/5 en biologie et/ou informatique ou encore en statistiques, vous avez nécessairement une première expérience réussie dans une fonction identique. Vous maîtrisez l'anglais et êtes à l'aise dans l'utilisation des outils informatiques de gestion de base de données (connaissance de SAS appréciée). Nous attacherons beaucoup d'importance à vos qualités : persévérance, capacité à organiser votre temps et à gérer les priorités, sens de l'action et vivacité d'esprit, excellentes compétences relationnelles.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à Rhône-Poulenc Rorer, Bruno Martin, Direction des Ressources Humaines, Développement Pharmaceutique, tri postal interne 20, 20, avenue Raymond Aron, 92165 Antony Cedex.

RHÔNE-POULENC RORER

MEDIA SYSTEM

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AMIENS
Direction des Services

C.C.I. AMIENS rassemble 7 000 entreprises industrielles, commerciales et prestataires de services des arrondissements d'Amiens et de Montdidier. Dans le cadre d'une évolution de nos structures, nous souhaitons intégrer le

Responsable du Service « Entreprise »

Vous contribuerez efficacement au développement économique des entreprises, en manageant une équipe d'une dizaine de collaborateurs à l'interface permanent entre les demandes du tissu industriel et les moyens d'y répondre. A 35/45 ans, de formation Sup de Co, Ecole d'Ingénieur, Bac + 5 Université, votre expérience en entreprise d'au moins cinq ans à un poste de responsabilité ainsi que l'animation réussie d'un service, vos qualités d'écoute et d'ensemblier : mise en relation – capacité de synthèse – recherche d'optimisation, vous permettront de vous imposer comme l'interlocuteur crédible des industriels locaux afin de faire aboutir les projets que votre équipe aura contribué à détecter.

Votre intégration et votre évolution nécessitent de résider sur place. Sachez aussi que vous trouverez dans le contexte dynamique de notre C.C.I. une rémunération motivante ainsi qu'un réel travail d'équipe sur des projets économiques utiles, s'inscrivant dans une vision novatrice de la mise en valeur des services apportés par notre C.C.I. à ses ressortissants.

Pour recevoir des informations complémentaires sur ce poste, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation + CV + rémunération actuelle sous référence 60438M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

FC Conseil
FRANCOIS CORNEVIN

ARCHIVISTE (H/F)

CNR Compagnie Nationale du Rhône

Lyon - Société anonyme d'intérêt général soumise au contrôle de l'Etat, nous employons 600 collaborateurs et réalisons des travaux d'infrastructure liés à l'aménagement fluvial. Notre forte culture technique rend notre fonction d'archivage stratégique. En étroite liaison avec les Archives Nationales, vous participez à l'audit du groupe Archives et mettez en œuvre les conclusions de l'étude au plan de la structure et de l'organisation du département. Responsable de l'animation et de la coordination du service, vous êtes garant de la bonne conservation des documents et de leurs conditions optimales de consultation par les différents utilisateurs. A 25 - 30 ans, vous possédez au moins une formation BAC +4, spécialisée dans les techniques de l'information et de la documentation et préparant aux métiers d'archiviste, documentaliste ou bibliothécaire. Vous apportez une première expérience professionnelle significative dans ce domaine. Vos qualités d'organisation et de méthode alliées à votre esprit d'initiative et à votre sens du contact faciliteront votre réussite dans ce poste. Merci d'envoyer CV, lettre de motivation et rémunération actuelle sous la référence L/3240 à Pascale BONNET - PA Consulting Group - L'Européen - 19, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - Tél. 72.60.60.90.

Strasbourg Communauté Urbaine

430 000 habitants - 27 communes - 6 000 agents
recrute selon les conditions statutaires

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU CONSERVATOIRE *Réf. : 6042*

Cadre A, sous l'autorité du directeur du Conservatoire National de Région (1 600 élèves, 160 enseignants), et en collaboration avec le directeur délégué aux études, vous participerez à la mise en œuvre du projet d'établissement et serez chargé(e) de : ◆ coordonner et animer l'administration générale, ◆ gérer l'ensemble du personnel, ◆ suivre le domaine financier et comptable, ◆ superviser l'activité technique.

A 35-40 ans, de formation supérieure (niveau Bac +4 minimum), stagiaire de préférence, vous disposez d'une première expérience réussie dans une fonction d'administration générale.

CHARGE D'ETUDES EN URBANISME *Réf. : 6043*

Au sein d'une équipe pluri-disciplinaire, vous serez chargé de : ◆ veiller à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les domaines de l'urbanisme et des grands projets (élaboration des documents d'urbanisme, conception des études d'impact, zones d'activités futures, plan de déplacements urbains...) ◆ collaborer à l'étude du Plan Bleu, confiée à l'Agence d'Urbanisme, dont le but est de cerner les orientations stratégiques en matière d'aménagement et d'usage des cours d'eau.

A 30-40 ans, ingénieur généraliste option urbanisme, architecte..., vous pouvez peut-être justifier d'une expérience en B.T.P. et d'une bonne compétence en droit de l'urbanisme. Des connaissances en méthodes d'évaluation des impacts sonores et en hydrobiologie seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre de candidature accompagnée d'un CV détaillé, d'une photo d'identité et d'une copie des diplômes, pour le 7 mai dernier délai, en précisant la référence choisie, à
BROCKHOFF SA, 11A rue Louis Apffel, 67000 Strasbourg, tél. 88 25 68 41.

MARKETING-COMMUNICATION

RESPONSABLE DES ETUDES MARKETING

H F

Leader dans le domaine des Loisirs, nous sommes parmi les premières entreprises de services en France. Aujourd'hui, dans une approche de réflexion marketing, nous recherchons un Responsable des Etudes.

De formation supérieure - Ecole de Commerce, DESS Marketing -, vous possédez une expérience réussie d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.

Vous connaissez, plus particulièrement, les études quantitatives chez un annonceur, ou dans une société d'études (SOFRES, BVA, IFOP).

A 28/32 ans, vous aspirez à plus de responsabilités.

Nous vous offrons l'opportunité de valoriser vos talents et vos compétences en prenant en charge les études quantitatives.

Ouverture d'esprit, rigueur et sens de l'analyse seront vos points forts pour vous intégrer et réussir à cette fonction clef.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf VDM1490 à EUROMESSAGES, BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ou taper 3615 EUROMES code VDM1490 (1,01 F/mn)

Chefs de Produits

Elargissez vos compétences

Michael Page le premier cabinet de recrutement en France et en Europe renforce son équipe de consultants intervenant dans le recrutement de cadres marketing et commerciaux.

- Doté d'une forte personnalité et d'une grande ténacité, vous êtes attiré par les métiers de conseil ainsi que par une forte autonomie.
- Après une période de formation, vous serez chargé de mener bien des missions de recrutement de A à Z pour des entreprises prestigieuses.
- Vous pourrez ainsi élargir vos compétences au commercial de haut niveau, à la négociation, au management d'équipe, aux ressources humaines...

MP

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à M. Lilian Pellpot, Michael Page Commercial & Marketing, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper votre CV sur 36.17 code MPage (1,01F/mn) sous réf. LP0005

Coordinateur média h/f

Notre entreprise est leader dans le domaine des loisirs. Aujourd'hui, dans le souci d'affiner notre stratégie média, nous recherchons un Coordinateur Média.

Interlocuteur de notre Agence de Publicité, et de notre centrale d'achat d'espace, vous étudiez les investissements publicitaires du marché, et analysez la stratégie et la rentabilité de nos concurrents.
Parallèlement, vous élaborez et optimisez les plans média. Vous arbitrez également, les différentes recommandations.
Superviseur le travail administratif enfin, vous contrôlez la qualité de l'achat d'espace et des négociations, et plus généralement diffusez la culture de l'entreprise.
Agé de 30 ans environ, de formation supérieure complétée par une expérience réussie de 5 années en agence puis en centrale d'achat d'espace sur le média TV ou à la régie d'une chaîne, vous aspirez à plus de responsabilités.
Vos grandes capacités d'analyse et d'expertise complétées par votre compétence pluri-média, sont vos atouts pour réussir à ce poste basé à Paris.
Faites nous part de votre motivation en adressant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf VDM1489 à EUROMESSAGES, BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ou tapez 3615 EUROMES Code VDM1489 (1,01F/mn)

Chargé(e) d'études

Pour avoir développé, en 18 ans, une véritable démarche marketing dans les domaines de l'aménagement urbain et de l'immobilier, le GRECAM, société d'études et de conseil indépendante, est devenu un partenaire de référence, tant pour les collectivités locales et responsables publics, que pour les promoteurs, constructeurs et investisseurs.

Vous avez au moins 2 ans d'expérience dans ces domaines, ou dans les études de marché, une formation Bac + 4, une bonne capacité d'analyse et de rédaction, la maîtrise de l'informatique et le goût des contacts.

Si l'opportunité d'intégrer notre équipe vous motive, merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V. + photo) à :
GRECAM - 12, rue Hamelin - 75116 PARIS.

grecam

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

UN UNIVERS DE PROJETS POUR UN MONDE DE SIMPLICITÉ

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

De formation supérieure (ECP, SUPELEC, ENST...), vous avez réussi un premier parcours professionnel de 3 à 4 ans en management d'affaires ou conduite de projets. Vous possédez idéalement une formation complémentaire en gestion. *L'anglais et l'espagnol sont impératifs.*

Garant de la qualité auprès de nos clients, vous veillez au respect des coûts et des délais contractuels.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Monétel, Direction des Ressources Humaines, rue Claude-Chappe, BP 344, 07500 Guilherand-Granges.

Implantés au sud de la région Rhône-Alpes (Valence), 700 collaborateurs, dont + de 300 ingénieurs, placent Monétel au premier rang mondial de la publiphonie et parmi les leaders des systèmes de paiement électronique et de péage. Présents dans la conception, la fabrication et la gestion de ces activités, nous vous offrons des métiers de haute technologie sur un marché porteur et évolutif.

ascom Monétel

MEDIA SYSTEM

[redacted]

Filiale d'une SSII de taille moyenne spécialisée en ingénierie scientifique (calcul scientifique, traitement d'images et informatique avancée) et en forte croissance (+ 35 %) recherche un(e) :

INGÉNIEUR COMMERCIAL(E)

Vous aurez à :
- prospecter et développer un portefeuille de clients en proposant des prestations de conseil, d'études et d'intégration dans les métiers précédemment cités,
- participer à la réponse aux appels d'offres et négocier.

Vous disposez d'un champ commercial constitué de grands groupes industriels (pétrolier, mécanique, aéronautique, transport...), d'une structure de qualité, d'un environnement porteur.

De formation supérieure, école de commerce ou ingénieur, vous disposez d'une première expérience de 2 ans minimum dans la vente de prestations de services à forte valeur ajoutée. Vous souhaitez intégrer une société ambitieuse où donner libre cours à vos talents. Rejoignez-nous !

Merci d'adresser votre dossier de candidature à GIST, Monsieur Le Bossé, 119-121, Grande-Rue, 92318 Sèvres Cedex.

Jonction

ingénieurs DÉBUTANTS

à vocation commerciale ou technique

Dès votre première expérience donnez de l'air à votre ambition

Prêt pour votre première expérience ? Adressez rapidement votre dossier de candidature sous référence CDP à AIR PRODUCTS FRANCE, Direction des Ressources Humaines, Véronique RAMBAULT, 75, rue Championnet, 75018 PARIS.

Nous sommes l'un des leaders mondiaux (14.000 personnes) implanté dans 22 pays dans le secteur des gaz industriels et de la chimie.

Nous accordons une grande confiance aux femmes et aux hommes que nous recrutons et nous vous proposons d'intégrer notre «Career Development Programme».

Diplômé(e) d'une Grande Ecole, vous parlez couramment l'anglais et êtes mobile géographiquement.

Vous effectuerez dans un premier temps 3 missions de 8 mois dans différents départements, marketing, vente, applications en France et à l'étranger.

Une fois familiarisé avec nos métiers, vous vous verrez confier des responsabilités commerciales ou techniques au sein de l'une de nos divisions.

AIR PRODUCTS

CDC

Ingénieur commercial

Grands comptes ADA France / Europe

Nous sommes filiale (450 p.) d'un groupe de dimension internationale. Notre expertise est reconnue au niveau mondial en tant que fournisseurs de solutions logicielles de haut niveau, dans les domaines du temps réel embarqué, des interfaces Homme-Machine, des technologies orienté objet et du Datawarehousing/EAG. Vous rejoignez l'équipe commerciale de notre « activité environnement de programmation ADA », pour prendre en charge le développement des ventes auprès des grands comptes industriels dans les secteurs Aéronautique-Défense-Transport-Energie.... tant en France qu'en Europe.

Proche des clients, vous savez instaurer des relations de confiance et durables. Vos qualités d'écoute, vos dispositions relationnelles, votre réactivité vous permettent d'identifier les besoins, d'élaborer et de négocier des propositions commerciales compétitives, en vous appuyant techniquement sur l'équipe avant-vente. Curieux d'esprit et très professionnel, à l'écoute des évolutions du marché, vous menez avec succès vos actions de prospection.
Dans un contexte de grands projets internationaux high tech, vous êtes amené à vous déplacer en Europe tant auprès de vos clients que de vos distributeurs.
Ingénieur grande école, vous justifiez d'au moins cinq ans d'expérience dans la vente de produits high tech auprès de grands comptes industriels. Vous êtes bilingue anglais.
Ce poste de haut niveau offre un large champ d'actions et vous permettra de déployer votre potentiel.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 26749 à Media System, 6, impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17. Confidentialité assurée.

MEDIA SYSTEM

CONSEIL ET AUDIT

Avec une équipe pluridisciplinaire de 100 Consultants, un portefeuille d'activités diversifiées, Algoe Management est l'une des premières sociétés françaises de conseil en management. Notre champs d'action de cesse de s'étendre. Ce développement nous conduit à intégrer :

UN CONSULTANT STRATEGIE MARKETING (PARIS)

Diplômé d'une grande école de commerce ou double formation ingénieur + MBA, vous avez à 30 ans environ une expérience de 5 ans minimum du conseil ou des responsabilités opérationnelles au sein d'une grande entreprise et vous maîtrisez les différents concepts marketing et leur mise en œuvre.

UN CONSULTANT MANAGEMENT DE PROJETS (PARIS/LYON)

Jeune Ingénieur généraliste vous avez une première expérience opérationnelle, de 3 à 5 ans, en entreprise industrielle ou secteur de la construction dans des fonctions type Chef de Projets, Responsable d'Affaires.

Ces postes exigent la pratique de l'anglais.

Pour nous le métier de Consultant est synonyme de rigueur, professionnalisme et esprit d'équipe.

Si vous partagez cette approche, merci de bien vouloir adresser un dossier de candidature complet sous réf. 648 M à Carole de CHILLY - 9 bis route de Champagne - 69134 ECULLY cedex.

ALGOE MANAGEMENT

Initiative Développement

Pour insérer votre annonce dans Initiatives
Appelez Le Monde Publicité
au
44-43-76-03 – 44-43-77-34
Fax : 44-43-77-32

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

FONCTION COMMERCIALE

TECHNOPOLE DE CAEN NORMANDIE

Avec 30 ans d'expérience et de leadership, nous disposons d'une position prépondérante dans la télémesure pour avions, missiles, satellites et les télécommunications par satellite avec les mobiles.

Nous développons une gamme élargie de produits hautement performants et faisant appel à des techniques complexes : hyperfréquences, électronique rapide, informatique, temps réels...

GROUPE INTERTECHNIQUE

IN-SNEC

PARIS

CAEN

235 personnes

175 MF

JMLP

Pour assurer la promotion de nos compétences et de nos produits dans le monde entier, nous proposons les fonctions suivantes :

RESPONSABLE MARKETING — **Réf. 96120**

Basé à Caen Normandie, vous interviendrez sur des panels de clients civils et militaires directement, ou par l'intermédiaire de réseaux de distributeurs.

A l'écoute de leurs attentes et après étude de la technicité de la concurrence, vous contribuerez à la définition d'une stratégie commerciale, à la fois offensive et réaliste.

Environ 35 ans, Ingénieur en Electronique, Hyperfréquences, Informatique,... vous avez développé une double compétence en Marketing.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Réf. 96130 Paris - Réf. 96140 Caen

Ingénieur en Electronique et agé d'environ 30 ans, vous possédez une première expérience ainsi qu'une forte motivation pour la fonction commerciale.

Basé à Paris ou à Caen suivant les postes, vous aurez en charge un portefeuille pour promouvoir la vente de solutions techniques et de produits concernant la télémesure, TT & C, les radiofréquences...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à notre Société Conseil - JMLP Consultants SA - Actis Technopole 12 Rue du Colonel Rémy - 14000 CAEN.

Confidentialité assurée.

FILIALE DE L'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES DE SERVICES INTERNATIONAUX, NOUS SOMMES LE LEADER EUROPÉEN POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA MAINTENANCE D'ESPACES PAYSAGERS, AVEC PLUS DE 1000 PERSONNES ET UN CA DE 450 MF. AUJOURD'HUI, NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT NOUS ORIENTE IMPÉRATIVEMENT VERS L'INTERNATIONALISATION DE NOTRE GROUPE.
DANS CETTE PERSPECTIVE, NOUS SOUHAITONS INTÉGRER NOTRE :

Responsable du développement international

Directement rattaché à la Direction Générale, vous aurez en charge la croissance externe du Groupe, principalement en Europe et en Amérique du Nord : prospection, étude de marché, audit d'entreprise, négociation, rachat, business-plan, mise en conformité avec «l'esprit Groupe», et suivi de ces entités.
A 30/35 ans, bilingue (une 3e langue européenne sera fortement appréciée), vous êtes issu d'une formation supérieure de type «agro», complétée d'un 3e cycle de gestion, vous maîtrisez parfaitement le domaine végétal, et vous possédez une très grande mobilité géographique.
Vous saurez nous convaincre de votre expérience réussie dans les services liés à l'environnement, et de votre maîtrise de l'international (culture, aspects finance et management).
De très fortes perspectives d'évolution sont à envisager pour un candidat qui saura s'impliquer et s'imposer.

Robert BOULET, notre Conseil, attend d'être convaincu par votre dossier (LM/449) pour vous rencontrer.
ORYADE - 16, avenue Hoche - 75008 PARIS.

Membre du Syntec

oryade
Conseil en Ressources Humaines

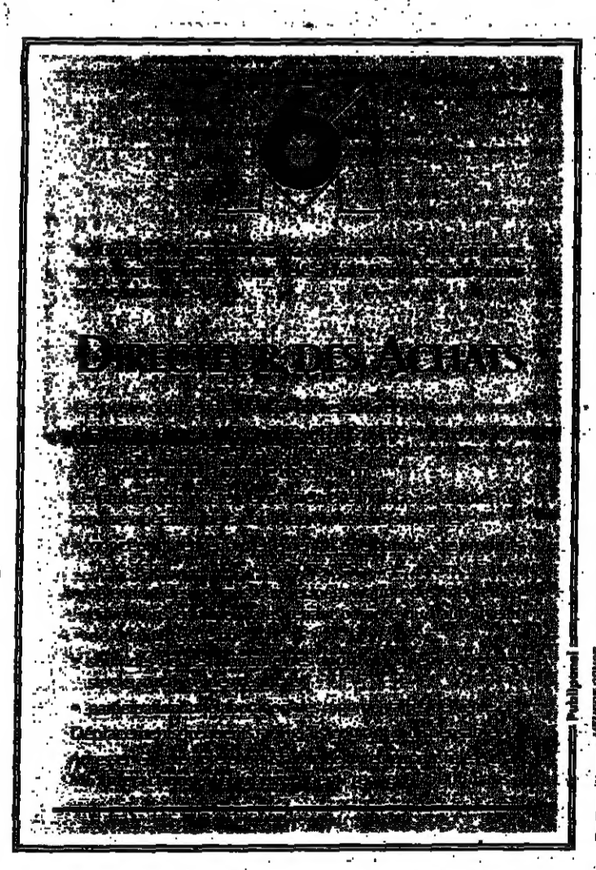

Publiprint

Vendre nos services à l'industrie automobile

DIRECTEUR COMMERCIAL

Spécialisée dans la recherche et le traitement des informations techniques et commerciales du secteur automobile dans le monde, notre société internationale d'études techniques et de marché est implantée dans 27 pays ; notre réputation se fonde sur la fiabilité et la pertinence de nos produits et sur la qualité de nos relations contractuelles avec nos partenaires de l'industrie automobile. Nous souhaitons poursuivre et accroître notre présence sur le marché français par le développement des ventes des produits existants et l'introduction de nouveaux produits.

Après une solide formation au siège (UK), votre action opérationnelle s'articulera autour des axes suivants : relationnel auprès des constructeurs et importateurs automobiles, négociation et vente directe auprès des divers interlocuteurs concernés, direction d'une équipe de 3 chargés de recherche, traitement de données sur informatique (Excel, Lotus). Diplômé de l'enseignement supérieur, anglais courant, pratique usuelle de l'outil informatique et des bases de données, vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente de produits techniques à l'industrie, et d'une très bonne connaissance de l'industrie automobile en France. Introductions à l'appui. Localisation ouverte ; fréquents déplacements ; rémunération motivante.

Vous êtes prêt à saisir une excellente opportunité au sein d'un groupe en forte croissance et à nous démontrer votre motivation : merci d'écrire sous réf. DRC/1004/M avec CV détaillé, photo, salaire actuel à notre conseil Pelissier, Guillon & Associés, 94 rue Saint Lazare 75009 Paris.

PELISSIER, GUILLON & ASSOCIES

Publiprint

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne

RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCE

Vous animerez une équipe de 6 personnes et saurez, par votre dynamisme et votre expérience du management d'équipes, les mobiliser autour de projets pour atteindre les objectifs fixés par la CCI.

Animateur, vous interviendrez auprès des Commerces. Imaginatif, soucieux d'efficacité, doté d'un bon esprit d'initiative, vous saurez être une force de proposition pour contribuer au développement et à la promotion du commerce traditionnel. Avec vos collaborateurs, vous concevrez et animerez des actions collectives et individuelles.

Homme de dialogue et de concertation, vous avez le goût de la communication et une bonne aisance relationnelle. Vous monterez des actions de partenariat en liaison avec les Unions Commerciales et les Municipalités, participerez à des études et saurez, avec habileté, défendre les intérêts des ressortissants. Vous serez également amené à élaborer, coordonner et animer des actions de formation et sensibiliserez les commerçants à une démarche qualité. Grâce à vos qualités de négociation et à votre force de conviction, vous saurez faire preuve d'efficacité dans la recherche de subventions.

A environ 40 ans, de formation Supérieure au Commerce et à la Gestion complétée, si possible, par le CEFAC, vous disposez d'une solide expérience acquise en milieu commercial et de bonnes connaissances de la distribution. Une expérience consulaire réussie, dans un poste similaire, serait un atout.

La réussite dans ce poste évolutif pour un candidat de valeur nécessite d'être proche du terrain et implique une grande disponibilité et une forte implication personnelle.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 384 à CHANTAL KENVYN - 7, rue Robert le Coin - 75016 Paris.

Chantal Kenvyn

Publiprint

Découvrez votre métier de demain avec Initiatives

LES RENDEZ-VOUS DU LUNDI

Secteurs de Pointe

• Informatique, Réseaux, Télécoms • Ingénieurs Commerciaux • Ingénieurs Conseil • Services & Santé

Carrières Technologiques Internationales

Dans Carrières Européennes ou Entreprises

Le Monde

Initiatives Métiers chaque lundi daté mardi

REPRODUCTION INTERDITE

CERG FINANCE

En 10 ans, le Groupe Cerg Finance s'est imposé comme le 1er éditeur de progiciels financiers sur PC en Europe. Fort d'un réseau de 7 filiales à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Belgique, Espagne, Hollande, Italie, Portugal) et de plus de 10 000 entreprises clientes en Europe, Cerg Finance s'est fixé l'objectif ambitieux de devenir en 3 ans le N° 1 mondial des progiciels de gestion du " Cash " (gestion des flux et des risques financiers, electronic banking) et du recouvrement.

Pour réussir ce challenge, nous renforçons nos équipes et recherchons :

AVEC CERG FINANCE, N°1 EUROPEEN DU PROGICIEL FINANCIER, VOUS AVEZ TROIS ANS POUR DEVENIR N°1 MONDIAL DU PROGICIEL DE TRESORERIE.

DIRECTEUR INTERNATIONAL/VENTES INDIRECTES Réf. DIV

Membre du Comité de Direction "Groupe", vous avez pour mission la mise en place et l'animation de notre réseau "Partenaires Experts" Cerg Finance (VARs, SSII, intégrateurs, conseils en organisation, ...) dans le monde entier.
A 30/35 ans, diplômé d'un MBA acquis dans une grande université américaine, vous avez une vraie culture de l'international et parlez évidemment l'anglais couramment ainsi que l'allemand et/ou l'espagnol. Vous justifiez par ailleurs d'une expérience d'au moins 5 ans de la distribution indirecte, idéalement chez un éditeur de progiciels international ou chez un constructeur informatique. Rigoureux, organisé et créatif, vous alliez à de solides compétences managériales de vraies qualités de communication et une grande ouverture d'esprit.

CHEF DE PRODUIT Réf. CFR

Sous la responsabilité du Directeur de l'activité TRESORERIE, vous analysez les besoins des marchés européen et américain, vous définissez les caractéristiques des produits dont vous avez la charge, en suivez la réalisation (développement/tests...) et en supervisez la politique marketing et commerciale. Véritable chef d'orchestre pour votre gamme de produits, vous êtes l'interlocuteur privilégié de notre force de développement, de notre service "Qualité" et de nos équipes commerciales dans 7 pays européens.
Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac+4) vous justifiez d'une expérience similaire chez un éditeur de progiciels ou une SSII et disposez de solides connaissances en gestion financière. Afin d'intégrer pleinement la dimension internationale de ce poste, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et idéalement l'allemand et/ou l'espagnol.

CHEFS DE PRODUIT JUNIOR

(Trésorerie/Change/Electronic Banking) Réf. CPJ

Sous l'autorité du chef de produit au sein de notre service marketing, vous assurez au quotidien le suivi des produits dont vous avez la charge. Cette fonction recouvre essentiellement le suivi du développement informatique en relation avec les chefs de projets, la définition du plan de test et la supervision de sa réalisation en relation avec les équipes " Qualité " ainsi que le soutien à notre service documentation (rédaction des manuels utilisateurs).
Vous êtes par ailleurs associé à la définition des cahiers des charges " Produit ", animez nos clients " B tests " et êtes l'interlocuteur des équipes de maintenance de nos différentes entités commerciales en Europe.
Idéalement, vous êtes un vrai " polyvalent " disposant d'une formation supérieure, de solides connaissances informatiques et en gestion financière, d'une expérience similaire de 2 ans dans un poste équivalent chez un éditeur de progiciels ou dans une SSII, et parlez anglais couramment. Rigoureux et précis, vous aimez être impliqué dans un projet dans toutes ses dimensions.

DIRECTEUR DE PROJETS Réf. DP ET SON ADJOINT Réf. PRA

Les Projets reposent sur des intégrations autour de nos serveurs de communication et progiciels de gestion. Sur cette activité, nos clients sont des banques et des directions financières de grandes entreprises situées en France comme à l'international. Le rôle du Directeur de Projets et de son Adjoint est le management de ces projets, tant en interne que vis à vis de nos clients.
Ingénieur diplômé Bac+5, vous justifiez d'une expérience de 5 à 10 ans (Directeur de Projets), ou de 2 à 5 ans (Adjoint), durant laquelle vous avez acquis :
• Une maîtrise des développements en langage C, C++, et des outils Visual Basic, SQL Windows.
• Des compétences multi-OS (Unix, Dos, Windows 3.11, 95, NT, ainsi que OS2).
• Des connaissances approfondies en Télécom sur réseaux locaux et longue distance (X25).
Une parfaite maîtrise de l'anglais est par ailleurs indispensable.
Le Directeur de Projets devra justifier de réelles compétences managériales. Une bonne connaissance de la Finance d'entreprise serait un plus.

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL Réf. RTC

Dans le cadre de la mise en œuvre de solutions de gestion auprès de nos clients, vous êtes chargé de la coordination des services techniques et fonctionnels, et supervisez les prestations d'installation, de conseil et d'assistance relatives à nos produits. Vous gérez des projets, suivez les plannings, coordonnez les actions, et managez une équipe de consultants dédiée à la mise en œuvre de ces projets.
De formation Bac+4 ou 5 de type Gestion ou Ingénieur, vous avez acquis au cours de 5 années d'expérience des compétences fonctionnelles dans les systèmes de gestion financière et comptable, et maîtrisez les techniques d'architectures Windows et client/serveur. Vous avez déjà managé une équipe, et parlez anglais couramment.
Une expérience de services d'assistance clientèle serait un plus.

INGENIEURS COMMERCIAUX/ ANIMATION DE PARTENAIRES VARs ET BANQUES Réf. IC

Rattaché directement au Responsable de la Distribution VARs ou Banques, vous êtes l'interlocuteur privilégié des " Partenaires Experts " Cerg Finance en France. Vous contribuez à notre croissance au sein d'une équipe jeune et motivée en développant et animant notre réseau de partenaires.
Autonome, ambitieux, de formation supérieure (école de commerce ou université) vous justifiez d'une expérience commerciale de 2 ans dans un domaine similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Cécile Woris, Cerg Finance, Tour Eve, La Défense 9, 92806 Puteaux cedex.

MEDIAPA

METROLOGIE

Le Grossiste Informatique Européen

Métrologie, le grossiste informatique européen, c'est :
- **1 charte de confiance client**
- **10 pays en Europe**
- **40 % de croissance annuelle**
- **200 fournisseurs**
- **600 collaborateurs**
- **15 000 revendeurs réguliers**
- **35 000 références produits dans un catalogue, standard de la profession.**

Dans le cadre de l'intégration européenne du Groupe et de la standardisation de ses procédures (Normes ISO 9002), nous recherchons

5 Responsables Européens de Business Unit

pour les marchés suivants ★ Produits de volume (PC, périphériques, réseaux, logiciels...) ★ Produits avancés (serveurs, Unix, Windows NT, stations de travail...) ★ Produits grand public ★ Consommables ★ OEM (mémoires, disques et cartes...)
Votre mission : élaborer et mettre en œuvre une stratégie européenne en relation avec les responsables des différentes filiales dans le cadre d'une responsabilité de P&L.
Vous bénéficiez d'une expérience commerciale de type indirect acquise dans le secteur informatique à un niveau européen et avez démontré un potentiel de manager, capable de conduire et d'animer une stratégie de distribution pan-européenne. Vous avez une aptitude à fédérer, à communiquer et vous avez le sens du résultat. **RÉF. REB**

Directeur des opérations

Votre mission : gérer l'ensemble des flux, dans le cadre d'une logistique européenne (5 entrepôts).
Vous avez une expérience de mise en place d'une gestion logistique intégrée, acquise dans un secteur d'activité où la gestion des flux est stratégique (grande distribution, répartiteur pharmaceutique...). Excellent gestionnaire, rigoureux, vous avez le sens de l'organisation et une vision globale vous permettant d'appréhender l'ensemble des systèmes. **RÉF. DO**

Directeur de l'organisation et des systèmes d'information

Votre mission : harmoniser, mettre en place l'organisation et les procédures du Groupe. Diriger les équipes informatiques, assurer la mise en œuvre et l'évolution des systèmes d'information.
Vous bénéficiez d'une expérience de 10 ans minimum en qualité de Directeur de l'Organisation et de l'Information, acquise au sein du secteur de la distribution. Vous avez mis en place un système de gestion intégré à un niveau européen. Vous avez un leadership reconnu, basé sur votre compétence et sur votre capacité à communiquer. Vous savez utiliser les technologies au service du client. **RÉF. ORG**

Directeur des achats

Votre mission : mettre en œuvre une stratégie d'achats au niveau du Groupe. Optimiser et harmoniser les conditions d'achats en coordination avec les chefs de produits des différentes filiales. Négocier les contrats européens et les achats centralisés. Contrôler l'application locale des procédures.
Vous bénéficiez d'une expérience réussie de la fonction achats acquise dans un environnement où cette fonction est stratégique (distribution...). Rigueur, aptitude à la négociation et sens de la gestion sont impératifs. **RÉF. DA**

5 Responsables de marques

Votre mission : animer une stratégie de partenariats européens avec un grand constructeur ou éditeur de logiciels. Elaborer des programmes, mettre en œuvre des actions d'animation, de communication, de formation, avec un double objectif de développement de chiffre d'affaires et de marges.
Vous bénéficiez d'une expérience en marketing opérationnel ou en animation de partenaires dans le cadre d'une expérience commerciale de type indirect.
Vous êtes issu(e) d'un constructeur ou d'un éditeur de logiciels. Vous avez l'expérience de contacts à un niveau international, vous avez de la rigueur et une aptitude à fédérer. **RÉF. RM**

L'ensemble de ces postes basés à Paris implique une grande disponibilité géographique et un anglais courant.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et photo) à METROLOGIE International, Direction Générale, Tour d'Asnières, 4 avenue Laurent Cély, 92606 Asnières.

METROLOGIE, LE PARTENAIRE EN EUROPE DE :

COMPAQ · digital PLUS QUE JAMAIS · Grossiste Agréé Micro-Informatique · IBM · Microsoft

CHARTE DE CONFIANCE
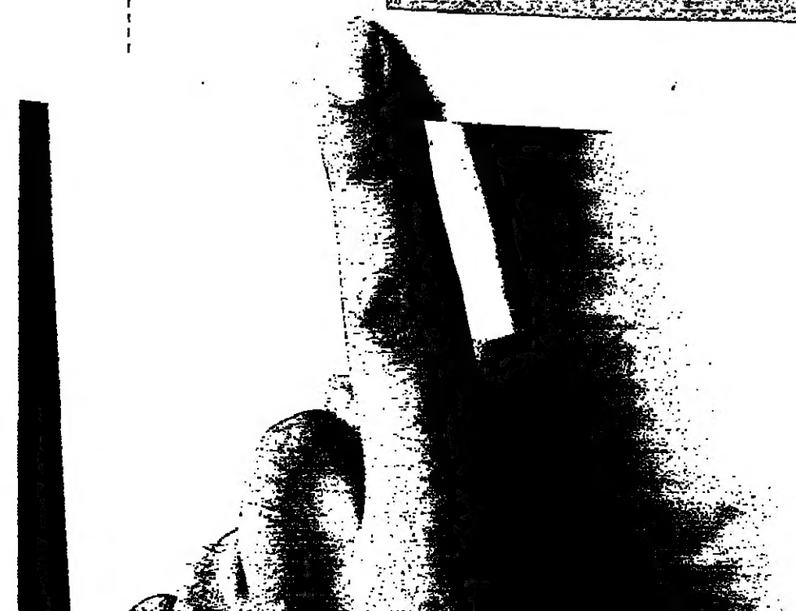
MEDIAPA